







~~LF
R 8645
R.~~

Ross Sam.

OE U V R E S

COMPLETES

DE J. J. ROUSSEAU.

NOUVELLE ÉDITION,

CLASSÉE PAR ORDRE DE MATIERES, ET ORNÉE
DE QUATRE-VINGT-DIX GRAVURES.

TOME TRENTIEME.



1 7 9 3.

438641
11.9.45

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa





Ch. c. Monnet. Del.

Dyoreil. Sculp.



R O U S S E A U

J U G E D E

J E A N - J A C Q U E S .

D I A L O G U E S .

Barbarus hic ego sum quia non intelligor illis.

OVID. Trist.



R O U S S E A U

J U G E

DE JEAN-JACQUES.

SUITE DU DEUXIEME DIALOGUE.

L E F R A N Ç O I S .

JE vous ai écouté avec une attention dont vous devez être content. Au lieu de vous croiser par mes idées je vous ai suivi dans les vôtres ; et si quelquefois je vous ai machinalement interrompu , c'étoit lorsqu'étant moi-même de votre avis je voulois avoir votre réponse à des objections souvent rebattues que je craignois d'oublier. Maintenant je vous demande en retour un peu de l'attention que je vous ai donnée. J'éviterai d'être diffus, évitez si vous pouvez d'être impatient.

Je commence par vous accorder pleinement votre conséquence , et je conviens franchement que votre Jean-Jacques et celui de nos messieurs ne sauroient être le même homme. L'un , j'en conviens encore , semble avoir été fait à plaisir pour le mettre

en opposition avec l'autre. Je vois même entre eux des incompatibilités qui ne frapperoient peut-être nul autre que moi. L'empire de l'habitude et le goût du travail manuel sont par exemple à mes yeux des choses inalliables avec les noires et fougueuses passions des méchans; et je réponds que jamais un déterminé scélérat ne fera de jolis herbiers en miniature et n'écrira dans six ans huit mille pages de musique (1). Ainsi dès la première esquisse nos messieurs et vous ne pouvez vous accorder. Il y a certainement erreur ou mensonge d'une des deux parts : le mensonge n'est pas de la vôtre, j'en suis très sûr, mais l'erreur y peut être. Qui m'assurera qu'elle n'y est pas en effet? Vous accusez nos messieurs d'être prévenus quand ils le déclarent; n'est-ce point

(1) Ayant fait une partie de ce calcul d'avance et seulement par comparaison, j'ai mis tout trop au rabais; et c'est ce que je découvre bien sensiblement à mesure que j'avance dans mon registre, puisqu'au bout de cinq ans et demi seulement j'ai déjà plus de neuf mille pages bien articulées et sur lesquelles on ne peut contester.

vous qui l'êtes quand vous l'honorez? Votre penchant pour lui rend ce doute très raisonnable. Il faudroit, pour démêler sûrement la vérité, des observations impartiales; et, quelques précautions que vous ayez prises, les vôtres ne le sont pas plus que les leurs. Tout le monde, quoi que vous en puissiez dire, n'est pas entré dans le complot. Je connois d'honnêtes gens qui ne haïssent point Jean-Jacques, c'est-à-dire qui ne professent point pour lui cette bienveillance traîtresse qui selon vous n'est qu'une haine plus meurtrière. Ils estiment ses talens sans aimer ni haïr sa personne, et n'ont pas une grande confiance en toute cette générosité si bruyante qu'on admire dans nos messieurs. Cependant sur bien des points ces personnes équitables s'accordent à penser comme le public à son égard. Ce qu'elles ont vu par elles-mêmes, ce qu'elles ont appris les unes des autres, donne une idée peu favorable de ses mœurs, de sa droiture, de sa douceur, de son humanité, de son désintéressement, de toutes les vertus qu'il étaloit avec tant de faste. Il faut lui passer des

défauts, même des vices, puisqu'il est homme : mais il en est de trop bas pour pouvoir germer dans un cœur honnête. Je ne cherche point un homme parfait, mais je méprise un homme abject, et ne croirai jamais que les heureux penchans que vous trouvez dans Jean-Jacques puissent compatir avec des vices tels que ceux dont il est chargé. Vous voyez que je n'insiste pas sur des faits aussi prouvés qu'il y en ait au monde, mais dont l'omission affectée d'une seule formalité énerve selon vous toutes les preuves. Je ne dis rien des créatures qu'il s'amuse à violer quoique rien ne soit moins nécessaire, des écus qu'il escroque aux passans dans les tavernes et qu'il nie ensuite d'avoir empruntés, des copies qu'il fait payer deux fois, de celles où il fait de faux comptes, de l'argent qu'il escamote dans les paiemens qu'on lui fait, de mille autres imputations pareilles. Je veux que tous ces faits, quoique prouvés, soient sujets à chicane comme les autres ; mais ce qui est généralement vu par tout le monde ne sauroit l'être. Cet homme, en qui vous trouvez une modestie, une timi-

dité de vierge, est si bien connu pour un satyre plein d'impudence, que, dans les maisons mêmes où l'on tâchoit de l'attirer à son arrivée à Paris, on faisoit, dès qu'il paroissoit, retirer la fille de la maison, pour ne pas l'exposer à la brutalité de ses propos et de ses manieres. Cet homme, qui vous paroît si doux, si sociable, fuit tout le monde sans distinction, dédaigne toutes les caresses, rebute toutes les avances, et vit seul comme un loup-garou. Il se nourrit de visions, selon vous, et s'extasie avec des chimeres; mais s'il méprise et repousse les humains, si son cœur se ferme à leur société, que leur importe celle que vous lui prêtez avec des êtres imaginaires? Depuis qu'on s'est avisé de l'éplucher avec plus de soin, on l'a trouvé non seulement différent de ce qu'on le croyoit, mais contraire à tout ce qu'il prétendoit être. Il se disoit honnête, modeste, on l'a trouvé cynique et débauché; il se vantoit de bonnes mœurs, et il étoit pourri de vérole; il se disoit désintéressé, et il est de la plus basse avidité; il se disoit humain, compatissant, il repousse durement tout ce qui lui de-

mande assistance; il se disoit pitoyable et doux, il est cruel et sanguinaire; il se disoit charitable, et il ne donne rien à personne; il se disoit liant, facile à subjuguier, et il rejette arrogamment toutes les honnêtetés dont on le comble. Plus on le recherche plus on en est dédaigné: on a beau prendre en l'accostant un air béat, un ton patelin, dolent, lamentable, lui écrire des lettres à faire pleurer, lui signifier net qu'on va se tuer à l'instant si l'on n'est admis: il n'est ému de rien; il seroit homme à laisser faire ceux qui seroient assez sots pour cela, et les plaignans qui affluent à sa porte s'en retournent tous sans consolation. Dans une situation pareille à la sienne, se voyant observé de si près, ne devoit-il pas s'attacher à rendre contents de lui tous ceux qui l'abordent, à leur faire perdre à force de douceur et de bonnes manières les noires impressions qu'ils ont sur son compte, à substituer dans leurs âmes la bienveillance à l'estime qu'il a perdue, et à les forcer au moins à le plaindre, ne pouvant plus l'honorer? Au lieu de cela il concourt par son humeur sauvage et par

ses rudes manières à nourrir comme à plaisir la mauvaise opinion qu'ils ont de lui. En le trouvant si dur, si repoussant, si peu traitable, ils reconnoissent aisément l'homme féroce qu'on leur a peint, et ils s'en retournent convaincus par eux-mêmes qu'on n'a point exagéré son caractère et qu'il est aussi noir que son portrait.

Vous me répétez sans doute que ce n'est point là l'homme que vous avez vu ; mais c'est l'homme qu'a vu tout le monde excepté vous seul. Vous ne parlez, dites-vous, que d'après vos propres observations : la plupart de ceux que vous démentez ne parlent non plus que d'après les leurs. Ils ont vu noir où vous voyez blanc : mais ils sont tous d'accord sur cette couleur noire, la blanche ne frappe nuls autres yeux que les vôtres. Vous êtes seul contre tous ; la vraisemblance est-elle pour vous ? la raison permet-elle de donner plus de force à votre unique suffrage qu'aux suffrages unanimes de tout le public ? Tout est d'accord sur le compte de cet homme que vous vous obstinez seul à croire innocent malgré tant de preuves auxquelles vous-même

ne trouvez rien à répondre. Si ces preuves sont autant d'impostures et de sophismes, que faut-il donc penser du genre humain? Quoi! toute une génération s'accorde à calomnier un innocent, à le couvrir de fange, à le suffoquer pour ainsi dire dans le bourbier de la diffamation, tandis qu'il ne faut, selon vous, qu'ouvrir les yeux sur lui pour se convaincre de son innocence et de la noirceur de ses ennemis! Prenez garde, monsieur Rousseau, c'est vous-même qui prouvez trop. Si Jean-Jacques étoit tel que vous l'avez vu, seroit-il possible que vous fussiez le premier et le seul à l'avoir vu sous cet aspect? Ne reste-t-il donc que vous seul d'homme juste et sensé sur la terre? S'il en reste un autre qui ne pense pas ici comme vous, toutes vos observations sont anéanties, et vous restez seul chargé de l'accusation que vous intentez à tout le monde, d'avoir vu ce que vous desiriez de voir, et non ce qui étoit en effet. Répondez à cette seule objection, mais répondez juste, et je me rends sur tout le reste.

R O U S S E A U.

Pour vous rendre ici franchise pour fran-

cluse, je commence par vous déclarer que cette seule objection à laquelle vous me sommer de répondre est à mes yeux un abyme de ténèbres où mon entendement se perd. Jean-Jacques lui-même n'y comprend rien non plus que moi : il s'avoue incapable d'expliquer, d'entendre la conduite publique à son égard. Ce concert avec lequel toute une génération s'empresse d'adopter un plan si exécrationnable la lui rend incompréhensible. Il n'y voit ni des bons, ni des méchants, ni des hommes; il y voit des êtres dont il n'a nulle idée; il ne les honore, ni ne les méprise, ni ne les conçoit; il ne sait pas ce que c'est. Son ame incapable de haine aime mieux se reposer dans cette entière ignorance, que de se livrer par des interprétations cruelles à des sentimens toujours pénibles à celui qui les éprouve quand ils ont pour objet des êtres qu'il ne peut estimer. J'approuve cette disposition, et je l'adopte autant que je puis pour m'épargner un sentiment de mépris pour mes contemporains; mais au fond je me surprends souvent à les juger malgré moi : ma raison fait son office en dépit de ma volonté, et je

prends le ciel à témoin que ce n'est pas ma faute si ce jugement leur est si désavantageux.

Si donc vous faites dépendre votre assentiment au résultat de mes recherches de la solution de votre objection, il y a grande apparence que, me laissant dans mon opinion, vous resterez dans la vôtre; car j'avoue que cette solution m'est impossible, sans néanmoins que cette impossibilité puisse détruire en moi la persuasion commencée par la marche clandestine et tortueuse de vos messieurs, et confirmée ensuite par la connoissance immédiate de l'homme. Toutes vos preuves contraires tirées de plus loin se brisent contre cet axiome qui m'entraîne irrésistiblement, que la même chose ne sauroit être et n'être pas : et tout ce que disent avoir vu vos messieurs est, de votre propre aveu, entièrement incompatible avec ce que je suis certain d'avoir vu moi-même.

J'en use dans mon jugement sur cet homme comme dans ma croyance en matière de foi; je cede à la conviction directe sans m'arrêter aux objections que je ne puis résoudre, tant parceque ces objections sont fondées sur des principes moins

clairs, moins solides dans mon esprit que ceux qui operent ma persuasion, que parcequ'en cédant à ces objections je tomberoïis dans d'autres encore plus invincibles. Je perdrois donc à ce changement la force de l'évidence sans éviter l'embarras des difficultés. Vous dites que ma raison choisit le sentiment que mon cœur préfere; et je ne m'en défends pas. C'est ce qui arrive dans toute délibération où le jugement n'a pas assez de lumieres pour se décider sans le concours de la volonté. Croyez-vous qu'en prenant avec tant d'ardeur le parti contraire vos messieurs soient déterminés par un motif plus impartial?

Ne cherchant pas à vous surprendre je vous devois d'abord cette déclaration. A présent jetons un coup-d'œil sur vos difficultés, si ce n'est pour les résoudre, au moins pour y chercher, s'il est possible, quelque sorte d'explication.

La principale, et qui fait la base de toutes les autres, est celle que vous m'avez ci-devant proposée sur le concours unanime de toute la génération présente à un complot d'impostures et d'iniquité, contre lequel

il seroit, ou trop injurieux au genre humain de supposer qu'aucun mortel ne réclame s'il en voyoit l'injustice, ou, cette injustice étant aussi évidente qu'elle me paroît, trop orgueilleux à moi, trop humiliant pour le sens commun, de croire qu'elle n'est apperçue par personne autre.

Faisons pour un moment cette supposition triviale que tous les hommes ont la jaunisse et que vous seul ne l'avez pas.... Je préviens l'interruption que vous me préparez... *Quelle plate comparaison! qu'est-ce que c'est que cette jaunisse?..... Comment tous les hommes l'ont-ils gagnée excepté vous seul? C'est poser la même question en d'autres termes; mais ce n'est pas la résoudre, ce n'est pas même l'éclaircir. Voulez-vous dire autre chose en m'interrompant?*

L E F R A N Ç O I S.

Non; poursuivez.

R O U S S E A U.

Je réponds donc. Je crois l'éclaircir, quoi que vous en puissiez dire, lorsque je fais entendre qu'il est pour ainsi dire des épidémies d'esprit qui gagnent les hommes de proche en proche comme une espece de

de contagion ; parceque l'esprit humain , naturellement paresseux , aime à s'épargner de la peine en pensant d'après les autres , sur-tout en ce qui flatte ses propres penchans. Cette pente à se laisser entraîner ainsi s'étend encore aux inclinations , aux goûts , aux passions des hommes ; l'engouement général , maladie si commune dans votre nation , n'a point d'autre source ; et vous ne m'en dédirez pas quand je vous citerai pour exemple à vous-même. Rappelez-vous l'aveu que vous m'avez fait ci-devant , dans la supposition de l'innocence de Jean-Jacques , que vous ne lui pardonneriez point votre injustice envers lui. Ainsi , par la peine que vous donneroit son souvenir , vous aimeriez mieux l'aggraver que la réparer. Ce sentiment , naturel aux cœurs dévorés d'amour-propre , peut-il l'être au vôtre où regne l'amour de la justice et de la raison ? Si vous eussiez réfléchi là-dessus pour chercher en vous-même la cause d'un sentiment si injuste , et qui vous est si étranger , vous auriez bientôt trouvé que vous haïssiez dans Jean-Jacques non seulement le scélérat qu'on

vous avoit peint, mais Jean-Jacques lui-même ; que cette haine, excitée d'abord par ses vices, en étoit devenue indépendante, s'étoit attachée à sa personne ; et qu'innocent ou coupable, il étoit devenu, sans que vous vous en apperçussiez vous-même, l'objet de votre aversion. Aujourd'hui que vous me prêtez une attention plus impartiale, si je vous rappelois vos raisonnemens dans nos premiers entretiens, vous sentiriez qu'ils n'étoient point en vous l'ouvrage du jugement, mais celui d'une passion fougueuse qui vous dominoit à votre insu. Voilà, monsieur, cette cause étrangère qui séduisoit votre cœur si juste et fascinoit votre jugement si sain dans leur état naturel. Vous trouviez une mauvaise face à tout ce qui venoit de cet infortuné, et une bonne à tout ce qui tendoit à le diffamer : les perfidies, les trahisons, les mensonges, perdoient à vos yeux toute leur noirceur lorsqu'il en étoit l'objet, et, pourvu que vous n'y trempassiez pas vous-même, vous vous étiez accoutumé à les voir sans horreur dans autrui. Mais ce qui n'étoit en vous qu'un égarement passager est de-

venu pour le public un délire habituel, un principe constant de conduite, une jaunisse universelle, fruit d'une bile âcre et répandue, qui n'altère pas seulement le sens de la vue, mais corrompt toutes les humeurs, et tue enfin tout-à-fait l'homme moral qui seroit demeuré bien constitué sans elle. Si Jean-Jacques n'eût point existé, peut-être la plupart d'entre eux n'auroient-ils rien à se reprocher. Otez ce seul objet d'une passion qui les transporte, à tout autre égard ils sont honnêtes gens comme tout le monde.

Cette animosité, plus vive, plus agissante que la simple aversion, me paroît à l'égard de Jean-Jacques la disposition générale de toute la génération présente. L'air seul dont il est regardé passant dans les rues montre évidemment cette disposition, qui se gêne et se contraint quelquefois dans ceux qui le rencontrent, mais qui perce et se laisse appercevoir malgré eux. A l'empressement grossier et badaud de s'arrêter, de se retourner, de le fixer, de le suivre, au chuchotement ricaneur qui dirige sur lui le concours de leurs impudens regards, on les pren-

droit moins pour d'honnêtes gens qui ont le malheur de rencontrer un monstre effrayant, que pour des tas de bandits tout joyeux de tenir leur proie, et qui se font un amusement digne d'eux d'insulter à son malheur. Voyez-le entrant au spectacle entouré dans l'instant d'une étroite enceinte de bras tendus et de cannes dans laquelle vous pouvez penser comme il est à son aise. A quoi sert cette barrière? S'il veut la forcer résistera-t-elle? Non sans doute. A quoi sert-elle donc? Uniquement à se donner l'amusement de le voir enfermé dans cette cage, et à lui bien faire sentir que tous ceux qui l'entourent se font un plaisir d'être à son égard autant d'argousins et d'archers. Est-ce aussi par bonté qu'on ne manque pas de cracher sur lui toutes les fois qu'il passe à portée et qu'on le peut sans être aperçu de lui? Envoyer le vin d'honneur au même homme sur qui l'on crache, c'est rendre l'honneur encore plus cruel que l'outrage. Tous les signes de haine, de mépris, de fureur même, qu'on peut tacitement donner à un homme sans y joindre une insulte ouverte et di-

recte lui sont prodigués de toutes parts ; et, tout en l'accablant des plus fades complimens, en affectant pour lui les petits soins mielleux qu'on rend aux jolies femmes, s'il avoit besoin d'une assistance réelle, on le verroit périr avec joie sans lui donner le moindre secours. Je l'ai vu dans la rue S.-Honoré faire presque sous un carrosse une chute très périlleuse. On court à lui ; mais sitôt qu'on reconnoît Jean-Jacques, tout se disperse, les passans reprennent leur chemin, les marchands rentrent dans leurs boutiques ; et il seroit resté seul dans cet état, si un pauvre mercier rustre et mal instruit ne l'eût fait asseoir sur son petit banc, et si une servante, tout aussi peu philosophe, ne lui eût apporté un verre d'eau. Tel est en réalité l'intérêt si vif et si tendre dont l'heureux Jean-Jacques est l'objet.

Une animosité de cette espece ne suit pas, quand elle est forte et durable, la route la plus courte, mais la plus sûre pour s'assouvir. Or cette route étant déjà toute tracée dans le plan de vos messieurs, le public, qu'ils ont mis avec art dans leur confi-

dence , n'a plus eu qu'à suivre cette route , et tous avec le même secret entre eux ont concouru de concert à l'exécution de ce plan. C'est là ce qui s'est fait : mais comment cela s'est-il pu faire ? Voilà votre difficulté qui revient toujours. Que cette animosité une fois excitée ait altéré les facultés de ceux qui s'y sont livrés, au point de leur faire voir la bonté, la générosité, la clémence dans toutes les manœuvres de la plus noire perfidie, rien n'est plus facile à concevoir. Chacun sait trop que les passions violentes, commençant toujours par égarer la raison , peuvent rendre l'homme injuste et méchant dans le fait, et pour ainsi dire à l'insu de lui-même, sans avoir cessé d'être juste et bon dans l'ame, ou du moins d'aimer la justice et la vertu.

Mais cette haine envenimée comment est-on venu à bout de l'allumer ? Comment a-t-on pu rendre odieux à ce point l'homme du monde le moins fait pour la haine ; qui n'eut jamais ni intérêt ni desir de nuire à autrui ; qui ne fit , ne voulut, ne rendit jamais de mal à personne ;

qui, sans jalousie, sans concurrence, n'aspirant à rien et marchant toujours seul dans sa route, ne fut en obstacle à nul autre; et qui, au lieu des avantages attachés à la célébrité, n'a trouvé dans la sienne qu'outrages, insultes, misere et diffamation? J'entrevois bien dans tout cela la cause secrete qui a mis en fureur les auteurs du complot. La route que Jean-Jacques avoit prise étoit trop contraire à la leur pour qu'ils lui pardonnassent de donner un exemple qu'ils ne vouloient pas suivre et d'occasionner des comparaisons qu'il ne leur convenoit pas de souffrir. Outre ces causes générales, et celles que vous-même avez assignées, cette haine primitive et radicale de vos dames et de vos messieurs en a d'autres particulieres et relatives à chaque individu, qu'il n'est ni convenable de dire, ni facile de croire, et dont je m'abstiendrai de parler, mais que la force de leurs effets rend trop sensibles pour qu'on puisse douter de leur réalité: et l'on peut juger de la violence de cette même haine par l'art qu'on met à la cacher en l'assouvissant. Mais plus cette haine indi-

viduelle se décele, moins on comprend comment on est parvenu à y faire participer tout le monde, et ceux même sur qui nul des motifs qui l'ont fait naître ne pouvoit agir. Malgré l'adresse des chefs du complot, la passion qui les dirigeoit étoit trop visible pour ne pas mettre à cet égard le public en garde contre tout ce qui venoit de leur part. Comment, écartant des soupçons si légitimes, l'ont-ils fait entrer si aisément, si pleinement, dans toutes leur vues, jusqu'à le rendre aussi ardent qu'eux-mêmes à les remplir? Voilà ce qui n'est pas facile à comprendre et à expliquer.

Leurs marches souterraines sont trop ténébreuses pour qu'il soit possible de les y suivre. Je crois seulement appercevoir d'espace en espace au-dessus de ces gouffres quelques soupiraux qui peuvent en indiquer les détours. Vous m'avez décrit vous-même dans notre premier entretien plusieurs de ces manœuvres, que vous supposiez légitimes comme ayant pour objet de démasquer un méchant : destinées au contraire à faire paroître tel un homme qui n'est rien moins, elles auront égale-

ment leur effet. Il sera nécessairement haï, soit qu'il mérite ou non de l'être, parcequ'on aura pris des mesures certaines pour parvenir à le rendre odieux. Jusques-là ceci se comprend encore ; mais ici l'effet va plus loin : il ne s'agit pas seulement de haine, il s'agit d'animosité ; il s'agit d'un concours très actif de tous à l'exécution du projet concerté par un petit nombre, qui seul doit y prendre assez d'intérêt pour agir aussi vivement.

L'idée de la méchanceté est effrayante par elle-même. L'impression naturelle qu'on reçoit d'un méchant dont on n'a pas personnellement à se plaindre est de le craindre et de le fuir. Content de n'être pas sa victime, personne ne s'avise de vouloir être son bourreau. Un méchant en place qui peut et veut faire beaucoup de mal peut exciter l'animosité par la crainte, et le mal qu'on en redoute peut inspirer des efforts pour le prévenir ; mais l'impuissance jointe à la méchanceté ne peut produire que le mépris et l'éloignement. Un méchant sans pouvoir peut donner de l'horreur, mais point d'animosité. On fré-

mit à sa vue; loin de le poursuivre on le fuit, et rien n'est plus éloigné de l'effet que produit sa rencontre qu'un souris insultant et moqueur. Laissant au ministère public le soin du châtement qu'il mérite, un honnête homme ne s'avilit pas jusqu'à vouloir y concourir. Quand il n'y auroit même dans ce châtement d'autre peine afflictive que l'ignominie et d'être exposé à la risée publique, quel est l'homme d'honneur qui voudroit prêter la main à cette œuvre de justice et attacher le coupable au carcan? Il est si vrai qu'on n'a point généralement d'animosité contre les malfaiteurs, que si l'on en voit un poursuivi par la justice et près d'être pris, le plus grand nombre, loin de le livrer, le fera sauver s'il peut, son péril faisant oublier qu'il est criminel, pour se souvenir qu'il est homme.

Voilà tout ce qu'opere la haine que les bons ont pour les méchans; c'est une haine de répugnance et d'éloignement, d'horreur même et d'effroi, mais non pas d'animosité. Elle fuit son objet, en détourne les yeux, dédaigne de s'en

occuper : mais la haine contre Jean-Jacques est active , ardente , infatigable ; loin de fuir son objet , elle le cherche avec empressement pour en faire à son plaisir. Le tissu de ses malheurs , l'œuvre combinée de sa diffamation montre une ligue très étroite et très agissante où tout le monde s'empresse d'entrer. Chacun concourt avec la plus vive émulation à le circonvenir , à l'environner de trahisons et de pièges , à empêcher qu'aucun avis utile ne lui parvienne , à lui ôter tout moyen de justification , toute possibilité de repousser les atteintes qu'on lui porte , de défendre son honneur et sa réputation , à lui cacher tous ses ennemis , tous ses accusateurs , tous leurs complices. On tremble qu'il n'écrive pour sa défense , on s'inquiète de tout ce qu'il dit , de tout ce qu'il fait , de tout ce qu'il peut faire ; chacun paroît agité de l'effroi de voir paroître de lui quelque apologie. On l'observe , on l'épie avec le plus grand soin pour tâcher d'éviter ce malheur. On veille exactement à tout ce qui l'entoure , à tout ce qui l'approche , à quiconque lui dit un seul mot. Sa santé , sa vie , sont de nou-

veaux sujets d'inquiétude pour le public : on craint qu'une vieillesse aussi fraîche ne démente l'idée des maux honteux dont on se flattoit de le voir périr; on craint qu'à la longue les précautions qu'on entasse ne suffisent plus pour l'empêcher de parler. Si la voix de l'innocence alloit enfin se faire entendre à travers les huées, quel malheur affreux ne seroit-ce point pour le corps des gens de lettres, pour celui des médecins, pour les grands, pour les magistrats, pour tout le monde ! Oui, si, forçant ses contemporains à le reconnoître honnête homme, il parvenoit à confondre enfin ses accusateurs, sa pleine justification seroit la désolation publique.

Tout cela prouve invinciblement que la haine dont Jean-Jacques est l'objet n'est point la haine du vice et de la méchanceté, mais celle de l'individu. Méchant ou bon il n'importe; consacré à la haine publique; il ne lui peut plus échapper; et, pour peu qu'on connoisse le sroute du cœur humain, l'on voit que son innocence reconnue ne serviroit qu'à le rendre plus odieux encore et à transformer en rage l'animosité dont il

est l'objet. On ne lui pardonne pas maintenant de secouer le pesant joug dont chacun voudroit l'accabler : on lui pardonneroit bien moins les torts qu'on se reprocheroit envers lui ; et puisque vous-même avez un moment éprouvé un sentiment si injuste, ces gens si pêtis d'amour-propre supporteroient-ils sans aigreur l'idée de leur propre bassesse comparée à sa patience et à sa douceur ? Eh ! soyez certain que si c'étoit en effet un monstre, on le fueroit davantage, on le haïroit beaucoup moins.

Quant à moi, pour expliquer de pareilles dispositions, je ne puis penser autre chose sinon qu'on s'est servi, pour exciter dans le public cette violente animosité, de motifs semblables à ceux qui l'avoient fait naître dans l'ame des auteurs du complot. Ils avoient vu cet homme, adoptant des principes tout contraires aux leurs, ne vouloir, ne suivre ni parti ni secte, ne dire que ce qui lui sembloit vrai, bon, utile aux hommes, sans consulter en cela son propre avantage ni celui de personne en particulier. Cette marche et la supériorité qu'elle lui donnoit sur eux fut la grande source de leur haïne.

Ils ne purent lui pardonner de ne pas plier comme eux sa morale à son profit, de tenir si peu à son intérêt et au leur, et de montrer tout franchement l'abus des lettres et la forfanterie du métier d'auteur, sans se soucier de l'application qu'on ne manqueroit pas de lui faire à lui-même des maximes qu'il établissoit, ni de la fureur qu'il alloit inspirer à ceux qui se vantent d'être les arbitres de la renommée, les distributeurs de la gloire et de la réputation des actions des hommes, mais qui ne se vantent pas, que je sache, de faire cette distribution avec justice et désintéressement. Abhorrant la satire autant qu'il aimoit la vérité, on le vit toujours distinguer honorablement les particuliers et les combler de sinceres éloges, lorsqu'il avançoit des vérités générales dont ils auroient pu s'offenser. Il faisoit sentir que le mal tenoit à la nature des choses, et le bien aux vertus des individus. Il faisoit et pour ses amis et pour les auteurs qu'il jugeoit estimables les mêmes exceptions qu'il croyoit mériter; et l'on sent en lisant ses ouvrages le plaisir que prenoit son cœur

à ces honorables exceptions. Mais ceux qui s'en sentoient moins dignes qu'il ne les avoit crus et dont la conscience repousoit en secret ces éloges, s'en irritant à mesure qu'ils les méritoient moins, ne lui pardonnerent jamais d'avoir si bien démêlé les abus d'un métier qu'ils tâchoient de faire admirer au vulgaire, ni d'avoir par sa conduite déprisé tacitement, quoiqu'involontairement, la leur. La haine envenimée que ces réflexions firent naître dans leurs cœurs leur suggéra le moyen d'en exciter une semblable dans les cœurs des autres hommes.

Ils commencerent par dénaturer tous ses principes, par travestir un républicain sévère en un brouillon séditieux, son amour pour la liberté légale en une licence effrénée; et son respect pour les lois en aversion pour les princes. Ils l'accuserent de vouloir renverser en tout l'ordre de la société, parcequ'il s'indignoit qu'osant consacrer sous ce nom les plus funestes désordres, on insultât aux miseres du genre humain en donnant les plus criminels abus pour les lois dont ils sont la ruine. Sa colere contre les brigandages publics, sa haine

contre les puissans frippons qui les soutiennent, son intrépide audace à dire des vérités dures à tous les états, furent autant de moyens employés à les irriter tous contre lui. Pour le rendre odieux à ceux qui les remplissent on l'accusa de les mépriser personnellement. Les reproches durs mais généraux qu'il faisoit à tous furent tournés en autant de satyres particulières dont on fit avec art les plus malignes applications.

Rien n'inspire tant de courage que le témoignage d'un cœur droit qui tire de la pureté de ses intentions l'audace de prononcer hautement et sans crainte des jugemens dictés par le seul amour de la justice et de la vérité : mais rien n'expose en même temps à tant de dangers et de risques de la part d'ennemis adroits, que cette même audace qui précipite un homme ardent dans tous les pièges qu'ils lui tendent, et, le livrant à une impétuosité sans règle, lui fait faire contre la prudence mille fautes où ne tomba qu'une ame franche et généreuse, mais qu'ils savent transformer en autant de crimes affreux. Les hommes vulgaires, incapables de sentimens élevés

élevés et nobles, n'en supposent jamais que d'intéressés dans ceux qui se passionnent; et, ne pouvant croire que l'amour de la justice et du bien public puisse exciter un pareil zèle, ils leur controuvent toujours des motifs personnels semblables à ceux qu'ils cachent eux-mêmes sous des noms pompeux, et sans lesquels on ne les verroit jamais s'échauffer sur rien.

La chose qui se pardonne le moins est un mépris mérité. Celui que Jean-Jacques avoit marqué pour tout cet ordre social prétendu qui couvre en effet les plus cruels désordres, tomboit bien plus sur la constitution des différens états que sur les sujets qui les remplissent, et qui, par cette constitution même, sont nécessités à être ce qu'ils sont. Il avoit toujours fait une distinction très judicieuse entre les personnes et les conditions, estimant souvent les premières, quoique livrées à l'esprit de leur état, lorsque le naturel reprenoit de temps à autre quelque ascendant sur leur intérêt, comme il arrive assez fréquemment à ceux qui sont bien nés. L'art de vos mes-

tout autre point de vue, et de montrer en lui comme haine des hommes celle que pour l'amour d'eux il porte aux maux qu'ils se font. Il paroît qu'ils ne s'en sont pastenus à ces imputations générales, mais que, lui prêtant des discours, des écrits, des œuvres conformes à leurs vues, ils n'ont épargné ni fictions ni mensonges pour irriter contre lui l'amour-propre et dans tous les états et chez tous les individus.

Jean-Jacques a même une opinion qui, si elle est juste, peut aider à expliquer cette animosité générale. Il est persuadé que, dans les écrits qu'on fait passer sous son nom, l'on a pris un soin particulier de lui faire insulter brutalement tous les états de la société, et de changer en odieuses personnalités les reproches francs et forts qu'il leur fait quelquefois. Ce soupçon lui est venu (1) sur ce que, dans plusieurs lettres, anonymes et autres, on lui rap-

(1) C'est ce qu'il m'est impossible de vérifier, parce que ces messieurs ne laissent parvenir jusqu'à moi aucun exemplaire des écrits qu'ils fabriquent ou font fabriquer sous mon nom.

pelle des choses comme étant de ses écrits qu'il n'a jamais songé à y mettre. Dans l'une il a, dit-on, mis *fort plaisamment en question si les marins étoient des hommes*; dans une autre, un officier lui avoue modestement que, selon l'expression de lui Jean-Jacques, lui militaire *radote de bonne foi comme la plupart de ses camarades*. Tous les jours il reçoit ainsi des citations de passages qu'on lui attribue faussement avec la plus grande confiance, et qui sont toujours outrageans pour quelqu'un. Il apprit il y a peu de temps qu'un homme de lettres de sa plus ancienne connoissance, et pour lequel il avoit conservé de l'estime, ayant trop marqué peut-être un reste d'affection pour lui, on l'en guérit en lui persuadant que Jean-Jacques travailloit à une critique amère de ses écrits.

Tels sont à-peu-près les ressorts qu'on a pu mettre en jeu pour allumer et fomenter cette animosité si vive et si générale dont il est l'objet, et qui, s'attachant particulièrement à sa diffamation, couvre d'un faux intérêt pour sa personne le soin de l'avilir encore par cet air de faveur et

de commisération. Pour moi je n'imagine que ce moyen d'expliquer les différens degrés de la haine qu'on lui porte à proportion que ceux qui s'y livrent sont plus dans le cas de s'appliquer les reproches qu'il fait à son siècle et à ses contemporains. Les frippons publics, les intrigans, les ambitieux dont il dévoile les manœuvres, les passionnés destructeurs de toute religion, de toute conscience, de toute liberté, de toute morale, atteints plus au vif par ses censures, doivent le haïr et le haïssent en effet encore plus que ne font les honnêtes gens trompés. En l'entendant seulement nommer, les premiers ont peine à se contenir, et la modération qu'ils tâchent d'affecter se dément bien vite s'ils n'ont pas besoin de masque pour assouvir leur passion. Si la haine de l'homme n'étoit que celle du vice, la proportion se renverseroit, la haine des gens de bien seroit plus marquée, les méchans seroient plus indifférens. L'observation contraire est générale, frappante, incontestable, et pourroit fournir bien des conséquences : contentons-nous ici de la confirmation que j'en

tire de la justesse de mon explication.

Cette aversion une fois inspirée s'étend, se communique de proche en proche dans les familles, dans les sociétés, et devient en quelque sorte un sentiment inné qui s'affermit dans les enfans par l'éducation, et dans les jeunes gens par l'opinion publique. C'est encore une remarque à faire, qu'excepté la confédération secrète de vos dames et de vos messieurs, ce qui reste de la génération dans laquelle il a vécu n'a pas pour lui une haine aussi envenimée que celle qui se propage dans la génération qui suit. Toute la jeunesse est nourrie dans ce sentiment par un soin particulier de vos messieurs dont les plus adroits se sont chargés de ce département. C'est d'eux que tous les apprentis philosophes prennent l'attache ; c'est de leurs mains que sont placés les gouverneurs des enfans, les secrétaires des peres, les confidens des meres : rien dans l'intérieur des familles ne se fait que par leur direction sans qu'ils paroissent se mêler de rien : ils ont trouvé l'art de faire circuler leur doctrine et leur animosité dans les séminaires, dans les col-

leges, et toute la génération naissante leur est dévouée dès le berceau. Grands imitateurs de la marche des jésuites, ils furent leurs plus ardens ennemis, sans doute par jalousie de métier; et maintenant, gouvernant les esprits avec le même empire, avec la même dextérité que les autres gouvernoient les consciences, plus fins qu'eux en ce qu'ils savent mieux se cacher en agissant, et substituant peu-à-peu l'intolérance philosophique à l'autre, ils deviennent, sans qu'on s'en apperçoive, aussi dangereux que leurs prédécesseurs. C'est par eux que cette génération nouvelle, qui doit certainement à Jean-Jacques d'être moins tourmentée dans son enfance, plus saine et mieux constituée dans tous les âges, loin de lui en savoir gré, est nourrie dans les plus odieux préjugés et dans les plus cruels sentimens à son égard. Le venin d'animosité qu'elle a sucé presque avec le lait lui fait chercher à l'avilir et le déprimer avec plus de zèle encore que ceux mêmes qui l'ont élevée dans ces dispositions haineuses. Voyez dans les rues et aux promenades l'infortuné Jean-Jacques entouré de

gens qui , moins par curiosité que par dérision , puisque la plupart l'ont déjà vu cent fois , se détournent , s'arrêtent pour le fixer d'un œil qui n'a rien assurément de l'urbanité françoise : vous trouverez toujours que les plus insultans , les plus moqueurs , les plus acharnés , sont de jeunes gens qui , d'un air ironiquement poli , s'amuse à lui donner tous les signes d'outrage et de haine qui peuvent l'afiliger sans les compromettre.

Tout cela eût été moins facile à faire dans tout autre siècle ; mais celui-ci est particulièrement un siècle haineux et malveillant par caractère (1). Cet esprit cruel et méchant se fait sentir dans toutes les sociétés , dans toutes les affaires publiques ; il suffit seul pour mettre à la mode et faire briller dans le monde ceux qui se distinguent par-là. L'orgueilleux despotisme de la philosophie moderne a porté l'égoïsme

(1) Fréron vient de mourir. On demandoit qui feroit son épitaphe : *Le premier qui crachera sur sa tombe*, répondit à l'instant M. M***. Quand on ne m'auroit pas nommé l'auteur de ce mot , j'aurois deviné qu'il partoît d'une bouche philosophe et qu'il étoit de ce siècle-ci.

de l'amour-propre à son dernier terme. Le goût qu'a pris toute la jeunesse pour une doctrine si commode la lui a fait adopter avec fureur et prêcher avec la plus vive intolérance. Ils se sont accoutumés à porter dans la société ce même ton de maître sur lequel ils prononcent les oracles de leur secte, et à traiter avec un mépris apparent, qui n'est qu'une haine plus insolente, tout ce qui ose hésiter à se soumettre à leurs décisions. Ce goût de domination n'a pu manquer d'animer toutes les passions irascibles qui tiennent à l'amour-propre. Le même fiel qui coule avec l'encre dans les écrits des maîtres abreuve les cœurs des disciples. Devenus esclaves pour être tyrans, ils ont fini par prescrire en leur propre nom les lois que ceux-là leur avoient dictées, et à voir dans toute résistance la plus coupable rébellion. Une génération de despotes ne peut être ni fort douce ni fort paisible; et une doctrine si hautaine, qui d'ailleurs n'admet ni vice ni vertu dans le cœur de l'homme, n'est pas propre à contenir par une morale indulgente pour les autres et réprimante pour soi l'orgueil de ses sec-

tateurs. De là les inclinations haineuses qui distinguent cette génération. Il n'y a plus ni modération dans les ames ni vérité dans les attachemens. Chacun hait tout ce qui n'est pas lui plutôt qu'il ne s'aime lui-même. On s'occupe trop d'autrui pour savoir s'occuper de soi : on ne sait plus que haïr, et l'on ne tient point à son propre parti par attachement, encore moins par estime, mais uniquement par haine du parti contraire. Voilà les dispositions générales dans lesquelles vos messieurs ont trouvé ou mis leurs contemporains, et qu'ils n'ont eu qu'à tourner ensuite contre Jean-Jacques (1), qui, tout aussi peu propre à recevoir la loi qu'à la faire, ne pouvoit par cela seul manquer dans ce nouveau système d'être l'objet de la haine des chefs

(1) Dans cette génération, nourvie de philosophie et de fiel, rien n'est si facile aux intrigans que de faire tomber sur qui il leur plaît cet appétit général de haïr. Leurs succès prodigieux en ce point prouvent encore moins leurs talens que la disposition du public, dont les apparens témoignages d'estime et d'attachement pour les uns ne sont en effet que des actes de haine pour d'autres.

et du dépit des disciples. La foule empressée à suivre une route qui l'égaré ne voit pas avec plaisir ceux qui, prenant une route contraire, semblent par-là lui reprocher son erreur. (1)

Qui connoîtroit bien toutes les causes concourantes, tous les différens ressorts mis en œuvre pour exciter dans tous les états cet engouement haineux, seroit moins surpris de le voir de proche en proche devenir une contagion générale. Quand une fois le branle est donné, chacun suivant le torrent en augmente l'impulsion. Comment se défier de son sentiment quand on le voit être celui de tout le monde? comment douter que l'objet d'une haine

(1) J'aurois dû peut-être insister ici sur la ruse favorite de mes persécuteurs, qui est de satisfaire à mes dépens leurs passions haineuses, de faire le mal par leurs satellites, et de faire en sorte qu'il me soit imputé. C'est ainsi qu'ils m'ont successivement attribué le *Système de la nature*, la *Philosophie de la nature*, la note du roman de madame d'Ormoï, etc. C'est ainsi qu'ils tâchoient de faire croire au peuple que c'étoit moi qui ameutois les bandits qu'ils tenoient à leur solde lors de la cherté du pain.

aussi universelle soit réellement un homme odieux? Alors plus les choses qu'on lui attribue sont absurdes et incroyables, plus on est prêt à les admettre; tout fait qui le rend odieux ou ridicule est par cela seul assez prouvé. S'il s'agissoit d'une bonne action qu'il eût faite nul n'en croiroit à ses propres yeux, ou bientôt une interprétation subite la changeroit du blanc au noir. Les méchants ne croient ni à la vertu ni même à la bonté : il faut être déjà bon soi-même pour croire d'autres hommes meilleurs que soi, et il est presque impossible qu'un homme réellement bon demeure ou soit reconnu tel dans une génération méchante.

Les cœurs ainsi disposés tout le reste devint facile. Dès lors vos messieurs auroient pu sans aucun détour persécuter ouvertement Jean-Jacques avec l'approbation publique : mais ils n'auroient assouvi qu'à demi leur vengeance; et se compromettre vis-à-vis de lui étoit risquer d'être découverts. Le système qu'ils ont adopté remplit mieux toutes leurs vues et prévient tous les inconvéniens. Le chef-d'œuvre de leur art

a été de transformer en ménagemens pour leur victime les précautions qu'ils ont prises pour leur sûreté : un vernis d'humanité couvrant la noirceur du complot acheva de séduire le public, et chacun s'empressa de concourir à cette bonne œuvre. Il est si doux d'assouvir saintement une passion et de joindre au venin de l'animosité le mérite de la vertu ! Chacun, se glorifiant en lui-même de trahir un infortuné, se disoit avec complaisance : « Ah ! que je suis gé-
« néreux ! C'est pour son bien que je le
« diffame, c'est pour le protéger que je
« l'avilis ; et l'ingrat loin de sentir mon
« bienfait s'en offense ! mais cela ne m'em-
« pêchera pas d'aller mon train et de le ser-
« vir de la sorte en dépit de lui ». Voilà comment, sous le prétexte de pourvoir à sa sûreté, tous, en s'admirant eux-mêmes, se font contre lui les satellites de vos messieurs, et, comme écrivoit Jean-Jacques à M***, *sont si fiers d'être des traîtres*. Concevez vous qu'avec une pareille disposition d'esprit on puisse être équitable et voir les choses comme elles sont ? On verroit ,Socrate Asritide, on verroit un ange,

on verroit Dieu même avec des yeux ainsi fascinés, qu'on croiroit toujours voir un monstre infernal.

Mais, quelque facile que soit cette pente, il est toujours bien étonnant, dites-vous, qu'elle soit universelle, que tous la suivent sans exception, que pas un seul n'y résiste et ne proteste, que la même passion entraîne en aveugle une génération tout entière, et que le consentement, soit unanime dans un tel renversement du droit de la nature et des gens.

Je conviens que le fait est très extraordinaire : mais en le supposant très certain je le trouverois bien plus extraordinaire encore s'il avoit la vertu pour principe ; car il faudroit que toute la génération présente se fût élevée par cette unique vertu à une sublimité qu'elle ne montre assurément en nulle autre chose, et que, parmi tant d'ennemis qu'a Jean-Jacques, il ne s'en trouvât pas un seul qui eût la maligne franchise de gâter la merveilleuse œuvre de tous les autres. Dans mon explication, un petit nombre de gens adroits, puissans, intrigans, concertés de longue main, abu-

sant les uns par de fausses apparences et animant les autres par des passions auxquelles ils n'ont déjà que trop de pente, fait tout concourir contre un innocent qu'on a pris soin de charger de crimes en lui ôtant tout moyen de s'en laver. Dans l'autre explication, il faut que de toutes les générations la plus haineuse se transforme tout d'un coup tout entière et sans aucune exception en autant d'anges célestes en faveur du dernier des scélérats qu'on s'obstine à protéger et à laisser libre, malgré les attentats et les crimes qu'il continue de commettre tout à son aise, sans que personne au monde ose, tant on craint de lui déplaire, songer à l'en empêcher ni même à les lui reprocher. Laquelle de ces deux suppositions vous paroît la plus raisonnable et la plus admissible?

Au reste cette objection, tirée du concours unanime de tout le monde à l'exécution d'un complot abominable, a peut-être plus d'apparence que de réalité. Premièrement l'art des moteurs de toute la trame a été de ne la pas dévoiler également à tous les yeux. Ils en ont gardé le principal secret

entre un petit nombre de conjurés ; ils n'ont laissé voir au reste des hommes que ce qu'il falloit pour les y faire concourir. Chacun n'a vu l'objet que par le côté qui pouvoit l'ébranler, et n'a été initié dans le complot qu'autant que l'exigeoit la partie de l'exécution qui lui étoit confiée. Il n'y a peut-être pas dix personnes qui sachent à quoi tient le fond de la trame ; et de ces dix il n'y en a peut-être pas trois qui connoissent assez leur victime pour être sûrs qu'ils noircissent un innocent. Le secret du premier complot est concentré entre deux hommes qui n'iront pas le révéler : tout le reste des complices, plus ou moins coupables, se fait illusion sur des manœuvres qui, selon eux, tendent moins à persécuter l'innocence qu'à s'assurer d'un méchant. On a pris chacun par son caractère particulier, par sa passion favorite. S'il étoit possible que cette multitude de coopérateurs se rassemblât et s'éclairât par des confidences réciproques, ils seroient frappés eux-mêmes des contradictions absurdes qu'ils trouveroient dans les faits qu'on a prouvés à chacun d'eux, et des motifs,

non seulement différens , mais souvent contraires , par lesquels on les a fait concourir tous à l'œuvre commune , sans qu'aucun d'eux en vît le vrai but. Jean-Jacques lui-même sait bien distinguer d'avec la canaille à laquelle il a été livré à Motier , à Trye , à Monquin , des personnes d'un vrai mérite , qui , trompées plutôt que séduites , et , sans être exemptes du blâme , à plaindre dans leur erreur , n'ont pas laissé , malgré l'opinion qu'elles avoient de lui , de le rechercher avec le même empressement que les autres , quoique dans de moins cruelles intentions. Les trois quarts peut-être de ceux qu'on a fait entrer dans le complot n'y restent que parcequ'ils n'en ont pas vu toute la noirceur. Il y a même plus de bassesse que de malice dans les indignités dont le grand nombre l'accable ; et l'on voit à leur air , à leur ton , dans leurs manières , qu'ils l'ont bien moins en horreur comme objet de haine , qu'en dérision comme infortuné.

De plus , quoique personne ne combatte ouvertement l'opinion générale , ce qui seroit se compromettre à pure perte , pensez-vous que tout le monde y acquiesce réellement ?

réellement? Combien de particuliers peut-être, voyant tant de manœuvres et de mines souterraines, s'en indignent, refusent d'y concourir, et gémissent en secret sur l'innocence opprimée! Combien d'autres, ne sachant à quoi s'en tenir sur le compte d'un homme enlacé dans tant de pièges, refusent de le juger sans l'avoir entendu, et, jugeant seulement ses adroits persécuteurs, pensent que des gens à qui la ruse, la fausseté, la trahison, coûtent si peu, pourroient bien n'être pas plus scrupuleux sur l'imposture! Suspendus entre la force des preuves qu'on leur allegue et celles de la malignité des accusateurs, ils ne peuvent accorder tant de zele pour la vérité avec tant d'aversion pour la justice, ni tant de générosité pour celui qu'ils accusent, avec tant d'art à gauchir devant lui et se soustraire à ses défenses. On peut s'abstenir de l'iniquité sans avoir le courage de la combattre. On peut refuser d'être complice d'une trahison sans oser démasquer les traîtres. Un homme juste, mais foible, se retire alors de la foule, reste dans son coin, et, n'osant s'exposer, plaint tout

bas l'opprimé, craint l'oppresseur, et se tait. Qui peut savoir combien d'honnêtes gens sont dans ce cas? ils ne se font ni voir ni sentir; ils laissent le champ libre à vos messieurs jusqu'à ce que le moment de parler sans danger arrive. Fondé sur l'opinion que j'eus toujours de la droiture naturelle du cœur humain, je crois que cela doit être. Sur quel fondement raisonnable peut-on soutenir que cela n'est pas? Voilà, monsieur, tout ce que je puis répondre à l'unique objection à laquelle vous vous réduisez, et qu'au reste je ne me charge pas de résoudre à votre gré, ni même au mien, quoiqu'elle ne puisse ébranler la persuasion directe qu'ont produite en moi mes recherches.

Je vous ai vu prêt à m'interrompre, et j'ai compris que c'étoit pour me reprocher le soin superflu de vous établir un fait dont vous convenez si bien vous-même, que vous le tournez en objection contre moi, savoir, qu'il n'est pas vrai que tout le monde soit entré dans le complot. Mais remarquez qu'en paroissant nous accorder sur ce point, nous sommes néanmoins de sentimens tout contraires, en ce que, selon vous, ceux

qui ne sont pas du complot pensent sur Jean-Jacques tout comme ceux qui en sont, et que, selon moi, ils doivent penser tout autrement. Ainsi votre exception que je n'admets pas, et la mienne que vous n'admettez pas non plus, tombant sur des personnes différentes, s'excluent mutuellement, ou du moins ne s'accordent pas. Je viens de vous dire sur quoi je fonde la mienne : examinons la vôtre à présent.

D'honnêtes gens, que vous dites ne pas entrer dans le complot et ne pas haïr Jean-Jacques, voient cependant en lui tout ce que disent y voir ses plus mortels ennemis ; comme s'il en avoit qui convinssent de l'être et ne se vantassent pas de l'aimer ! En me faisant cette objection vous ne vous êtes pas rappelé celle-ci qui la prévient et la détruit : S'il y a complot, tout par son effet devient facile à prouver à ceux mêmes qui ne sont pas du complot ; et quand ils croient voir par leurs yeux, ils voient sans s'en douter par les yeux d'autrui.

Si ces personnes dont vous parlez ne sont pas de mauvaise foi, du moins elles sont certainement prévenues comme tout

le public, et doivent par cela seul voir et juger comme lui. Et comment vos messieurs, ayant une fois la facilité de faire tout croire, auroient-ils négligé de porter cet avantage aussi loin qu'il pouvoit aller? Ceux qui dans cette persuasion générale ont écarté la plus sûre épreuve pour distinguer le vrai du faux ont beau n'être pas à vos yeux du complot, par cela seul ils en sont aux miens; et moi, qui sens dans ma conscience qu'où ils croient voir la certitude et la vérité il n'y a qu'erreur, mensonge, imposture, puis-je douter qu'il n'y ait de leur faute dans leur persuasion, et que, s'ils avoient aimé sincèrement la vérité, ils ne l'eussent bientôt démêlée à travers les artifices des fourbes qui les ont abusés? Mais ceux qui ont d'avance irrévocablement jugé l'objet de leur haine, et qui n'en veulent pas démordre, ne voyant en lui que ce qu'ils y veulent voir, tordent et détournent tout au gré de leur passion, et à force de subtilités donnent aux choses les plus contraires à leurs idées l'interprétation qui les y peut ramener. Les personnes que vous croyez impartiales ont-elles pris les précautions né-

cessaires pour surmonter ces illusions ?

L E F R A N Ç O I S .

Mais, monsieur Rousseau, y pensez-vous, et qu'exigez-vous là du public ? Avez-vous pu croire qu'il examineroit la chose aussi scrupuleusement que vous ?

R O U S S E A U .

Il en eût été dispensé sans doute s'il se fût abstenu d'une décision si cruelle ; mais en prononçant souverainement sur l'honneur et sur la destinée d'un homme, il n'a pu sans crime négliger aucun des moyens essentiels et possibles de s'assurer qu'il prononçoit justement.

Vous méprisez, dites-vous, un homme abject, et ne croirez jamais que les heureux penchans que j'ai cru voir dans Jean-Jacques puissent compatir avec des vices aussi bas que ceux dont il est accusé. Je pense exactement comme vous sur cet article ; mais je suis aussi certain qu'il n'y a aucune vérité qui me soit connue que cette abjection que vous lui reprochez est de tous les vices le plus éloigné de son naturel. Bien

plus près de l'extrémité contraire, il a trop de hauteur dans l'ame pour pouvoir tendre à l'abjection. Jean-Jacques est foible sans doute et peu capable de vaincre ses passions; mais il ne peut avoir que les passions relatives à son caractere, et des tentations basses ne sauroient approcher de son cœur. La source de toutes ses consolations est dans l'estime de lui-même. Il seroit le plus vertueux des hommes si sa force répondoit à sa volonté; mais avec toute sa foiblesse il ne peut être un homme vil, parcequ'il n'y a pas dans son ame un penchant ignoble auquel il fût honteux de céder. Le seul qui l'eût pu mener au mal est la mauvaise honte, contre laquelle il a lutté toute sa vie avec des efforts aussi grands qu'inutiles, parcequ'elle tient à son humeur timide qui présente un obstacle invincible aux ardens desirs de son cœur, et le force à leur donner le change en mille façons souvent blâmables. Voilà l'unique source de tout le mal qu'il a pu faire, mais dont rien ne peut sortir de semblable aux indignités dont vous l'accusez. Eh! comment ne voyez-vous pas combien vos messieurs eux-mêmes sont éloignés de

ce mépris qu'ils veulent vous inspirer pour lui ? Comment ne voyez-vous pas que ce mépris qu'ils affectent n'est point réel, qu'il n'est que le voile bien transparent d'une estime qui les déchire et d'une rage qu'ils cachent très mal ? La preuve en est manifeste ; on ne s'inquiète point ainsi des gens qu'on méprise, on en détourne les yeux, on les laisse pour ce qu'ils sont ; on fait à leur égard, non pas ce que font vos messieurs à l'égard de Jean-Jacques, mais ce que lui-même fait au leur. Il n'est pas étonnant qu'après l'avoir chargé de pierres ils le couvrent aussi de boue : tous ces procédés sont très concordans de leur part, mais ceux qu'ils lui imputent ne le sont guère de la sienne ; et ces indignités auxquelles vous reveuez sont-elles mieux prouvées que les crimes sur lesquels vous n'insistez plus ? Non, monsieur, après nos discussions précédentes, je ne vois plus de milieu possible entre tout admettre et tout rejeter.

Des témoignages que vous supposez impartiaux, les uns portent sur des faits absurdes et faux, mais rendus croyables à force de prévention, tels que le viol, la

brutalité, la débauche, la cynique impudence, les basses fripponneries; les autres sur des faits vrais, mais faussement interprétés, tels que sa dureté, son dédain, son humeur colere et repoussante, l'obstination de fermer sa porte aux nouveaux visages, surtout aux quidams cajoleurs et pleureux, et aux arrogans mal appris.

Comme je ne défendrai jamais Jean-Jacques accusé d'assassinat et d'empoisonnement, je n'entends pas non plus le justifier d'être un violateur de filles, un monstre de débauche, un petit filou: si vous pouvez adopter sérieusement de pareilles opinions sur son compte, je ne puis que le plaindre, et vous plaindre aussi, vous qui caressez des idées dont vous rougiriez comme ami de la justice en y regardant de plus près et faisant ce que j'ai fait. Lui débauché, brutal, impudent, cynique auprès du sexe! Eh! j'ai grand'peur que ce ne soit l'excès contraire qui l'a perdu, et que, s'il eût été ce que vous dites, il ne fût aujourd'hui bien moins malheureux. Il est bien aisé de faire à son arrivée retirer les filles de la maison; mais qu'est-ce que cela prouve sinon la

maligné disposition des parens envers lui?

A-t-on l'exemple de quelque fait qui ait rendu nécessaire une précaution si bizarre et si affectée? et qu'en dut-il penser à son arrivée à Paris, lui qui venoit de vivre à Lyon très familièrement dans une maison très estimable, où la mere et trois filles charmantes, toutes trois dans la fleur de l'âge et de la beauté, l'accabloient à l'envi d'amitiés et de caresses? Est-ce en abusant de cette familiarité près de ces jeunes personnes, est-ce par des manieres ou des propos libres avec elles, qu'il mérita l'indigne et nouvel accueil qui l'attendoit à Paris en les quittant? et même encore aujourd'hui des meres très sages craignent-elles de mener leurs filles chez ce terrible satyre, devant lequel ces autres-là n'osent laisser un moment les leurs chez elles et en leur présence? En vérité, que des farces aussi grossieres puissent abuser un moment des gens sensés, il faut en être témoin pour le croire.

Supposons un moment qu'on eût osé publier tout cela dix ans plutôt et lorsque l'estime des honnêtes gens qu'il eut tou-

jours dès sa jeunesse étoit montée au plus haut degré : ces opinions, quoique soutenues des mêmes preuves, auroient-elles acquis le même crédit chez ceux qui maintenant s'empressent de les adopter? Non, sans doute ; ils les auroient rejetées avec indignation ; il auroient tous dit : « Quand
« un homme est parvenu jusqu'à cet âge
« avec l'estime publique, quand sans patrie,
« sans fortune et sans asyle, dans une si-
« tuation gênée, et forcé pour subsister de
« recourir sans cesse aux expédiens, on
« n'en a jamais employé que d'honora-
« bles, et qu'on s'est fait toujours consi-
« dérer et bien vouloir dans sa détresse,
« on ne commence pas, après l'âge mûr
« et quand tous les yeux sont ouverts sur
« nous, à se dévoyer de la droite route pour
« s'enfoncer dans les sentiers bourbeux du
« vice ; on n'associe pas la bassesse des plus
« vils frippons avec le courage et l'élévation
« des ames fieres, ni l'amour de la gloire
« aux manœuvres des filous ; et si quarante
« ans d'honneur permettoient à quelqu'un
« de se démentir si tard à ce point, il per-
« droit bientôt cette vigueur de sentiment,

« ce ressort, cette franchise intrépide qu'on
 « n'a point avec des passions basses, et
 « qui jamais ne survit à l'honneur. Un frip-
 « pon peut être lâche, un méchant peut
 « être arrogant; mais la douceur de l'in-
 « nocence et la fierté de la vertu ne peuvent
 « s'unir que dans une belle ame. »

Voilà ce qu'ils auroient tous dit ou pensé; et ils auroient certainement refusé de le croire atteint de vices aussi bas, à moins qu'il n'en eût été convaincu sous leurs yeux. Ils auroient du moins voulu l'étudier eux-mêmes avant de le juger si décidément et si cruellement. Ils auroient fait ce que j'ai fait; et avec l'impartialité que vous leur supposez, ils auroient tiré de leurs recherches la même conclusion que je tire des miennes. Ils n'ont rien fait de tout cela; les preuves les plus ténébreuses, les témoignages les plus suspects leur ont suffi pour se décider en mal sans autre vérification, et ils ont soigneusement évité tout éclaircissement qui pouvoit leur montrer leur erreur. Donc, quoi que vous en puissiez dire, ils sont du complot; car ce que j'appelle en être n'est pas seule-

ment être dans le secret de vos messieurs, je présume que peu de gens y sont admis ; mais c'est adopter leur inique principe ; c'est se faire comme eux une loi de dire à tout le monde et de cacher au seul accusé le mal qu'on pense ou qu'on feint de penser de lui, et les raisons sur lesquelles on fonde ce jugement, afin de le mettre hors d'état d'y répondre et de faire entendre les siennes : car sitôt qu'on s'est laissé persuader qu'il faut le juger, non seulement sans l'entendre, mais sans en être entendu, tout le reste est forcé, et il n'est pas possible qu'on résiste à tant de témoignages si bien arrangés et mis à l'abri de l'inquiétante épreuve des réponses de l'accusé. Comme tout le succès de la trame dépendoit de cette importante précaution, son auteur aura mis toute la sagacité de son esprit à donner à cette injustice le tour le plus spécieux, et à la couvrir même d'un vernis de bienfaisance et de générosité qui n'eût ébloui nul esprit impartial, mais qu'on s'est empressé d'admirer à l'égard d'un homme qu'on n'estimoit que par force et dont les singularités n'étoient vues de bon œil par qui que ce fût.

Tout tient à la première accusation qui l'a fait déchoir tout d'un coup du titre d'honnête homme, qu'il avoit porté jusqu'alors, pour y substituer celui du plus affreux scélérat. Quiconque a l'ame saine et croit vraiment à la probité ne se départ pas aisément de l'estime fondée qu'il a conçue pour un homme de bien. Je verrois commettre un crime, s'il étoit possible, ou faire une action basse à milord Maréchal (1), que je n'en croirois pas à mes yeux. Quand j'ai cru de Jean-Jacques tout ce que vous m'avez prouvé, c'étoit en le supposant convaincu. Changer à ce point sur le compte d'un homme estimé durant toute sa vie n'est pas une chose facile; mais aussi ce premier pas fait, tout le reste va de lui-même. De crime en crime, un homme coupable d'un seul devient, comme vous

(1) Il est vrai que milord Maréchal est d'une illustre naissance, et Jean-Jacques un homme du peuple; mais il faut penser que Rousseau qui parle ici n'a pas en général une opinion bien sublime de la haute vertu des gens de qualité, et que l'histoire de Jean-Jacques ne doit pas naturellement agrandir cette opinion.

l'avez dit, capable de tous. Rien n'est moins surprenant que le passage de la méchanceté à l'abjection, et ce n'est pas la peine de mesurer si soigneusement l'intervalle qui peut quelquefois séparer un scélérat d'un frippon. On peut donc avilir tout à son aise l'homme qu'on a commencé par noircir. Quand on croit qu'il n'y a dans lui que du mal, on n'y voit plus que cela; ses actions bonnes ou indifférentes changent bientôt d'apparence avec beaucoup de préjugés et un peu d'interprétation; et l'on rétracte alors ses jugemens avec autant d'assurance que si ceux qu'on leur substitue étoient mieux fondés. L'amour-propre fait qu'on veut toujours avoir vu soi-même ce qu'on sait ou qu'on croit savoir d'ailleurs. Rien n'est si manifeste aussitôt qu'on y regarde; on a honte de ne l'avoir pas aperçu plutôt : mais c'est qu'on étoit si distrait ou si prévenu qu'on ne portoit pas son attention de ce côté; c'est qu'on est si bon soi-même qu'on ne peut supposer la méchanceté dans autrui.

Quand enfin l'engouement devenu général parvient à l'excès, on ne se contente

plus de tout croire : chacun pour prendre part à la fête cherche à renchérir ; et tout le monde , s'affectionnant à ce système , se pique d'y apporter du sien pour l'orner ou pour l'affermir. Les uns ne sont pas plus empressés d'inventer que les autres de croire. Toute imputation passe en preuve invincible ; et si l'on apprenoit aujourd'hui qu'il s'est commis un crime dans la lune , il seroit prouvé demain plus clair que le jour à tout le monde que c'est Jean-Jacques qui en est l'auteur.

La réputation qu'on lui a donnée une fois bien établie , il est donc très naturel qu'il en résulte , même chez les gens de bonne foi , les effets que vous m'avez détaillés. S'il fait une erreur de compte ; ce sera toujours à dessein : est-elle à son avantage ? c'est une friponnerie ; est-elle à son préjudice ? c'est une ruse. Un homme ainsi vu , quelque sujet qu'il soit aux oublis , aux distractions , aux balourdises , ne peut plus rien avoir de tout cela ; tout ce qu'il fait par inadvertence est toujours vu comme fait exprès. Au contraire les oublis , les omissions , les bévues des autres à son égard

ne trouvent plus créance dans l'esprit de personne : s'il les relève, il ment ; s'il les endure, c'est à pure perte. Des femmes étourdies , de jeunes gens évaporés feront des quiproquo dont il restera chargé ; et ce sera beaucoup si des laquais gagnés ou peu fideles, trop instruits des sentimens des maîtres à son égard , ne sont pas quelquefois tentés d'en tirer avantage à ses dépens, bien sûrs que l'affaire ne s'éclaircira pas en sa présence, et que, quand cela arriveroit, un peu d'effronterie aidée des préjugés des maîtres les tireroit d'affaire aisément.

J'ai supposé comme vous ceux qui traitent avec lui tous sinceres et de bonne foi ; mais si l'on cherchoit à le tromper pour le prendre en faute , quelle facilité sa vivacité, son étourderie , ses distractions , sa mauvaise mémoire , ne donneroient-elles pas pour cela !

D'autres causes encore ont pu concourir à ces faux jugemens. Cet homme a donné à vos messieurs par ses Confessions, qu'ils appellent ses mémoires, une prise sur lui qu'ils n'ont eu garde de négliger. Cette

lecture

lecture qu'il a prodiguée à tant de gens, mais dont si peu d'hommes étoient capables, et dont bien moins encore étoient dignes, a initié le public dans toutes ses foiblesses, dans toutes ses fautes les plus secretes. L'espoir que ces confessions ne seroient vues qu'après sa mort lui avoit donné le courage de tout dire, et de se traiter avec une justice souvent même trop rigoureuse. Quand il se vit défiguré parmi les hommes au point d'y passer pour un monstre, la conscience, qui lui faisoit sentir en lui plus de bien que de mal, lui donna le courage, que lui seul peut-être eut et aura jamais, de se montrer tel qu'il étoit : il crut qu'en manifestant à plein l'intérieur de son ame et révélant ses confessions, l'explication si franche, si simple, si naturelle de tout ce qu'on a pu trouver de bizarre dans sa conduite, portant avec elle son propre témoignage, feroit sentir la vérité de ses déclarations et la fausseté des idées horribles et fantastiques qu'il voyoit répandre de lui sans en pouvoir découvrir la source. Bien loin de soupçonner alors vos messieurs, la confiance en eux de cet

homme si déifiant alla, non seulement jusqu'à leur lire cette histoire de son ame, mais jusqu'à leur en laisser le dépôt assez longtemps. L'usage qu'ils ont fait de cette imprudence a été d'en tirer parti pour diffamer celui qui l'avoit commise, et le plus sacré dépôt de l'amitié est devenu dans leurs mains l'instrument de la trahison. Ils ont travesti ses défauts en vices, ses fautes en crimes, les foiblesses de sa jeunesse en noirceurs de son âge mûr : ils ont dénaturé les effets, quelquefois ridicules, de tout ce que la nature a mis d'aimable et de bon dans son ame; et ce qui n'est que des singularités d'un tempérament ardent retenu par un naturel timide est devenu par leurs soins une horrible dépravation de cœur et de goût. Enfin toutes leurs manieres de procéder à son égard et des allures dont le vent m'est parvenu me portent à croire que, pour décrier ses confessions après en avoir tiré contre lui tous les avantages possibles, ils ont intrigué, manœuvré dans tous les lieux où il a vécu et dont il leur a fourni les renseignemens, pour défigurer toute sa vie, pour fabriquer avec art des men-

songes qui en donnent l'air à ses confessions, et pour lui ôter le mérite de la franchise même dans les aveux qu'il fait contre lui. Eh ! puisqu'ils savent empoisonner ses écrits qui sont sous les yeux de tout le monde, comment n'empoisonneroient-ils pas sa vie que le public ne connoît que sur leur rapport ?

L'Héloïse avoit tourné sur lui les regards des femmes ; elles avoient des droits assez naturels sur un homme qui décrivoit ainsi l'amour : mais n'en connoissant guere que le physique, elles crurent qu'il n'y avoit que des sens très vifs qui pussent inspirer des sentimens si tendres ; et cela put leur donner de celui qui les exprimoit plus grande opinion qu'il ne la méritoit peut-être. Supposez cette opinion portée chez quelques uns jusqu'à la curiosité, et que cette curiosité ne fût pas assez tôt devinée ou satisfaite par celui qui en étoit l'objet, vous concevrez aisément dans sa destinée les conséquences de cette balourdise.

Quant à l'accueil sec et dur qu'il fait aux quidams arrogans ou pleureux qui viennent à lui, j'en ai souvent été le té-

moin moi-même; et je conviens qu'en pareille situation cette conduite seroit fort imprudente dans un hypocrite démasqué, qui, trop heureux qu'on voulût bien feindre de prendre le change, devroit se prêter avec une dissimulation pareille à cette feinte et aux apparens ménagemens qu'on feroit semblant d'avoir pour lui. Mais osez-vous reprocher à un homme d'honneur outragé de ne pas se conduire en coupable, et de n'avoir pas dans ses infortunes la lâcheté d'un vil scélérat? De quel œil voulez-vous qu'il envisage les perfides empressemens des traîtres qui l'obsèdent, et qui, tout en affectant le plus pur zèle, n'ont en effet d'autre but que de l'enlacer de plus en plus dans les pièges de ceux qui les emploient? Il faudroit, pour les accueillir, qu'il fût en effet tel qu'ils le supposent; il faudroit qu'aussi fourbe qu'eux, et feignant de ne les pas pénétrer, il leur rendît trahison pour trahison. Tout son crime est d'être aussi franc qu'ils sont faux. Mais après tout que leur importe qu'il les reçoive bien ou mal? Les signes les plus manifestes de son impatience ou de son dédain n'ont rien

qui les rebute. Il les outrageroit ouvertement qu'ils ne s'en iroient pas pour cela. Tous de concert, laissant à sa porte les sentimens d'honneur qu'ils peuvent avoir, ne lui montrent qu'insensibilité, duplicité, lâcheté, perfidie, et sont auprès de lui comme il devrait être auprès d'eux, s'il étoit tel qu'ils le représentent : et comment voulez-vous qu'il leur montre une estime qu'ils ont pris si grand soin de ne lui pas laisser? Je conviens que le mépris d'un homme qu'on méprise soi-même est facile à supporter : mais encore n'est-ce pas chez lui qu'il faut aller en chercher les marques. Malgré tout ce patelinage insidieux, pour peu qu'il croie appercevoir au fond des ames des sentimens naturellement honnêtes, et quelques bonnes dispositions, il se laisse encore subjuguier. Je ris de sa simplicité, et je l'en fais rire à son tour. Il espere toujours qu'en le voyant tel qu'il est, quelques uns du moins n'auront plus le courage de le haïr, et croit, à force de franchise, toucher enfin ces cœurs de bronze. Vous concevez comment cela lui réussit; il le voit lui-même, et après tant de tristes ex-

périences, il doit enfin savoir à quoi s'entendre.

Si vous eussiez fait une fois les réflexions que la raison suggere, et les perquisitions que la justice exige, avant de juger si sévèrement un infortuné, vous auriez senti que, dans une situation pareille à la sienne, et victime d'aussi détestables complots, il ne peut plus, il ne doit plus du moins se livrer, pour ce qui l'entoure, à ses penchans naturels, dont vos messieurs se sont servis si long-temps et avec tant de succès pour le prendre dans leurs filets. Il ne peut plus sans s'y précipiter lui-même agir en rien dans la simplicité de son cœur. Ainsi ce n'est plus sur ses œuvres présentes qu'il faut le juger, même quand on pourroit en avoir le narré fidele; il faut rétrograder vers les temps où rien ne l'empêchoit d'être lui-même, ou bien le pénétrer plus intimement, *intùs et in cute*, pour y lire immédiatement les véritables dispositions de son ame que tant de malheurs n'ont pu aigrir. En le suivant dans les temps heureux de sa vie, et dans ceux même où, déjà la proie de vos messieurs, il ne s'en doutoit pas encore, vous eussiez trouvé l'homme bienfaisant et doux qu'il

étoit et passoit pour être avant qu'on l'eût défiguré. Dans tous les lieux où il a vécu jadis, dans les habitations où on lui a laissé faire assez de séjour pour y laisser des traces de son caractère, les regrets des habitans l'ont toujours suivi dans sa retraite; et, seul peut-être de tous les étrangers qui jamais vécurent en Angleterre, il a vu le peuple de Wootton pleurer à son départ. Mais vos dames et vos messieurs ont pris un tel soin d'effacer toutes ces traces, que c'est seulement tandis qu'elles étoient encore fraîches, qu'on a pu les distinguer. Montmorenci, plus près de nous, offre un exemple frappant de ces différences. Grace à des personnes que je ne veux pas nommer, et aux oratoriens devenus, je ne sais comment, les plus ardens satellites de la ligue, vous n'y retrouverez plus aucun vestige de l'attachement, et j'ose dire de la vénération qu'on y eut jadis pour Jean-Jacques, et tant qu'il y vécut, et après qu'il en fut parti : mais les traditions du moins en restent encore dans la mémoire des honnêtes gens qui fréquentoient alors ce pays-là.

Dans ces épanchemens auxquels il aime encore à se livrer, et souvent avec plus de plaisir que de prudence, il m'a quelquefois confié ses peines; et j'ai vu que la patience avec laquelle il les supporte n'ôtoit rien à l'impression qu'elles font sur son cœur. Celles que le temps adoucit le moins se réduisent à deux principales qu'il compte pour les seuls vrais maux que lui aient faits ses ennemis. La première est de lui avoir ôté la douceur d'être utile aux hommes et secourable aux malheureux, soit en lui en ôtant les moyens, soit en ne laissant plus approcher de lui sous ce passe port que des fourbes qui ne cherchent à l'intéresser pour eux qu'afin de s'insinuer dans sa confiance, l'épier et le trahir. La façon dont ils se présentent, le ton qu'ils prennent en lui parlant, les fades louanges qu'ils lui donnent, le patelinage qu'ils y joignent, le fiel qu'ils ne peuvent s'abstenir d'y mêler, tout décele en eux de petits histrions grimaciers qui ne savent ou ne daignent pas mieux jouer leur rôle. Les lettres qu'il reçoit ne sont avec des lieux communs de college et des leçons bien

magistrales sur ses devoirs envers ceux qui les écrivent, que de sottes déclamations contre les grands et les riches par lesquelles on croit bien le leurrer, d'amers sarcasmes sur tous les états, d'aigres reproches à la fortune de priver un grand homme comme l'auteur de la lettre, et, par compagnie, l'autre grand homme à qui elle s'adresse, des honneurs et des biens qui leur étoient dus, pour les prodiguer aux indignes; des preuves tirées de là qu'il n'existe point de providence; de pathétiques déclarations de la prompte assistance dont on a besoin, suivies de fieres protestations de n'en vouloir néanmoins aucune. Le tout finit d'ordinaire par la confiance de la ferme résolution où l'on est de se tuer, et par l'avis que cette résolution sera mise en exécution *sonica*, si l'on ne reçoit bien vite une réponse satisfaisante à la lettre.

Après avoir été plusieurs fois très sottement la dupe de ces menaçans suicides, il a fini par se moquer et d'eux et de sa propre bêtise : mais quand ils n'ont plus trouvé la facilité de s'introduire avec ce pa-

thos, ils ont bientôt repris leur allure naturelle, et substitué, pour forcer sa porte, la férocité des tigres à la flexibilité des serpents. Il faut avoir vu les assauts que sa femme est forcée de soutenir sans cesse, les injures et les outrages qu'elle essuie journellement de tous ces humbles admirateurs, de tous ces vertueux infortunés, à la moindre résistance qu'ils trouvent, pour juger du motif qui les amène, et des gens qui les envoient. Croyez-vous qu'il ait tort d'éconduire toute cette canaille, et de ne vouloir pas s'en laisser subjugué? Il lui faudroit vingt ans d'application pour lire seulement tous les manuscrits qu'on le vient prier de revoir, de corriger, de refondre; car son temps et sa peine ne coûtent rien à vos messieurs (1) : il lui faudroit dix

(1) Je dois pourtant rendre justice à ceux qui m'offrent de payer mes peines et qui sont en assez grand nombre. Au moment même où j'écris ceci, une dame de province vient de me proposer douze francs, en attendant mieux, pour lui écrire une belle lettre à un prince. C'est dommage que je ne me sois pas avisé de lever boutique sous les charniers des Innocens. J'y aurois pu faire assez bien mes affaires.

ainsi et dix secrétaires pour écrire les requêtes, placets, lettres, mémoires, complimens, vers, bouquets, dont on vient à l'en-
vi le charger, vu la grande éloquence de sa plume et la grande bonté de son cœur; car c'est toujours là l'ordinaire refrain de ces personnages sinceres. Au mot d'humanité qu'ont appris à bourdonner autour de lui des essaims de guêpes, elles prétendent le cribler de leurs aiguillons bien à leur aise, sans qu'il ose s'y dérober; et tout ce qui lui peut arriver de plus heureux est de s'en délivrer avec de l'argent dont ils le remercient ensuite par des injures.

Après avoir tant réchauffé de serpens dans son sein, il s'est enfin déterminé par une réflexion très simple à se conduire comme il a fait avec tous ces nouveaux venus. A force de bontés et de soins généraux, vos messieurs, parvenus à le rendre exécration à tout le monde, ne lui ont plus laissé l'estime de personne. Tout homme ayant de la droiture et de l'honneur ne peut plus qu'abhorrer et fuir un être ainsi défiguré; nul homme sensé n'en peut rien espérer de bon. Dans cet état, que peut-

il donc penser de ceux qui s'adressent à lui par préférence , le recherchent, le comblent d'éloges, lui demandent ou des services ou son amitié ; qui, dans l'opinion qu'ils ont de lui, desirent néanmoins d'être liés ou redevables au dernier des scélérats ? Peuvent-ils même ignorer que, loin qu'il ait ni crédit, ni pouvoir, ni faveur auprès de personne, l'intérêt qu'il pourroit prendre à eux ne feroit que leur nuire aussi bien qu'à lui ; que tout l'effet de sa recommandation seroit, ou de les perdre s'ils avoient eu recours à lui de bonne foi, ou d'en faire de nouveaux traîtres destinés à l'enlacer par ses propres bienfaits ? En toute supposition possible, avec les jugemens portés de lui dans le monde, quiconque ne laisse pas de recourir à lui n'est-il pas lui-même un homme jugé ? et quel honnête homme peut prendre intérêt à de pareils misérables ? S'ils n'étoient pas des fourbes, ne seroient-ils pas toujours des infâmes ? et qui peut implorer des bienfaits d'un homme qu'il méprise n'est-il pas lui-même encore plus méprisable que lui ?

Si tous ces empressés ne venoient que pour voir et chercher ce qui est, sans doute il auroit tort de les éconduire; mais pas un seul n'a cet objet, et il faudroit bien peu connoître les hommes et la situation de Jean-Jacques, pour espérer de tous ces gens-là ni vérité ni fidélité. Ceux qui sont payés veulent gagner leur argent, et ils savent bien qu'ils n'ont qu'un seul moyen pour cela, qui est de dire, non ce qui est, mais ce qui plaît, et qu'ils seroient mal venus à dire du bien de lui. Ceux qui l'épient de leur propre mouvement, mus par leur passion, ne verront jamais que ce qui la flatte; aucun ne vient pour voir ce qu'il voit, mais pour l'interpréter à sa mode. Le blanc et le noir, le pour et le contre, leur servent également. Donne-t-il l'aumône? Ah! le cafard! La refuse-t-il? Voilà cet homme si charitable! S'il s'enflamme en parlant de la vertu, c'est un tartuffe; s'il s'anime en parlant d'amour, c'est un satyre; s'il lit la gazette (1),

(1) A la grande satisfaction de mes très inquiets patrons, je renonce à cette triste lecture, devenue in-

il médite une conspiration ; s'il cueille une rose, on cherche quel poison la rose contient. Trouvez à un homme ainsi vu quelque propos qui soit innocent , quelque action qui ne soit pas un crime , je vous en défie.

Si l'administration publique elle-même eût été moins prévenue ou de bonne foi, la constante uniformité de sa vie égale et simple l'eût bientôt désabusée : elle auroit compris qu'elle ne verroit jamais que les mêmes choses, et que c'étoit bien perdre son argent, son temps et ses peines que d'espionner un homme qui vivoit ainsi. Mais comme ce n'est pas la vérité qu'on cherche, qu'on ne veut que noircir la victime, et qu'au lieu d'étudier son caractere on ne veut que le diffamer, peu importe qu'il se conduise bien ou mal, et qu'il soit

différente à un homme qu'on a rendu tout-à-fait étranger sur la terre. Je n'y ai plus ni patrie ni freres : habitée par des êtres qui ne me sont rien, elle est pour moi comme une autre sphere ; et je suis aussi peu curieux désormais d'apprendre ce qui se fait dans le monde, que ce qui se passe à Bicêtre ou aux Petites-maisons.

innocent ou coupable; tout ce qui importe est d'être assez au fait de sa conduite pour avoir des points fixes sur lesquels on puisse appuyer le système d'impostures dont il est l'objet, sans s'exposer à être convaincus de mensonge : et voilà à quoi l'espionnage est uniquement destiné. Si vous me reprochez ici de rendre à ses accusateurs les imputations dont ils le chargent, j'en conviendrai sans peine, mais avec cette différence, qu'en parlant d'eux Rousseau ne s'en cache pas. Je ne pense même et ne dis tout ceci qu'avec la plus grande répugnance. Je voudrois de tout mon cœur pouvoir croire que le gouvernement est à son égard dans l'erreur de bonne foi, mais c'est ce qui m'est impossible. Quand je n'aurois nulle autre preuve du contraire, la méthode qu'on suit avec lui m'en fourniroit une invincible. Ce n'est point aux méchans qu'on fait toutes ces choses-là; ce sont eux qui les font aux autres.

Pesez la conséquence qui suit de là. Si l'administration, si la police elle-même trempe dans le complot pour abuser le public sur le compte de Jean-Jacques,

quel homme au monde , quelque sage qu'il puisse être , pourra se garantir de l'erreur à son égard?

Que de raisons nous font sentir que , dans l'étrange position de cet homme infortuné , personne ne peut plus juger de lui avec certitude , ni sur le rapport d'autrui , ni sur aucune espece de preuve ! Il ne suffit pas même de voir , il faut vérifier , comparer , approfondir tout par soi-même , ou s'abstenir de juger. Ici , par exemple , il est clair comme le jour qu'à s'en tenir au témoignage des autres , le reproche de dureté et d'incommisération , mérité ou non , lui seroit toujours également inévitable : car , supposé un moment qu'il remplît de toutes ses forces les devoirs d'humanité , de charité , de bienfaisance , dont tout homme est sans cesse entouré , qui est-ce qui lui rendroit dans le public la justice de les avoir remplis ? Ce ne seroit pas lui-même , à moins qu'il n'y mît cette ostentation philosophique qui gâte l'œuvre par le motif. Ce ne seroit pas ceux envers qui il les auroit remplis , qui deviennent , sitôt qu'ils l'approchent , ministres

nistres et créatures de vos messieurs. Ce seroit encore moins vos messieurs eux-mêmes, non moins zélés à cacher le bien qu'il pourroit chercher à faire, qu'à publier à grand bruit celui qu'ils disent lui faire en secret. En lui faisant des devoirs à leur mode pour le blâmer de ne les pas remplir, ils tauroient les véritables qu'il auroit remplis de tout son cœur, et lui feroient le même reproche avec le même succès. Ce reproche ne prouve donc rien. Je remarque seulement qu'il étoit bien-faisant et bon, quand, livré sans gêne à son naturel, il suivoit en toute liberté ses penchans : et maintenant qu'il se sent entravé de mille pièges, entouré d'espions, de mouches, de surveillans ; maintenant qu'il ne sait pas dire un mot qui ne soit recueilli, ne pas faire un mouvement qui ne soit noté ; c'est ce temps qu'il choisit pour lever le masque de l'hypocrisie, et se livrer à cette dureté tardive, à tous ces petits larcins de bandits dont l'accuse aujourd'hui le public ! Convenez que voilà un hypocrite bien bête, et un trompeur bien mal-adroit. Quand je n'aurois rien vu

par moi-même, cette seule réflexion me rendroit suspecte la réputation qu'on lui donne à présent. Il en est de tout ceci comme des revenus qu'on lui prodigue avec tant de magnificence. Ne faudroit-il pas, dans sa position, qu'il fût plus qu'imbécille pour tenter, s'ils étoient réels, d'en dérober un moment la connoissance au public ?

Ces réflexions sur les fripponneries qu'il s'est mis à faire, et sur les bonnes œuvres qu'il ne fait plus, peuvent s'étendre aux livres qu'il fait et publie encore, et dont il se cache si heureusement que tout le monde, aussitôt qu'ils paroissent, est instruit qu'il en est l'auteur. Quoi ! monsieur, ce mortel si ombrageux, si farouche, qui voit à peine approcher de lui un seul homme qu'il ne sache ou ne croie être un traître, qui sait ou qui croit que le vigilant magistrat chargé des deux départemens de la police, et de la librairie le tient enlacé dans d'inextricables filets, ne laisse pas d'aller barbouillant éternellement des livres à la douzaine, et de les confier sans crainte au tiers et au quart,

pour les faire imprimer en grand secret! Ces livres s'impriment, se publient, se débitent hautement sous son nom, même avec une affectation ridicule, comme s'il avoit peur de n'être pas connu : et mon butor, sans voir, sans soupçonner même cette manœuvre si publique, sans jamais croire être découvert, va toujours prudemment son train, toujours barbouillant, toujours imprimant, toujours se confiant à des confidens si discrets, et toujours ignorant qu'ils se moquent de lui! Que de stupidité pour tant de finesse! quē de confiance pour un homme aussi soupçonneux! Tout cela vous paroît-il donc si bien arrangé, si naturel, si croyable? Pour moi, je n'ai vu dans Jean-Jacques aucun de ces deux extrêmes. Il n'est pas aussi fin que vos messieurs, mais il n'est pas non plus aussi bête que le public, et ne se paie-roit pas comme lui de pareilles bourdes. Quand un libraire vient en grand appareil s'établir à sa porte, que d'autres lui écrivent des lettres bien amicales, lui proposent de belles éditions, affectent d'avoir avec lui des relations bien étroites,

il n'ignore pas que ce voisinage, ces visites, ces lettres lui viennent de plus loin ; et tandis que tant de gens se tourmentent à lui faire faire des livres dont le dernier cuistre rougiroit d'être l'auteur, il pleure amèrement les dix ans de sa vie employés à en faire d'un peu moins plats.

Voilà, monsieur, les raisons qui l'ont forcé de changer de conduite avec ceux qui l'approchent, et de résister aux penchans de son cœur, pour ne pas s'enlacer lui-même dans les pièges tendus autour de lui. J'ajoute à cela que son naturel timide et son goût éloigné de toute ostentation ne sont pas propres à mettre en évidence son penchant à faire du bien, et peuvent même, dans une situation si triste, l'arrêter, quand il auroit l'air de se mettre en scène. Je l'ai vu, dans un quartier très vivant de Paris, s'abstenir malgré lui d'une bonne œuvre qui se présentoit, ne pouvant se résoudre à fixer sur lui les regards malveillans de deux cents personnes ; et, dans un quartier peu éloigné, mais moins fréquenté, je l'ai vu se conduire différemment dans une occasion pareille. Cette

mauvaise honte ou cette blâmable fierté me semble bien naturelle à un infortuné, sûr d'avance que tout ce qu'il pourra faire de bien sera mal interprété. Il vaudroit mieux sans doute braver l'injustice du public : mais , avec une ame haute, et un naturel timide, qui peut se résoudre , en faisant une bonne action qu'on accusera d'hypocrisie , de lire dans les yeux des spectateurs l'indigne jugement qu'ils en portent ? Dans une pareille situation , celui qui voudroit faire encore du bien s'en cacheroit comme d'une mauvaise œuvre , et ce ne seroit pas ce secret-là qu'on iroit épiant pour le publier.

Quant à la seconde et à la plus sensible des peines que lui ont faites les barbares qui le tourmentent, il la dévore en secret, elle reste en réserve au fond de son cœur ; il ne s'en est ouvert à personne, et je ne la saurois pas moi-même s'il eût pu me la cacher. C'est par elle que, lui ôtant toutes les consolations qui restoient à sa portée, ils lui ont rendu la vie à charge autant qu'elle peut l'être à un innocent. A juger du vrai but de vos messieurs par toute

leur conduite à son égard, ce but paroît être de l'amener par degrés, et toujours sans qu'il y paroisse, jusqu'au plus violent désespoir, et, sous l'air de l'intérêt et de la commisération, de le contraindre à force de secretes angoisses à finir par les délivrer de lui. Jamais tant qu'il vivra ils ne seront, malgré toute leur vigilance, sans inquiétude de se voir découverts. Malgré la triple enceinte de ténèbres qu'ils renforcent sans cesse autour de lui, toujours ils trembleront qu'un trait de lumière ne perce par quelque fissure et n'éclaire leurs travaux souterrains. Ils esperent quand il n'y sera plus jouir plus tranquillement de leurs œuvres; mais ils se sont abstenus jusqu'ici de disposer tout-à-fait de lui, soit qu'ils craignent de ne pouvoir tenir cet attentat aussi caché que les autres, soit qu'ils se fassent encore un scrupule d'opérer par eux-mêmes l'acte auquel ils ne s'en font aucun de le forcer, soit enfin qu'attachés au plaisir de le tourmenter encore, ils aiment mieux attendre de sa main la preuve complete de sa misere. Quel que soit leur vrai motif, ils ont pris tous les

moyens possibles pour le rendre à force de déchiremens le ministre de la haine dont il est l'objet. Ils se sont singulièrement appliqués à le navrer de profondes et continuelles blessures par tous les endroits sensibles de son cœur. Ils savoient combien il étoit ardent et sincere dans tous ses attachemens ; ils se sont appliqués sans relâche à ne lui pas laisser un seul ami. Ils savoient que sensible à l'honneur et à l'estime des honnêtes gens il faisoit un cas très médiocre de la réputation qu'on n'acquiert que par des talens ; ils ont affecté de prôner les siens en couvrant d'opprobre son caractere. Ils ont vanté son esprit pour déshonorer son cœur. Ils le connoissoient ouvert et franc jusqu'à l'imprudence, détestant le mystere et la fausseté ; ils l'ont entouré de trahisons, de mensonges ; de ténèbres, de duplicité. Ils savoient combien il chérissoit sa patrie ; ils n'ont rien épargné pour la rendre méprisable et pour l'y faire haïr. Ils connoissoient son dédain pour le métier d'auteur, combien il déplorait le court temps de sa vie qu'il perdit à ce triste métier et parmi les brigands qui l'exercent ; ils lui font incessamment bar-

bouiller des livres, et ils ont grand soin que ces livres, très dignes des plumes dont ils sortent, déshonorent le nom qu'ils leur font porter. Ils l'ont fait abhorrer du peuple dont il déplore la misère, des bons dont il honora les vertus, des femmes dont il fut idolâtre, de tous ceux dont la haine pouvoit le plus l'affliger. A force d'outrages sanglans mais tacites, à force d'attroupe-mens, de chuchotemens, de ricanemens, de regards cruels et farouches ou insultans et moqueurs, ils sont parvenus à le chasser de toute assemblée, de tout spectacle, des cafés, des promenades publiques: leur projet est de le chasser enfin des rues, de le renfermer chez lui, de l'y tenir investi par leurs satellites, et de lui rendre enfin la vie si douloureuse qu'il ne la puisse plus endurer. En un mot, en lui portant à la fois toutes les atteintes qu'ils savoient lui être les plus sensibles sans qu'il puisse en parer aucune, et ne lui laissant qu'un seul moyen de s'y dérober, il est clair qu'ils l'ont voulu forcer à le prendre. Mais ils ont tout calculé, sans doute, hors la ressource de l'innocence et

de la résignation. Malgré l'âge et l'adversité, sa santé s'est raffermie et se maintient; le calme de son ame semble le rajeunir; et, quoiqu'il ne lui reste plus d'espérance parmi les hommes, il ne fut jamais plus loin du désespoir.

J'ai jeté sur vos objections et vos doutes l'éclaircissement qui dépendoit de moi. Cet éclaircissement, je le répète, n'en peut dissiper l'obscurité, même à mes yeux; car la réunion de toutes ces causes est trop au-dessous de l'effet pour qu'il n'ait pas quelque autre cause encore plus puissante qu'il m'est impossible d'imaginer. Mais je ne trouverois rien du tout à vous répondre, que je n'en resterois pas moins dans mon sentiment, non par un entêtement ridicule, mais parceque j'y vois moins d'intermédiaires entre moi et le personnage jugé, et que de tous les yeux auxquels il faut que je m'en rapporte ceux dont j'ai le moins à me défier sont les miens. On nous prouve, j'en conviens, des choses que je n'ai pu vérifier, et qui me tiendroient peut-être encore en doute si l'on ne prouvoit tout aussi bien beaucoup d'autres

choses que je sais très certainement être fausses. Et quelle autorité peut rester pour être crus en aucune chose à ceux qui savent donner au mensonge tous les signes de la vérité? Au reste souvenez-vous que je ne prétends point ici que mon jugement fasse autorité pour vous : mais après les détails dans lesquels je viens d'entrer vous ne sauriez blâmer qu'il la fasse pour moi ; et, quelque appareil de preuves qu'on m'étale en se cachant de l'accusé, tant qu'il ne sera pas convaincu en personne et moi présent d'être tel que l'ont peint vos messieurs, je me croirai bien fondé à le juger tel que je l'ai vu moi-même.

A présent que j'ai fait ce que vous avez désiré, il est temps de vous expliquer à votre tour, et de m'apprendre d'après vos lectures comment vous l'avez vu dans ses écrits.

L E F R A N Ç O I S.

Il est tard pour aujourd'hui : je pars demain pour la campagne ; nous nous verrons à mon retour.

Fin du deuxième dialogue.

ROUSSEAU

J U G E D E

J E A N - J A C Q U E S .

T R O I S I E M E D I A L O G U E .

R O U S S E A U .

Vous avez fait un long séjour en campagne.

L E F R A N Ç O I S .

Le temps ne m'y duroit pas ; je le passois avec votre ami.

R O U S S E A U .

Oh ! s'il se pouvoit qu'un jour il devînt le vôtre !

L E F R A N Ç O I S .

Vous jugerez de cette possibilité par l'effet de votre conseil. Je les ai lus e n fin ces livres si justement détestés.

Monsieur!.....

L E F R A N Ç O I S.

Je les ai lus, non pas assez encore pour les bien entendre, mais assez pour y avoir trouvé, nommé, recueilli des crimes irrémissibles, qui n'ont pu manquer de faire de leur auteur le plus odieux de tous les monstres et l'horreur du genre humain.

R O U S S E A U.

Que dites vous? Est-ce bien vous qui parlez, et faites-vous à votre tour des énigmes? De grace expliquez-vous promptement.

L E F R A N Ç O I S.

La liste que je vous présente vous servira de réponse et d'explication. En la lisant nul homme raisonnable ne sera surpris de la destinée de l'auteur.

R O U S S E A U.

Voyons donc cette étrange liste.

L E F R A N Ç O I S.

La voilà. J'aurois pu la rendre aisément dix fois plus ample, sur-tout si j'y avois fait entrer les nombreux articles qui regardent le métier d'auteur et le corps des gens de lettres ; mais ils sont si connus qu'il suffit d'en donner un ou deux pour exemple. Dans ceux de toute espee auxquels je me suis borné et que j'ai notés sans ordre comme ils se sont présentés, je n'ai fait qu'extraire et transcrire fidèlement les passages. Vous jugerez vous-même des effets qu'ils ont dû produire, et des qualifications que dut espérer leur auteur sitôt qu'on put l'en charger impunément.

 EXTRAITS.

LES GENS DE LETTRES.

1. « **Q**UI est-ce qui nie que les savans
 « sachent mille choses vraies que les igno-
 « rans ne sauront jamais? Les savans sont-
 « ils pour cela plus près de la vérité?
 « Tout au contraire , ils s'en éloignent
 « en avançant , parceque la vanité de ju-
 « ger faisant encore plus de progrès que
 « les lumieres , chaque vérité qu'ils ap-
 « prennent ne vient qu'avec cent juge-
 « mens faux. Il est de la derniere évidence
 « que les compagnies savantes de l'Europe
 « ne sont que des écoles publiques de
 « mensonge , et très surement il y a plus
 « d'erreurs dans l'académie des sciences
 « que dans tout un peuple de Hurons ».
Emile, l. 3.

2. « Tel fait aujourd'hui l'esprit fort et le
 « philosophe , qui , par la même raison ,
 « n'eût été qu'un fanatique du temps de
 « la ligue ». *Préface du discours de Dijon.*

3. « Les hommes ne doivent point être
 « instruits à demi. S'ils devoient rester dans
 « l'erreur, que ne les laissiez-vous dans
 « l'ignorance? A quoi bon tant d'écoles et
 « d'universités pour ne leur apprendre rien
 « de ce qui leur importe à savoir? Quel est
 « donc l'objet de vos colleges, de vos aca-
 « démies, de toutes vos fondations savan-
 « tes? Est-ce de donner le change au
 « peuple, d'altérer sa raison d'avance, et
 « de l'empêcher d'aller au vrai? Profes-
 « seurs de mensonge, c'est pour l'égarer
 « que vous feignez de l'instruire, et, comme
 « ces brigands qui mettent des fanaux sur
 « les écueils, vous l'éclairez pour le
 « perdre ». *Lettre à M. de Beaumont.*

4. « On lisoit ces mots gravés sur un
 « marbre aux Thermopyles : *Passant, va*
 « *dire à Sparte que nous sommes morts ici*
 « *pour obéir à ses saintes lois.* On voit bien
 « que ce n'est pas l'académie des inscrip-
 « tions qui a composé celle-là. » *Emile,*
 l. 4.

LES MÉDECINS.

5. « **U**N corps débile affoiblit l'ame. De
« là l'empire de la médecine; art plus
« pernicieux aux hommes que tous les
« maux qu'il prétend guérir. Je ne sais pour
« moi de quelle maladie nous guérissent
« les médecins, mais je sais qu'ils nous
« en donnent de bien funestes; la lâcheté,
« la pusillanimité, la terreur de la mort.
« S'ils guérissent le corps ils tuent le
« courage. Que nous importe qu'ils fas-
« sent marcher des cadavres? Ce sont des
« hommes qu'il nous faut, et l'on n'en
« voit point sortir de leurs mains.

« La médecine est à la mode parmi
« nous; elle doit l'être. C'est l'amuse-
« ment des gens oisifs qui ne sachant que
« faire de leur temps le passent à se con-
« server. S'ils avoient eu le malheur de
« naître immortels, ils seroient les plus
« misérables des êtres. Une vie qu'ils n'au-
« roient jamais peur de perdre ne seroit
« pour eux d'aucun prix. Il faut à ces
gens là

« gens - là des médecins qui les effraient
 « pour les flatter, et qui leur donnent
 « chaque jour le seul plaisir dont ils soient
 « susceptibles, celui de n'être pas morts.

« Je n'ai nul dessein de m'étendre ici
 « sur la vanité de la médecine : mon objet
 « n'est de la considérer que par le côté mo-
 « ral. Je ne puis pourtant m'empêcher
 « d'observer que les hommes font sur
 « son usage les mêmes sophismes que
 « sur la recherche de la vérité : ils sup-
 « posent toujours qu'en traitant une mala-
 « die on la guérit, et qu'en cherchant
 « une vérité on la trouve. Ils ne voient
 « pas qu'il faut balancer l'avantage d'une
 « guérison que le médecin opère par la
 « mort de cent malades qu'il a tués, et
 « l'utilité d'une vérité découverte par le
 « tort que font les erreurs qui s'établissent
 « en même temps. La science qui instruit
 « et la médecine qui guérit sont fort bonnes
 « sans doute; mais la science qui trompe
 « et la médecine qui tue sont mauvaises.
 « Apprenez-nous donc à les distinguer.
 « Voilà le nœud de la question. Si nous
 « savions ignorer la vérité, nous ne se-

« rions jamais les dupes du mensonge : si
 « nous savions ne vouloir pas guérir mal-
 « gré la nature, nous ne mourrions jamais
 « par la main du médecin. Ces deux abs-
 « tinences seroient sages ; on gagneroit
 « évidemment à s'y soumettre. Je ne dis-
 « conviens pas que la médecine ne soit
 « utile à quelques hommes, mais je dis
 « qu'elle est nuisible au genre humain.

« On me dira, comme on fait sans cesse,
 « que les fautes sont du médecin, mais
 « que la médecine en elle-même est in-
 « faillible. A la bonne heure : mais qu'elle
 « vienne donc sans le médecin ; car tant
 « qu'ils viendront ensemble, il y aura
 « cent fois plus à craindre des erreurs
 « de l'artiste qu'à espérer des secours de
 « l'art ». *Emile, l. 1.*

6. « Vis selon la nature, sois patient,
 « et chasse les médecins. Tu n'éviteras
 « pas la mort, mais tu ne la sentiras qu'une
 « fois, au lieu qu'ils la portent chaque jour
 « dans ton imagination troublée, et que leur
 « art mensonger, au lieu de prolonger tes
 « jours, t'en ôte la jouissance. Je deman-
 « derai toujours quel vrai bien cet art a

« fait aux hommes. Quelques uns de ceux
 « qu'il guérit mourroient, il est vrai; mais
 « des milliers qu'il tue resteroient en vie.
 « Homme sensé, ne mets point à cette
 « loterie où trop de chances sont contre
 « toi. Souffre, meurs, ou guéris; mais sur-
 « tout vis jusqu'à ta dernière heure ».
Emile, l. 1.

7. « Inoculerons-nous notre élève? Oui
 « et non, selon l'occasion, le temps, les
 « lieux, les circonstances. Si on lui donne
 « la petite vérole, on aura l'avantage de
 « prévoir et connoître son mal d'avance;
 « c'est quelque chose: mais s'il la prend
 « naturellement, nous l'aurons préservé du
 « médecin, c'est encore plus ». *Emile, l. 3.*

8. « S'agit-il de chercher une nourrice,
 « on la fait choisir par l'accoucheur. Qu'ar-
 « rive-t-il de là? que la meilleure est toujours
 « celle qui l'a le mieux payé. Je n'irai donc
 « point chercher un accoucheur pour celle
 « d'Emile; j'aurai soin de la choisir moi-
 « même. Je ne raisonnerai pas là-dessus
 « si disertement qu'un chirurgien, mais à
 « coup sûr je serai de meilleure foi, et
 « mon zèle me trompera moins que son
 « avarice ». *Emile, l. 1.* G 2

LES ROIS , LES GRANDS , LES RICHES.

9. « **N**ous étions faits pour être hommes,
« les lois et la société nous ont replongés
« dans l'enfance. Les rois, les grands, les
« riches, sont tous des enfans, qui, voyant
« qu'on s'empresse à soulager leur misere,
« tirent de cela même une vanité puérile,
« et sont tout fiers des soins qu'on ne leur
« rendroit pas s'ils étoient hommes faits ».
Emile, l. 2.

10. « C'est ainsi qu'il dut venir un temps
« où les yeux du peuple furent fascinés à
« tel point que ses conducteurs n'avoient
« qu'à dire au plus petit des hommes, Sois
« grand, toi et toute ta race ; aussitôt il
« paroissoit grand aux yeux de tout le
« monde et aux siens, et ses descendans
« s'élevoient encore à mesure qu'ils s'é-
« loignoient de lui ; plus la cause étoit re-
« culée et incertaine, et plus l'effet aug-
« mentoit ; plus on pouvoit compter de
« fainéans dans une famille et plus elle
« devenoit illustre ». *Disc. sur l'Inégalité.*

11. « Les peuples, une fois accoutu-
 « més à des maîtres, ne sont plus en état
 « de s'en passer. S'ils tentent de secouer le
 « joug, ils s'éloignent d'autant plus de la
 « liberté, que, prenant pour elle une li-
 « cence effrénée qui lui est opposée, leurs
 « révolutions les livrent presque toujours
 « à des séducteurs qui sous le leurre de la
 « liberté ne font qu'aggraver leurs chaînes».
Ep. dedic. du Disc. sur l'Inégalité.

12. « Ce petit garçon que vous voyez
 « là, disoit Thémistocle à ses amis, est
 « l'arbitre de la Grece; car il gouverne sa
 « mere, samere me gouverne, je gouverne
 « les Athéniens, et les Athéniens gou-
 « vernent les Grecs. Oh! quels petits con-
 « ducteurs on trouveroit souvent aux plus
 « grands états, si du prince on descendoit
 « par degrés jusqu'à la premiere main qui
 « donne le branle en secret! » *Emile, l. 2.*

13. « Je me suppose riche. Il me faut
 « donc des plaisirs exclusifs, des plaisirs
 « destructifs. Voici de tout autres affaires.
 « Il me faut des terres, des bois, des
 « gardes, des redevances, des honneurs
 « seigneuriaux, sur-tout de l'encens et de
 « l'eau bénite.

« Fort bien ; mais cette terre aura des
« voisins jaloux de leurs droits, et desi-
« reux d'usurper ceux des autres ; nos
« gardes se chamailleront , et peut-être
« les maîtres : voilà des altercations , des
« querelles , des haines , des procès tout
« au moins ; cela n'est déjà pas fort agréable.
« Mes vassaux ne verront point avec plai-
« sir labourer leurs bleds par mes lievres ,
« et leurs feves par mes sangliers ; chacun ,
« n'osant tuer l'ennemi qui détruit son
« travail , voudra du moins le chasser de
« son champ ; après avoir passé le jour à
« cultiver leurs terres , il faudra qu'ils
« passent la nuit à les garder ; ils auront
« des mâtins , des tambours , des cornets ,
« des sonnettes. Avec tout ce tintamarre
« ils troubleront mon sommeil. Je songerai
« malgré moi à la misere de ces pauvres
« gens , et ne pourrai m'empêcher de me
« la reprocher. Si j'avois l'honneur d'être
« prince , tout cela ne me toucheroit guere ;
« mais moi , nouveau parvenu , nouveau
« riche , j'aurai le cœur encore un peu
« roturier.

« Ce n'est pas tout : l'abondance du gi-

« bier tentera les chasseurs ; j'aurai des
 « braconniers à punir ; il me faudra des
 « prisons, des geoliers, des archers, des
 « galeres. Tout cela paroît assez cruel.
 « Les femmes de ces malheureux vien-
 « dront assiéger ma porte, et m'importu-
 « ner de leurs cris ; il faudra qu'on les
 « chasse, qu'on les maltraite. Les pauvres
 « gens qui n'auront point braconné, et
 « dont mon gibier aura fourragé la récolte,
 « viendront se plaindre de leur côté. Les
 « uns seront punis pour avoir tué le gi-
 « bier, les autres ruinés pour l'avoir épar-
 « gné : quelle triste alternative ! Je ne ver-
 « rai de tous côtés qu'objets de misere ; je
 « n'entendrai que gémissemens : cela doit
 « troubler beaucoup, ce me semble, le plai-
 « sir de massacrer à son aise des foules
 « de perdrix et de lievres presque sous
 « ses pieds.

« Voulez-vous dégager les plaisirs de
 « leurs peines ? ôtez-en l'exclusion
 « Le plaisir n'est donc pas moindre, et
 « l'inconvénient en est ôté, quand on n'a
 « ni terre à garder, ni braconnier à punir,
 « ni misérable à tourmenter. Voilà donc

« une solide raison de préférence. Quoi
« qu'on fasse, on ne tourmente point sans
« fin les hommes qu'on n'en reçoive aussi
« quelque mal-aise, et les longues malé-
« dictions du peuple rendent tôt ou tard
« le gibier amer ». *Emile, l. 4.*

14. « Tous les avantages de la société
« ne sont-ils pas pour les puissans et les
« riches ? tous les emplois lucratifs ne
« sont-ils pas remplis par eux seuls ? toutes
« les graces, toutes les exemptions ne leur
« sont-elles pas réservées, et l'autorité pu-
« blique n'est-elle pas toute en leur fa-
« veur ? Qu'un homme de considération
« vole ses créanciers, ou fasse d'autres frip-
« ponneries, n'est-il pas toujours sûr de
« l'impunité ? Les coups de bâton qu'il dis-
« tribue, les violences qu'il commet, les
« meurtres même et les assassinats dont il
« se rend coupable, ne sont-ce pas des bruits
« passagers qu'on assoupit, et dont au bout
« de six mois il n'est plus question ? Que
« ce même homme soit volé lui-même,
« toute la police est aussitôt en mouve-
« ment, et malheur aux innocens qu'il
« soupçonne ! Passe-t-il dans un lieu dan-

« gereux? voilà les escortes en campagne:
« l'aissieu de sa chaise vient-il à rompre?
« tout vole à son secours : fait-on du bruit
« à sa porte? il dit un mot, et tout se tait:
« la foule l'incommode-t-elle? il fait un
« signe, et tout se range : un charretier se
« trouve-t-il sur son passage? ses gens sont
« prêts à l'assommer, et cinquante honnêtes
« piétons allant à leurs affaires seroient plu-
« tôt écrasés cent fois, qu'un faquin oisif
« un moment retardé dans son équipage.
« Tous ces égards ne lui coûtent pas un
« sou; ils sont le droit de l'homme riche
« et non le prix de la richesse. Que le ta-
« bleau du pauvre est différent! plus l'hu-
« manité lui doit, plus la société lui refuse.
« Toutes les portes lui sont fermées, quand
« il a le droit de se les faire ouvrir; et si quel-
« quefois il obtient justice, c'est avec plus
« de peine qu'un autre n'obtiendrait grace.
« S'il y a des corvées à faire, une milice à
« tirer, c'est à lui qu'on donne la préférence.
« Il porte toujours outre sa charge celle
« dont son voisin plus riche a le crédit de
« se faire exempter. Au moindre accident
« qui lui arrive, chacun s'éloigne de lui.

« Si sa pauvre charrette renverse, loin d'être
 « aidé par personne, il aura du bonheur
 « s'il évite en passant les avanies des gens
 « lestes d'un jeune duc. En un mot, toute
 « assistance gratuite le fuit au besoin, pré-
 « cisément parcequ'il n'a pas de quoi la
 « payer : mais je le tiens pour un homme
 « perdu, s'il a le malheur d'avoir l'ame
 « honnête, une fille aimable, et un puis-
 « sant voisin ». *Disc. sur l'Econ. pol.*

L E S F E M M E S .

15. « FEMMES de Paris et de Londres,
 « pardonnez-le moi ; mais si une seule de
 « vous a l'ame vraiment honnête, je n'en-
 « tends rien à nos institutions ». *Emile, l. 4.*

16. « Il jouit de l'estime publique ; il la
 « mérite. Avec cela, fût-il le dernier des
 « hommes, encore ne faudroit-il pas ba-
 « lancer ; car il vaut mieux déroger à la
 « noblesse qu'à la vertu, et la femme d'un
 « charbonnier est plus respectable que la
 « maîtresse d'un prince ». *Nouv. Hél. 5^{me}
 partie, lettre 13.*

LES ANGLOIS.

17. « LES choses ont changé depuis
« que j'écrivois ceci (en 1756), mais mon
« principe sera toujours vrai. Il est, par
« exemple, très aisé de prévoir que dans
« vingt ans d'ici (1) l'Angleterre avec toute
« sa gloire sera ruinée, et de plus aura per-
« du le reste de sa liberté. Tout le monde
« assure que l'agriculture fleurit dans cette
« isle; et moi je parie qu'elle y dépérit.
« Londres s'agrandit tous les jours, donc
« le royaume se dépeuple. Les Anglois
« veulent être conquérans; donc ils ne
« tarderont pas d'être esclaves ». *Extrait
du projet de paix perp.*

18. « Je sais que les Anglois vantent
« beaucoup leur humanité et le bon na-
« turel de leur peuple qu'ils appellent
« *good natured people*. Mais ils ont beau
« crier cela tant qu'ils peuvent, personne
« ne le répète après eux ». *Emile, l. 2.*

(1) Il est bon de remarquer que ceci fut écrit et pu-
blié en 1760, l'époque de la plus grande prospérité
de l'Angleterre, durant le ministère de M. Pitt, au-
jourd'hui lord Chattham.

Vous auriez trop à faire , s'il falloit achever, et vous voyez que cela n'est pas nécessaire. Je savois que tous les états étoient maltraités dans les écrits de Jean-Jacques : mais les voyant tous s'intéresser néanmoins si tendrement pour lui, j'étois fort éloigné de comprendre à quel point son crime envers chacun d'eux étoit irrémissible. Je l'ai compris durant ma lecture, et seulement en lisant ces articles. Vous devez sentir comme moi qu'un homme isolé et sans appui, qui, dans le siècle où nous sommes, ose ainsi parler de la médecine et des médecins, ne peut manquer d'être un empoisonneur ; que celui qui traite ainsi la philosophie moderne ne peut être qu'un abominable impie ; que celui qui paroît estimer si peu les femmes galantes et les maîtresses des princes ne peut être qu'un monstre de débauche ; que celui qui ne croit pas à l'infailibilité des livres à la mode doit voir brûler les siens par la main du bourreau ; que celui qui, rebelle aux nouveaux oracles, ose continuer de croire en Dieu doit être brûlé lui-même à l'inquisition philosophique, comme un hypo-

crite et un scélérat; que celui qui ose réclamer les droits roturiers de la nature pour ces canailles de paysans contre de si respectables droits de chasse doit être traité des princes comme les bêtes fauves, qu'ils ne protègent que pour les tuer à leur aise et à leur mode. A l'égard de l'Angleterre, les deux derniers passages expliquent trop bien l'ardeur des bons amis de Jean-Jacques à l'y envoyer, et celle de David Hume à l'y conduire, pour qu'on puisse douter de la bénignité des protecteurs et de l'ingratitude du protégé dans cette affaire. Tous ces crimes irrémissibles, encore aggravés par les circonstances des temps et des lieux, prouvent qu'il n'y a rien d'étonnant dans le sort du coupable et qu'il ne se soit bien attiré. Molière, je le sais, plaisantoit les médecins; mais, outre qu'il ne faisoit que plaisanter, il ne les craignoit point. Il avoit de bons appuis, il étoit aimé de Louis XIV; et les médecins, qui n'avoient pas encore succédé aux directeurs dans le gouvernement des femmes, n'étoient pas alors versés comme aujourd'hui dans l'art des secrètes intrigues. Tout

a bien changé pour eux ; et depuis vingt ans ils ont trop d'influence dans les affaires privées et publiques pour qu'il fût prudent, même à des gens en crédit, d'oser parler d'eux librement : jugez comme un Jean-Jacques y dut être bien venu ! Mais, sans nous embarquer ici dans d'inutiles et dangereux détails, lisez seulement le dernier article de cette liste ; il surpasse seul tous les autres.

19. « Mais s'il est difficile qu'un grand
« état soit bien gouverné, il l'est beaucoup
« plus qu'il soit gouverné par un seul hom-
« me, et chacun sait ce qu'il arrive quand
« le roi se donne des substituts.

« Un défaut essentiel et inévitable qui
« mettra toujours le gouvernement mo-
« narchique au-dessous du républicain est
« que dans celui-ci la voix publique n'é-
« leve presque jamais aux premières places
« que des hommes éclairés et capables qui
« les remplissent avec honneur ; au lieu
« que ceux qui parviennent dans les mo-
« narchies ne sont le plus souvent que de
« petits brouillons, de petits frippons, de pe-
« tits intrigans à qui les petits talens qui font

« parvenir dans les cours aux grandes places
 « ne servent qu'à montrer au public leur
 « ineptie aussitôt qu'ils y sont parvenus.
 « Le peuple se trompe bien moins sur ce
 « choix, et un homme d'un vrai mérite
 « est presque aussi rare dans le ministere
 « qu'un sot à la tête d'une république. Aussi
 « quand par quelque heureux hasard un
 « de ces hommes nés pour gouverner prend
 « le timon des affaires dans une monarchie
 « abymée par ces tas de jolis régisseurs,
 « on est tout surpris des ressources qu'il
 « trouve, et cela fait époque dans un pays ».

Contrat social, l. 3, chap. 6.

Je n'ajouterai rien sur ce dernier article, sa seule lecture vous a tout dit. Tenez, monsieur, il n'y a dans tout ceci qu'une chose qui m'étonne; c'est qu'un étranger isolé, sans parens, sans appui, ne tenant à rien sur la terre, et voulant dire toutes ces choses-là, ait cru les pouvoir dire impunément.

R O U S S E A U.

Voilà ce qu'il n'a point cru, je vous as-

sure. Il a dû s'attendre aux cruelles vengeances de tous ceux qu'offense la vérité, et il s'y est attendu. Il savoit que les grands, les visirs, les robins, les financiers, les médecins, les prêtres, les philosophes, et tous les gens de parti qui font de la société un vrai brigandage, ne lui pardonneroient jamais de les avoir vus et montrés tels qu'ils sont. Il a dû s'attendre à la haine, aux persécutions de toute espece, non au déshonneur, à l'opprobre, à la diffamation. Il a dû s'attendre à vivre accablé de miseres et d'infortunes, mais non d'infamie et de mépris. Il est, je le répète, des genres de malheurs auxquels il n'est pas même permis à un honnête homme d'être préparé, et ce sont ceux-là précisément qu'on a choisis pour l'en accabler. Comme ils l'ont pris au dépourvu, du premier choc il s'est laissé abattre, et ne s'est pas relevé sans peine: il lui a fallu du temps pour reprendre son courage et sa tranquillité. Pour les conserver toujours, il eût eu besoin d'une prévoyance qui n'étoit pas dans l'ordre des choses, non plus que le sort qu'on lui préparoit. Non, monsieur, ne croyez point
que

que la destinée dans laquelle il est enseveli soit le fruit naturel de son zèle à dire sans crainte tout ce qu'il crut être vrai, bon, salutaire, utile; elle a d'autres causes plus secrètes, plus fortuites, plus ridicules, qui ne tiennent en aucune sorte à ses écrits. C'est un plan médité de longue main, et même avant sa célébrité; c'est l'œuvre d'un génie infernal mais profond, à l'école duquel le persécuteur de Job auroit pu beaucoup apprendre dans l'art de rendre un mortel malheureux. Si cet homme ne fût point né, Jean-Jacques, malgré l'audace de ses censures, eût vécu dans l'infortune et dans la gloire, et les maux dont on n'eût pas manqué de l'accabler, loin de l'avilir, l'auroient illustré davantage. Non, jamais un projet aussi exécrable n'eût été inventé par ceux mêmes qui se sont livrés avec le plus d'ardeur à son exécution : c'est une justice que Jean-Jacques aime encore à rendre à la nation qui s'empresse à le couvrir d'opprobres. Le complot s'est formé dans le sein de cette nation, mais il n'est pas venu d'elle. Les François en sont les ardens exécuteurs; c'est trop sans doute : mais du moins ils

n'ensont pas les auteurs. Il a fallu pour l'être une noirceur méditée et réfléchie dont ils ne sont pas capables ; au lieu qu'il ne faut pour en être les ministres qu'une animosité qui n'est qu'un effet fortuit de certaines circonstances et de leur penchant à s'engouer tant en mal qu'en bien.

L E F R A N Ç O I S .

Quoi qu'il en soit de la cause des auteurs du complot , l'effet n'en est plus étonnant pour quiconque a lu les écrits de Jean-Jacques. Les dures vérités qu'il a dites, quoique générales, sont de ces traits dont la blessure ne se ferme jamais dans les cœurs de ceux qui s'en sentent atteints. De tous ceux qui se font avec tant d'ostentation ses patrons et ses protecteurs, il n'y en a pas un sur qui quelqu'un de ces traits n'ait porté jusqu'au vif. De quelle trempe sont donc ces divines ames dont les poignantes atteintes n'ont fait qu'exciter la bienveillance et l'amour, et, par le plus frappant de tous les prodiges, d'un scélérat qu'elles devoient abhorrer, ont fait l'objet de leur plus tendre sollicitude?

Si c'est là de la vertu, elle est bizarre; mais elle est magnanime et ne peut appartenir qu'à des âmes fort au-dessus des petites passions vulgaires. Mais comment accorder des motifs si sublimes avec les indignes moyens employés par ceux qui s'en disent animés? Vous le savez, quelque prévenu, quelque irrité que je fusse contre Jean - Jacques, quelque mauvaise opinion que j'eusse de son caractère et de ses mœurs, je n'ai jamais pu goûter le système de nos messieurs ni me résoudre à pratiquer leurs maximes. J'ai toujours trouvé autant de bassesse que de fausseté dans cette maligne ostentation de bienfaisance qui n'avoit pour but que d'en avilir l'objet. Il est vrai que, ne concevant aucun défaut à tant de preuves si claires, je ne doutois pas un moment que Jean-Jacques ne fût un détestable hypocrite et un monstre qui n'eût jamais dû naître : et cela bien accordé, j'avoue qu'avec tant de facilité qu'ils disoient avoir à le confondre, j'admirois leur patience et leur douceur à se laisser provoquer par ses clameurs sans jamais s'en émouvoir, et sans autre effet que de l'enlacer de plus

en plus dans leurs rets pour toute réponse. Pouvant le convaincre si aisément je voyois une héroïque modération à n'en rien faire; et même en blâmant la méthode qu'ils vouloient suivre, je ne pouvois qu'admirer leur flegme stoïque à s'y tenir.

Vous ébranlâtes dans nos premiers entretiens la confiance que j'avois dans des preuves si fortes, quoiqu'administrées avec tant de mystere. En y repensant depuis, je fus plus frappé de l'extrême soin qu'on prenoit de les cacher à l'accusé que je ne l'avois été de leur force, et je commençois à trouver sophistiques et foibles les motifs qu'on alléguoit de cette conduite. Ces doutes étoient augmentés par mes réflexions sur cette affectation d'intérêt et de bienveillance pour un pareil scélérat. La vertu peut ne faire haïr que le vice, mais il est impossible qu'elle fasse aimer le vicieux; et pour s'obstiner à le laisser en liberté malgré les crimes qu'on le voit continuer de commettre, il faut certainement avoir quelque motif plus fort que la commisération naturelle et l'humanité, qui demanderoient même une conduite contraire.

Vous m'aviez dit cela, je le sentois; et le zèle très singulier de nos messieurs pour l'impunité du coupable, ainsi que pour sa diffamation, me présentoit des foules de contradictions et d'inconséquences qui commençoient à troubler ma première sécurité.

J'étois dans ces dispositions quand, sur les exhortations que vous m'aviez faites, commençant à parcourir les livres de Jean-Jacques, je tombai successivement sur les passages que j'ai transcrits, et dont je n'avois auparavant nulle idée; car, en me parlant de ses durs sarcasmes, nos messieurs m'avoient fait un secret de ceux qui les regardoient, et à la manière dont ils s'intéressoient à l'auteur je n'aurois jamais pensé qu'ils eussent des griefs particuliers contre lui. Cette découverte et le mystère qu'ils m'avoient fait acheverent de m'éclaircir sur leurs vrais motifs : toute ma confiance en eux s'évanouit, et je ne doutai plus que ce que sur leur parole j'avois pris pour bienfaisance et générosité ne fût l'ouvrage d'une animosité cruelle, masquée avec art par un extérieur de bonté.

Une autre réflexion renforçoit les précédentes. De si sublimes vertus ne vont point seules ; elles ne sont que des branches de la vertu. Je cherchois le tronc et ne le trouvois point. Comment nos messieurs , d'ailleurs si vains, si haineux, si rancuniers, s'avisent-ils une seule fois en leur vie d'être humains, généreux, débonnaires autrement qu'en paroles, et c. la précisément pour le mortel, selon eux, le moins digne de cette commisération qu'ils lui prodiguoient malgré lui? Cette vertu si nouvelle et si déplacée eût dû m'être suspecte quand elle eût agi tout à découvert, sans déguisement, sans ténèbres : qu'en devois-je penser en la voyant s'enfoncer avec tant de soin dans des routes obscures et tortueuses, et surprendre en trahison celui qui en étoit l'objet pour le charger malgré lui de leurs ignominieux bienfaits?

Plus, ajoutant ainsi mes propres observations aux réflexions que vous m'aviez fait faire, je méditois sur ce même sujet, plus je m'étonnois de l'aveuglement où j'avois été jusqu'alors sur le compte de nos messieurs, et ma confiance en eux s'éva-

nouit au point de ne plus douter de leur fausseté. Mais la duplicité de leur manœuvre et l'adresse avec laquelle ils cachèrent leurs vrais motifs n'ébranla pas à mes yeux la certitude de leurs preuves. Je jugeai qu'ils exerçoient dans des vues injustes un acte de justice, et tout ce que je conclus de l'art avec lequel ils enlaçoient leur victime étoit qu'un méchant étoit en proie à d'autres méchants.

Ce qui m'avoit confirmé dans cette opinion étoit celle où je vous avois vu vous-même que Jean-Jacques n'étoit point l'auteur des écrits qui portent son nom. La seule chose qui pût me faire bien penser de lui étoit ces mêmes écrits dont vous m'aviez fait un si bel éloge et dont j'avois ouï quelquefois parler avantageusement par d'autres. Mais dès qu'il n'en étoit pas l'auteur, il ne me restoit aucune idée favorable qui pût balancer les horribles impressions que j'avois reçues sur son compte; et il n'étoit pas étonnant qu'un homme aussi abominable en toute espece fût assez impudent et assez vil pour s'attribuer les ouvrages d'autrui.

Telles furent à-peu-près les réflexions que je fis sur notre premier entretien et sur la lecture éparsée et rapide qui me désabusa sur le compte de nos messieurs. Je n'avois commencé cette lecture que par une espèce de complaisance pour l'intérêt que vous paroissiez y prendre. L'opinion où je continuois d'être que ces livres étoient d'un autre auteur ne me laissoit guère pour leur lecture qu'un intérêt de curiosité.

Je n'allai pas loin sans y joindre un autre motif qui répondoit mieux à vos vues. Je ne tardai pas à sentir en lisant ces livres qu'on m'avoit trompé sur leur contenu, et que ce qu'on m'avoit donné pour de fastueuses déclamations, ornées de beau langage, mais décousues et pleines de contradictions, étoient des choses profondément pensées et formant un système lié, qui pouvoit n'être pas vrai, mais qui n'offroit rien de contradictoire. Pour juger du vrai but de ces livres, je ne m'attachai pas à éplucher çà et là quelques phrases éparées et séparées; mais, me consultant moi-même et durant ces lectures et en les achevant, j'examinois, comme vous l'aviez

desiré, dans quelles dispositions d'ame elles me mettoient et me laissoient, jugeant, comme vous, que c'étoit le meilleur moyen de pénétrer celle où étoit l'auteur en les écrivant et l'effet qu'il s'étoit proposé de produire. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'au lieu des mauvaises intentions qu'on lui avoit prêtées je n'y trouvai qu'une doctrine aussi saine que simple, qui, sans épicurisme et sans casardage, ne tendoit qu'au bonheur du genre humain. Je sentis qu'un homme bien plein de ces sentimens devoit donner peu d'importance à la fortune et aux affaires de cette vie; j'aurois craint moi-même en m'y livrant trop de tomber bien plutôt dans l'incurie et le quiétisme, que de devenir factieux, turbulent et brouillon, comme on prétendoit qu'étoit l'auteur et qu'il vouloit rendre ses disciples.

S'il ne se fût agi que de cet auteur, j'aurois dès lors été désabusé sur le compte de Jean-Jacques: mais cette lecture en me pénétrant pour l'un de l'estime la plus sincère me laissoit pour l'autre dans la même situation qu'auparavant, puisqu'en paroissant voir en eux deux hommes différens vous m'a-

viez inspiré autant de vénération pour l'un que je me sentois d'aversion pour l'autre. La seule chose qui résultât pour moi de cette lecture, comparée à ce que nos messieurs m'en avoient dit, étoit que, persuadés que ces livres étoient de Jean-Jacques, et les interprétant dans un tout autre esprit que celui dans lequel ils étoient écrits, ils m'en avoient imposé sur leur contenu. Ma lecture ne fit donc qu'achever ce qu'avoit commencé notre entretien, savoir de m'ôter toute l'estime et la confiance qui m'avoient fait livrer aux impressions de la ligue, mais sans changer de sentiment sur l'homme qu'elle avoit diffamé. Les livres qu'on m'avoit dit être si dangereux n'étoient rien moins ; ils inspiroient des sentimens tout contraires à ceux qu'on prêtoit à leur auteur. Mais si Jean-Jacques ne l'étoit pas, de quoi servoient-ils à sa justification ? Le soin que vous m'aviez fait prendre étoit inutile pour me faire changer d'opinion sur son compte ; et restant dans celle que vous m'aviez donnée que ces livres étoient l'ouvrage d'un homme d'un tout autre caractère, je ne pouvois assez m'étonner que jusques-là

vous eussiez été le premier et le seul à sentir qu'un cerveau nourri de pareilles idées étoit inalliable avec un cœur plein de noirceurs.

J'attendois avec empressement l'histoire de vos observations pour savoir à quoi m'en tenir sur le compte de notre homme, car, déjà flottant sur le jugement que, fondé sur tant de preuves, j'en portois auparavant, inquiet depuis notre entretien, je l'étois devenu davantage encore depuis que mes lectures m'avoient convaincu de la mauvaise foi de nos messieurs. Ne pouvant plus les estimer, falloit-il donc n'estimer personne et ne trouver par tout que des méchans? Je sentois peu-à-peu germer en moi le desir que Jean-Jacques n'en fût pas un. Se sentir seul plein de bons sentimens et ne trouver personne qui les partage est un état trop cruel. On est alors tenté de se croire la dupe de son propre cœur et de prendre la vertu pour une chimere.

Le récit de ce que vous aviez vu me frappa. J'y trouvai si peu de rapport avec les relations des autres, que, forcé d'opter pour l'exclusion, je penchois à la donner

tout-à-fait à ceux pour qui j'avois déjà perdu toute estime. La force même de leurs preuves me retenoit moins. Les ayant trouvés trompeurs en tant de choses, je commençai de croire qu'ils pouvoient bien l'être en tout, et à me familiariser avec l'idée, qui m'avoit paru jusqu'alors si ridicule, de Jean-Jacques innocent et persécuté. Il falloit, il est vrai, supposer dans un pareil tissu d'impostures un art et des prestiges qui me sembloient inconcevables. Mais je trouvois encore plus d'absurdités entassées dans l'obstination de mon premier sentiment.

Avant néanmoins de me décider tout-à-fait, je résolus de relire ses écrits avec plus de suite et d'attention que je n'avois fait jusqu'alors. J'y avois trouvé des idées et des maximes très paradoxes, d'autres que je n'avois pu bien entendre. J'y croyois avoir senti des inégalités, même des contradictions. Je n'en avois pas saisi l'ensemble assez pour juger solidement d'un système aussi nouveau pour moi. Ces livres-là ne sont pas, comme ceux d'aujourd'hui, des agrégations de pensées détachées, sur chacune desquelles l'esprit du lecteur puisse

se reposer. Ce sont les méditations d'un solitaire; elles demandent une attention suivie qui n'est pas trop du goût de notre nation. Quand on s'obstine à vouloir bien en suivre le fil, il y faut revenir avec effort et plus d'une fois. Je l'avois trouvé passionné pour la vertu, pour la liberté, pour l'ordre, mais d'une véhémence qui souvent l'entraînoit au-delà du but. En tout je sentoisi en lui un homme très ardent, très extraordinaire, mais dont le caractère et les principes ne m'étoient pas encore assez développés. Je crus qu'en méditant très attentivement ses ouvrages et comparant l'auteur avec l'homme que vous m'aviez soigneusement peint, je parviendrois à éclairer ces deux objets l'un par l'autre, et à m'assurer si tout étoit bien d'accord et appartenoit incontestablement au même individu. Cette question décidée me parut devoir me tirer tout-à-fait de mon irrésolution sur son compte; et, prenant un plus vif intérêt à ces recherches que je n'avois fait jusqu'alors, je me fis un devoir, à votre exemple, de parvenir, en joignant mes réflexions aux lumières que je tenois de vous, à me déli-

vrer enfin du doute où vous m'aviez jeté, et à juger l'accusé par moi-même après avoir jugé ses accusateurs.

Pour faire cette recherche avec plus de suite et de recueillement, j'allai passer quelques mois à la campagne, et j'y portai les écrits de Jean-Jacques autant que j'en pus faire le discernement parmi les recueils frauduleux publiés sous son nom. J'avois senti dès ma première lecture que ces écrits marchaient dans un certain ordre qu'il falloit trouver pour suivre la chaîne de leur contenu. J'avois cru voir que cet ordre étoit rétrograde à celui de leur publication, et que l'auteur, remontant de principes en principes, n'avoit atteint les premiers que dans ses derniers écrits. Il falloit donc pour marcher par synthese commencer par ceux-ci, et c'est ce que je fis en m'attachant d'abord à l'Emile par lequel il avoit fini, les deux autres écrits qu'il a publiés depuis ne faisant plus partie de son système, et n'étant destinés qu'à la défense personnelle de sa patrie et de son honneur.

R O U S S E A U.

Vous ne lui attribuez donc plus ces autres

livres qu'on publie journellement sous son nom, et dont on a soin de farcir les recueils de ses écrits pour qu'on ne puisse plus discerner les véritables?

L E F R A N Ç O I S.

J'ai pu m'y tromper tant que j'en jugeai sur la parole d'autrui; mais après l'avoir lu moi-même j'ai su bientôt à quoi m'en tenir. Après avoir suivi les manœuvres de nos messieurs, je suis surpris, à la facilité qu'ils ont de lui attribuer des livres, qu'ils ne lui en attribuent pas davantage; car, dans la disposition où ils ont mis le public à son égard, il ne s'imprimera plus rien de si plat ou de si punissable qu'on ne s'empresse à croire être de lui sitôt qu'ils voudront l'affirmer.

Pour moi, quand même j'ignorerois que depuis douze ans il a quitté la plume, un coup-d'œil sur les écrits qu'ils lui prêtent me suffiroit pour sentir qu'ils ne sauroient être de l'auteur des autres. Non que je me croie un juge infallible en matière de style; je sais que fort peu de gens le sont, et j'ignore jusqu'à quel point un auteur adroit

peut imiter le style d'un autre, comme Boileau a imité Voiture et Balzac : mais c'est sur les choses mêmes que je crois ne pouvoir être trompé. J'ai trouvé les écrits de Jean-Jacques pleins d'affections d'ame qui ont pénétré la mienne. J'y ai trouvé des manieres de sentir et de voir qui le distinguent aisément de tous les écrivains de son temps et de la plupart de ceux qui l'ont précédé : c'est, comme vous le disiez, un habitant d'une autre sphere où rien ne ressemble à celle-ci. Son système peut être faux ; mais en le développant il s'est peint lui-même au vrai d'une façon si caractéristique et si sûre, qu'il m'est impossible de m'y tromper. Je ne suis pas à la seconde page de ses sots ou malins imitateurs, que je sens la singerie (1), et combien, croyant dire comme lui,

(1) Voyez, par exemple, *la Philosophie de la nature*, qu'on a brûlée au châtelet. Livre exécration et couteau à deux tranchans, fait tout exprès pour me l'attribuer, du moins en province et chez l'étranger, pour agir en conséquence, et propager à mes dépens la conduite de ces messieurs sous le masque de la mienne. Je n'ai point vu ce livre, et j'espère que je ne le verrai jamais ; mais j'ai lu tout cela dans le re-

ils

ils sont loin de sentir et penser comme lui; en le copiant même ils le dénaturent par la manière de l'encadrer. Il est bien aisé de contrefaire le tour de ses phrases; ce qui est difficile à tout autre est de saisir ses idées et d'exprimer ses sentimens. Rien n'est si contraire à l'esprit philosophique de ce siècle, dans lequel ses faux imitateurs retombent toujours.

Dans cette seconde lecture, mieux ordonnée et plus réfléchie que la première, suivant de mon mieux le fil de ses méditations, j'y vis par-tout le grand développement de son grand principe que la nature a fait l'homme heureux et bon, mais que la société le déprave et le rend misérable. L'Emile en particulier, ce livre tant lu, si peu entendu et si mal apprécié, n'est qu'un traité de la bonté originelle de l'hom-

quisitoire trop clairement pour pouvoir m'y tromper, et je suis certain qu'il ne peut y avoir aucune vraie ressemblance entre ce livre et les miens, parcequ'il n'y en a aucune entre les ames qui les ont dictés. Notez que depuis qu'on a su que j'avois vu ce requi-
 toire, on a pris de nouvelles mesures pour qu'il ne me parvînt rien de pareil à l'avenir.

me, destiné à montrer comment le vice et l'erreur, étrangers à sa constitution, s'y introduisent du dehors et l'altèrent insensiblement. Dans ses premiers écrits il s'attache davantage à détruire ce prestige d'illusion qui nous donne une admiration stupide pour les instrumens de nos miseres, et à corriger cette estimation trompeuse qui nous fait honorer des talens pernicieux et mépriser des vertus utiles. Par-tout il nous fait voir l'espece humaine meilleure, plus sage et plus heureuse dans sa constitution primitive, aveugle, misérable et méchante à mesure qu'elle s'en éloigne. Son but est de redresser l'erreur de nos jugemens pour retarder le progrès de nos vices, et de nous montrer que là où nous cherchons la gloire et l'éclat nous ne trouvons en effet qu'erreurs et miseres.

Mais la nature humaine ne rétrograde pas, et jamais on ne remonte vers les temps d'innocence et d'égalité quand une fois on s'en est éloigné : c'est encore un des principes sur lesquels il a le plus insisté. Ainsi son objet ne pouvoit être de ramener les peuples nombreux ni les grands états

à leur première simplicité, mais seulement d'arrêter, s'il étoit possible, le progrès de ceux dont la petitesse et la situation les ont préservés d'une marche aussi rapide vers la perfection de la société et vers la détérioration de l'espèce. Ces distinctions méritoient d'être faites et ne l'ont point été. On s'est obstiné à l'a cuser de vouloir détruire les sciences, les arts, les théâtres, les académies, et replonger l'univers dans sa première barbarie; et il a toujours insisté au contraire sur la conservation des institutions existantes, soutenant que leur destruction ne feroit qu'ôter les palliatifs en laissant les vices, et substituer le brigandage à la corruption. Il avoit travaillé pour sa patrie et pour les petits états constitués comme elle. Si sa doctrine pouvoit être aux autres de quelque utilité, c'étoit en changeant les objets de leur estime et retardant peut être ainsi leur décadence qu'ils accélèrent par leurs fausses appréciations. Mais, malgré ces distinctions si souvent et si fortement répétées, la mauvaise foi des gens de lettres, et la sottise de l'amour-propre qui persuade à chacun que c'est toujours de lui qu'on

s'occupe lors même qu'on n'y pense pas, ont fait que les grandes nations ont pris pour elles ce qui n'avoit pour objet que les petites républiques ; et l'on s'est obstiné à voir un promoteur de bouleversemens et de troubles dans l'homme du monde qui porte un plus vrai respect aux lois et aux constitutions nationales, et qui a le plus d'aversion pour les révolutions et pour les ligueurs de toute espece, qui la lui rendent bien.

En saisissant peu-à-peu ce système par toutes ses branches dans une lecture plus réfléchie, je m'arrêtai pourtant moins d'abord à l'examen direct de cette doctrine qu'à son rapport avec le caractère de celui dont elle porte le nom ; et sur le portrait que vous m'aviez fait de lui, ce rapport me parut si frappant que je ne pus refuser mon assentiment à son évidence. D'où le peintre et l'apologiste de la nature, aujourd'hui si défigurée et si calomniée, peut-il avoir tiré son modèle si ce n'est de son propre cœur ? Il l'a décrite comme il se sentoit lui-même. Les préjugés dont il n'étoit pas subjugué, les passions

dont il n'étoit pas la proie, n'offusquoient point à ses yeux comme à ceux des autres ces premiers traits si généralement oubliés ou méconnus. Ces traits si nouveaux pour nous et si vrais, une fois tracés, trouvoient bien encore au fond des cœurs l'attestation de leur justesse ; mais jamais ils ne s'y seroient remontrés d'eux-mêmes si l'historien de la nature n'eût commencé par ôter la rouille qui les cachoit. Une vie retirée et solitaire, un goût vif de rêverie et de contemplation, l'habitude de rentrer en soi et d'y rechercher dans le calme des passions ces premiers traits disparus chez la multitude, pouvoient seuls les lui faire retrouver. En un mot, il falloit qu'un homme se fût peint lui-même pour nous montrer ainsi l'homme primitif ; et si l'auteur n'eût été tout aussi singulier que ses livres, jamais il ne les eût écrits. Mais où est-il cet homme de la nature qui vit vraiment de la vie humaine, qui, comptant pour rien l'opinion d'autrui, se conduit uniquement d'après ses penchans et sa raison, sans égard à ce que le public approuve ou blâme ? On le chercheroit en vain parmi

nous. Tous avec un beau vernis de paroles tâchent en vain de donner le change sur leur vrai but; aucun ne s'y trompe, et pas un n'est la dupe des autres quoique tous parlent comme lui. Tous cherchent leur bonheur dans l'apparence, nul ne se soucie de la réalité. Tous mettent leur être dans le paroître; tous, esclaves et dupes de l'amour-propre, ne vivent point pour vivre, mais pour faire croire qu'ils ont vécu. Si vous ne m'eussiez dépeint votre Jean-Jacques j'aurois cru que l'homme naturel n'existoit plus; mais le rapport frappant de celui que vous m'avez peint avec l'auteur dont j'ai lu les livres ne me laisseroit pas douter que l'un ne fût l'autre, quand je n'aurois nulle autre raison de le croire. Ce rapport marqué me décide; et, sans m'embarrasser du Jean-Jacques de nos messieurs, plus monstrueux encore par son éloignement de la nature que le vôtre n'est singulier pour en être resté si près, j'adopte pleinement les idées que vous m'en avez données; et si votre Jean-Jacques n'est pas tout-à-fait devenu le mien, il a l'honneur de plus d'avoir arraché mon estime sans que mon penchant

ait rien fait pour lui. Je ne l'aimerai peut-être jamais , parceque cela ne dépend pas de moi : mais je l'honore parceque je veux être juste, que je le crois innocent , et que je le vois opprimé. Le tort que je lui ai fait en pensant si mal de lui étoit l'effet d'une erreur presque invincible dont je n'ai nul reproche à faire à ma volonté. Quand l'aversion que j'eus pour lui dureroit dans toute sa force, je n'en serois pas moins disposé à l'estimer et le plaindre. Sa destinée est un exemple peut-être unique de toutes les humiliations possibles et d'une patience presque invincible à les supporter. Enfin le souvenir de l'illusion dont je sors sur son compte me laisse un grand préservatif contre une orgueilleuse confiance en mes lumières et contre la suffisance du faux savoir.

R O U S S E A U.

C'est vraiment mettre à profit l'expérience et rendre utile l'erreur même que d'apprendre ainsi, de celle où l'on a pu tomber, à compter moins sur les oracles de nos jugemens, et à ne négliger jamais, quand on veut disposer arbitrairement de

l'honneur et du sort d'un homme, aucun des moyens prescrits par la justice et par la raison pour constater la vérité. Si, malgré toutes ces précautions, nous nous trompons encore, c'est un effet de la misère humaine, et nous n'aurons pas du moins à nous reprocher d'avoir failli par notre faute. Mais rien peut-il excuser ceux qui, rejetant obstinément et sans raison les formes les plus inviolables, et tout fiers de partager avec des grands et des princes une œuvre d'iniquité, condamnent sans crainte un accusé, et disposent en maîtres de sa destinée et de sa réputation, uniquement parcequ'ils aiment à le trouver coupable, et qu'il leur plaît de voir la justice et l'évidence où la fraude et l'imposture sauteroient à des yeux non prévenus?

Je n'aurai point un pareil reproche à me faire à l'égard de Jean-Jacques; et si je m'abuse en le jugeant innocent, ce n'est du moins qu'après avoir pris toutes les mesures qui étoient en ma puissance pour me garantir de l'erreur. Vous n'en pouvez pas tout-à-fait dire autant encore, puis-

que vous ne l'avez ni vu ni étudié par vous-même, et qu'au milieu de tant de prestiges, d'illusions, de préjugés, de mensonges et de faux témoignages, ce soit, selon moi, le seul moyen sûr de le connaître. Ce moyen en amène un autre non moins indispensable, et qui devrait être le premier s'il étoit permis de suivre ici l'ordre naturel; c'est la discussion contradictoire des faits par les parties elles-mêmes, en sorte que les accusateurs et l'accusé soient mis en confrontation et qu'on l'entende dans ses réponses. L'effroi que cette forme si sacrée paroît faire aux premiers, et leur obstination à s'y refuser, font contre eux, je l'avoue, un préjugé très fort, très raisonnable, et qui suffiroit seul pour leur condamnation, si la foule et la force de leurs preuves si frappantes, si éblouissantes, n'arrêtoit en quelque sorte l'effet de ce refus. On ne conçoit pas ce que l'accusé peut répondre : mais enfin, jusqu'à ce qu'il ait donné ou refusé ses réponses, nul n'a droit de prononcer pour lui qu'il n'a rien à répondre, ni, se supposant parfaitement in-

struit de ce qu'il peut ou ne peut pas dire , de le tenir , ou pour convaincu tant qu'il ne l'a pas été , ou pour tout-à-fait justifié tant qu'il n'a pas confondu ses accusateurs.

Voilà , monsieur , ce qui manque encore à la certitude de nos jugemens sur cette affaire. Hommes et sujets à l'erreur , nous pouvons nous tromper en jugeant innocent un coupable , comme en jugeant coupable un innocent. La première erreur semble , il est vrai , plus excusable ; mais peut-on l'être dans une erreur qui peut nuire et dont on s'est pu garantir ? Non : tant qu'il reste un moyen possible d'éclaircir la vérité et qu'on le néglige , l'erreur n'est point involontaire et doit être imputée à celui qui veut y rester. Si donc vous prenez assez d'intérêt aux livres que vous avez lus pour vouloir vous décider sur l'auteur , et si vous laissez assez l'injustice pour vouloir réparer celle que d'une façon si cruelle vous avez pu commettre à son égard , je vous propose premièrement de voir l'homme : venez , je vous introduirai chez lui sans peine. Il

est déjà prévenu ; je lui ai dit tout ce que j'ai pu dire à votre égard sans blesser mes engagements. Il sait d'avance que si jamais vous vous présentez à sa porte, ce sera pour le connoître, et non pas pour le tromper. Après avoir refusé de le voir tant que vous l'avez jugé, comme a fait tout le monde, votre première visite sera pour lui la consolante preuve que vous ne désespérez plus de lui devoir votre estime et d'avoir des torts à réparer envers lui.

Sitôt que, cessant de le voir par les yeux de vos messieurs, vous le verrez par les vôtres, je ne doute point que vos jugemens ne confirment les miens, et que, retrouvant en lui l'auteur de ses livres, vous ne restiez persuadé comme moi qu'il est l'homme de la nature, et point du tout le monstre qu'on vous a peint sous son nom. Mais enfin, pouvant nous abuser l'un et l'autre dans des jugemens destitués de preuves positives et régulières, il nous restera toujours une juste crainte fondée sur la possibilité d'être dans l'erreur, et sur la difficulté d'expliquer, d'une manière satisfaisante, les faits allégués

contre lui. Un pas seul alors nous reste à faire pour constater la vérité, pour lui rendre hommage et la manifester à tous les yeux; c'est de nous réunir pour forcer enfin vos messieurs à s'expliquer hautement en sa présence, et à confondre un coupable aussi impudent, ou du moins à nous dégager du secret qu'ils ont exigé de nous en nous permettant de le confondre nous-mêmes. Une instance aussi légitime sera le premier pas.....

L E F R A N Ç O I S.

Arrêtez..... je frémis de vous entendre. Je vous ai fait sans détour l'aveu que j'ai cru devoir à la justice et à la vérité. Je veux être juste mais sans témérité. Je ne veux point me perdre inutilement sans sauver l'innocent auquel je me sacrifie; et c'est ce que je ferois en suivant votre conseil; c'est ce que vous feriez vous-même en voulant le pratiquer. Apprenez ce que je puis et veux faire, et n'attendez de moi rien au-delà.

Vous prétendez que je dois aller voir Jean-Jacques pour vérifier par mes yeux ce que vous m'en avez dit et ce que j'in-

fère moi-même de la lecture de ses écrits. Cette confirmation m'est superflue, et, sans y recourir, je sais d'avance à quoi m'en tenir sur ce point. Il est singulier que je sois maintenant plus décidé que vous sur les sentimens que vous avez eu tant de peine à me faire adopter; mais cela est pourtant fondé en raison. Vous insistez encore sur la force des preuves alléguées contre lui par nos messieurs. Cette force est désormais nulle pour moi qui en ai démêlé tout l'artifice depuis que j'y ai regardé de plus près. J'ai là-dessus tant de faits que vous ignorez; j'ai lu si clairement dans les cœurs avec la plus vive inquiétude sur ce que peut dire l'accusé le desir le plus ardent de lui ôter tout moyen de se défendre; j'ai vu tant de concert, de soin, d'activité, de chaleur dans les mesures prises pour cet effet, que des preuves administrées de cette manière par des gens si passionnés perdent toute autorité dans mon esprit vis-à-vis de vos observations. Le public est trompé; je le vois, je le sais: mais il se plaît à l'être et n'aimeroit pas à se voir désabuser. J'ai moi-même été dans ce cas

et ne m'en suis pas tiré sans peine. Nos messieurs avoient ma confiance parcequ'ils flattoient le penchant qu'ils m'avoient donné, mais jamais ils n'ont eu pleinement mon estime; et quand je vous van-
tois leurs vertus je n'ai pu me résoudre à les imiter; je n'ai voulu jamais approcher de leur proie pour la cajoler, la tromper, la circonvenir à leur exemple, et la même répugnance que je voyois dans votre cœur étoit dans le mien quand je cherchois à la combattre. J'approuvois leurs manœuvres sans vouloir les adopter. Leur fausseté, qu'ils appeloient bienveillance, ne pouvoit me séduire, parcequ'au lieu de cette bienveillance dont ils se van-
toient, je ne sentoispour celui qui en étoit l'objet qu'antipathie, répugnance, aversion. J'étois bien aise de les voir nourrir pour lui une sorte d'affection méprisante et dérisoire qui avoit tous les effets de la plus mortelle haine: mais je ne pouvois ainsi me donner le change à moi-même; et ils me l'avoient rendu si odieux, que je le haïssois de tout mon cœur sans feinte et tout à découvert. J'aurois craint d'approcher de lui comme

d'un monstre effroyable, et j'aimois mieux n'avoir pas le plaisir de lui nuire pour n'avoir pas l'horreur de le voir.

En me ramenant par degrés à la raison, vous m'avez inspiré autant d'estime pour sa patience et sa douceur que de compassion pour ses infortunes. Ses livres ont achevé l'ouvrage que vous aviez commencé. J'ai senti en les lisant quelle passion donnoit tant d'énergie à son ame et de véhémence à sa diction. Ce n'est pas une explosion passagere, c'est un sentiment dominant et permanent, qui peut se soutenir ainsi durant dix ans, et produire douze volumes toujours pleins du même zele, toujours arrachés par la même persuasion. Oui, je le sens et le soutiens comme vous, dès qu'il est auteur des écrits qui portent son nom, il ne peut avoir que le cœur d'un homme de bien.

Cette lecture attentive et réfléchie a pleinement achevé dans mon esprit la révolution que vous aviez commencée. C'est en faisant cette lecture avec le soin qu'elle exige que j'ai senti toute la malignité, toute la détestable adresse de ses amers com-

mentateurs. Dans tout ce que je lisois de l'original, je sentoïis la sincérité, la droiture d'une ame haute et fiere, mais franche et sans fiel, qui se montre sans précaution, sans crainte, qui censure à découvert, qui loue sans réticence, et qui n'a point de sentiment à cacher. Au contraire tout ce que je lisois dans les réponses monroit une brutalité féroce, ou une politesse insidieuse, traîtresse, et couvroit du miel des éloges le fiel de la satire et le poison de la calomnie. Qu'on lise avec soin la Lettre honnête mais franche à M. d'A*** sur les spectacles, et qu'on la compare avec la réponse de celui-ci; cette réponse si soigneusement mesurée, si pleine de circonspection affectée, de complimens aigres-doux, si propre à faire penser le mal en feignant de ne le pas dire; qu'on cherche ensuite sur ces lectures à découvrir lequel des deux auteurs est le méchant: croyez-vous qu'il se trouve dans l'univers un mortel assez impudent pour dire que c'est Jean-Jacques?

Cette différence s'annonce dès l'abord par leurs épigraphes. Celle de votre ami,
tirée

tirée de l'Énéide, est une prière au ciel de garantir les bons d'une erreur si funeste, et de la laisser aux ennemis. Voici celle de M. d'A*** tirée de la Fontaine :

Quittez-moi votre serpe instrument de dommage.

L'un ne songe qu'à prévenir un mal ; l'autre dès l'abord oublie la question pour ne songer qu'à nuire à son adversaire , et, dans l'examen de l'utilité des théâtres, adresse très à propos à Jean-Jacques ce même vers que dans la Fontaine le serpent adresse à l'homme.

Ah! subtil et rusé d'A***, si vous n'avez pas une serpe, instrument très utile quoi qu'en dise le serpent, vous avez en revanche un stylet bien affilé, qui n'est guere, sur-tout dans vos mains, un outil de bienfaisance!

Vous voyez que je suis plus avancé que vous dans votre propre recherche, puisqu'il vous reste à cet égard des scrupules que je n'ai plus. Non, monsieur, je n'ai pas même besoin de voir Jean-Jacques pour savoir à quoi m'en tenir sur son compte. J'ai vu de trop près les ma-

nœuvres dont il est la victime pour laisser dans mon esprit la moindre autorité à tout ce qui peut en résulter. Ce qu'il étoit aux yeux du public lors de la publication de son premier ouvrage, il le redevient aux miens, parceque le prestige de tout ce qu'on a fait dès lors pour le défigurer est détruit, et que je ne vois plus dans toutes les preuves qui vous frappent encore que fraude, mensonge, illusion.

Vous demandiez s'il existoit un complot. Oui, sans doute, il en existe un, et tel qu'il n'y en eut et qu'il n'y en aura jamais de semblable. Cela n'étoit-il pas clair dès l'année du décret, par la brusque et incroyable sortie de tous les imprimés, de tous les journaux, de toutes les gazettes, de toutes les brochures contre cet infortuné? Ce décret fut le tocsin de toutes ces fureurs. Pouvez vous croire que les auteurs de tout cela, quelque jaloux, quelque méchans, quelque vils qu'ils pussent être, se fussent ainsi déchaînés de concert en loups enragés contre un homme alors et dès lors en proie aux plus cruelles adversités? Pouvez-vous croire qu'on eût insolemment far-

ci les recueils de ses propres écrits de tous ces noirs libelles ; si ceux qui les écrivoient et ceux qui les employoient n'eussent été inspirés par cette ligue, qui depuis long-temps graduoit sa marche en silence, et prit alors en public son premier essor ? La lecture des écrits de Jean-Jacques m'a fait faire en même temps celle de ces venimeuses productions qu'on a pris grand soin d'y mêler. Si j'avois fait plutôt ces lectures, j'aurois compris dès lors tout le reste. Cela n'est pas difficile à qui peut les parcourir de sang froid. Les ligueurs eux-mêmes l'ont senti ; et bientôt ils ont pris une autre méthode qui leur a beaucoup mieux réussi ; c'est de n'attaquer Jean-Jacques en public qu'à mots couverts, et le plus souvent sans nommer ni lui ni ses livres, mais de faire en sorte que l'application de ce qu'on en diroit fût si claire que chacun la fit sur-le-champ. Depuis dix ans que l'on suit cette méthode, elle a produit plus d'effet que des outrages trop grossiers qui, par cela seul, peuvent déplaire au public ou lui devenir suspects. C'est dans les entretiens particuliers, dans

les cercles, dans les petits comités secrets, dans tous ces petits tribunaux littéraires dont les femmes sont les présidens, que s'affilent les poignards dont on le crible sous le manteau.

On ne conçoit pas comment la diffamation d'un particulier sans emploi, sans projet, sans parti, sans crédit, a pu faire une affaire aussi importante et aussi universelle. On conçoit beaucoup moins comment une pareille entreprise a pu paroître assez belle pour que tous les rangs sans exception se soient empressés d'y concourir *per fas et nefas* comme à l'œuvre la plus glorieuse. Si les auteurs de cet étonnant complot, si les chefs qui en ont pris la direction avoient mis à quelque honorable entreprise la moitié des soins, des peines, du travail, du temps, de la dépense, qu'ils ont prodigués à l'exécution de ce beau projet, ils auroient pu se couronner d'une gloire immortelle à beaucoup moins de frais (1) qu'il ne leur en a coûté pour

(1) On me reprochera, j'en suis très sûr, de me donner une importance prodigieuse. Ah! si je n'en avois pas plus aux yeux d'autrui qu'aux miens, que mon sort seroit moins à plaindre !

accomplir cette œuvre de ténèbres, dont il ne peut résulter pour eux ni bien ni honneur, mais seulement le plaisir d'assouvir en secret la plus lâche de toutes les passions, et dont encore la patience et la douceur de leur victime ne les laissera jamais jouir pleinement.

Il est impossible que vous ayez une juste idée de la position de votre Jean-Jacques ni de la manière dont il est enlacé. Tout est si bien concerté à son égard, qu'un ange descendroit du ciel pour le défendre sans pouvoir y parvenir. Le complot dont il est le sujet n'est pas de ces impostures jetées au hasard qui font un effet rapide mais passager, et qu'un instant découvre et détruit; c'est, comme il l'a senti lui-même, un projet médité de longue main, dont l'exécution lente et graduée ne s'opère qu'avec autant de précaution que de méthode, effaçant à mesure qu'elle avance et les traces des routes qu'elle a suivies et les vestiges de la vérité qu'elle a fait disparaître. Pouvez-vous croire qu'évitant avec tant de soin toute espèce d'explication, les auteurs et les chefs de ce complot négligent de détruire et dénaturer

tout ce qui pourroit un jour servir à les confondre? et depuis plus de quinze ans qu'il est en pleine exécution n'ont-ils pas eu tout le temps qu'il leur falloit pour y réussir? Plus ils avancent dans l'avenir, plus il leur est facile d'oblitérer le passé ou de lui donner la tournure qui leur convient. Le moment doit venir où tous les témoignages étant à leur disposition, ils pourroient sans risque lever le voile impénétrable qu'ils ont mis sur les yeux de leur victime. Qui sait si ce moment n'est pas déjà venu, si par les mesures qu'ils ont eu tout le temps de prendre ils ne pourroient pas dès à présent s'exposer à des confrontations qui confondroient l'innocence et feroient triompher l'imposture? Peut-être ne les évitent-ils encore que pour ne pas paroître changer de maximes, et, si vous voulez, par un reste de crainte attachée au mensonge de n'avoir jamais assez tout prévu. Je vous le répète, ils ont travaillé sans relâche à disposer toutes choses pour n'avoir rien à craindre d'une discussion régulière, si jamais ils étoient forcés d'y acquiescer; et il me paroît qu'ils ont eu tout le temps

et tous les moyens de mettre le succès de leur entreprise à l'abri de tout événement imprévu. Eh ! quelles seroient désormais les ressources de Jean-Jacques et de ses défenseurs s'il s'en osoit présenter ? où trouveroit-il des juges qui ne fussent pas du complot, des témoins qui ne fussent pas subornés, des conseils fideles qui ne l'égarassent pas ? Seul contre toute une génération liguée, d'où réclamerait-il la vérité, que le mensonge ne répondît à sa place ? Quelle protection, quel appui trouveroit-il pour résister à cette conspiration générale ? Existe-t-il, peut-il même exister parmi les gens en place un seul homme assez intègre pour se condamner lui-même, assez courageux pour oser défendre un opprimé dévoué depuis si long-temps à la haine publique, assez généreux pour s'animer d'un pareil zèle sans autre intérêt que celui de l'équité ? Soyez sûr que, quelque crédit, quelque autorité que pût avoir celui qui oseroit élever la voix en sa faveur et réclamer pour lui les premières lois de la justice, il se perdrait sans sauver son client, et que toute la ligue réunie contre ce protecteur témé-

raire, commençant par l'écarter de manière ou d'autre, finiroit par tenir comme auparavant sa victime à sa merci. Rien ne peut plus la soustraire à sa destinée; et tout ce que peut faire un homme sage qui s'intéresse à son sort est de rechercher en silence les vestiges de la vérité pour diriger son propre jugement, mais jamais pour le faire adopter par la multitude, incapable de renoncer par raison au parti que la passion lui a fait prendre.

Pour moi je veux vous faire ici ma confession sans détour. Je crois Jean-Jacques innocent et vertueux, et cette croyance est telle au fond de mon ame qu'elle n'a pas besoin d'autre confirmation. Bien persuadé de son innocence, je n'aurai jamais l'indignité de parler là-dessus contre ma pensée, ni de joindre contre lui ma voix à la voix publique, comme j'ai fait jusqu'ici dans une autre opinion. Mais ne vous attendez pas non plus que j'aie étourdiment me porter à découvert pour son défenseur et forcer ses délateurs à quitter leur masque pour l'accuser hautement en face. Je ferois en cela une démarche aussi

imprudente qu'inutile à laquelle je ne veux point m'exposer. J'ai un état, des amis à conserver, une famille à soutenir, des patrons à ménager. Je ne veux point faire ici le don Quichotte, et lutter contre les puissances pour faire un moment parler de moi et me perdre pour le reste de ma vie. Si je puis réparer mes torts envers l'infortuné Jean-Jacques et lui être utile sans m'exposer, à la bonne heure, je le ferai de tout mon cœur : mais si vous attendez de moi quelque démarche d'éclat qui me compromette et m'expose au blâme des miens, détrompez-vous, je n'irai jamais jusques-là. Vous ne pouvez vous-même aller plus loin que vous n'avez fait sans manquer à votre parole, et me mettre avec vous dans un embarras dont nous ne sortirions ni l'un ni l'autre aussi aisément que vous l'avez présumé.

R O U S S E A U.

Rassurez-vous, je vous prie ; je veux bien, plutôt me conformer moi-même à vos résolutions que d'exiger de vous rien qui vous déplaie. Dans la démarche que

j'aurois désiré de faire, j'avois plus pour objet notre entière et commune satisfaction, que de ramener ni le public ni vos messieurs aux sentimens de la justice et au chemin de la vérité. Quoiqu'intérieurement aussi persuadé que vous de l'innocence de Jean-Jacques, je n'en suis pas régulièrement convaincu, puisque, n'ayant pu l'instruire des choses qu'on lui impute, je n'ai pu ni le confondre par son silence, ni l'absoudre par ses réponses. A cet égard je me tiens au jugement immédiat que j'ai porté sur l'homme, sans prononcer sur les faits qui combattent ce jugement, puisqu'ils manquent du caractère qui peut seul les constater ou les détruire à mes yeux. Je n'ai pas assez de confiance en mes propres lumières pour croire qu'elles ne peuvent me tromper; et je resterois peut-être encore ici dans le doute, si le plus légitime et le plus fort des préjugés ne venoit à l'appui de mes propres remarques, et ne me montrait le mensonge du côté qui se refuse à l'épreuve de la vérité. Loin de craindre une discussion contradictoire, Jean-Jacques n'a cessé de la rechercher,

de provoquer à grands cris ses accusateurs et de dire hautement ce qu'il avoit à dire. Eux au contraire ont toujours esquivé, fait le plongeon, parlé toujours entre eux à voix basse, lui cachant avec le plus grand soin leurs accusations, leurs témoins, leurs preuves, sur-tout leurs personnes, et fuyant avec le plus évident effroi toute espece de confrontation. Donc ils ont de fortes raisons pour la craindre, celles qu'ils alleguent pour cela étant ineptes au point d'être même outrageantes pour ceux qu'ils en veulent payer, et qui, je ne sais comment, ne laissent pas de s'en contenter : mais pour moi je ne m'en contenterai jamais, et dès là toutes leurs preuves clandestines sont sans autorité sur moi. Vous voilà dans le même cas où je suis, mais avec un moindre degré de certitude sur l'innocence de l'accusé, puisque ne l'ayant point examiné par vos propres yeux, vous ne jugez de lui que par ses écrits et sur mon témoignage. Donc vos scrupules devoient être plus grands que les miens, si les manœuvres de ses persécuteurs, que vous avez mieux suivies, ne faisoient pour vous une espece de compensation. Dans

cette position j'ai pensé que ce que nous avons de mieux à faire pour nous assurer de la vérité étoit de la mettre à sa dernière et plus sûre épreuve, celle précisément qu'éludent si soigneusement vos messieurs. Il me sembloit que, sans trop nous compromettre, nous aurions pu leur dire : « Nous
« ne saurions approuver qu'aux dépens de
« la justice et de la sûreté publique vous
« fassiez à un scélérat une grace ta-
« cite qu'il n'accepte point, et qu'il dit
« n'être qu'une horrible barbarie que vous
« couvrez d'un beau nom. Quand cette
« grace en seroit réellement une, étant
« faite par force elle change de nature ; au
« lieu d'être un bienfait elle devient un
« cruel outrage ; et rien n'est plus injuste
« et plus tyrannique que de forcer un hom-
« me à nous être obligé malgré lui. C'est
« sans doute un des crimes de Jean-Jacques
« de n'avoir, au lieu de la reconnoissance
« qu'il vous doit, qu'un dédain plus que
« méprisant pour vous et pour vos ma-
« nœuvres. Cette impudence de sa part
« mérite en particulier une punition sor-
« table ; et cette punition que vous lui

« devez et à vous-mêmes est de le confondre,
 « afin que, forcé de reconnoître enfin votre
 « indulgence, il ne jette plus des nuages sur
 « les motifs qui vous font agir. Que la
 « confusion d'un hypocrite aussi arrogant
 « soit, si vous voulez, sa seule peine ;
 « mais qu'il la sente pour l'édification,
 « pour la sûreté publique et pour l'hon-
 « neur de la génération présente qu'il
 « paroît dédaigner si fort. Alors seule-
 « ment on pourra sans risque le laisser
 « errer parmi nous avec honte quand il
 « sera bien authentiquement convaincu et
 « démasqué. Jusques à quand souffrirez-
 « vous cet odieux scandale qu'avec la sécu-
 « rité de l'innocence le crime ose insolem-
 « ment provoquer la vertu qui gauchit
 « devant lui et se cache dans l'obscurité ?
 « C'est lui qu'il faut réduire à cet indigne
 « silence que vous gardez lui présent : sans
 « quoi l'avenir ne voudra jamais croire que
 « celui qui se montre seul et sans crainte
 « est le coupable, et que celui qui bien
 « escorté n'ose l'attendre est l'innocent. »

En leur parlant ainsi nous les aurions
 forcés à s'expliquer ouvertement, ou à con-

venir tacitement de leur imposture, et par la discussion contradictoire des faits nous aurions pu porter un jugement certain sur les accusateurs et sur l'accusé et prononcer définitivement entre eux et lui. Vous dites que les juges et les témoins entrant tous dans la ligue auroient rendu la prévarication très facile à exécuter, très difficile à découvrir; et cela doit être: mais il n'est pas impossible aussi que l'accusé n'eût trouvé quelque réponse imprévue et péremptoire qui eût démonté toutes leurs batteries et manifesté le complot. Tout est contre lui, je le sais; le pouvoir, la ruse, l'argent, l'intrigue, le temps, les préjugés, son ineptie, ses distractions, son défaut de mémoire, son embarras de s'énoncer; tout enfin, hors l'innocence et la vérité, qui seules lui ont donné l'assurance de rechercher, de demander, de provoquer avec ardeur ces explications qu'il auroit tant de raisons de craindre si sa conscience déposoit contre lui. Mais ses desirs attiédís ne sont plus animés ni par l'espoir d'un succès qu'il ne peut plus attendre que d'un miracle, ni par l'idée d'une réparation qui

pût flatter son cœur. Mettez-vous un moment à sa place, et sentez ce qu'il doit penser de la génération présente et de sa conduite à son égard. Après le plaisir qu'elle a pris à le diffamer en le cajolant, quel cas pourroit-il faire du retour de son estime, et de quel prix pourroient être à ses yeux les caresses sinceres des mêmes gens qui lui en prodiguerent de si fausses avec des cœurs pleins d'aversion pour lui? Leur duplicité, leur trahison, leur perfidie, ont-elles pu lui laisser pour eux le moindre sentiment favorable? et ne seroit-il pas plus indigné que flatté de s'en voir fêté sincèrement avec les mêmes démonstrations qu'ils employeroient si long-temps en dérision à faire de lui le jouet de la canaille?

Non, monsieur : quand ses contemporains, aussi repentans et vrais qu'ils ont été jusqu'ici faux et cruels à son égard, reviendroient enfin de leur erreur, ou plutôt de leur haine, et que, réparant leur longue injustice, ils tâcheroient à force d'honneurs de lui faire oublier leurs outrages, pourroit-il oublier la bassesse et l'indignité de leur conduite? pourroit-il

cesser de se dire que, quand même il eût été le scélérat qu'ils se plaisent à voir en lui, leur manière de procéder avec ce prétendu scélérat, moins inique, n'en seroit que plus abjecte, et que s'avilir autour d'un monstre à tant de maneges insidieux étoit se mettre soi-même au-dessous de lui? Non, il n'est plus au pouvoir de ses contemporains de lui ôter le dédain qu'ils ont tant pris de peine à lui inspirer. Devenu même insensible à leurs insultes, comment pourroit-il être touché de leurs éloges? comment pourroit-il agréer le retour tardif et forcé de leur estime, ne pouvant plus lui-même en avoir pour eux? Non, ce retour de la part d'un public si méprisable ne pourroit plus lui donner aucun plaisir ni lui rendre aucun honneur. Il en seroit plus importuné sans en être plus satisfait. Ainsi l'explication juridique et décisive qu'il n'a pu jamais obtenir et qu'il a cessé de désirer étoit plus pour nous que pour lui. Elle ne pourroit plus, même avec la plus éclatante justification, jeter aucune véritable douceur dans sa vieillesse. Il est désormais trop étranger
ici-bas

ici-bas pour prendre à ce qui s'y fait aucun intérêt qui lui soit personnel. N'ayant plus de suffisante raison pour agir, il reste tranquille, en attendant avec la mort la fin de ses peines, et ne voit plus qu'avec indifférence le sort du peu de jours qui lui restent à passer sur la terre.

Quelque consolation néanmoins est encore à sa portée; je consacre ma vie à la lui donner, et je vous exhorte d'y concourir. Nous ne sommes entrés ni l'un ni l'autre dans les secrets de la ligue dont il est l'objet; nous n'avons point partagé la fausseté de ceux qui la composent; nous n'avons point cherché à le surprendre par des caresses perfides. Tant que vous l'avez haï vous l'avez fui; et moi je ne l'ai recherché que dans l'espoir de le trouver digne de mon amitié: et l'épreuve nécessaire pour porter un jugement éclairé sur son compte, ayant été long-temps autant recherchée par lui qu'écartée par vos messieurs, forme un préjugé qui supplée autant qu'il se peut à cette épreuve, et confirme ce que j'ai pensé de lui après un examen aussi long

qu'impartial. Il m'a dit cent fois qu'il se seroit consolé de l'injustice publique s'il eût trouvé un seul cœur d'homme qui s'ouvrît au sien, qui sentît ses peines et qui les plaignît; l'estime franche et pleine d'un seul l'eût dédommagé du mépris de tous les autres. Je puis lui donner ce dédommagement et je le lui voue. Si vous vous joignez à moi pour cette bonne œuvre, nous pouvons lui rendre dans ses vieux jours la douceur d'une société véritable qu'il a perdue depuis si long-temps et qu'il n'espéroit plus retrouver ici-bas. Laissons le public dans l'erreur où il se complaît et dont il est digne, et montrons seulement à celui qui en est la victime que nous ne la partageons pas. Il ne s'y trompe déjà plus à mon égard, il ne s'y trompera point au vôtre; et si vous venez à lui avec les sentimens qui lui sont dus vous le trouverez prêt à vous les rendre. Les nôtres lui seront d'autant plus sensibles qu'il ne les attendoit plus de personne; et avec le cœur que je lui connois il n'avoit pas besoin d'une si longue privation pour lui en faire sentir le

prix. Que ses persécuteurs continuent de triompher, ils verra leur prospérité sans peine; le desir de la vengeance ne le tourmenta jamais. Au milieu de tous leurs succès il les plaint encore, et les croit bien plus malheureux que lui. En effet, quand la triste jouissance des maux qu'ils lui ont faits pourroit remplir leurs cœurs d'un contentement véritable, peut-elle jamais les garantir de la crainte d'être un jour découverts et démasqués? Tant de soins qu'ils se donnent; tant de mesures qu'ils prennent sans relâche depuis tant d'années, ne marquent-elles pas la frayeur de n'en avoir jamais pris assez? Ils ont beau renfermer la vérité dans de triples murs de mensonges et d'impostures qu'ils renforcent continuellement, ils tremblent toujours qu'elle ne s'échappe par quelque fissure. L'immense édifice de ténèbres qu'ils ont élevé autour de lui ne suffit pas pour les rassurer. Tant qu'il vit, un accident imprévu peut lui dévoiler leur mystère et les exposer à se voir confondus. Sa mort même, loin de les tranquilliser, doit augmenter leurs alarmes. Qui sait s'il n'a

point trouvé quelque confident discret qui , lorsque l'animosité du public cessera d'être attisée par la présence du condamné , saisira pour se faire écouter le moment où les yeux commenceront à s'ouvrir ? Qui sait si quelque dépositaire fidele ne produira pas en temps et lieu de telles preuves de son innocence , que le public , forcé de s'y rendre , sente et déplore sa longue erreur ? Qui sait si , dans le nombre infini de leurs complices , il ne s'en trouvera pas quelqu'un que le repentir , que le remords fasse parler ? On a beau prévoir ou arranger toutes les combinaisons imaginables , on craint toujours qu'il n'en reste quelqu'une qu'on n'a pas prévue , et qui fasse découvrir la vérité quand on y pensera le moins. La prévoyance a beau travailler , la crainte est encore plus active ; et les auteurs d'un pareil projet ont sans y penser sacrifié à leur haine le repos du reste de leurs jours.

Si leurs accusations étoient véritables et que Jean-Jacques fût tel qu'ils l'ont peint , l'ayant une fois démasqué pour l'acquies de leur conscience et ayant déposé leur

secret chez ceux qui doivent veiller à l'ordre public, ils se reposeroient sur eux du reste, cesseroient de s'occuper du coupable et ne penseroient plus à lui. Mais l'œil inquiet et vigilant qu'ils ont sans cesse attaché sur lui; les émissaires dont ils l'entourent, les mesures qu'ils ne cessent de prendre pour lui fermer toute voie à toute explication pour qu'il ne puisse leur échapper en aucune sorte, décelent avec leurs alarmes la cause qui les entretient et les perpétue : elles ne peuvent plus cesser quoi qu'ils fassent; vivant ou mort il les inquiétera toujours; et s'il aimoit la vengeance, il en auroit une bien assurée dans la frayeur dont, malgré tant de précautions entassées, ils ne cesseront plus d'être agités.

Voilà le contre-poids de leurs succès et de toutes leurs prospérités. Ils ont employé toutes les ressources de leur art pour faire de lui le plus malheureux des êtres, à force d'ajouter moyens sur moyens ils les ont tous épuisés; et, loin de parvenir à leurs fins, ils ont produit l'effet contraire. Ils ont fait trouver à Jean-

Jacques des ressources en lui-même qu'il ne connoîtroit pas sans eux. Après lui avoir fait le pis qu'ils pouvoient lui faire, ils l'ont mis en état de n'avoir plus rien à craindre ni d'eux ni de personne, et de voir avec la plus profonde indifférence tous les évènements humains. Il n'y a point d'atteinte sensible à son ame qu'ils ne lui aient portée : mais en lui faisant tout le mal qu'ils lui pouvoient faire ils l'ont forcé de se réfugier dans des asyles où il n'est plus en leur pouvoir de pénétrer. Il peut maintenant les défier et se moquer de leur impuissance. Hors d'état de le rendre plus malheureux, ils le deviennent chaque jour davantage en voyant que tant d'efforts n'ont abouti qu'à empirer leur situation et adoucir la sienne. Leur rage devenue impuissante n'a fait que s'irriter en voulant s'assouvir.

Au reste il ne doute point que, malgré tant d'efforts, le temps ne leve enfin le voile de l'imposture et ne découvre son innocence. La certitude qu'un jour on sentira le prix de sa patience contribue à la soutenir; et en lui tout ôtant, ses per-

sécuteurs n'ont pu lui ôter la confiance
 et l'espoir. « Si ma mémoire devoit , dit-
 « il, s'éteindre avec moi, je me console-
 « rois d'avoir été si mal connu des hommes
 « dont je serois bientôt oublié; mais puis-
 « que mon existence doit être connue
 « après moi par mes livres et bien plus
 « par mes malheurs, je ne me trouve
 « point, je l'avoue, assez de résignation
 « pour penser sans impatience, moi qui
 « me sens meilleur et plus juste qu'aucun
 « homme qui me soit connu, qu'on ne
 « se souviendra de moi que comme d'un
 « monstre, et que mes écrits, où le cœur
 « qui les dicta est empreint à chaque
 « page, passeront pour les déclamations
 « d'un tartufe qui ne cherchoit qu'à trom-
 « per le public. Qu'auront donc servi mon
 « courage et mon zele, si leurs monu-
 « mens, loin d'être utiles aux bons (1), ne

(1) Jamais les discours d'un homme qu'on croit
 parler contre sa pensée ne toucheront ceux qui ont
 cette opinion. Tous ceux qui pensant mal de moi
 disent avoir profité dans la vertu par la lecture de mes
 livres, mentent et même très sottement. Ce sont
 ceux-là qui sont vraiment des tartufes.

« font qu'aigrir et fomenter l'animosité
« des méchans; si tout ce que l'amour de
« la vertu m'a fait dire sans crainte et
« sans intérêt ne fait à l'avenir, comme
« aujourd'hui, qu'exciter contre moi la
« prévention et la haine et ne produit
« jamais aucun bien; si, au lieu des béné-
« dictions qui m'étoient dues, mon nom
« que tout doit rendre honorable n'est
« prononcé dans l'avenir qu'avec impré-
« cation? Non, je ne supporterois jamais
« une si cruelle idée; elle absorberoit tout
« ce qui m'est resté de courage et de
« constance. Je consentirois sans peine à
« ne point exister dans la mémoire des
« hommes, mais je ne puis consentir, je
« l'avoue, à y rester diffamé: non, le ciel
« ne le permettra point; et, dans quelque
« état que m'ait réduit la destinée, je ne
« désespérerai jamais de la providence,
« sachant bien qu'elle choisit son heure
« et non pas la nôtre, et qu'elle aime à
« frapper son coup au moment qu'on ne
« l'attend plus. Ce n'est pas que je donne
« encore aucune importance, et sur tout
« par rapport à moi, au peu de jours qui

« me restent à vivre , quand même j'y
« pourrais voir renaître pour moi toutes
« les douceurs dont on a pris peine à ta-
« rir le cours. J'ai trop connu la misere
« des prospérités humaines pour être sen-
« sible , à mon âge, à leur tardif et vain re-
« tour; et, quelque peu croyable qu'il soit,
« il leur seroit encore plus aisé de reve-
« nir qu'à moi d'en reprendre le goût. Je
« n'espere plus et je desire très peu de
« voir de mon vivant la révolution qui doit
« désabuser le public sur mon compte.
« Que mes persécuteurs jouissent en paix,
« s'ils peuvent, toute leur vie du bon-
« heur qu'ils se sont fait des miseres de
« la mienne. Je ne desire de les voir ni
« confondus ni punis, et, pourvu qu'en-
« fin la vérité soit connue, je ne demande
« point que ce soit à leurs dépens; mais
« je ne puis regarder comme une chose
« indifférente aux hommes le rétablisse-
« ment de ma mémoire et le retour de
« l'estime publique qui m'étoit due. Ce
« seroit un trop grand malheur pour le
« genre humain que la maniere dont on
« a procédé à mon égard servit de modèle

« et d'exemple , que l'honneur des par-
« ticuliers dépendit de tout imposteur
« adroit, et que la société, foulant aux
« pieds les plus saintes lois de la justice,
« ne fût plus qu'un ténébreux brigandage
« de trahisons secretes et d'impostures
« adoptées sans confrontation , sans
« contradiction , sans vérification , et sans
« aucune défense laissée aux accusés.
« Bientôt les hommes, à la merci les uns
« des autres, n'auroient de force et d'action
« que pour s'entre-déchirer entre eux ,
« sans en avoir aucune pour la résistance ;
« les bons , livrés tout-à-fait aux méchans ,
« deviendroient d'abord leur proie , enfin
« leurs disciples ; l'innocence n'auroit plus
« d'asyle ; et la terre, devenue un enfer ,
« ne seroit couverte que de démons occupés
« à se tourmenter les uns les autres. Non , le ciel ne laissera point
« un exemple aussi funeste ouvrir au
« crime une route nouvelle inconnue jusqu'à ce jour ; il découvrira la noirceur
« d'une trame aussi cruelle. Un jour viendra , j'en ai la juste confiance , que les
« honnêtes gens béniront ma mémoire et

« pleureront sur mon sort. Je suis sûr de
 « la chose, quoique j'en ignore le temps.
 « Voilà le fondement de ma patience et
 « de mes consolations. L'ordre sera ré-
 « tabli tôt ou tard, même sur la terre,
 « je n'en doute pas. Mes oppresseurs
 « peuvent reculer le moment de ma jus-
 « tification, mais ils ne sauroient empê-
 « cher qu'il ne vienne. Cela me suffit pour
 « être tranquille au milieu de leurs œuvres :
 « qu'ils continuent à disposer de moi
 « pendant ma vie, mais qu'ils se pressent ;
 « je vais bientôt leur échapper. »

Tels sont sur ce point les sentimens de Jean-Jacques, et tels sont aussi les miens. Par un décret dont il ne m'appartient pas de sonder la profondeur, il doit passer le reste de ses jours dans le mépris et l'humiliation ; mais j'ai le plus vif pressentiment qu'après sa mort et celle de ses persécuteurs leurs trames seront découvertes et sa mémoire justifiée. Ce sentiment me paroît si bien fondé, que, pour peu qu'on y réfléchisse, je ne vois pas qu'on en puisse douter. C'est un axiome généralement admis que tôt ou

tard la vérité se découvre ; et tant d'exemples l'ont confirmé que l'expérience ne permet plus qu'on en doute. Ici du moins il n'est pas concevable qu'une trame aussi compliquée reste cachée aux âges futurs ; il n'est pas même à présumer qu'elle le soit long-temps dans le nôtre. Trop de signes la décelent pour qu'elle échappe au premier qui voudra bien y regarder , et cette volonté viendra sûrement à plusieurs sitôt que Jean-Jacques aura cessé de vivre. De tant de gens employés à fasciner les yeux du public il n'est pas possible qu'un grand nombre n'apperçoive la mauvaise foi de ceux qui les dirigent , et qu'ils ne sentent que si cet homme étoit réellement tel qu'ils le font , il seroit superflu d'en imposer au public sur son compte , et d'employer tant d'impostures pour le charger de choses qu'il ne fait pas et déguiser celles qu'il fait. Si l'intérêt , l'animosité , la crainte les font concourir aujourd'hui sans peine à ces manœuvres , un temps peut venir où leur passion calmée et leur intérêt changé leur feront voir sous un jour bien différent les

œuvres sourdes dont ils sont aujourd'hui témoins et complices. Est-il croyable alors qu'aucun de ces coopérateurs subalternes ne parlera confidemment à personne de ce qu'il a vu, de ce qu'on lui a fait faire, et de l'effet de tout cela pour abuser le public; que, trouvant d'honnêtes gens empressés à la recherche de la vérité défigurée, ils ne seront point tentés de se rendre encore nécessaires en la découvrant comme ils le sont maintenant pour la cacher, de se donner quelque importance en montrant qu'ils furent admis dans la confiance des grands et qu'ils savent des anecdotes ignorées du public? Et pourquoi ne croirois-je pas que le regret d'avoir contribué à noircir un innocent en rendra quelques uns indiscrets ou véridiques, sur-tout à l'heure où, prêts à sortir de cette vie, ils seront sollicités par leur conscience à ne pas emporter leur culpabilité avec eux? Enfin pourquoi les réflexions que vous et moi faisons aujourd'hui ne viendroient-elles pas alors dans l'esprit de plusieurs personnes, quand elles examineront de sang froid la conduite qu'on a tenue et

la facilité qu'on ent par elle de peindre cet homme comme on a voulu? On sentira qu'il est beaucoup plus incroyable qu'un pareil homme ait existé réellement, qu'il ne l'est que la crédulité publique, enhardissant les imposteurs, les ait portés à le peindre ainsi successivement et en enchérissant toujours, sans s'appercevoir qu'ils passoient même la mesure du possible. Cette marche, très naturelle à la passion, est un piège qui la décele et dont elle se garantit rarement. Celui qui voudroit tenir un registre exact de ce que, selon vos messieurs, il a fait, dit, écrit, imprimé depuis qu'ils se sont emparés de sa personne, joint à tout ce qu'il a fait réellement, trouveroit qu'en cent ans il n'auroit pu suffire à tant de choses. Tous les livres qu'on lui attribue, tous les propos qu'on lui fait tenir, sont aussi concordans et aussi naturels que les faits qu'on lui impute; et tout cela toujours si bien prouvé, qu'en admettant un seul de ces faits on n'a plus droit d'en rejeter aucun autre.

Cependant avec un peu de calcul et de bon sens on verra que tant de choses sont

incompatibles que jamais il n'a pu faire tout cela ni se trouver en tant de lieux différens en si peu de temps; qu'il y a par conséquent plus de fictions que de vérités dans toutes ces anecdotes entassées, et qu'enfin les mêmes preuves qui n'empêchent pas les unes d'être des mensonges ne sauroient établir que les autres sont des vérités. La force même et le nombre de toutes ces preuves suffiront pour faire soupçonner le complot; et dès lors toutes celles qui n'auront pas subi l'épreuve légale perdront leur force, tous les témoins qui n'auront point été confrontés à l'accusé perdront leur autorité, et il ne restera contre lui de charges solides que celles qui lui auront été connues et dont il n'aura pu se justifier; c'est-à-dire qu'aux fautes près qu'il a déclarées le premier et dont vos messieurs ont tiré un si grand parti, on n'aura rien du tout à lui reprocher.

C'est dans cette persuasion qu'il me paroît raisonnable qu'il se console des outrages de ses contemporains et de leur injustice. Quoi qu'ils puissent faire, ses livres transmis à la postérité montreront que leur

auteur ne fut point tel qu'on s'efforce de le peindre; et sa vie réglée, simple, uniforme, et la même depuis tant d'années, ne s'accordera jamais avec le caractère affreux qu'on veut lui donner. Il en sera de ce ténébreux complot, formé dans un si profond secret, développé avec de si grandes précautions et suivi avec tant de zèle, comme de tous les ouvrages des passions des hommes, qui sont passagers et périssables comme eux. Un temps viendra qu'on aura pour le siècle où vécut Jean-Jacques la même horreur que ce siècle marque pour lui; et que ce complot, immortalisant son auteur comme Erostrate, passera pour un chef-d'œuvre de génie et encore plus de méchanceté.

L E F R A N Ç O I S .

Je joins de bon cœur mes vœux aux vôtres pour l'accomplissement de cette prédiction, mais j'avoue que je n'y ai pas autant de confiance; et, à voir le tour qu'a pris cette affaire, je jugerai que des multitudes de caractères et d'événemens décrits dans l'histoire n'ont peut-être d'autre fondement

dement que l'invention de ceux qui se sont avisés de les affirmer. Que le temps fasse triompher la vérité, c'est ce qui doit arriver très souvent; mais que cela arrive toujours, comment le sait-on et sur quelle preuve peut-on l'assurer? Des vérités longtemps cachées se découvrent enfin par quelques circonstances fortuites. Cent mille autres peut-être resteront à jamais offusquées par le mensonge sans que nous ayons aucun moyen de les reconnoître et de les manifester; car tant qu'elles restent cachées elles sont pour nous comme n'existant pas. Otez le hasard qui en fait découvrir quelque une, elle continueroit d'être cachée; et qui sait combien il en reste pour qui ce hasard ne viendra jamais? Ne disons donc pas que le temps fait toujours triompher la vérité, car c'est ce qu'il nous est impossible de savoir; et il est bien plus croyable qu'effaçant pas à pas toutes ses traces, il fait bien plus souvent triompher le mensonge, sur-tout quand les hommes ont intérêt à le soutenir. Les conjectures sur lesquelles vous croyez que le mystere de ce complot sera dévoilé me paroissent, à

moi qui l'ai vu de plus près, beaucoup moins plausibles qu'à vous. La ligne est trop forte, trop nombreuse, trop bien liée pour pouvoir se dissoudre aisément; et, tant qu'elle durera comme elle est, il est trop périlleux de s'en détacher pour que personne s'y hasarde sans autre intérêt que celui de la justice. De tant de fils divers qui composent cette trame, chacun de ceux qui la conduisent ne voit que celui qu'il doit gouverner, et tout au plus ceux qui l'avoisinent. Le concours général du tout n'est apperçu que des directeurs, qui travaillent sans relâche à démêler ce qui s'embrouille, à ôter les tiraillemens, les contradictions, et à faire jouer le tout d'une manière uniforme. La multitude des choses incompatibles entre elles qu'on fait dire et faire à Jean-Jacques n'est pour ainsi dire que le magasin des matériaux dans lequel les entrepreneurs, faisant un triage, choisiront à loisir les choses assortissantes qui peuvent s'accorder, et, rejetant celles qui tranchent, répugnent et se contredisent, parviendront bientôt à les faire oublier après qu'elles auront produit leur effet. *Inventez toujours,*

disent-ils aux ligueurs subalternes, *nous nous chargeons de choisir et d'arranger après.* Leur projet est, comme je vous l'ai dit, de faire une refonte générale de toutes les anecdotes recueillies ou fabriquées par leurs satellites, et de les arranger en un corps d'histoire disposée avec tant d'art et travaillée avec tant de soin, que tout ce qui est absurde et contradictoire, loin de paroître un tissu de fables grossières, paroitra l'effet de l'inconséquence de l'homme, qui, avec des passions diverses et monstrueuses, vouloit le blanc et le noir, et passoit sa vie à faire et défaire faute de pouvoir accomplir ses mauvais desseins.

Cet ouvrage, qu'on prépare de longue main pour le publier d'abord après sa mort, doit, par les piéces et les preuves dont il sera muni, fixer si bien le jugement du public sur sa mémoire, que personne ne s'avise même de former là dessus le moindre doute. On y affectera pour lui le même intérêt, la même affection dont l'apparence bien ménagée a eu tant d'effet de son vivant; et pour marquer plus d'impartialité, pour lui donner comme à regret

un caractere affreux, on y joindra les éloges les plus outrés de sa plume et de ses talens, mais tournés de façon à le rendre odieux encore par-là; comme si dire et prouver également le pour et le contre, tout persuader et ne rien croire, eût été le jeu favori de son esprit. En un mot l'écrivain de cette vie, admirablement choisi pour cela, saura comme l'Aletès du Tasse

Menteur adroit, savant dans l'art de nuire,
Sous la forme d'éloge habiller la satire.

Ses livres, dites-vous, transmis à la postérité, déposeront en faveur de leur auteur. Ce sera, je l'avoue, un argument bien fort pour ceux qui penseront comme vous et moi sur ces livres. Mais savez-vous à quel point on peut les défigurer? et tout ce qui a déjà été fait pour cela avec le plus grand succès ne prouve-t-il pas qu'on peut tout faire sans que le public le croie ou le trouve mauvais? Cet argument tiré de ses livres a toujours inquiété nos messieurs. Ne pouvant les anéantir, et leurs plus malignes interprétations ne suffisant pas encore pour

les décrier à leur gré, ils en ont entrepris la falsification; et cette entreprise, qui sembloit d'abord presque impossible, est devenue, par la connivence du public, de la plus facile exécution. L'auteur n'a fait qu'une seule édition de chaque pièce. Ces impressions éparses ont disparu depuis long-temps, et le peu d'exemplaires qui peuvent rester, cachés dans quelques cabinets, n'ont excité la curiosité de personne pour les comparer avec les recueils dont on affecte d'inonder le public. Tous ces recueils, grossis de critiques outrageantes, de libelles venimeux, et faits avec l'unique projet de défigurer les productions de l'auteur, d'en altérer les maximes et d'en changer peu-à-peu l'esprit, ont été dans cette vue arrangés et falsifiés avec beaucoup d'art, d'abord seulement par des retranchemens, qui, supprimant les éclaircissemens nécessaires, altéroient le sens de ce qu'on laissoit, puis par d'apparentes négligences, qu'on pouvoit faire passer pour les fautes d'impression, mais qui produisoient des contresens terribles, et qui, fidèlement transcrites à chaque impression nouvelle, ont enfin

substitué par tradition ces fausses leçons aux véritables. Pour mieux réussir dans ce projet on a imaginé de faire de belles éditions, qui par leur perfection typographique fissent tomber les précédentes et restassent dans les bibliothèques; et, pour leur donner un plus grand crédit, on a tâché d'y intéresser l'auteur même par l'appât du gain, et on lui a fait pour cela par le libraire chargé de ces manœuvres des propositions assez magnifiques pour devoir naturellement le tenter. Le projet étoit d'établir ainsi la confiance du public; de ne faire passer sous les yeux de l'auteur que des épreuves correctes, et de tirer à son insu les feuilles destinées pour le public et où le texte eût été accommodé selon les vues de nos messieurs. Rien n'eût été si facile, par la manière dont il est enlacé, que de lui cacher ce petit manège, et de le faire ainsi servir lui-même à autoriser la fraude dont il devoit être la victime, et qu'il eût ignorée, croyant transmettre à la postérité une édition fidele de ses écrits. Mais, soit dégoût, soit paresse, soit qu'il ait eu quelque vent du projet,

non content de s'être refusé à la proposition, il a désavoué dans une protestation signée tout ce qui s'imprimerait désormais sous son nom. L'on a donc pris le parti de se passer de lui et d'aller en avant comme s'il participoit à l'entreprise. L'édition se fait par souscription, et s'imprime, dit-on, à Bruxelles, en beau papier, beau caractère, belles estampes. On n'épargnera rien pour la prôner dans toute l'Europe, et pour en vanter sur-tout l'exactitude et la fidélité, dont on ne doutera pas plus que de la ressemblance du portrait publié par l'ami Hume. Comme elle contiendra beaucoup de nouvelles pièces refondues ou fabriquées par nos messieurs, on aura grand soin de les munir de titres plus que suffisans auprès d'un public qui ne demande pas mieux que de tout croire, et qui ne s'avisera pas si tard de faire le difficile sur leur authenticité.

R O U S S E A U.

Mais comment ! cette déclaration de Jean-Jacques dont vous venez de parler ne lui servira donc de rien pour se garantir de toutes ces fraudes, et, quoi qu'il puisse dire, vos mes-

sieurs feront passer sans obstacle tout ce qu'il leur plaira d'imprimer sous son nom ?

L E F R A N Ç O I S.

Bien plus ; ils ont su tourner contre lui jusqu'à son désaveu. En le faisant imprimer eux-mêmes , ils en ont tiré pour eux un nouvel avantage , en publiant que , voyant ses mauvais principes mis à découvert et consignés dans ses écrits , il tâchoit de se disculper en rendant leur fidélité suspecte. Passant habilement sous silence les falsifications réelles , ils ont fait entendre qu'il accusoit d'être falsifiés des passages que tout le monde sait bien ne l'être pas ; et , fixant toute l'attention du public sur ces passages , ils l'ont ainsi détourné de vérifier leurs infidélités. Supposez qu'un homme vous dise : Jean-Jacques dit qu'on lui a volé des poires , et il ment , car il a son compte de pommes ; donc on ne lui a point volé de poires : ils ont exactement raisonné comme cet homme-là ; et c'est sur ce raisonnement qu'ils ont persifflé sa déclaration. Ils étoient si sûrs de son peu d'effet , qu'en même temps qu'ils la faisoient imprimer , ils imprimoient aussi cette pré-

tendue traduction du Tasse , tout exprès pour la lui attribuer , et qu'ils lui ont en effet attribuée sans la moindre objection de la part du public : comme si cette manière d'écrire aride et sautillante , sans liaison , sans harmonie et sans grace , étoit en effet la sienne ! De sorte que , selon eux , tout en protestant contre tout ce qui paroîtroit désormais sous son nom , ou qui lui seroit attribué , il publioit néanmoins ce barbouillage , non seulement sans s'en cacher , mais ayant grand'peur de n'en être pas cru l'auteur , comme il paroît par la préface singeresse qu'ils ont mise à la tête du livre.

Vous croyez qu'une balourdise aussi grossiere , une aussi extravagante contradiction devoit ouvrir les yeux à tout le monde , et révolter contre l'impudence de nos messieurs , poussée ici jusqu'à la bêtise ? point du tout : en réglant leurs manœuvres sur la disposition où ils ont mis le public , sur la crédulité qu'ils lui ont donnée , ils sont bien plus surs de réussir que s'ils agissoient avec plus de finesse. Dès qu'il s'agit de Jean-Jacques , il n'est besoin de mettre ni

bon sens; ni vraisemblance dans les choses qu'on en débite, plus elles sont absurdes et ridicules, plus on s'empresse à n'en pas douter. Si d'A*** ou D*** s'avisent d'affirmer aujourd'hui qu'il a deux têtes, en le voyant passer demain dans la rue tout le monde lui verroit deux têtes très distinctement, et chacun seroit très surpris de n'avoir pas apperçu plutôt cette monstruosité.

Nos messieurs sentent si bien cet avantage et savent si bien s'en prévaloir, qu'il entre dans leurs plus efficaces ruses d'employer des manœuvres pleines d'audace et d'impudence, au point d'en être incroyables, afin que s'il les apprend et s'en plaint, personne n'y veuille ajouter foi. Quand, par exemple, un honnête imprimeur, Simon, dira publiquement à tout le monde que Jean-Jacques vient souvent chez lui voir et corriger les épreuves de ces éditions frauduleuses qu'ils font de ces écrits, qui est-ce qui croira que Jean-Jacques ne connoît pas l'imprimeur Simon, et n'avoit pas même ouï parler de ces éditions quand ce discours lui revint? Quand encore on verra son

nom pompeusement étalé dans les listes des souscripteurs de livres de prix , qui est-ce qui , dès à présent et dans l'avenir , ira s'imaginer que toutes ces souscriptions prétendues sont là mises à son insu , ou malgré lui , seulement pour lui donner un air d'opulence et de prétention qui démente le ton qu'il a pris ? Et cependant.

R O U S S E A U .

Je sais ce qu'il en est , car il m'a protesté n'avoir fait en sa vie qu'une seule souscription , savoir celle pour la statue de M. de Voltaire. (1)

(1) *Lettre de M. Rousseau à M. de la Tourette.*

A Lyon , 2 juin 1770.

J'apprends , monsieur , qu'on a formé le projet d'élever une statue à M. de Voltaire , et qu'on permet à tous ceux qui sont connus par quelque ouvrage imprimé de concourir à cette entreprise. J'ai payé assez cher le droit d'être admis à cet honneur , pour oser y prétendre , et je vous supplie de vouloir bien interposer vos bons offices pour me faire inscrire au nombre des souscrivans. J'espere , monsieur , que les bontés dont vous m'honorez et l'occasion pour laquelle je m'en prévauz ici vous seront aisément pardonner la

LE FRANÇOIS.

Hé bien , monsieur , cette seule souscription qu'il a faite est la seule dont on ne sait rien ; car le discret d'Alembert , qui l'a reçue , n'en a pas fait beaucoup de bruit. Je comprends bien que cette souscription est moins une générosité qu'une vengeance ; mais c'est une vengeance à la

liberté que je prends. Je vous salue , monsieur , très humblement et de tout mon cœur.

Lettre de M. de Voltaire à M. de la Tourette, relative à la précédente, transcrite sur l'original.

23 juin 1770, à Ferney.

Vous savez peut-être , monsieur , qu'on a imprimé dans la gazette de Berne que Jean-Jacques Rousseau vous avait écrit une lettre par laquelle il souscrivait entre vos mains pour certaine statue. Je vous prie de me dire si la chose est vraie. J'ai peur que les gens de lettres de Paris ne veuillent point admettre d'étranger. Ceci est une galanterie toute française. Ceux qui l'ont imaginée sont tous ou artistes ou amateurs. M. le duc de Choiseul est à la tête, et trouverait peut-être mauvais que l'article de la gazette se trouvât vrai.

Mme Denis vous fait les plus sinceres compliments. Agréez, monsieur, les assurances de mon tendre attachement pour vous et pour toute votre famille.

Jean-Jacques que Voltaire ne lui rendra pas.

Vous devez sentir par ces exemples que, de quelque façon qu'il s'y prenne, et dans aucun temps, il ne peut raisonnablement espérer que la vérité perce à son égard à travers les filets tendus autour de lui, et dans lesquels, en s'y débattañt, il ne fait que s'enlacer davantage. Tout ce qui lui arrive est trop hors de l'ordre commun des choses pour pouvoir jamais être cru; et ces protestations mêmes ne feront qu'attirer sur lui les reproches d'impudence et de mensonge que méritent ses ennemis.

Donnez à Jean-Jacques un conseil : le meilleur peut-être qui lui reste à suivre, environné comme il est d'embûches et de pièges où chaque pas ne peut manquer de l'attirer, c'est de rester, s'il se peut, immobile, de ne point agir du tout (1), de n'ac-

(1) Il ne m'est pas permis de suivre ce conseil en ce qui regarde la juste défense de mon honneur. Je dois jusqu'à la fin faire tout ce qui dépend de moi, sinon pour ouvrir les yeux à cette aveugle génération, du moins pour en éclairer une plus équitable. Tous les moyens pour cela me sont ôtés, je le sais; mais

quiescer à rien de ce qu'on lui propose sous quelque prétexte que ce soit, et de résister même à ses propres mouvemens tant qu'il peut s'abstenir de les suivre. Sous quelque face avantageuse qu'une chose à faire ou à dire se présente à son esprit, il doit compter que dès qu'on lui laisse le pouvoir de l'exécuter, c'est qu'on est sûr d'en tourner l'effet contre lui et de la lui rendre funeste. Par exemple, pour tenir le public en garde contre les falsifications de ses livres et contre tous les écrits pseudonymes qu'on fait courir journellement sous son nom, qu'y avoit-il de meilleur en apparence et dont on pût moins abuser pour lui nuire, que la déclaration dont nous venons de parler? et cependant vous seriez étonné du parti qu'on a tiré de cette déclaration pour un effet tout contraire: et il a dû sentir cela de lui-même par le soin qu'on a pris de la faire imprimer à son

sans aucun espoir de succès, tous les efforts possibles quoiqu'inutiles n'en sont pas moins dans mon devoir, et je ne cesserai de les faire jusqu'à mon dernier soupir. *Fay ce que doy, arrive que pourra.*

insu ; car il n'a sûrement pas pu croire qu'on ait pris ce soin pour lui faire plaisir. L'écrit sur le gouvernement de Pologne (1), qu'il n'a fait que sur les plus touchantes instances , avec le plus parfait désintéressement et par les seuls motifs de la plus pure vertu , sembloit ne pouvoir qu'honorer son auteur et le rendre respectable , quand même cet écrit n'eût été qu'un tissu d'erreurs. Si vous saviez par qui , pour qui , pourquoi cet écrit étoit sollicité , l'usage qu'on s'est empressé d'en faire et le tour qu'on a su lui donner , vous sentiriez par-

(1) Cet écrit est tombé dans les mains de M. d'A... peut-être aussitôt qu'il est sorti des miennes , et Dieu sait quel usage il en a su faire. M. le comte Wielhorski m'apprit, en venant me dire adieu à son départ de Paris , qu'on avoit mis des horreurs de lui dans la gazette d'Hollande. A l'air dont il me dit cela , j'ai jugé en y repensant qu'il me croyoit l'auteur de l'article , et je ne doute pas qu'il n'y ait du d'A.... dans cette affaire , aussi bien que dans celle d'un certain comte Zanowisch, Dalmate, et d'un prêtre aventurier polonois qui a fait mille efforts pour pénétrer chez moi. Les manœuvres de ce M. d'A..... ne me surprennent plus , j'y suis tout accoutumé. Je ne puis assurément

faitement combien il eût été à desirer pour l'auteur que , résistant à toute cajolerie , il se refusât à l'appât de cette bonne œuvre qui , de la part de ceux qui la sollicitoient avec tant d'instance , n'avoit pour but que de la rendre pernicieuse pour lui. En un mot , s'il connoît sa situation , il doit comprendre , pour peu qu'il y réfléchisse , que toute proposition qu'on lui fait et quelque couleur qu'on y donne a toujours un but qu'on lui cache , et qui l'empêcheroit d'y consentir si ce but lui étoit connu. Il doit sentir sur - tout que le motif de faire du

approuver la conduite du comte Wielhorski à mon égard. Mais cet article à part, que je n'entreprends pas d'expliquer, j'ai toujours regardé et je regarde encore ce seigneur polonois comme un honnête homme et un bon patriote; et si j'avois la fantaisie et les moyens de faire insérer des articles dans les gazettes, j'aurois assurément des choses plus pressées à dire, et plus importantes pour moi que des satyres du comte Wielhorski. Le succès de toutes ces menées est un effet nécessaire du système de conduite que l'on suit à mon égard. Qu'est-ce qui pourroit empêcher de réussir tout ce qu'on entreprend contre moi, dont je ne sais rien, à quoi je ne peux rien, et que tout le monde favorise?

bien

bien ne peut être qu'un piège pour lui de la part de ceux qui le lui proposent , et pour eux un moyen réel de faire du mal à lui ou par lui , pour le lui imputer dans la suite ; qu'après l'avoir mis hors d'état de rien faire d'utile aux autres ni à lui-même , on ne peut plus lui présenter un pareil motif que pour le tromper ; qu'enfin , n'étant plus dans sa position en puissance de faire aucun bien , tout ce qu'il peut désormais faire de mieux est de s'abstenir tout-à-fait d'agir , de peur de mal faire sans le voir ni le vouloir , comme cela lui arrivera infailliblement chaque fois qu'il cédera aux instances des gens qui l'environnent , et qui ont toujours leur leçon toute faite sur les choses qu'ils doivent lui proposer. Sur-tout qu'il ne se laisse point émouvoir par le reproche de se refuser à quelque bonne œuvre ; sûr au contraire que si c'étoit réellement une bonne œuvre , loin de l'exhorter à y concourir , tout se réuniroit pour l'en empêcher , de peur qu'il n'en eût le mérite et qu'il n'en résultât quelque effet en sa faveur.

Par les mesures extraordinaires qu'on

prend pour altérer et défigurer ses écrits et pour lui en attribuer auxquels il n'a jamais songé, vous devez juger que l'objet de la ligue ne se borne pas à la génération présente, pour qui ces soins ne sont plus nécessaires. Et puisqu'ayant sous les yeux ses livres, tels à-peu-près qu'il les a composés, on n'en a pas tiré l'objection qui nous paroît si forte à l'un et à l'autre contre l'affreux caractere qu'on prête à l'auteur; puisqu'au contraire on les a su mettre au rang de ses crimes; que la Profession de foi du Vicaire est devenue un écrit impie, l'Héloïse un roman obscene, le Contrat social un livre séditieux; puisqu'on vient de mettre à Paris Pygmalion malgré lui sur la scene, tout exprès pour exciter ce risible scandale qui n'a fait rire personne et dont nul n'a senti la comique absurdité; puisqu'enfin ces écrits tels qu'ils existent n'ont pas garanti leur auteur de la diffamation de son vivant, l'en garantiront-ils mieux après sa mort quand on les aura mis dans l'état projeté pour rendre sa mémoire odieuse et quand les auteurs du complot auront eu tout le

temps d'effacer toutes les traces de son innocence et de leur imposture ? Ayant pris toutes leurs mesures en gens prévoyans et pourvoyans qui songent à tout, auroient-ils oublié la supposition que vous faites du repentir de quelque complice , du moins à l'heure de la mort , et les déclarations incommodes qui pourroient en résulter s'ils n'y mettoient ordre ? Non , monsieur ; comptez que toutes leurs mesures sont si bien prises qu'il leur reste peu de chose à craindre de ce côté-là.

Parmi les singularités qui distinguent le siècle où nous vivons de tous les autres , est l'esprit méthodique et conséquent qui depuis vingt ans dirige les opinions publiques. Jusqu'ici ces opinions erroient sans suite et sans règle au gré des passions des hommes ; et ces passions , s'entre-choquant sans cesse , faisoient flotter le public de l'une à l'autre sans aucune direction constante. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Les préjugés eux-mêmes ont leurs marches et leurs règles ; et ces règles , auxquelles le public est asservi sans qu'il s'en doute , s'établissent uniquement sur

les vues de ceux qui le dirigent. Depuis que la secte philosophique s'est réunie en un corps sous des chefs , ces chefs , par l'art de l'intrigue auquel ils se sont appliqués , devenus les arbitres de l'opinion publique , le sont par elle de la réputation , même de la destinée des particuliers , et par eux de celle de l'état. Leur essai fut fait sur Jean-Jacques ; et la grandeur du succès , qui dut les étonner eux-mêmes , leur fit sentir jusqu'où leur crédit pouvoit s'étendre. Alors ils songerent à s'associer des hommes puissans pour devenir avec eux les arbitres de la société , ceux sur-tout qui , disposés comme eux aux secretes intrigues et aux mines souterraines , ne pouvoient manquer de rencontrer et d'éventer souvent les leurs. Ils leur firent sentir que , travaillant de concert , ils pouvoient étendre tellement leurs rameaux sous les pas des hommes , que nul ne trouvât plus d'assiette solide et ne pût marcher que sur des terrains contre-minés. Ils se donnerent des chefs principaux , qui , de leur côté , dirigeant sourdement toutes les forces publiques sur les plans convenus entre eux ,

rendent infaillible l'exécution de tous leurs projets. Ces chefs de la ligue philosophique la méprisent , et n'en sont pas estimés ; mais l'intérêt commun les tient étroitement unis les uns aux autres , parceque la haine ardente et cachée est la grande passion de tous, et que , par une rencontre assez naturelle , cette haine commune est tombée sur les mêmes objets. Voilà comment le siècle où nous vivons est devenu le siècle de la haine et des secrets complots ; siècle où tout agit de concert sans affection pour personne , où nul ne tient à son parti par attachement mais par aversion pour le parti contraire , où , pourvu qu'on fasse le mal d'autrui , nul ne se soucie de son propre bien.

R O U S S E A U.

C'étoit pourtant chez tous ces gens si haineux que vous trouviez pour Jean-Jacques une affection si tendre.

L E F R A N Ç O I S.

Ne me rappelez pas mes torts ; ils étoient moins réels qu'apparens. Quoique

tous ces ligueurs m'eussent fasciné l'esprit par un certain jargon papilloté, toutes ces ridicules vertus si pompeusement étalées étoient presque aussi choquantes à mes yeux qu'aux vôtres. J'y sentois une forfanterie que je ne savois pas démêler; et mon jugement, subjugué mais non satisfait, cherchoit les éclaircissemens que vous m'avez donnés, sans savoir les trouver de lui-même.

Les complots ainsi arrangés, rien n'a été plus facile que de les mettre à exécution par des moyens assortis à cet effet. Les oracles des grands ont toujours un grand crédit sur le peuple. On n'a fait qu'y ajouter un air de mystere pour les faire mieux circuler. Les philosophes, pour conserver une certaine gravité, se sont donnés, en se faisant chefs de parti, des multitudes de petits élèves qu'ils ont initiés aux secrets de la secte et dont ils ont fait autant d'émissaires et d'opérateurs de sourdes iniquités; et répandant par eux les noirceurs qu'ils inventoient et qu'ils feignoient eux de vouloir cacher, ils étendoient aussi leur cruelle influence dans

tous les rangs sans excepter les plus élevés. Pour s'attacher inviolablement leurs créatures , les chefs ont commencé par les employer à mal-faire , comme Catilina fit boire à ses conjurés le sang d'un homme , sûrs que par ce mal où ils les avoient fait tremper ils les tenoient liés pour le reste de leur vie. Vous avez dit que la vertu n'unit les hommes que par des liens fragiles , au lieu que les chaînes du crime sont impossibles à rompre. L'expérience en est sensible dans l'histoire de Jean-Jacques. Tout ce qui tenoit à lui par l'estime et la bienveillance que sa droiture et la douceur de son commerce devoient naturellement inspirer s'est éparpillé sans retour à la première épreuve , ou n'est resté que pour le trahir. Mais les complices de nos messieurs n'oseront jamais ni les démasquer , quoi qu'il arrive , de peur d'être démasqués eux-mêmes , ni se détacher d'eux , de peur de leur vengeance , trop bien instruits de ce qu'ils savent faire pour l'exercer. Demeurant ainsi tous unis par la crainte plus que les bons ne le sont par l'amour , ils forment un corps indissoluble

dont chaque membre ne peut plus être séparé.

Dans l'objet de disposer par leurs disciples de l'opinion publique et de la réputation des hommes , ils ont assorti leur doctrine à leurs vues , ils ont fait adopter à leurs sectateurs les principes les plus propres à se les tenir inviolablement attachés , quelque usage qu'ils en veuillent faire ; et , pour empêcher que les directions d'une importune morale ne vinsent contrarier les leurs , ils l'ont sapée par la base , en détruisant toute religion , tout libre-arbitre , par conséquent tout remords , d'abord avec quelque précaution par la secrète prédication de leur doctrine , et ensuite tout ouvertement lorsqu'ils n'ont plus eu de puissance réprimante à craindre. En paroissant prendre le contre-pied des jésuites , ils ont tendu néanmoins au même but par des routes détournées , en se faisant comme eux chefs de parti. Les jésuites se rendoient tout-puissans en exerçant l'autorité divine sur les consciences et se faisant au nom de Dieu les arbitres du bien et du mal. Les philosophes , ne pouvant usur-

per la même autorité , se sont appliqués à la détruire, et puis, en paroissant expliquer la nature (1) à leurs dociles sectateurs et s'en faisant les suprêmes interpretes , ils se sont établi en son nom une autorité non moins absolue que celle de leurs ennemis , quoiqu'elle paroisse libre et ne régner sur les volontés que par la raison. Cette haine mutuelle étoit au fond une rivalité de puissance comme celle de Carthage et de Rome. Ces deux corps , tous deux impérieux , tous deux intolérans , étoient par conséquent incompatibles , puisque le système fondamental de l'un et de l'autre étoit de régner despotiquement. Chacun voulant régner seul, ils ne pouvoient partager l'empire et régner ensemble; ils s'excluoient mutuellement. Le nouveau, suivant plus adroitement les errements de l'autre , l'a supplanté en lui débauchant ses appuis , et par eux est venu à bout de le détruire. Mais on le voit déjà mar-

(1) Nos philosophes ne manquent pas d'étaler pompeusement ce mot de *nature* à la tête de tous leurs écrits. Mais ouvrez le livre, et vous verrez quel jargon métaphysique ils ont décoré de ce beau nom.

cher sur ses traces avec autant d'audace et plus de succès, puisque l'autre a toujours éprouvé de la résistance, et que celui-ci n'en éprouve plus. Son intolérance, plus cachée et non moins cruelle, ne paroît pas exercer la même rigueur, parcequ'elle n'éprouve plus de rebelles : mais s'il renaissoit quelques vrais défenseurs du théisme, de la tolérance et de la morale, on verroit bientôt s'élever contre eux les plus terribles persécutions ; bientôt une inquisition philosophique, plus cauteleuse et non moins sanguinaire que l'autre, feroit brûler sans miséricorde quiconque oseroit croire en Dieu. Je ne vous déguiserai point qu'au fond du cœur je suis resté croyant moi-même aussi bien que vous. Je pense là-dessus, ainsi que Jean-Jacques, que chacun est porté naturellement à croire ce qu'il desire, et que celui qui se sent digne du prix des ames justes ne peut s'empêcher de l'espérer. Mais sur ce point, comme sur Jean-Jacques lui-même, je ne veux point professer hautement et inutilement des sentimens qui me perdroient. Je veux tâcher d'allier la prudence avec la droiture, et ne faire ma véri-

table profession de foi que quand j'y serai forcé sous peine de mensonge.

Or cette doctrine de matérialisme et d'athéisme, prêchée et propagée avec toute l'ardeur des plus zélés missionnaires, n'a pas seulement pour objet de faire dominer les chefs sur leurs prosélytes, mais, dans les mystères secrets où ils les emploient, de n'en craindre aucune indiscretion durant leur vie ni aucune repentance à leur mort. Leurs trames, après le succès, meurent avec leurs complices, auxquels ils n'ont rien tant appris qu'à ne pas craindre dans l'autre vie ce *poul-serrhò* des Persans, objecté par Jean-Jacques à ceux qui disent que la religion ne fait aucun bien. Le dogme de l'ordre moral rétabli dans l'autre vie a fait jadis réparer bien des torts dans celle-ci; et les imposteurs ont eu, dans les derniers momens de leurs complices, un danger à courir qui souvent leur servit de frein. Mais notre philosophie, en délivrant ses prédicateurs de cette crainte et leurs disciples de cette obligation, a détruit pour jamais tout retour au repentir. A quoi bon des révélations non moins dangereuses qu'inu-

tiles ? Si l'on meurt , on ne risque rien selon eux à se taire , et l'on risque tout à parler si l'on en revient. Ne voyez-vous pas que depuis long-temps on n'entend plus parler de restitutions , de réparations , de réconciliations au lit de la mort ; que tous les mourans , sans repentir , sans remords , emportent sans effroi dans leur conscience le bien d'autrui , le mensonge et la fraude dont ils la chargeront pendant leur vie ? Et que serviroit même à Jean-Jacques ce repentir supposé d'un mourant , dont les tardives déclarations , étouffées par ceux qui les entourent , ne transpireroient jamais au-dehors et ne parviendroient à la connoissance de personne ? Ignorez-vous que tous les ligueurs , surveillans les uns des autres , forcent et sont forcés de rester fideles au complot , et qu'entourés , sur-tout à leur mort , aucun d'eux ne trouveroit pour recevoir sa confession , au moins à l'égard de Jean-Jacques , que de faux depositaires , qui ne s'en chargeroient que pour l'ensevelir dans un secret éternel ? Ainsi toutes les bouches sont ouvertes au mensonge sans que parmi les vivans et les mourans il s'en

trouve désormais aucune qui s'ouvre à la vérité. Dites-moi donc quelle ressource lui reste pour triompher , même à force de temps , de l'imposture, et se manifester au public , quand tous les intérêts concourent à la tenir cachée et qu'aucun ne porte à la révéler.

R O U S S E A U.

Non , ce n'est pas à moi à vous dire cela , c'est à vous-même , et ma réponse est écrite dans votre cœur. Eh ! dites-moi donc à votre tour quel intérêt, quel motif vous ramene de l'aversion , de l'animosité même qu'on vous inspira pour Jean-Jacques, à des sentimens si différens. Après l'avoir si cruellement haï quand vous l'avez cru méchant et coupable , pourquoi le plaignez-vous si sincèrement aujourd'hui que vous le jugez innocent ? Croyez - vous donc être le seul homme au cœur duquel parle encore la justice indépendamment de tout autre intérêt ? Non , monsieur , il en est encore , et peut-être plus qu'on ne pense , qui sont plutôt abusés que séduits , qui font aujourd'hui par foiblesse et par imitation ce qu'ils voient

faire à tout le monde , mais qui , rendus à eux-mêmes , agiroient tout différemment. Jean-Jacques lui-même pense plus favorablement que vous de plusieurs de ceux qui l'approchent ; il les voit , trompés par ses soi-disans patrons , suivre sans le savoir les impressions de la haine , croyant de bonne foi suivre celles de la pitié. Il y a dans la disposition publique un prestige entretenu par les chefs de la ligue. S'ils se relâchoient un moment de leur vigilance , les idées , dévoyées par leurs artifices , ne tarderoient pas à reprendre leur cours naturel ; et la tourbe elle-même , ouvrant enfin les yeux et voyant où l'on l'a conduite , s'étonneroit de son propre égarement. Cela , quoi que vous en disiez , arrivera tôt ou tard. La question si cavalièrement décidée dans notre siècle sera mieux discutée dans un autre quand la haine dans laquelle on entretient le public cessera d'être fomentée ; et quand , dans des générations meilleures , celle-ci aura été mise à son prix , ses jugemens formeront des préjugés contraires : ce sera une honte d'en avoir été loué et une gloire d'en avoir été haï. Dans cette généra-

tion même il faut distinguer encore et les auteurs du complot, et ses directeurs des deux sexes, et leurs confidens en très petit nombre, initiés peut-être dans le secret de l'imposture, d'avec le public, qui, trompé par eux, et le croyant réellement coupable, se prête sans scrupule à tout ce qu'ils inventent pour le rendre plus odieux de jour en jour. La conscience éteinte dans les premiers n'y laisse plus de prise au repentir. Mais l'égarement des autres est l'effet d'un prestige qui peut s'évanouir; et leur conscience rendue à elle-même peut leur faire sentir cette vérité si pure et si simple, que la méchanceté qu'on emploie à diffamer un homme prouve que ce n'est point pour sa méchanceté qu'il est diffamé. Sitôt que la passion et la prévention cesseront d'être entretenues, mille choses qu'on ne remarque pas aujourd'hui frapperont tous les yeux. Ces éditions frauduleuses de ses écrits, dont vos messieurs attendent un si grand effet, en produiront alors un tout contraire, et serviront à les déceler en manifestant aux plus stupides les perfides intentions des éditeurs. Sa vie, écrite de son

vivant par des traîtres en se cachant très soigneusement de lui , portera tous les caracteres des plus noirs libelles. Enfin tous les maneges dont il est l'objet paroîtront alors ce qu'ils sont ; c'est tout dire.

Que les nouveaux philosophes aient voulu prévenir les remords des mourans par une doctrine qui mît leur conscience à son aise , de quelque poids qu'ils aient pu la charger , c'est de quoi je ne doute pas plus que vous , remarquant sur-tout que la prédication passionnée de cette doctrine a commencé précisément avec l'exécution du complot , et paroît tenir à d'autres complots dont celui-ci ne fait que partie. Mais cet engouement d'athéisme est un fanatisme éphémère , ouvrage de la mode , et qui se détruira par elle ; et l'on voit par l'emportement avec lequel le peuple s'y livre que ce n'est qu'une mutinerie contre sa conscience dont il sent le murmure avec dépit. Cette commode philosophie des heureux et des riches , qui font leur paradis en ce monde , ne sauroit être long-temps celle de la multitude , victime de leurs passions , et qui , faute de bonheur en cette vie , a besoin d'y trouver au moins l'espérance

pérance et les consolations que cette barbare doctrine leur ôte. Des hommes nourris dès l'enfance dans une intolérante impiété poussée jusqu'au fanatisme, dans un libertinage sans crainte et sans honte ; une jeunesse sans discipline ; des femmes sans mœurs (1) ; des peuples sans foi ; des rois sans loi, sans supérieur qu'ils craignent, et délivrés de toute espece de frein ; tous les devoirs de la conscience anéantis ; l'amour de la patrie et l'attachement au prince éteints dans tous les cœurs ; enfin nul autre lien social que la force : on peut prévoir aisément, ce me semble, ce qui doit bientôt

(1) Je viens d'apprendre que la génération présente se vante singulièrement de bonnes mœurs. J'aurois dû deviner cela. Je ne doute pas qu'elle ne se vante aussi de désintéressement, de droiture, de franchise et de loyauté. C'est être aussi loin des vertus qu'il est possible que d'en perdre l'idée au point de prendre pour elles les vices contraires. Au reste il est très naturel qu'à force de sourdes intrigues et de noirs complots, à force de se nourrir de bile et de fiel, on perde enfin le goût des vrais plaisirs. Celui de nuire une fois goûté rend insensible à tous les autres : c'est une des punitions des méchans.

résulter de tout cela. L'Europe en proie à des maîtres instruits par leurs instituteurs mêmes à n'avoir d'autre guide que leur intérêt ni d'autre dieu que leurs passions, tantôt sourdement affamée, tantôt ouvertement dévastée, par-tout inondée de soldats (1), de comédiens, de filles publiques, de livres corrupteurs et de vices destructeurs, voyant naître et périr dans son sein des races indignes de vivre, sentira tôt ou tard dans ses calamités le fruit des nouvelles instructions, et, jugeant d'elles par leurs funestes effets, prendra dans la même horreur et les professeurs et les disciples, et toutes ces doctrines cruelles qui, laissant l'empire absolu de l'homme à ses sens et bornant tout à la jouissance de cette courte vie, rendent le siècle où elles regnent aussi méprisable que malheureux.

Ces sentimens innés que la nature a gravés dans tous les cœurs pour consoler

(1) Si j'ai le bonheur de trouver enfin un lecteur équitable, quoique françois, j'espere qu'il pourra comprendre au moins cette fois qu'Europe et France ne sont pas pour moi des mots synonymes.

l'homme dans ses miseres et l'encourager à la vertu, peuvent bien, à force d'art, d'intrigues et de sophismes, être étouffés dans les individus; mais prompts à renaître dans les générations suivantes, ils ramèneront toujours l'homme à ses dispositions primitives, comme la semence d'un arbre greffé redonne toujours le sauvageon. Ce sentiment intérieur, que nos philosophes admettent quand il leur est commode et rejettent quand il leur est importun, perce à travers les écarts de la raison, et crie à tous les cœurs que la justice a une autre base que l'intérêt de cette vie, et que l'ordre moral, dont rien ici-bas ne nous donne l'idée, a son siege dans un système différent, qu'on cherche en vain sur la terre, mais où tout doit être un jour ramené (1). La voix de la conscience

(1) *De l'utilité de la religion.* Titre d'un beau livre à faire et bien nécessaire. Mais ce titre ne peut être dignement rempli ni par un homme d'église ni par un auteur de profession. Il faudrait un homme tel qu'il n'en existe plus de nos jours et qu'il n'en renaîtra de long-temps.

ne peut pas plus être étouffée dans le cœur humain que celle de la raison dans l'entendement; et l'insensibilité morale est tout aussi peu naturelle que la folie.

Ne croyez donc pas que tous les complices d'une trame exécrationnelle puissent vivre et mourir toujours en repos dans leur crime. Quand ceux qui les dirigent n'attiseront plus la passion qui les anima, quand cette passion se sera suffisamment assouvie, quand ils en auront fait périr l'objet dans les ennuis, la nature insensiblement reprendra son empire : ceux qui commirent l'iniquité en sentiront l'insupportable poids quand son souvenir ne sera plus accompagné d'aucune jouissance. Ceux qui en furent les témoins sans y tremper mais sans la connoître, revenus de l'illusion qui les abuse, attesteront ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont entendu, ce qu'ils savent, et rendront hommage à la vérité. Tout a été mis en œuvre pour prévenir et empêcher ce retour : mais on a beau faire, l'ordre naturel se rétablit tôt ou tard; et le premier qui soup

onnera que Jean-Jacques pourroit bien n'avoir pas été coupable sera bien près de s'en convaincre , et d'en convaincre s'il veut ses contemporains, qui, le complot et ses auteurs n'existant plus, n'auront d'autre intérêt que celui d'être justes et de connoître la vérité. C'est alors que tous ses monumens seront précieux, et que tel fait qui peut n'être aujourd'hui qu'un indice incertain conduira peut-être jusqu'à l'évidence.

Voilà, monsieur, à quoi tout ami de la justice et de la vérité peut sans se compromettre et doit consacrer tous les soins qui sont en son pouvoir. Transmettre à la postérité des éclaircissemens sur ce point, c'est préparer et remplir peut-être l'œuvre de la providence. Le ciel bénira, n'en doutez pas, une si juste entreprise. Il en résultera pour le public deux grandes leçons et dont il avoit grand besoin; l'une, d'avoir, et sur-tout aux dépens d'autrui, une confiance moins téméraire dans l'orgueil du savoir humain; l'autre, d'apprendre par un exemple aussi mémorable à respecter en tout et toujours le droit

naturel, et à sentir que toute vertu qui se fonde sur une violation de ce droit est une vertu fausse qui couvre infailliblement quelque iniquité. Je me dévoue donc à cette œuvre de justice en tout ce qui dépend de moi, et je vous exhorte à y concourir, puisque vous le pouvez faire sans risque et que vous avez vu de plus près des multitudes de faits qui peuvent éclairer ceux qui voudront un jour examiner cette affaire. Nous pouvons à loisir et sans bruit faire nos recherches, les recueillir, y joindre nos réflexions, et, reprenant autant qu'il se peut la trace de toutes ces manœuvres dont nous découvrons déjà les vestiges, fournir à ceux qui viendront après nous un fil qui les guide dans ce labyrinthe. Si nous pouvions conférer avec Jean-Jacques sur tout cela, je ne doute point que nous ne tirassions de lui beaucoup de lumières qui resteraient à jamais éteintes, et que nous ne fussions surpris nous-mêmes de la facilité avec laquelle quelques mots de sa part expliqueroient des énigmes qui sans cela demeureront peut-être impénétrables par

l'adresse de ses ennemis. Souvent dans mes entretiens avec lui j'en ai reçu de son propre mouvement des éclaircissemens inattendus sur des objets que j'avois vus bien différens, faute d'une circonstance que je n'avois pu deviner et qui leur donnoit un tout autre aspect. Mais, gêné par mes engagemens et forcé de supprimer mes objections, je me suis souvent refusé malgré moi aux solutions qu'il sembloit m'offrir, pour ne pas paroître instruit de ce que j'étois contraint de lui taire.

Si nous nous unissons pour former avec lui une société sincère et sans fraude, une fois sûr de notre droiture et d'être estimé de nous, il nous ouvrira son cœur sans peine ; et recevant dans les nôtres les épanchemens auxquels il est naturellement si disposé, nous en pourrons tirer de quoi former de précieux mémoires dont d'autres générations sentiront la valeur, et qui du moins les mettront à portée de discuter contradictoirement des questions aujourd'hui décidées sur le seul rapport de ses ennemis. Le moment viendra, mon cœur me l'assure, où sa défense, aussi pé-

rilleuse aujourd'hui qu'inutile, honorera ceux qui s'en voudront charger, et les couvrira sans aucun risque d'une gloire aussi belle, aussi pure que la vertu généreuse en puisse obtenir ici-bas.

L E F R A N Ç O I S .

Cette proposition est tout-à-fait de mon goût; et j'y consens avec d'autant plus de plaisir, que c'est peut-être le seul moyen qui soit en mon pouvoir de réparer mes torts envers un innocent persécuté, sans risque de m'en faire à moi-même. Ce n'est pas que la société que vous me proposez soit tout-à-fait sans péril. L'extrême attention qu'on a sur tous ceux qui lui parlent, même une seule fois, ne s'oubliera pas pour nous. Nos messieurs ont trop vu ma répugnance à suivre leurs errements et à circonvenir comme eux un homme dont ils m'avoient fait de si affreux portraits, pour qu'ils ne soupçonnent pas tout au moins qu'ayant changé de langage à son égard, j'ai vraisemblablement aussi changé d'opinion. Depuis long-temps déjà,

malgré vos précautions et les siennes, vous êtes inscrit comme suspect sur leurs registres, et je vous préviens que de manière ou d'autre vous ne tarderez pas à sentir qu'ils se sont occupés de vous. Ils sont trop attentifs à tout ce qui approche de Jean-Jacques pour que personne leur puisse échapper; moi sur-tout qu'ils ont admis dans leur demi-confiance, je suis sûr de ne pouvoir approcher de celui qui en fut l'objet sans les inquiéter beaucoup. Mais je tâcherai de me conduire sans fausseté de manière à leur donner le moins d'ombrage qu'il sera possible. S'ils ont quelque sujet de me craindre, ils en ont aussi de me ménager; et je me flatte qu'ils me connoissent trop d'honneur pour craindre des trahisons d'un homme qui n'a jamais voulu tremper dans les leurs.

Je ne refuse donc pas de le voir quelquefois avec prudence et précaution : il ne tiendra qu'à lui de connoître que je partage vos sentimens à son égard, et que si je ne puis lui révéler les mystères de ses ennemis, il verra du moins que, forcé de me taire, je ne cherche pas à le trom-

per. Je concourrai de bon cœur avec vous pour dérober à leur vigilance et transmettre à de meilleurs temps les faits qu'on travaille à faire disparaître, et qui fourniront un jour de puissans indices pour parvenir à la connoissance de la vérité. Je sais que ses papiers, déposés en divers temps avec plus de confiance que de choix en des mains qu'il crut fideles, sont tous passés dans celles de ses persécuteurs, qui n'ont pas manqué d'anéantir ceux qui pouvoient ne leur pas convenir et d'accommoder à leur gré les autres; ce qu'ils ont pu faire à discrétion, ne craignant ni examen ni vérification de la part de qui que ce fût, ni sur-tout de gens intéressés à découvrir et manifester leur fraude. Si depuis lors il lui reste quelques papiers encore, on les guette pour s'en emparer au plus tard à sa mort; et par les mesures prises, il est bien difficile qu'il en échappe aucun aux mains commises pour tout saisir. Le seul moyen qu'il ait de les conserver est de les déposer secrètement, s'il est possible, en des mains vraiment fideles et sures. Je m'offre à partager

avec vous les risques de ce dépôt, et je m'engage à n'épargner aucun soin pour qu'il paroisse un jour aux yeux du public tel que je l'aurai reçu, augmenté de toutes les observations que j'aurai pu recueillir tendantes à dévoiler la vérité. Voilà tout ce que la prudence me permet de faire pour l'acquies de ma conscience, pour l'intérêt de la justice, et pour le service de la vérité.

R O U S S E A U.

Et c'est aussi tout ce qu'il desire lui-même. L'espoir que sa mémoire soit rétablie un jour dans l'honneur qu'elle mérite et que ses livres deviennent utiles par l'estime due à leur auteur est désormais le seul qui peut le flatter en ce monde. Ajoutons y de plus la douceur de voir encore deux cœurs honnêtes et vrais s'ouvrir au sien. Tempérons ainsi l'horreur de cette solitude où l'on le force de vivre au milieu du genre humain. Enfin, sans faire en sa faveur d'inutiles efforts qui pourroient causer de grands désordres, et dont le succès même ne le tou-

cheroit plus, ménageons-lui cette consolation pour sa dernière heure, que des mains amies lui ferment les yeux.

Fin du dernier dialogue.

HISTOIRE

DU

PRÉCÉDENT ÉCRIT.

JE ne parlerai point ici du sujet, ni de l'objet, ni de la forme de cet écrit ; c'est ce que j'ai fait dans l'avant-propos qui le précède : mais je dirai quelle étoit sa destination, quelle a été sa destinée, et pourquoi cette copie se trouve ici.

Je m'étois occupé depuis quatre ans de ces dialogues, malgré le serrement de cœur qui ne me quittoit point en y travaillant, et je touchois à la fin de cette douloureuse tâche, sans savoir, sans imaginer comment en pouvoir faire usage et sans me résoudre sur ce que je tenterois du moins pour cela. Vingt ans d'expérience m'avoient appris quelle droiture et quelle fidélité je pouvois attendre de ceux qui m'entouroient sous le nom d'amis. Frappé sur-tout de l'insigne duplicité de***, que j'avois estimé au point de

lui confier mes Confessions, et qui du plus sacré dépôt de l'amitié n'avoit fait qu'un instrument d'imposture et de trahison, que pouvois-je attendre des gens qu'on avoit mis autour de moi depuis ce temps-là, et dont toutes les manœuvres m'annonçoient si clairement les intentions? Leur confier mon manuscrit n'étoit autre chose que vouloir le remettre moi-même à mes persécuteurs, et la maniere dont j'étois enlacé ne me laissoit plus le moyen d'aborder personne autre.

Dans cette situation, trompé dans tous mes choix et ne trouvant que perfidie et fausseté parmi les hommes, mon ame, exaltée par le sentiment de son innocence et par celui de leur iniquité, s'éleva par un élan jusqu'au siege de tout ordre et de toute vérité, pour y chercher les ressources que je n'avois plus ici-bas. Ne pouvant plus me confier à aucun homme qui ne me trahît, je résolus de me confier uniquement à la providence et de remettre à elle seule l'entiere disposition du dépôt que je desirois laisser en de sures mains.

J'imaginai pour cela de faire une copie

au net de cet écrit et de la déposer dans une église, sur un autel; et, pour rendre cette démarche aussi solennelle qu'il étoit possible, je choisis le grand autel de l'église de Notre-Dame, jugeant que par-tout ailleurs mon dépôt seroit plus aisément caché ou détourné par les curés ou par les moines, et tomberoit infailliblement dans les mains de mes ennemis; au lieu qu'il pouvoit arriver que le bruit de cette action fît parvenir mon manuscrit sous les yeux du roi; ce qui étoit tout ce que j'avois à desirer de plus favorable, et qui ne pouvoit jamais arriver en m'y prenant de toute autre façon.

Tandis que je travaillois à transcrire au net mon écrit, je méditois sur les moyens d'exécuter mon projet, ce qui n'étoit pas fort facile, et sur-tout pour un homme aussi timide que moi. Je pensai qu'un samedi, jour auquel toutes les semaines on va chanter devant l'autel de Notre-Dame un motet durant lequel le chœur reste vuide, seroit le jour où j'aurois le plus de facilité d'y entrer, d'arriver jusques à l'autel et d'y placer mon dépôt. Pour combiner plus

surement ma démarche, j'allai plusieurs fois de loin en loin examiner l'état des choses et la disposition du chœur et de ses avenues; car ce que j'avois à redouter étoit d'être retenu au passage, sûr que dès lors mon projet étoit manqué. Enfin mon manuscrit étant prêt, je l'enveloppai, et j'y mis la suscription suivante:

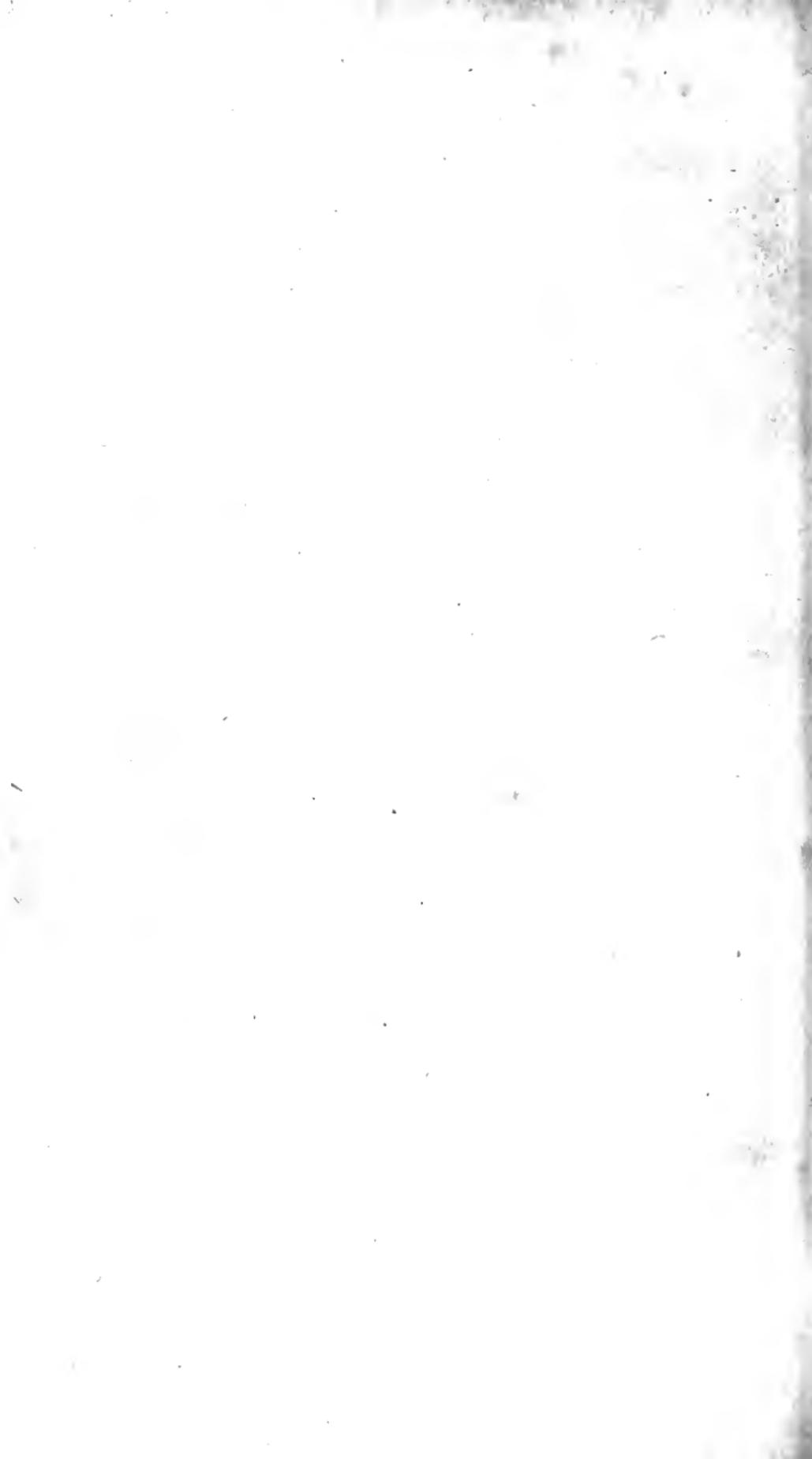
DÉPÔT REMIS A LA PROVIDENCE.

« Protecteur des opprimés, Dieu de justice et de vérité, reçois ce dépôt que
« remet sur ton autel et confie à ta providence un étranger infortuné, seul, sans
« appui, sans défenseur sur la terre, outragé, moqué, diffamé, trahi de toute une
« génération, chargé depuis quinze ans à
« l'envi de traitemens pires que la mort
« et d'indignités inouïes jusqu'ici parmi
« les humains, sans avoir pu jamais
« en apprendre au moins la cause. Toute
« explication m'est refusée, toute communication m'est ôtée; je n'attends plus
« des hommes aigris par leur propre injustice qu'affronts, mensonges et trahisons.









« sons. Providence éternelle, mon seul
 « espoir est en toi; daigne prendre mon
 « dépôt sous ta garde et le faire tomber
 « en des mains jeunes et fideles, qui le
 « transmettent exempt de fraude à une
 « meilleure génération; qu'elle apprenne,
 « en déplorant mon sort, comment fut
 « traité par celle-ci un homme sans fiel
 « et sans fard, ennemi de l'injustice, mais
 « patient à l'endurer, et qui jamais n'a
 « fait, ni voulu, ni rendu de mal à person-
 « ne. Nul n'a droit, je le sais, d'espérer
 « un miracle, pas même l'innocence op-
 « primée et méconnue. Puisque tout doit
 « rentrer dans l'ordre un jour, il suffit
 « d'attendre. Si donc mon travail est per-
 « du, s'il doit être livré à mes ennemis et
 « par eux détruit ou défiguré, comme cela
 « paroît inévitable, je n'en compterai pas
 « moins sur ton œuvre, quoique j'en ignore
 « l'heure et les moyens; et après avoir
 « fait comme je l'ai dû mes efforts pour
 « y concourir, j'attends avec confiance,
 « je me repose sur ta justice, et me ré-
 « signe à ta volonté. »

Au verso du titre et avant la première page étoit écrit ce qui suit :

« Qui que vous soyez que le ciel a fait
« l'arbitre de cet écrit, quelque usage que
« vous ayez résolu d'en faire et quelque
« opinion que vous ayez de l'auteur, cet
« auteur infortuné vous conjure par vos
« entrailles humaines et par les angoisses
« qu'il a souffertes en l'écrivant de n'en
« disposer qu'après l'avoir lu tout entier.
« Songez que cette grace que vous demande
« un cœur brisé de douleur est un de-
« voir d'équité que le ciel vous impose. »

Tout cela fait, je pris sur moi mon paquet, et je me rendis le samedi 24 février 1776 sur les deux heures à Notre-Dame dans l'intention d'y présenter le même jour mon offrande.

Je voulus entrer par une des portes latérales par laquelle je comptois pénétrer dans le chœur. Surpris de la trouver fermée, j'allai passer plus bas par l'autre porte latérale qui donne dans la nef. En entrant mes yeux furent frappés d'une grille que je n'avois jamais remarquée, et

qui séparoit de la nef la partie des bas-côtés qui entoure le chœur. Les portes de cette grille étoient fermées, de sorte que cette partie des bas-côtés dont je viens de parler étoit vuide et qu'il m'étoit impossible d'y pénétrer. Au moment où j'aperçus cette grille je fus saisi d'un vertige comme un homme qui tombe en apoplexie, et ce vertige fut suivi d'un bouleversement dans tout mon être tel que je ne me souviens pas d'en avoir éprouvé jamais un pareil. L'église me parut tellement avoir changé de face, que doutant si j'étois bien dans Notre-Dame, je cherchois avec effort à me reconnoître et à mieux discerner ce que je voyois. Depuis trente-six ans que je suis à Paris j'étois venu fort souvent et en divers temps à Notre-Dame; j'avois toujours vu le passage autour du chœur ouvert et libre, et je n'y avois même jamais remarqué ni grille ni porte autant qu'il pût m'en souvenir. D'autant plus frappé de cet obstacle imprévu que je n'avois dit mon projet à personne, je crus dans mon premier transport voir concourir le ciel même à l'œuvre d'iniquité des hommes, et

le murmure d'indignation qui m'échappa ne peut être conçu que par celui qui sauroit se mettre à ma place, ni excusé que par celui qui sait lire au fond des cœurs.

Je sortis rapidement de l'église, résolu de n'y rentrer de mes jours; et me livrant à toute mon agitation, je courus tout le reste du jour, errant de toutes parts sans savoir ni où j'étois ni où j'allois, jusqu'à ce que, n'en pouvant plus, la lassitude et la nuit me forcèrent de rentrer chez moi rendu de fatigue et presque hébété de douleur.

Revenu peu-à-peu de ce premier saisissement, je commençai à réfléchir plus posément à ce qui m'étoit arrivé; et, par ce tour d'esprit qui m'est propre, aussi prompt à me consoler d'un malheur arrivé qu'à m'effrayer d'un malheur à craindre, je ne tardai pas d'envisager d'un autre œil le mauvais succès de ma tentative. J'avois dit dans ma suscription que je n'attendois pas un miracle, et il étoit clair néanmoins qu'il en auroit fallu un pour faire réussir mon projet : car l'idée que mon manuscrit parviendroit directement au roi, et que ce

jeune prince prendroit lui-même la peine de lire ce long écrit, cette idée, dis-je, étoit si folle, que je m'étonnois moi-même d'avoir pu m'en bercer un moment. Avois-je pu douter que, quand même l'éclat de cette démarche auroit fait arriver mon dépôt jusqu'à la cour, ce n'eût été que pour y tomber, non dans les mains du roi, mais dans celles de mes plus malins persécuteurs ou de leurs amis, et par conséquent pour être ou tout-à-fait supprimé, ou défiguré selon leurs vues pour le rendre funeste à ma mémoire? Enfin le mauvais succès de mon projet, dont je m'étois si fort affecté, me parut, à force d'y réfléchir, un bienfait du ciel qui m'avoit empêché d'accomplir un dessein si contraire à mes intérêts: je trouvai que c'étoit un grand avantage que mon manuscrit me fût resté pour en disposer plus sagement; et voici l'usage que je résolus d'en faire.

Je venois d'apprendre qu'un homme de lettres de ma plus ancienne connoissance avec lequel j'avois eu quelques liaisons, que je n'avois point cessé d'estimer, et qui passoit une grande partie de l'année à la campagne,

étoit à Paris depuis peu de jours. Je regardai la nouvelle de son retour comme une direction de la providence qui m'indiquoit le vrai dépositaire de mon manuscrit. Cet homme étoit, il est vrai, philosophe, auteur, académicien, et d'une province dont les habitans n'ont pas une grande réputation de droiture : mais que faisoient ces préjugés contre un point aussi bien établi que sa probité l'étoit dans mon esprit ? L'exception, d'autant plus honorable qu'elle étoit rare, ne faisoit qu'augmenter ma confiance en lui ; et quel plus digne instrument le ciel pouvoit-il choisir pour son œuvre que la main d'un homme vertueux ?

Je me détermine donc ; je cherche sa demeure ; enfin je la trouve , et non sans peine. Je lui porte mon manuscrit , et je le lui remets avec un transport de joie, avec un battement de cœur qui fut peut-être le plus digne hommage qu'un mortel ait pu rendre à la vertu. Sans savoir encore de quoi il s'agissoit , il me dit en le recevant qu'il ne feroit qu'un bon et honnête usage de mon dépôt. L'opinion que j'avois de lui me rendoit cette assurance très superflue.

Quinze jours après je retourne chez lui, fortement persuadé que le moment étoit venu où le voile de ténèbres qu'on tient depuis vingt ans sur mes yeux alloit tomber, et que de maniere ou d'autre j'aurois des éclaircissemens qui me paroissent devoir nécessairement suivre de la lecture de mon manuscrit. Rien de ce que j'avois prévu n'arriva. Il me parla de cet écrit comme il m'auroit parlé d'un ouvrage de littérature que je l'aurois prié d'examiner pour m'en dire son sentiment. Il me parla de transpositions à faire pour donner un meilleur ordre à mes matières : mais il ne me dit rien de l'effet qu'avoit fait sur lui mon écrit ni de ce qu'il pensoit de l'auteur. Il me proposa seulement de faire une édition correcte de mes œuvres en me demandant pour cela mes directions. Cette même proposition, qui m'avoit été faite, et même avec opiniâtreté, par tous ceux qui m'ont entouré, me fit penser que leurs dispositions et les siennes étoient les mêmes. Voyant ensuite que sa proposition ne me plaisoit point, il offrit de me rendre mon dépôt. Sans

accepter cette offre je le priai seulement de le remettre à quelqu'un plus jeune que lui qui pût survivre assez et à moi et à mes persécuteurs pour pouvoir le publier un jour sans crainte d'offenser personne. Il s'attacha singulièrement à cette dernière idée, et il m'a paru par la suscription qu'il a faite pour l'enveloppe du paquet, et qu'il m'a communiquée, qu'il portoit tous ses soins à faire en sorte, comme je l'en ai prié, que le manuscrit ne fût point imprimé ni connu avant la fin du siècle présent. Quant à l'autre partie de mon intention, qui étoit qu'après ce terme, l'écrit fût fidèlement imprimé et publié, j'ignore ce qu'il a fait pour la remplir.

Depuis lors j'ai cessé d'aller chez lui. Il m'a fait deux ou trois visites, que nous avons eu bien de la peine à remplir de quelques mots indifférens, moi n'ayant plus rien à lui dire et lui ne voulant me rien dire du tout.

Sans porter un jugement décisif sur mon dépositaire, je sentis que j'avois manqué mon but et que vraisemblablement

j'avois perdu mes peines et mon dépôt. Mais je ne perdis point encore courage. Je me dis que mon mauvais succès venoit de mon mauvais choix; qu'il falloit être bien aveugle et bien prévenu pour me confier à un François, trop jaloux de l'honneur de sa nation pour en manifester l'iniquité, à un homme âgé, trop prudent, trop circonspect pour s'échauffer pour la justice et pour la défense d'un opprimé. Quand j'aurois cherché tout exprès le dépositaire le moins propre à remplir mes vues, je n'aurois pas pu mieux choisir. C'est donc ma faute si j'ai mal réussi; mon succès ne dépend que d'un meilleur choix.

Bercé de cette nouvelle espérance, je me remis à transcrire et mettre au net avec une nouvelle ardeur. Tandis que je vaquois à ce travail, un jeune Anglois, que j'avois eu pour voisin à Wootton, passa par Paris, revenant d'Italie, et me vint voir. Je fis comme tous les malheureux qui croient voir dans tout ce qui leur arrive une expresse direction du sort. Je me dis : Voilà le dépositaire que la

providence m'a choisi; c'est elle qui me l'envoie; elle n'a rebuté mon choix que pour m'amener au sien. Comment avois-je pu ne pas voir que c'étoit un jeune homme, un étranger qu'il me falloit, hors du tripot des auteurs, loin des intrigans de ce pays, sans intérêt de me nuire et sans passion contre moi? Tout cela me parut si clair, que, croyant voir le doigt de Dieu dans cette occasion fortuite, je me pressai de la saisir. Malheureusement ma nouvelle copie n'étoit pas avancée; mais je me hâtai de lui remettre ce qui étoit fait, renvoyant à l'année prochaine à lui remettre le reste, si, comme je n'en doutois pas, l'amour de la vérité lui donnoit le zele de revenir le chercher.

Depuis son départ de nouvelles réflexions ont jeté dans mon esprit des doutes sur la sagesse de tous ces choix. Je ne pouvois ignorer que depuis long-temps nul ne m'approche qui ne soit expressément envoyé, et que me confier aux gens qui m'entourent c'est me livrer à mes ennemis. Pour trouver un confident fidele, il auroit fallu l'aller chercher loin de moi

parmi ceux dont je ne pouvois approcher. Mon espérance étoit donc vaine, toutes mes mesures étoient fausses, tous mes soins étoient inutiles, et je devois être sûr que l'usage le moins criminel que feroient de mon dépôt ceux à qui je l'allois ainsi confiant seroit de l'anéantir.

Cette idée me suggéra une nouvelle tentative dont j'attendis plus d'effet. Ce fut d'écrire une espede de billet circulaire adressé à la nation françoise, d'en faire plusieurs copies, et de les distribuer aux promenades et dans les rues aux inconnus dont la physionomie me plairoit le plus. Je ne manquai pas d'argumenter à ma maniere ordinaire en faveur de cette nouvelle résolution. On ne me laisse de communication, me disois-je, qu'avec des gens apostés par mes persécuteurs. Me confier à quelqu'un qui m'approche n'est autre chose que me confier à eux. Du moins parmi les inconnus, s'ils s'en peuvent trouver qui soient de bonne foi : mais qui-conque vient chez moi n'y vient qu'à mauvaise intention ; je dois être sûr de cela.

Je fis donc mon petit écrit en forme de billet, et j'eus la patience d'en tirer un grand nombre de copies. Mais pour en faire la distribution j'éprouvai un obstacle que je n'avois pas prévu dans le refus de le recevoir par ceux à qui je le présentois. La suscription étoit, *A tout François aimant encore la justice et la vérité.* Je n'imaginois pas que sur cette adresse aucun l'osât refuser : presque aucun ne l'accepta. Tous, après avoir lu l'adresse, me déclarèrent avec une ingénuité qui me fit rire au milieu de ma douleur qu'il ne s'adressoit pas à eux. Vous avez raison, leur disois-je en le reprenant; je vois bien que je m'étois trompé. Voilà la seule parole franche que depuis quinze ans j'aie obtenue d'aucune bouche françoise.

Éconduit aussi par ce côté, je ne me rebutai pas encore. J'envoyai des copies de ce billet en réponse à quelques lettres d'inconnus qui vouloient à toute force venir chez moi; et je crus faire merveilles en mettant au prix d'une réponse décisive à ce même billet l'acquies-

cement à leur fantaisie. J'en remis deux ou trois autres aux personnes qui m'accostoient ou qui me venoient voir. Mais tout cela ne produisit que des réponses amphigouriques et normandes qui m'attestoient dans leurs auteurs une fausseté à toute épreuve.

Ce dernier mauvais succès, qui devoit mettre le comble à mon désespoir, ne m'affecta point comme les précédens. En m'apprenant que mon sort étoit sans ressource, il m'apprit à ne plus lutter contre la nécessité. Un passage de l'Émile que je me rappelai me fit rentrer en moi même et m'y fit trouver que ce j'avois cherché vainement au dehors. Quel mal t'a fait ce complot? Que t'a-t-il ôté de toi? Quel membre t'a-t-il mutilé? Quel crime t'a-t-il fait commettre? Tant que les hommes n'arracheront pas de ma poitrine le cœur qu'elle enferme pour y substituer, moi vivant, celui d'un malhonnête homme, en quoi pourront-ils altérer, changer, détériorer mon être? Ils auront beau faire un Jean-Jacques à leur mode, Rousseau restera toujours le même en dépit d'eux.

N'ai-je donc connu la vanité de l'opinion que pour me remettre sous son joug aux dépens de la paix de mon ame et du repos de mon cœur? Si les hommes veulent me voir autre que je ne suis, que m'importe? l'essence de mon être est-elle dans leurs regards? S'ils abusent et trompent sur mon compte les générations suivantes, que m'importe encore? je n'y serai plus pour être victime de leur erreur. S'ils empoisonnent et tournent à mal tout ce que le desir de leur bonheur m'a fait dire et faire d'utile, c'est à leur dam et non pas au mien : emportant avec moi le témoignage de ma conscience, je trouverai en dépit d'eux le dédommagement de toutes leurs indignités. S'ils étoient dans l'erreur de bonne foi, je pourrois en me plaignant les plaindre encore et gémir sur eux et sur moi : mais quelle erreur peut excuser un système aussi exécrationnable que celui qu'ils suivent à mon égard avec un zèle impossible à qualifier? quelle erreur peut faire traiter publiquement en scélérat convaincu le même homme qu'on empêche avec tant de soin d'apprendre au moins

de quoi on l'accuse? Dans le raffinement de leur barbarie, ils ont trouvé l'art de me faire souffrir une longue mort en me tenant enterré tout vif. S'ils trouvent ce traitement doux, il faut qu'ils aient des ames de fange; s'ils le trouvent aussi cruel qu'il l'est, les Phalaris, les Agathocles ont été plus débonnaires qu'eux. J'ai donc eu tort d'espérer les ramener en leur montrant qu'ils se trompent: ce n'est pas de cela qu'il s'agit; et, quand ils se tromperoient sur mon compte, ils ne peuvent ignorer leur propre iniquité. Ils ne sont pas injustes et méchans envers moi par erreur mais par volonté: ils le sont parcequ'ils veulent l'être, et ce n'est pas à leur raison qu'il faudroit parler, c'est à leurs cœurs dépravés par la haine. Toutes les preuves de leur injustice ne feront que l'augmenter; elle est un grief de plus qu'ils ne me pardonneront jamais.

Mais c'est encore plus à tort que je me suis affecté de leurs outrages au point d'en tomber dans l'abattement et presque dans le désespoir: comme s'il étoit au pouvoir des hommes de changer la na-

ture des choses, et de m'ôter les consolations dont rien ne peut dépouiller l'innocent ! Et pourquoi donc est-il nécessaire à mon bonheur éternel qu'ils me connoissent et me rendent justice ? Le ciel n'a-t-il donc nul autre moyen de rendre mon ame heureuse et de la dédommager des maux qu'ils m'ont fait souffrir injustement ? Quand la mort m'aura tiré de leurs mains, saurai-je et m'inquiéterai-je de savoir ce qui se passe encore à mon égard sur la terre ? A l'instant que la barrière de l'éternité s'ouvrira devant moi, tout ce qui est en-deçà disparaîtra pour jamais ; et si je me souviens alors de l'existence du genre humain, il ne sera pour moi dès cet instant même que comme n'existant déjà plus.

J'ai donc pris enfin mon parti tout-à-fait : détaché de tout ce qui tient à la terre et des insensés jugemens des hommes, je me résigne à être à jamais défigurés parmi eux, sans en moins compter sur le prix de mon innocence et de ma souffrance. Ma félicité doit être d'un autre ordre ; ce n'est plus chez eux que je dois la chercher,

cher, et il n'est pas plus en leur pouvoir de l'empêcher que de la connoître. Destiné à être dans cette vie la proie de l'erreur et du mensonge, j'attends l'heure de ma délivrance et le triomphe de la vérité sans les plus chercher parmi les mortels. Détaché de toute affection terrestre et délivré même de l'inquiétude de l'espérance ici-bas, je ne vois plus de prise par laquelle ils puissent encore troubler le repos de mon cœur. Je ne réprimerai jamais le premier mouvement d'indignation, d'emportement, de colere, et même je n'y tâche plus; mais le calme qui succede à cette agitation passagere est un état permanent dont rien ne peut plus me tirer.

L'espérance éteinte étouffe bien le desir, mais elle n'anéantit pas le devoir; et je veux jusqu'à la fin remplir le mien dans ma conduite avec les hommes. Je suis dispensé désormais de vains efforts pour leur faire connoître la vérité qu'ils sont déterminés à rejeter toujours, mais je ne le suis pas de leur laisser les moyens d'y revenir autant qu'il dépend de moi; et c'est le dernier usage qui me reste à faire de cet écrit. En multi-

plier incessamment les copies pour les déposer ainsi çà et là dans les mains des gens qui m'approchent , seroit excéder inutilement mes forces , et je ne puis raisonnablement espérer que de toutes ces copies ainsi dispersées une seule parvienne entière à sa destination. Je vais donc me borner à une dont j'offrirai la lecture à ceux de ma connaissance que je croirai les moins injustes , les moins prévenus , ou qui , quoique liés avec mes persécuteurs , me paroîtront avoir néanmoins encore du ressort dans l'ame et pouvoir être quelque chose par eux-mêmes. Tous , je n'en doute pas , resteront sourds à mes raisons , insensibles à ma destinée , aussi cachés et faux qu'auparavant. C'est un parti pris universellement et sans retour , sur-tout par ceux qui m'approchent. Je sais tout cela d'avance ; et je ne m'en tiens pas moins à cette dernière résolution , parcequ'elle est le seul moyen qui reste en mon pouvoir de concourir à l'œuvre de la Providence et d'y mettre la possibilité qui dépend de moi. Nul ne m'écouterà , l'expérience m'en avertit ; mais il n'est pas impossible qu'il s'en trouve un qui m'écoute , et il

est désormais impossible que les yeux des hommes s'ouvrent d'eux-mêmes à la vérité. C'en est assez pour m'imposer l'obligation de la tentative , sans en espérer aucun succès. Si je me contente de laisser cet écrit après moi, cette proie n'échappera pas aux mains de rapine qui n'attendent que ma dernière heure pour tout saisir et brûler ou falsifier ; mais si parmi ceux qui m'auront lu il se trouvoit un seul cœur d'homme ou seulement un esprit vraiment sensé, mes persécuteurs auroient perdu leur peine, et bientôt la vérité perceroit aux yeux du public. La certitude, si ce bonheur inespéré m'arrive, de ne pouvoir m'y tromper un moment m'encourage à ce nouvel essai. Je sais d'avance quel ton tous prendront après m'avoir lu : ce ton sera le même qu'auparavant, ingénu, patelin, bénévole ; ils me plaindront beaucoup de voir si noir ce qui est si blanc, car ils ont tous la caudeur des cygnes : mais ils ne comprendront rien à tout ce que j'ai dit là. Ceux-là, jugés à l'instant, ne me surprendront point du tout, et me feront très peu. Mais si, contre toute attente, il s'en trouve un que mes raisons

frappent et qui commence à soupçonner la vérité , je ne resterai pas un moment en doute sur cet effet , et j'ai le signe assuré pour le distinguer des autres , quand même il ne voudroit pas s'ouvrir à moi. C'est de celui-là que je ferai mon dépositaire , sans même examiner si je dois compter sur sa probité : car je n'ai besoin que de son jugement pour l'intéresser à m'être fidele. Il sentira qu'en supprimant mon dépôt il n'en tire aucun avantage ; qu'en le livrant à mes ennemis il ne leur livre que ce qu'ils ont déjà ; qu'il ne peut par conséquent donner un grand prix à cette trahison , ni éviter tôt ou tard par elle le juste reproche d'avoir fait une vilaine action : au lieu qu'en gardant mon dépôt il reste toujours le maître de le supprimer quand il voudra , et peut un jour , si des révolutions assez naturelles changent les dispositions du public , se faire un honneur infini , et tirer de ce même dépôt un grand avantage dont il se prive en le sacrifiant. S'il sait prévoir et s'il peut attendre , il doit , en raisonnant bien , m'être fidele. Je dis plus ; quand même le public persisteroit dans les mêmes dispositions où il est

à mon égard , encore un mouvement très naturel le portera-t-il tôt ou tard à desirer de savoir au moins ce que Jean - Jacques auroit pu dire si on lui eût laissé la liberté de parler. Que mon dépositaire se montrant leur dise alors : Vous voulez donc savoir ce qu'il auroit dit ? hé bien le voilà. Sans prendre mon parti , sans vouloir défendre ma cause ni ma mémoire , il peut , en se faisant mon simple rapporteur , et restant au surplus , s'il peut , dans l'opinion de tout le monde , jeter cependant un nouveau jour sur le caractere de l'homme jugé : car c'est toujours un trait de plus à son portrait de savoir comment un pareil homme osa parler de lui-même.

Si parmi mes lecteurs je trouve cet homme sensé disposé pour son propre avantage à m'être fidele , je suis déterminé à lui remettre , non seulement cet écrit , mais aussi tous les papiers qui restent entre mes mains , et desquels on peut tirer un jour de grandes lumieres sur ma destinée , puisqu'ils contiennent des anecdotes , des explications et des faits que nul autre que moi ne peut donner , et qui sont les seules clefs de beaux-

coup d'énigmes qui sans cela resteront à jamais inexplicables.

Si cet homme ne se trouve point, il est possible au moins que la mémoire de cette lecture, restée dans l'esprit de ceux qui l'auront faite, réveille un jour en quelqu'un d'eux quelque sentiment de justice et de commisération, quand long-temps après ma mort le délire public commencera à s'affoiblir. Alors ce souvenir peut produire en son ame quelque heureux effet que la passion qui les anime arrête de mon vivant; et il n'en faut pas davantage pour commencer l'œuvre de la Providence. Je profiterai donc des occasions de faire connoître cet écrit, si je les trouve, sans en attendre aucun succès. Si je trouve un dépositaire que j'en puisse raisonnablement charger, je le ferai, regardant néanmoins mon dépôt comme perdu et m'en consolant d'avance. Si je n'en trouve point, comme je m'y attends, je continuerai de garder ce que je lui aurois remis, jusqu'à ce qu'à ma mort, si ce n'est plutôt, mes persécuteurs s'en saisissent. Ce destin de mes papiers que je vois inévitable ne m'alarme plus. Quoi que

fassent les hommes, le ciel à son tour fera son œuvre. J'en ignore le temps, les moyens, l'espece. Ce que je sais, c'est que l'arbitre suprême est puissant et juste, que mon ame est innocente, et que je n'ai pas mérité mon sort. Cela me suffit. Céder désormais à ma destinée, ne plus m'obstiner à lutter contre elle, laisser mes persécuteurs disposer à leur gré de leur proie, rester leur jouet sans aucune résistance durant le reste de mes vieux et tristes jours, leur abandonner même l'honneur de mon nom et ma réputation dans l'avenir, s'il plaît au ciel qu'ils en disposent, sans plus m'affecter de rien quoi qu'il arrive; c'est ma dernière résolution. Que les hommes fassent désormais tout ce qu'ils voudront; après avoir fait moi ce que j'ai dû, ils auront beau tourmenter ma vie, ils ne m'empêcheront pas de mourir en paix.

*Copie du billet circulaire dont il est parlé
dans l'écrit précédent.*

A TOUT FRANÇOIS AIMANT ENCORE LA
JUSTICE ET LA VÉRITÉ.

FRANÇOIS, nation jadis si aimable et douce, qu'êtes-vous devenus? Que vous êtes changés pour un étranger infortuné, seul, à votre merci, sans appui, sans défenseur, mais qui n'en auroit pas besoin chez un peuple juste! pour un homme sans fard et sans fiel, ennemi de l'injustice, mais patient à l'endurer, qui jamais n'a fait, ni voulu, ni rendu de mal à personne, et qui, depuis quinze ans, plongé, traîné par vous dans la fange de l'opprobre et de la diffamation, se voit, se sent charger à l'envi d'indignités inouïes jusqu'ici parmi les humains, sans avoir pu jamais en apprendre au moins la cause! C'est donc là votre franchise, votre douceur, votre hospitalité? Quittez ce vieux nom de *Francs*; il doit trop vous faire rougir. Le persécuteur de Job auroit pu beaucoup apprendre de ceux qui vous guident

dans l'art de rendre un mortel malheureux. Ils vous ont persuadé, je n'en doute pas, ils vous ont prouvé même, comme cela est toujours facile en se cachant de l'accusé, que je méritois ces traitemens indignes, pires cent fois que la mort. En ce cas, je dois me résigner ; car je n'attends ni ne veux d'eux ni de vous aucune grâce : mais ce que je veux et qui m'est dû tout au moins après une condamnation si cruelle et si infamante, c'est qu'on m'apprenne enfin quels sont mes crimes et comment et par qui j'ai été jugé.

Pourquoi faut-il qu'un scandale aussi public soit pour moi seul un mystère impénétrable ? A quoi bon tant de machines, de ruses, de trahisons, de mensonges, pour cacher au coupable ses crimes, qu'il doit savoir mieux que personne s'il est vrai qu'il les ait commis ? Que si, pour des raisons qui me passent, persistant à m'ôter un droit (1) dont on n'a privé jamais aucun

(1) Quel homme de bon sens croira jamais qu'une aussi criante violation de la loi naturelle et du droit des gens puisse avoir pour principe une vertu ? S'il

criminel , vous avez résolu d'abreuver le reste de mes tristes jours d'angoisses , de dérision , d'opprobres , sans vouloir que je sache pourquoi , sans daigner écouter mes griefs , mes raisons , mes plaintes , sans me permettre même de parler (1) ; j'élèverai au ciel pour toute défense un cœur sans fraude et des mains pures de tout mal , lui demandant , non , peuple cruel , qu'il me venge et vous punisse (ah ! qu'il éloigne de vous tout malheur et toute erreur !) mais qu'il ouvre bientôt à ma vieillese un meilleur asyle où vos outrages ne m'atteignent plus.

est permis de dépouiller un mortel de son état d'homme , ce ne peut être qu'après l'avoir jugé , mais non pas pour le juger. Je vois beaucoup d'ardens exécuteurs , mais je n'ai point apperçu de juge. Si tels sont les préceptes d'équité de la philosophie moderne , malheur sous ses auspices au foible innocent et simple ! honneur et gloire aux intrigans cruels et rusés !

(1) De bonnes raisons doivent toujours être écoutées , sur-tout de la part d'un accusé qui se défend ou d'un opprimé qui se plaint ; et si je n'ai rien de solide à dire , que ne me laisse-t-on parler en liberté !

P. S. François, on vous tient dans un délire qui ne cessera pas de mon vivant. Mais quand je n'y serai plus, que l'accès sera passé, et que votre animosité, cessant d'être attisée, laissera l'équité naturelle parler à vos cœurs, vous regarderez mieux, je l'espère, à tous les faits, dits, écrits que l'on m'attribue en se cachant de moi très soigneusement, à tout ce qu'on vous fait croire de mon caractère, à tout ce qu'on vous fait faire par bonté pour moi. Vous serez alors bien surpris! et, moins contents de vous que vous ne l'êtes, vous trouverez, j'ose vous le prédire, la lecture de ce billet plus intéressante qu'elle ne peut vous paroître aujourd'hui. Quand enfin ces messieurs, couronnant toutes leurs bontés, auront publié la vie de l'infortuné qu'ils auront fait mourir de douleur, cette vie impartiale et fidele qu'ils préparent depuis long-temps avec tant de secret et de soin ;

C'est le plus sûr moyen de décrier tout-à-fait ma cause et de justifier pleinement mes accusateurs. Mais tant qu'on m'empêchera de parler ou qu'on refusera de m'entendre, qui pourra jamais sans témérité prononcer que je n'avois rien à dire?

avant que d'ajouter foi à leur dire et à leurs preuves, vous rechercherez, je m'assure, la source de tant de zèle, le motif de tant de peine, la conduite sur-tout qu'ils eurent envers moi de mon vivant. Ces recherches bien faites, je consens, je le déclare, puisque vous voulez me juger sans m'entendre, que vous jugiez entre eux et moi sur leur propre production.

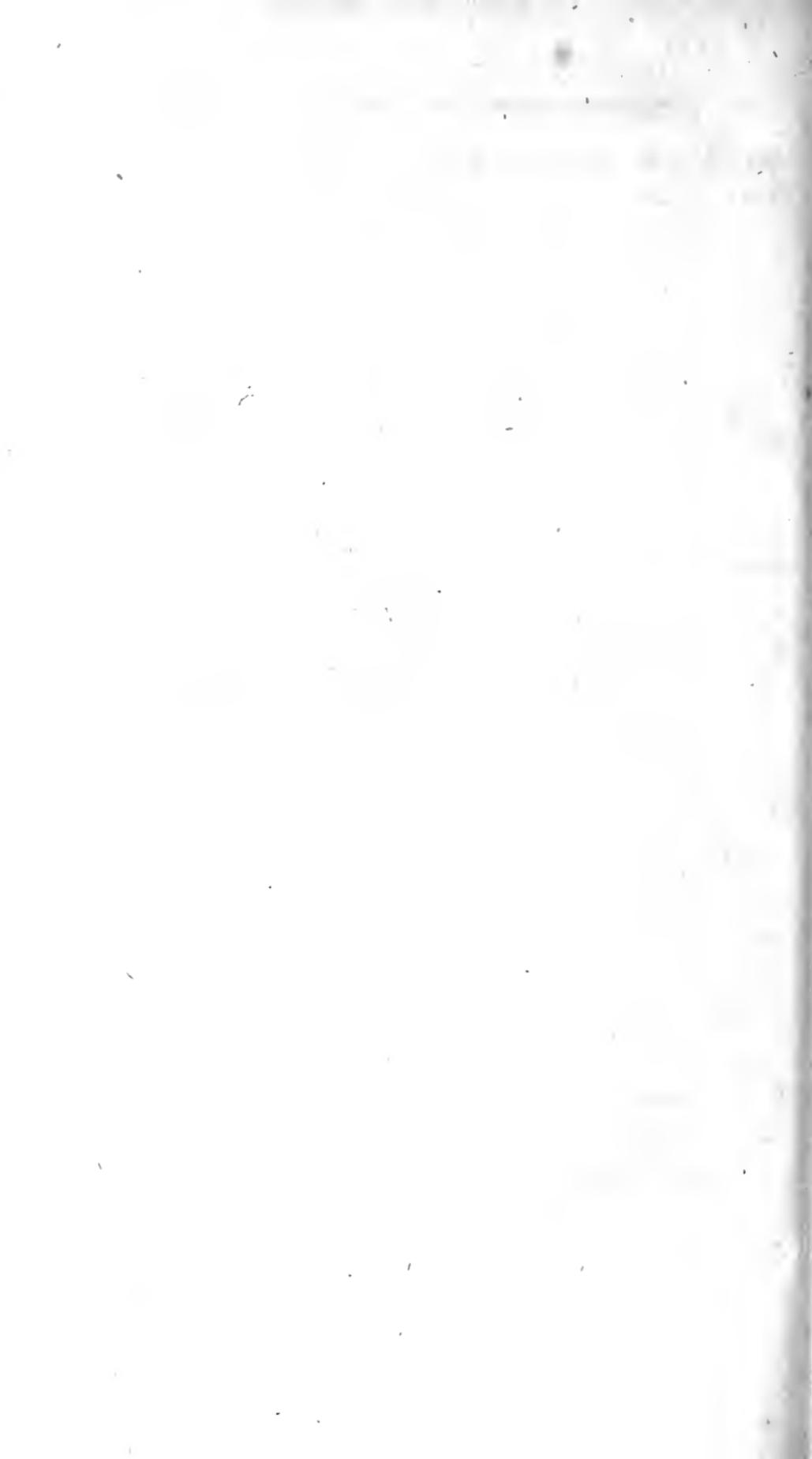
D É C L A R A T I O N

D E

J. J. R O U S S E A U

R E L A T I V E

A M. L E P A S T E U R V E R N E S.



D É C L A R A T I O N

D E

J. J. R O U S S E A U

R E L A T I V E

A M. LE PASTEUR VERNES.

C'EST un des grands malheurs de ma vie qu'avec un si grand desir d'être oublié je sois contraint de parler de moi sans cesse. Je n'ai jamais attaqué personne, et je ne me suis défendu que lorsqu'on m'y a forcé. Mais quand l'honneur oblige de parler c'est un crime de se taire. Si M. le pasteur Vernes se fût contenté de désavouer l'ouvrage où je l'ai reconnu, j'aurois gardé le silence. Il veut de plus une déclaration de ma part, il faut la faire ; il m'accuse publiquement de l'avoir calomnié, il faut me défendre ; il demande les raisons que j'ai eues de le nommer, il faut les dire : mon silence en pareil cas me seroit reproché, et ce reproche ne seroit pas injuste. Les préventions du public m'ont appris depuis

long-temps à me mettre au-dessus de sa censure : il ne m'importe plus qu'il pense bien ou mal de moi ; mais il m'importera toujours de me conduire de telle sorte que quand il en pensera mal il ait tort.

Je dois dire pourquoi, faisant réimprimer à Paris un libelle imprimé à Genevè, je l'ai attribué à M. Vernes ; je dois déclarer si je continue, après son désaveu, à le croire auteur du libelle ; enfin je dois prendre sur la réparation qu'il desire le parti qu'exigent la justice et la raison. Mais on ne peut bien juger de tout cela qu'après l'exposé des faits qui s'y rapportent.

Au commencement de janvier, dix ou douze jours après la publication des *Lettres écrites de la montagne*, parut à Geneve une feuille intitulée *Sentimens des citoyens* : on m'expédia par la poste un exemplaire de cette piece pour mes étrennes. Après l'avoir lue, je l'envoyai de mon côté à un libraire de Paris, comme une réponse aux *Lettres écrites de la montagne*, avec la lettre suivante.

« Je vous envoie, monsieur, une piece
« imprimée et publiée à Geneve, et que je
vous

« vous prie d'imprimer et publier à Paris,
« pour mettre le public en état d'entendre
« les deux parties, en attendant les autres
« réponses plus foudroyantes qu'on prépare
« à Geneve contre moi. Celle-ci est de
« M. Vernes, ministre du saint évangile et
« pasteur à Céligny : je l'ai reconnu d'abord
« à son style pastoral. Si toutefois je me
« trompe, il ne faut qu'attendre pour s'en
« éclaircir : car, s'il en est l'auteur, il ne
« manquera pas de le reconnoître haute-
« ment selon le devoir d'un homme d'hon-
« neur et d'un bon chrétien ; s'il ne l'est
« pas, il la désavouera de même, et le public
« saura bientôt à quoi s'en tenir.

« Je vous connois trop, monsieur, pour
« croire que vous voulussiez imprimer une
« piece pareille si elle vous venoit d'une
« autre main ; mais, puisque c'est moi qui
« vous en prie, vous ne devez vous en faire
« aucun scrupule. Je vous salue de tout
« mon cœur. »

A peine la piece étoit-elle imprimée à Paris, qu'il en fut expédié, sans que je sache par qui, des exemplaires à Geneve, avec ces trois mots, *Lisez, bonnes gens.*

Cela donna occasion à M. Vernes de m'écrire plusieurs lettres, qu'il a publiées avec mes réponses, et que je transcris ici de l'imprimé.

Première lettre de M. le pasteur Vernes.

MONSIEUR,

On a imprimé une lettre signée *Rousseau*, dans laquelle on me somme en quelque maniere de dire publiquement si je suis l'auteur d'une brochure intitulée *Sentimens des citoyens*. Quoique je doute fort que cette lettre soit de vous, monsieur, je suis cependant tellement indigné du soupçon qu'il paroît qu'ont quelques personnes relativement au libelle dont il y est question, que j'ai cru devoir vous déclarer que, non seulement je n'ai aucune part à cette infâme brochure, mais que j'ai par-tout témoigné l'horreur qu'elle ne peut que faire à tout honnête homme. Quoique vous m'ayez dit des injures dans vos *Lettres écrites de la montagne*, parceque je vous ai dit sans aigreur et sans fiel que je ne pense pas

comme vous sur le christianisme, je me garderai bien de m'avilir réellement par une vengeance aussi basse que celle dont des gens, qui ne me connoissent pas sans doute, ont pu me croire capable. J'ai satisfait à ma conscience en soutenant la cause de l'évangile, qui m'a paru attaqué dans quelques uns de vos ouvrages. J'attendois une réponse qui fût digne de vous, et je me suis contenté de dire en vous lisant, *Je ne reconnois pas là M. Rousseau.* Voilà, monsieur, ce que j'ai cru devoir vous déclarer; et, pour vous épargner dans la suite de nouvelles lettres de ma part, s'il paroît quelque ouvrage anonyme où il y ait de l'humeur, de la bile, de la méchanceté, je vous prévient que ce n'est pas là mon cachet. J'ai l'honneur d'être, etc. Geneve, le 2 février 1765.

Réponse.

J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 2 de ce mois, et par laquelle vous désavouez la piece intitulée *Sentimens des citoyens.* J'ai écrit à Paris pour qu'on y supprimât l'édition que

j'y ai fait faire de cette piece. Si je puis contribuer en quelque autre maniere à constater votre désaveu, vous n'avez qu'à ordonner. Je vous salue, monsieur, très humblement.

A Motier, le 4 février 1765.

Seconde lettre de M. le pasteur Vernes.

J'avoue, monsieur, que je ne reviens point de ma surprise. Quoi! vous êtes réellement l'auteur de la lettre qui précède le libelle et des notes qui l'accompagnent! Quoi! c'est vous, de qui j'ai été particulièrement connu, et qui m'assurâtes si souvent de toute votre estime! c'est vous qui, non seulement m'avez soupçonné capable de l'action la plus basse, mais qui avez fait imprimer cet odieux soupçon! c'est vous qui n'avez point craint de me diffamer dans les pays étrangers, et, s'il eût été possible, aux yeux de mes concitoyens, dont vous savez combien l'estime doit m'être précieuse! Et vous me dites, après cela, avec la froideur d'un homme qui auroit fait l'action la plus indifférente, *J'ai écrit à Paris pour qu'on y*

supprimât l'édition que j'ai fait faire de cette piece. Si je puis contribuer en quelque autre maniere à constater votre désaveu, vous n'avez qu'à ordonner. Vous parlez sans doute, monsieur, d'une seconde édition, car la premiere est épuisée. Et, par rapport au désaveu, ce n'est pas le mien qu'il s'agit de constater; je l'ai rendu public, comme vous m'y invitiez dans votre lettre au libraire de Paris; j'ai fait imprimer celle que j'ai eu l'honneur de vous écrire. Mon devoir est rempli; c'est à vous maintenant à voir quel est le vôtre: vous devriez regarder comme une injure si je vous indiquois ce qu'en pareil cas feroit un honnête homme. Je n'exige rien de vous, monsieur, si vous n'en exigez rien vous-même. J'ai l'honneur d'être.

Geneve, le 8 février 1765.

Réponse.

De peur, monsieur, qu'une vaine attente ne vous tienne en suspens, je vous préviens que je ne ferai point la déclaration que vous paroissez espérer ou désirer de moi. Je n'ai

pas besoin de vous dire la raison qui m'en empêche ; personne au monde ne la sait mieux que vous.

Comme nous ne devons plus rien avoir à nous dire, vous permettrez que notre correspondance finisse ici. Je vous salue, monsieur, très humblement,

A Motier, le 15 février 1765.

Troisième lettre de M. le pasteur Vernes,

MONSIEUR,

Je terminerois volontiers une correspondance qui n'est pas plus de mon goût que du vôtre, si vous ne m'aviez pas mis dans l'impossibilité de garder le silence. Le tour que vous avez pris pour ne pas donner une déclaration qui me paroissoit un simple acte de la justice la plus étroite, et que par-là je ne croyois pas devoir exiger de vous ; ce tour, dis-je, est sans doute susceptible d'un grand nombre d'explications : mais il en est une qui touche trop à mon honneur pour que je ne doive pas vous demander de me déclarer positivement si vous soupçonneriez

encore que je suis l'auteur du libelle, malgré le désaveu formel que je vous en ai fait publiquement. Je n'ose me livrer à cette interprétation qui vous seroit plus injurieuse qu'à moi; mais il suffit qu'elle soit possible pour que je ne doute pas de votre empressement à me dire si je dois l'éloigner absolument de votre pensée. C'est là tout ce que je vous demande, monsieur : ce sera ensuite à vous à juger s'il vous convient de laisser à la phrase dont vous vous êtes servi une apparence de faux-fuyant, ou de me marquer nettement dans quel sens elle doit être entendue. Ce qu'il y a de certain, c'est que je ne crains point de vous voir sortir du nuage où vous semblez vous cacher. J'ai l'honneur d'être, etc.

Geneve, le 20 février 1765.

Réponse.

La phrase dont vous me demandez l'explication, monsieur, ne me paroît pas avoir deux sens. J'ai voulu dire, le plus clairement et le moins durement qu'il étoit possible, que, nonobstant un désaveu auquel je m'é-

tois attendu , je ne pouvois attribuer qu'à vous seul l'écrit désavoué , ni par conséquent faire une déclaration qui de ma part seroit un mensonge. Si celle-ci n'est pas claire, ce n'est assurément pas ma faute, et je serois fort embarrassé de m'expliquer plus positivement. Recevez, monsieur, je vous supplie, mes très humbles salutions. J. J. R.

A Motier, le 24 février 1765.

Quatrieme lettre de M. le pasteur Vernes.

MONSIEUR,

La lumiere n'est assurément pas plus claire que l'explication que vous donnez. Si c'est par ménagement que vous aviez employé la phrase équivoque de votre précédente lettre, c'est par la même raison que j'avois écarté le sens dans lequel vous me déclarez qu'elle doit être prise. Il reste à présent d'autres ténèbres, que vous seul pouvez dissiper. Si, comme il paroît par votre dernière lettre, vous étiez fermement résolu de me croire l'auteur du libelle, si vous entreteniez au dedans de vous cette persuasion avec une

sorte de complaisance, pourquoi m'avez-vous invité vous-même à *reconnoître hautement cette piece, ou à la désavouer*? Pourquoi aviez-vous laissé croire qu'il étoit possible que vous fussiez dans l'erreur à cet égard? Pourquoi aviez-vous dit, *Si je me trompe, il ne faut qu'attendre pour s'en éclaircir*? Pourquoi avez-vous ajouté que, lorsque j'aurois parlé, *le public sauroit à quoi s'en tenir*? Tout cela n'étoit-il qu'un jeu de votre part? ou bien auriez-vous été capable de former l'odieux projet d'ajouter une nouvelle injure à celle que vous n'avez pas craint de me faire par une odieuse imputation? C'est à regret, monsieur, que je me livre à une conjecture qui vous déshonoreroit si elle étoit fondée: je ne m'engagerai jamais à penser mal de vous que lorsque vous m'y forcerez vous même. Ce n'est pas tout. Si mon désaveu n'a fait sur vous aucune impression, pourquoi donc avez-vous ordonné au libraire de Paris de supprimer votre édition du libelle? Pourquoi, comme je l'ai su de bonne part, avez-vous écrit à un homme d'un rang distingué qu'ayant été mieux instruit, vous ne m'attribuiez plus cette

piece? Je vous le demande, est-il possible de vous trouver en cela d'accord avec vous-même? Si de nouvelles raisons, plus décisives que celles que vous avoit fournies mon prétendu *style pastoral*, qui est la seule que vous ayez alléguée, et dont le ridicule vous auroit frappé, sans son air de sarcasme qui a pu vous séduire; si, dis-je, de nouvelles raisons ont arrêté ce premier mouvement de justice, que la droiture naturelle de votre cœur avoit fait naître, pourquoi ne m'exposez-vous pas ces raisons avec cette franchise et cette candeur qu'annonce en vous cette belle devise, *Vitam impendere vero?* Ce silence ne donnera-t-il point lieu de croire qu'il est des cas où vous aimez à mettre un bandeau sur vos yeux, où la découverte de la vérité coûteroit trop à certain sentiment, souvent plus fort que l'amour qu'on a pour elle? Voyez donc, monsieur, quel est le parti qu'il vous convient de prendre. Pour moi, loin de redouter l'exposition des motifs qui vous empêchent de vous rendre à mon désaveu, je suis très curieux de les apprendre, ne pouvant pas en imaginer un seul. Je vous demande de vous expliquer à

cet égard avec toute la clarté possible et sans aucun ménagement : tant je suis convaincu que vous ne ferez par-là que confirmer le jugement de toutes les personnes dont je suis connu, qui dirent, en lisant ma première lettre, que j'aurois dû me taire sur une imputation qui tomboit d'elle-même et ne pouvoit faire tort qu'à son auteur. Je reçois bien volontiers, monsieur, vos salutations, et je vous prie d'agréer les miennes.

Céligny, le 1 mars 1765.

A la fin du recueil de ces lettres M. Vernes ajoute : *M. Rousseau n'a pas cru sans doute qu'il lui convînt de répondre à cette dernière lettre : il n'est pas difficile d'en imaginer la raison.* Non, cela n'est point du tout difficile. Mais comment M. Vernes, sentant si bien cette raison, n'en a-t-il pas prévu l'effet ? Comment a-t-il pu se flatter de lier, de suivre avec moi une correspondance en règle, pour discuter les preuves de ses outrages comme on discuterait un point de littérature ? Peut il croire que j'irai plaider devant lui ma cause contre lui-même ; que j'irai le prendre ici pour juge dans son pro-

pre fait? Et dans quel fait? Sur la modération qu'il voit régner dans ma conduite, présume-t-il que je puisse penser à lui de sang froid? moi, qui ne lis pas une de ses lettres sans le plus cruel effort; moi, qui ne puis sans frémir entendre prononcer son nom, que je puisse tranquillement correspondre et commercer avec lui? Non; j'ai cru devoir lui déclarer nettement mon sentiment, et le tirer de l'incertitude où il feignoit d'être. Je n'en dois ni n'en veux faire avec lui davantage. Que la décence de mes expressions ne l'abuse plus. Dans le fond de mon cœur, je lui rends justice, mais dans mes procédés c'est à moi que je la rends. Comme mon amour-propre n'est point aveugle et que j'ai appris à m'attendre à tout de la part des hommes, leurs outrages ne m'ont point pris au dépourvu; ils m'ont trouvé assez préparé pour les supporter avec dignité : l'adversité ne m'a ni abattu ni aigri; c'est une leçon dont j'avois besoin peut-être. J'en suis devenu plus doux, mais je n'en suis pas devenu plus foible. Mes épreuves sont faites, je suis à présent sûr de moi. Je ne veux plus de guerre avec personne, et

désormais je cesse de me défendre. Mais, à quelque extrémité qu'on me réduise, il n'y aura jamais ni traité ni commerce entre Jean-Jacques Rousseau et les méchants.

M. Vernes veut savoir les motifs qui m'empêchent de me rendre à son désaveu; il m'exhorte à m'expliquer à cet égard avec toute la clarté possible et sans aucun ménagement : c'est une explication que je lui dois, puisqu'il la demande, mais que je ne veux lui donner qu'en public.

Je commence par déclarer que je ne suis point exempt de blâme pour lui avoir attribué publiquement le libelle : non que je croie avoir manqué à la vérité ni à la justice; mais, dans un premier mouvement, j'ai manqué à mes principes. En cela j'ai eu tort. Si je pouvois réparer ce tort sans dire un mensonge, je le ferois de tout mon cœur. Avouer ma faute est tout ce que je puis faire; tant que la persuasion où je suis subsiste, toute autre réparation ne dépend pas de moi. Reste à voir si cette persuasion est bien ou mal fondée, ou si on doit la présumer de ma part de bonne ou de mauvaise foi. Qu'on saisisse donc la question. Il ne s'agit pas de savoir précisément

si M. Vernes est ou n'est pas l'auteur du libelle, mais si je dois croire ou ne pas croire qu'il l'est. Que ne puis-je si bien séparer ces deux questions que la dernière ne conclue rien pour l'autre! Que ne puis-je établir les motifs de ma persuasion sans entraîner celle des lecteurs! Je le ferois avec joie. Je ne veux point prouver que Jacob Vernes est un infâme, mais je dois prouver que Jean-Jacques Rousseau n'est point un calomniateur.

Pour exposer d'abord ce qu'il y a eu de personnel entre ce ministre et moi, il faut remonter à nos premières liaisons et suivre l'historique de nos démêlés.

En 1752 ou 53 M. Vernes passa à Paris, revenant, je crois, d'Angleterre ou de Hollande. Le *Devin du village* ni avoit mis en vogue : il desira me connoître ; il employa pour cela mon ami M. de Gauffecourt, et nous eûmes quelques liaisons, qui finirent à son départ, mais qu'il eut soin de renouveler à Geneve dans un voyage que j'y fis l'année suivante. Car j'ai deux maximes inviolables dans la prospérité même ; l'une de ne jamais rechercher personne ; l'autre de ne jamais courir après les gens qui s'en vont.

Ainsi tous ceux qui m'ont quitté durant mes disgraces sont partis comme ils étoient venus.

Tout Geneve fut témoin des avances de M. Vernes , de ses soins , de ses empressements, de ses caresses : il réussit. C'est toujours là mon côté foible; résister aux caresses n'est pas au pouvoir de mon cœur. Heureusement on ne m'a pas gâté là-dessus.

De retour à Paris je continuai d'être en liaison avec M. Vernes; mais l'intimité diminua: elle étoit née de la seule habitude, l'éloignement la ralentit. Je ne trouvai pas d'ailleurs dans son commerce, ces attentions qui marquent l'attachement et qui produisent la confiance. Il tira de l'Encyclopédie l'article *Economie politique*, et le fit imprimer à part sans me consulter; il répandit des lettres de M. le comte de Tressan avec les réponses. Ces lettres, qui n'étoient point de nature à être imprimées, l'ont été à mon insu; et M. Vernes est le seul à qui je les aie confiées. Mille bagatelles pareilles se font sentir; sans valoir la peine d'être dites, et sans montrer une mauvaise volonté décidée, montrent une indiscretion que n'a point la véritable amitié.

Cependant nous nous écrivions encore de temps en temps jusqu'au commencement de mes désastres : alors je n'entendis plus parler de lui ni de beaucoup d'autres. C'est à la coupelle de l'adversité que la plupart des amitiés s'en vont en fumée : il reste peu d'or, mais il est pur. Toutefois, quand M. Vernes me sut plus tranquille, il s'avisa de m'écrire une lettre fort pédantesque et fort sèche, à laquelle je ne daignai pas répondre. Voilà la source de sa haine contre moi.

Cette cause paroît légère ; elle ne l'étoit pourtant pas. Il sentit le dédain caché sous ce silence, son amour-propre en fut blessé vivement. Il suffit de connoître M. Vernes pour savoir à quel point il porte la suffisance, la haute opinion de lui-même et de ses talens. Je ne récuse sur ce point aucun de ses amis, s'il en a. Si j'ai tort, qu'ils le disent, et je me rends. On ne m'a point vu, malignement satyrique, éplucher les vices ni même les défauts de mes ennemis : je n'examine point leurs mœurs, leur religion, leurs principes. Je n'usai de personnalités de ma vie, et je ne veux pas com-

mencer :

mencer : mais ici je dois dire ce qui fait à ma cause ; je dois dire sur quoi j'ai porté mes jugemens.

Voilà comment la vanité , la vengeance enflammerent la sainte ardeur de M. Vernes, prédicateur , parceque c'est son métier de l'être , mais qui jusques là n'avoit point été dévoré du zele de l'orthodoxie (*). Voilà le sentiment secret qui lui dicta les Lettres sur mon christianisme. Son orgueil irrité lui mit à la main les armes de son métier : sans songer à la charité, qui défend d'accabler celui qui souffre ; à la justice, qui , quand même j'aurois été coupable, devoit me trouver trop puni ; à la bienséance, qui veut qu'on respecte l'amitié, même après qu'elle est éteinte ; voilà le bien disant, le galant, le plaisant M. Vernes, tout-à-coup transformé en apôtre et lançant ses foudres théologiques sur son ancien ami malheureux. Est-il étonnant que la haine et l'envie emploient si volontiers cet expédient ? Il est si commode et si doux

(*) Il avoit fait imprimer le catéchisme de M. Osertvald avec des altérations qui ont fait supprimer l'ouvrage , et pour lesquelles il a été censuré.

d'édifier tout le monde en écrasant pieusement son homme ! Ce grand mot, *notre sainte religion*, dans un livre, est presque toujours une sentence de mort contre quelqu'un ; c'est le manteau sacré dont se couvrent des passions viles et basses qui n'osent se montrer nues. Toutes les fois que vous verrez un homme en attaquer un autre avec animosité sur la religion, dites hardiment, L'agresseur est un frippon ; vous ne vous tromperez de la vie.

Que le pur zèle de la foi n'ait point dicté les Lettres de M. Jacob Vernes sur mon christianisme, cela se voit d'abord par le titre même, par la personnalité la plus révoltante, la moins charitable, par la fierté menaçante avec laquelle l'auteur monte sur son tribunal pour juger, non mes livres, mais ma personne, pour prononcer publiquement en son nom la sentence qui me retranche du corps des chrétiens, pour m'excommunier de son autorité privée.

Cela se voit encore par l'épigraphe où l'on m'accuse d'offrir au lecteur, dans un vase de paroles dorées, de l'aconit et des poisons.

Ce terrible début n'est point démenti par

l'ouvrage : on y attaque mes propositions par leurs conséquences les plus éloignées; ce qui seroit permis en raisonnant bien, pour montrer que ces propositions sont fausses ou dangereuses, mais non pas pour juger des sentimens de l'auteur, qui peut n'avoir pas vu ces conséquences. M. Vernes, ne se proposant pas d'examiner si j'ai raison ou tort, mais si je suis chrétien ou non, doit me juger exactement sur ce que j'ai dit, et non sur ce qui peut se déduire subtilement de ce que j'ai dit; parcequ'il se peut que je n'aie pas eu cette subtilité; il se peut que j'eusse rejeté le sentiment que j'ai avancé, si j'avois vu jusqu'où il pouvoit me conduire. Quand on veut prouver qu'un homme est coupable, il faut prouver qu'il n'a pu ne l'être pas; et ce n'est nullement un crime de n'avoir pas su voir aussi loin qu'un autre dans une chaîne de raisonnemens.

Non content de cette injustice, M. Vernes va jusqu'à la calomnie, en m'imputant les sentimens les plus punissables et les moins découans des miens; comme quand il ose me faire dire que Jésus-Christ est imposteur, ou du moins me faire mettre en doute

ce blasphême; doute qu'il étend, qu'il confirme, et sur lequel on voit qu'il appuie avec plaisir, et cela par le raisonnement le plus sophistique et le plus faux qu'on puisse faire, puisqu'il établit à la fois le pour et le contre : car, s'il prouve que je ne suis pas chrétien parce que je n'admets pas tout l'évangile, comment peut-il prouver ensuite par l'évangile, que, selon moi, Jésus fut imposteur? Comment peut-il savoir si les passages qu'il cite dans cette vue ne sont point de ceux dont je n'admets pas l'autorité? Qui doute que Jésus ait fait tous les miracles qu'on lui attribue, peut douter qu'il ait tenu tous les discours qu'on lui fait tenir. Je n'entends pas justifier ici ces doutes : je dis seulement que M. Vernes en fait usage avec injustice et méchanceté; qu'il me fait rejeter l'autorité de l'évangile pour me traiter d'apostat, et qu'il me la fait admettre pour me traiter de blasphémateur.

Quand il auroit raison dans tous les points de sa critique, ses jugemens contre moi n'en seroient pas moins téméraires, puisqu'il m'impute des discours qu'il n'a vu nulle part être les miens : car enfin où a-t-il pris que

la profession de foi du vicaire étoit celle de Jean-Jacques Rousseau? Il n'a surement rien trouvé de cela dans mon livre; au contraire, il y a trouvé positivement que je la donnois pour être d'un autre. Voilà mes expressions. Je transcris un ouvrage, et je dis que je le transcris. Dans un passage on voit que c'est un de mes concitoyens qui me l'adresse, ou moi qui l'adresse à un de mes concitoyens; dans un autre passage, on lit : *un caractere timide suppléoit à la gêne, et prolongeoit pour lui cette époque dans laquelle vous maintenez votre élève avec tant de soin.* Cela décide le doute; et il devient clair par-là que la profession de foi n'est point un écrit que j'adresse, mais un écrit qui m'est adressé. En reprenant la parole, je dis que je ne donne point cet écrit pour règle des sentimens qu'on doit suivre en matière de religion. M'imputer à moi tous ces sentimens est donc une témérité très injuste et très peu chrétienne. Si cette piece est répréhensible, on peut me poursuivre pour l'avoir publiée, mais non pas pour en être l'auteur, à moins qu'on ne le prouve. Or M. Vernes l'affirme sans le prouver. Il m'a reconnu sans doute à mon style. De quoi donc se

plaint-il aujourd'hui ? Je le juge suivant sa règle ; et, comme on verra tout à l'heure, j'ai plus de preuves qu'il est l'auteur du libelle fait contre moi qu'il n'en a que je suis l'auteur d'une profession de foi qu'il trouve si criminelle.

M. Vernes enchérit par-tout sur le sens naturel des mots pour me rendre plus coupable. Par la forme de l'ouvrage, le style de la profession de foi devoit être familier et même négligé ; c'étoit prêcher autant contre le goût que contre la charité de presser l'exakte propriété des termes. Après avoir loué avec la plus grande énergie la beauté, la sublimité de l'évangile, le vicaire ajoute que cependant ce même évangile est plein de choses incroyables. M. Vernes part de là pour prendre au pied de la lettre ce terme *plein*, il l'écrit en italique ; il le répète avec l'emphase du scandale : comme s'il vouloit dire que l'évangile est tellement *plein* de ces choses incroyables qu'il n'y ait place pour nulle autre chose. Supposons qu'entrant dans un sallon poudreux, vous disiez qu'il est beau, mais plein de poussiere ; s'il n'en est plein jusqu'au plafond, M.

Vernes vous accusera de mensonge. C'est ainsi du moins qu'il raisonne avec moi.

Les conséquences qu'il tire de ce que j'ai dit et les fausses interprétations qu'il en donne ne lui suffisent pas encore ; il me fait penser même au gré de sa haine. Si je fais une déclaration qui me soit contraire , il la prend au pied de la lettre et la pousse aussi loin qu'elle peut aller : si j'en fais une qui me soit favorable , il la dément par les sentimens secrets qu'il me suppose , et dont il n'a d'autre preuve que le desir secret de me les trouver. Il cherche par-tout à me noircir avec adresse par des maximes générales , dont il ne me fait pas ouvertement l'application , mais qu'il place de maniere à forcer le lecteur de la faire. *Dans quels écarts , dit-il , ne jettent point l'imagination mise en jeu par l'esprit de système , la singularité , le dédain de penser comme le grand nombre , ou quelque autre passion qui fermente en secret dans le cœur !* Voilà l'imagination du lecteur à son tour mise en jeu par ces paroles et cherchant quelle est cette passion qui fermente en secret dans mon cœur. M. Vernes dit ailleurs : *Ce mot de M. Rousseau ne peut*

s'appliquer qu'à trop de gens. On fait comme les autres, sauf à rire en secret de ce qu'on feint de respecter en public. A qui M. Vernes veut-il appliquer ici ces remarques? A personne, dira-t-il : je parle en général; pourquoi M. Rousseau s'en feroit-il l'application s'il ne sentoit qu'elle est juste? Voici donc là-dessus ma position. Si je laisse passer ces maximes sans y répondre, le lecteur dira, L'auteur n'a pas lâché ces propos pour rien; sans doute il en sait plus qu'il n'en veut dire, et Rousseau a ses raisons pour feindre de ne l'avoir pas entendu: et si je prends le parti de répondre, il dira : Pourquoi Rousseau releveroit-il des maximes générales, s'il n'en sentoit l'application? Soit donc que je parle ou que je me taise, la maxime fait son effet sans que celui qui l'établit se compromette. On conviendra que le tour n'est pas mal-adroit.

C'étoit peu de m'inculper par le mal qu'on cherchoit dans mon livre ou qu'on imputoit à l'auteur; il restoit à m'inculper par le bien même : de cette manière on étoit plus en fonds. Écoutez M. Vernes, ou l'honnête ami qu'il se donne, et qui n'est pas moins charitable que lui.

Remarquez à cette occasion, me dit M....., que si l'auteur d'Emile se fût montré ennemi ouvert de la religion chrétienne, s'il n'eût rien dit qui parût lui être favorable, il auroit été moins à redouter; son ouvrage auroit porté avec lui-même sa réfutation, parceque dans le fond il ne renferme que des objections souvent répétées et aussi souvent détruites. Mais je ne connois rien de plus dangereux qu'un mélange d'un peu de bien avec beaucoup de mal; l'un passe à la faveur de l'autre; le poison agit plus sourdement, mais ses effets n'en sont pas moins funestes. Un ennemi n'est jamais plus à craindre que dans les momens où on le croit ami; ses coups n'en sont que plus assurés, la plaie n'en est que plus profonde. Ainsi tout ce qu'on est forcé de trouver bien dans mon livre, et ce n'est sûrement pas la moindre partie, n'est là que pour rendre le mal plus dangereux: l'auteur, punissable par ce qui est mauvais, l'est plus encore par ce qui est bon. Si quelqu'un voit un moyen d'échapper à des accusations pareilles, il m'obligera de me l'indiquer.

Joignez à cela l'air joyeux et content qui regne dans tout l'ouvrage, le ton rail-

leur et folâtre avec lequel M. le pasteur Vernes dépouille son ancien ami d'un christianisme qui faisoit toute sa consolation ; ce Chinois sur-tout si goguenard, si loustick , qui le représente , et qu'il nous assure être un homme d'esprit et de sens ; vous connoîtrez à tous ces signes si la cruelle fonction qu'il s'impose lui est pénible , si c'est un devoir qui lui coûte , et que son cœur remplisse à regret.

Il ne s'ensuit point de tout ceci que M. Vernes ait raison ni tort dans cette querelle ; ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Il s'ensuit seulement , mais avec évidence , que le zele de la foi n'est que son prétexte ; que son vrai motif est de me nuire , de satisfaire son animosité contre moi. J'ai montré la source de cette animosité : il faut à présent en montrer les suites.

M. Vernes s'attendoit à une réponse expresse , dans laquelle j'entrasse en lice avec lui : il la desiroit , et il disoit avec satisfaction qu'il en tireroit occasion d'amplifier les gentilleses de son Chinois. Ce Chinois , plus badin qu'un François , étoit l'enfant chéri du christianisme de monsieur le pas-

teur; il se vantoit de l'avoir nourri de ma substance, et c'étoit le vampire qu'il destinoit à sucer le reste de mon sang.

Je ne répondis point à M. Vernes; mais j'eus occasion, dans mon dernier ouvrage, de parler deux fois du sien. Je ne déguisai ni le peu de cas que j'en faisois, ni mon mépris pour les motifs qui l'avoient dicté. Du reste, constamment attaché à mes principes, je me renfermai dans ce qui tenoit à l'ouvrage, je ne me permis nulle personnalité qui lui fût étrangere, et je poussai la circonspection jusqu'à ne pas nommer l'auteur qui m'avoit si souvent nommé avec si peu de ménagement.

Il étoit facile à reconnoître; il se reconnut. Qu'on juge de sa fureur par sa vanité. Blessé dans ses talens littéraires, dans son mérite d'auteur, dont il fait un si grand cas, il poussa les plus hauts cris, et ces cris furent moins de douleur que de rage. Ses premiers transports ont passé toute mesure; il faut en avoir été témoin soi-même pour comprendre à quel point un homme de son état peut s'oublier dans la colere; ce qu'il disoit, ce qu'il écrivoit ne se ré-

pete ni ne s' imagine. L'énergie de ses ouvrages n'est à la portée d'aucun homme de sang froid; et ce qui rendit ses transports encore plus remarquables fut qu'il étoit le seul qui s'y livrât. A la première apparition du livre, tout le monde gardoit le silence. Le conseil n'avoit point encore délibéré sur ce qu'il y avoit à faire, tous ses cliens se taisoient à son imitation. La bourgeoisie elle-même, qui ne vouloit pas se commettre, attendoit, pour avouer ou désavouer l'ouvrage, qu'elle eût vu comment le prendroient les magistrats. Il n'y avoit pas d'exemple à Geneve que personne eût osé dire ainsi la vérité sans détour. Un des partis étoit confondu, l'autre effrayé; tous attendoient dans le plus profond silence que quelqu'un l'osât rompre le premier. C'étoit au milieu de cette inquiète tranquillité que le seul M. Vernes, élevant sa voix et ses cris, s'efforçoit d'entraîner par son exemple le public qu'il ne faisoit qu'étonner. Comme il crioit seul, tout le monde l'entendit; et ce que je dis est si notoire, qu'il n'y a personne à Geneve qui ne puisse le confirmer. Toutes

les lettres qui m'en vinrent dans ce temps-là sont pleines de ces expressions : *Vernes est hors de lui. Vernes dit des choses incroyables. Vernes ne se possède pas. La fureur de Vernes est au-delà de toute idée. Le dernier qui m'en parla m'écrivit : Vernes, dans ses fureurs, est si mal-adroît qu'il n'épargne pas même votre style. Il disoit hier que vous écriviez comme un chartier. Cela peut être, lui dit quelqu'un; mais avouez qu'il fouette diablement fort.*

Sur la fin de l'année, c'est-à-dire dix ou douze jours après la publication du livre, tandis que le silence public et les cris forcenés de M. Vernes duroient encore, je reçus par la poste la brochure intitulée, *Sentimens des citoyens*. En y jetant les yeux, je reconnus à l'instant mon homme, aux choses imprimées qu'il débitoit seul de vive voix. De plus, je vis un furieux que la rage faisoit extravaguer; et, quoique j'aie à Geneve des ennemis non moins ardens, je n'en ai point de si mal-adroits. N'ayant eu des démêlés personnels avec aucun d'eux, je n'ai point irrité leur amour-propre : leur haine est de sang froid, et

n'en est que plus terrible ; elle porte avec poids et mesure des coups moins pesans en apparence , mais qui blessent plus profondément.

Les premiers mouvemens peignent les caracteres de ceux qui s'y livrent. Celui de l'auteur du libelle fut de l'écrire et de le publier à Geneve ; le mien fut de le publier aussi à Paris , et d'en nommer l'auteur pour toute vengeance. J'eus tort ; mais qu'un autre homme d'un esprit ardent se mette à ma place , qu'il lise le libelle , qu'il s'en suppose l'objet , qu'il sente ce qu'il auroit fait dans le premier saisissement , et puis qu'il me juge.

Cependant , malgré la plus intime persuasion de ma part , et même en nommant M. Vernes , non seulement je m'abstins de laisser croire que j'eusse d'autres preuves que celles que j'avois en effet , mais je m'abstins de donner en public à ces mêmes preuves autant de force qu'elles en avoient pour moi. Je dis que je reconnoissois l'auteur à son style , mais je n'ajoutai point de quel style j'entendois parler , ni quelle comparaison m'avoit rendu cette uniformité si frap-

pante. Il est vrai qu'aucun Genevois ne put s'y tromper à Paris, puisque M. Vernes y répandoit par ses correspondans, et, entre autres, par M. Durade, précisément les mêmes choses que j'avois dites dans le libelle, et où j'avois reconnu son style pastoral.

Je fis plus; je déclarai que, soit qu'il reconnût ou désavouât la piece, on devoit s'en tenir à sa déclaration : non que, quant à moi, j'eusse le moindre doute; mais, prévoyant ce qu'il feroit, j'étois content de le convaincre entre son cœur et moi, par son désaveu, qu'il avoit fait deux fois un acte vil. Du reste j'étois très résolu de le laisser en paix, et de ne point ôter au public l'impression qu'un désaveu non démenti devoit naturellement y faire.

La chose arriva comme je l'avois prévue. M. Vernes m'écrivit une lettre, où, désavouant hautement le libelle, il le traitoit sans détour de brochure infâme qui devoit être en horreur aux honnêtes gens. J'avoue qu'une déclaration si nette ébranla ma persuasion. J'eus peine à concevoir qu'un homme, à quelque point qu'il se fût dépravé pût en venir jusqu'à s'accuser ainsi sans dé-

tour d'infamie, jusqu'à se déclarer à lui-même qu'il devoit faire horreur aux honnêtes gens. J'aurois non seulement publié le désaveu de M. Vernes, mais j'y aurois même ajouté le mien sur cette seule lettre, si je n'y eusse en même temps trouvé un mensonge dont l'audace effaçoit l'effet de sa déclaration. Ce fut d'affirmer qu'il s'étoit contenté de dire au sujet de mon livre : *je ne reconnois pas là M. Rousseau*. Il s'étoit si peu contenté de parler de cette manière, et tout le monde le savoit si bien, que, révolté de cette impudence, et ne sachant où elle pouvoit se borner dans un homme qui en étoit capable, je restai en suspens sur cette lettre, et il en résulta toujours dans mon esprit que M. Vernes étoit un homme que je ne pouvois estimer.

Cependant, comme son désaveu me laissoit des scrupules, je remplis fidèlement l'espece d'engagement que j'avois pris à cet égard : ainsi, avec la bonne foi que je mets à toute chose, j'envoyai sur-le-champ à tous mes amis le désaveu de M. Vernes ; et, ne pouvant le confirmer par le mien, je n'ajoutai pas un mot qui pût l'affoiblir. J'é-

crivis

crivis en même temps au libraire qu'il supprimât la pièce qui ne faisoit que de paroître; et il me marqua m'avoir si bien obéi, qu'il ne s'en étoit pas débité cinquante exemplaires. Voilà ce que je crus devoir faire en toute équité; je ne pouvois aller au-delà sans mensonge. Puisque j'avois fait dépendre ma déclaration de celle de M. Vernes, laisser courir la sienne sans y répondre, et la répandre moi-même, étoit la faire valoir autant qu'il m'étoit permis.

En réponse à sa lettre je lui donnai avis de ce que j'avois fait; et je crus que cette correspondance finiroit là: point; d'autres lettres suivirent. M. Vernes attendoit une déclaration de ma part; il fallut lui marquer que je ne la voulois pas faire: il voulut savoir la raison de ce refus; il fallut la lui dire: il voulut entrer là-dessus en discussion; alors je me tus.

Durant cette négociation parut un second libelle intitulé *Sentimens des jurisconsultes*. Dès lors tous mes vœux furent levés: tant de la conduite de M. Vernes que de l'examen des deux libelles, il resta clair à mes yeux qu'il avoit fait l'un et l'autre, et que

l'objet principal du second étoit de mieux couvrir l'auteur du premier.

Voilà l'historique de cette affaire : voici maintenant les raisons du sentiment dans lequel je suis demeuré.

J'ai à Geneve un grand nombre d'ennemis très ardens qui me haïssent tout autant que peut faire M. Vernes : mais leur haine, étant une affaire de parti et n'ayant rien qui soit personnel à aucun d'eux, n'est point aveuglée par la colere, et, dirigeant à loisir ses atteintes, elle ne porte aucun coup à faux : elle est d'autant plus dangereuse qu'elle est plus injuste ; je les craindrois beaucoup moins si je les avois offensés : mais, bien loin de là, je n'en connois pas même un seul ; je n'ai jamais eu le moindre démêlé personnel avec aucun d'eux, à moins qu'on ne veuille en supposer un entre l'auteur des Lettres de la campagne, et celui des Lettres de la montagne. Mais qu'y a-t-il de personnel dans un pareil démêlé ? Rien, puisque ces deux auteurs ne se connoissent point, et n'ont pas même parlé directement l'un de l'autre. J'ose ajouter que si ces deux auteurs ne s'aiment pas

réciiproquement, ils s'estiment ; chacun des deux se respecte lui-même ; il ne peut y avoir de querelle entre eux que pour la cause publique , et dans ces querelles ils ne se diront surement pas des injures : des hommes de cette trempe ne font point de libelles.

D'ailleurs on sent à la lecture de la piece que celui qui l'écrit n'est point homme de parti, qu'il est très indifférent sur cet article, qu'il ne songe qu'à sa colere, et qu'il ne veut venger que lui seul. J'ose ajouter que la stupide indécence qui règne dans le libelle prouve elle-même qu'il ne vient ni des magistrats ni de leurs amis, qui se garderoient d'avilir ainsi leur cause. Je suis désormais un homme à qui ils doivent des égards par cela seul qu'ils croient lui devoir de la haine. Attaquer mon honneur seroit de leur part une passion trop inepte et trop basse. La dignité, le noble orgueil d'un tel corps de magistrature ne doit pas laisser présumer qu'un homme vil puisse lui porter des coups qui lui soient sensibles, des coups qu'il soit obligé de parer.

Il m'est donc de la dernière évidence, par la nature du libelle, qu'il ne peut être que d'un homme aveuglé par l'indignation de l'amour-propre ; et le seul M. Vernes, à Geneve, peut être avec moi dans ce cas. Si le public, qui ne sait si j'ai eu des querelles personnelles avec d'autres Genevois, ne peut sentir le poids de cette raison, en a-t-elle pour moi moins de force, et n'est-ce pas de ma persuasion qu'il s'agit ici ? De plus combien le public même ne doit-il pas être frappé de la conformité des propos de M. Vernes avec le libelle ! A qui puis-je attribuer ces propos écrits, si ce n'est au seul qui les ait tenus de bouche dans le temps, dans le lieu, dans la circonstance où le libelle fut publié ? Quand il l'eût été par un autre, cet autre n'eût fait qu'écrire, pour ainsi dire, sous la dictée de M. Vernes ; M. Vernes eût toujours été le véritable auteur, l'autre n'eût été que le secrétaire.

Troisième raison. L'état de l'auteur se montre à découvert dans l'esprit de l'ouvrage ; il est impossible de s'y tromper. Dans l'édition originale la pièce entière est de huit pages, dont une pour le préambule ;

les cinq suivantes, qui font le corps de la piece, roulent sur des querelles de religion et sur les ministres de Geneve. A la septieme l'auteur dit : Venons à ce qui nous regarde. C'est y venir bien tard dans un écrit intitulé *Sentimens des citoyens*. Dans ces deux dernieres pages, qui ne disent rien, il revient encore à parler des pasteurs.

Qu'on se rappelle la disposition des esprits à Geneve en ce moment de crise, où les deux partis, tout entiers à leurs démêlés, ne songeoient pas seulement à ce que j'avois dit de la religion et des ministres ; et qu'on voie à qui l'on peut attribuer un écrit où l'auteur, tout occupé de ces messieurs, songe à peine aux affaires publiques.

Il y a des observations fines et sures, que le grand nombre ne peut sentir, mais qui frappent beaucoup les gens attentifs qui les savent faire ; et ce qu'il faut pour cela n'est pas tant d'avoir beaucoup d'esprit que de prendre un grand intérêt à la chose. En voici une de cette espece.

Certes, est-il dit dans la piece, il ne remplit pas ses devoirs, quand, dans le même li-

belle (*), *trahissant la confiance d'un ami, il fait imprimer une de ses lettres pour brouiller ensemble trois pasteurs.*

Il n'y a pas plus de vérité dans ces trois lignes que dans le reste de la pièce : mais passons. Je demande d'où peut venir à l'auteur l'idée de ce reproche d'avoir voulu brouiller trois pasteurs, si lui-même n'est pas du nombre. Dans la lettre citée deux pasteurs sont nommés d'une manière qui ne sauroit les brouiller entre eux : il conjecture le troisième très témérairement et très fausement, mais en homme, au surplus, trop bien au fait du tripot pour n'en être pas lui-même. D'où a-t-il tiré que ce troisième prétendu pasteur étoit mon ami, et que j'avois trahi sa confiance ? Il n'y a pas un mot dans l'extrait que j'ai donné qui puisse autoriser cette accusation. Est-ce ainsi qu'un homme qui n'eût pas été du corps eût envisagé la chose ? Il falloit être ministre, instruit des tracasseries des mi-

(*) C'est le nom que l'auteur de cette pièce donne aux Lettres écrites de la montagne.

nistres , et leur donner la plus grande importance , pour voir ici la brouillerie de trois d'entre eux , et la faire entrer dans tant d'accusations effroyables dont un écrit de huit pages est rempli. Cette remarque me confirme avec certitude que cette piece, qui ne roule que sur des intérêts de ministres, est d'un ministre. J'ose affirmer que quiconque n'est pas frappé de la même évidence le seroit s'il y donnoit autant d'attention et qu'il y prît le même intérêt que moi.

Or s'il est étonnant que dans une compagnie aussi respectable que celle des pasteurs de Geneve il s'en trouve un capable de faire un pareil libelle, il est certain du moins qu'il ne s'y en trouve pas deux. Auquel donc nous fixerons-nous ? Si le lecteur hésite , j'en suis fâché pour ces messieurs ; quant à moi, je les honore trop, malgré leurs torts , pour former là-dessus le moindre doute.

Je n'ai eu quelques liaisons suivies qu'avec cinq d'entre eux. Il en est mort deux (*) ; et plutôt à Dieu qu'ils vécussent !

(*) M. Mayster et M. le professeur Lullin. Ce

il est probable que les choses auroient pris un tour bien différent.

Des trois qui restent, l'un est un homme grave, respectable par son âge, par son savoir, par sa conduite, par ses écrits, et qui, loin d'avoir pour moi de la haine, me doit, j'ose le dire, une estime particulière par mes procédés envers lui.

Le second est un homme plein d'urbanité, d'un caractère liant et doux, et dont la correspondance, qui m'étoit agréable, n'a cessé de ma part que par l'impossibilité de fournir à tout : du reste, il y a si peu de rupture entre nous, qu'abstraction faite des affaires publiques, je n'ai point cessé de compter sur son amitié comme il peut toujours compter sur la mienne.

Le troisième est M. Vernes. Lecteurs, mettez-vous à ma place, à qui des trois dois-je attribuer la pièce ? Il faut choisir ; car si j'en ai connu personnellement quelques autres, ce n'est que par des relations

dernier avoit du crédit dans la république, et conservoit pour moi l'amitié la plus tendre, malgré cette fatale dédicace qui a causé tous mes malheurs.

passageres de mutuelles honnêtetés. Or, je le demande, cela produit-il, cela peut-il produire des libelles tels que celui dont il s'agit ?

Il est triste sans doute d'être forcé d'attribuer à un ministre de la parole de Dieu une piece pleine d'horreurs et de mensonges : mais, après avoir souillé sa bouche et sa plume de ces horreurs, pourquoi craindrait-il d'en souiller la presse ? et pourquoi s'abstiendrait-il, dans un libelle anonyme, de faire des mensonges, puisqu'il ne craint pas d'en faire dans des lettres écrites et signées de sa main ? J'en ai relevé un bien hardi dans la premiere ; en voici un autre dans la derniere qui n'est pas plus timidement avancé. M. Vernes me demande, dans sa quatrieme lettre, pourquoi, comme il l'a su de bonne part, j'ai écrit à un homme d'un rang distingué *qu'ayant été mieux instruit, je ne lui attribuois plus cette piece.* Je ne sais point rendre raison de ce qui n'est pas, et je suis très sûr de n'avoir rien écrit de pareil à personne. M. le prince de Wirtemberg a bien voulu me faire transcrire ce que je lui avois écrit à ce sujet ; en voici

l'article mot pour mot : *M. Vernes désavoue avec horreur le libelle que j'ai cru de lui. En attendant que je puisse parler de moi-même, je crois qu'il est de mon devoir de répandre son désaveu.* En quoi donc suis-je en contradiction avec moi-même dans ce passage ? Si M. Vernes en a quelque autre en vue, qu'il le dise ; qu'il dise d'où il tient ce qu'il dit savoir de si bonne part.

Voilà donc des mensonges, de la haine, des calomnies, indépendamment du libelle, et tout cela bien avéré. La disconvenance de l'ouvrage à l'auteur, malgré son état, n'est donc pas si grande. Voici plus. Je trouve dans la piece des choses qui me désignent si distinctement M. Vernes, que je ne puis m'y méprendre : il falloit toute la mal-adresse de la colere pour laisser ces choses-là voulant se cacher. Pour prouver que je ne suis point un savant, ce qui n'avoit assurément pas besoin de preuves, on me fait dans le libelle auteur d'un opéra et de deux comédies sifflées. Pourquoi deux comédies ? Je n'en ai donné qu'une au théâtre : mais j'en avois une autre qui ne valoit pas mieux, dont j'avois parlé à très peu de gens

à Paris, et au seul M. Vernes à Geneve; lui seul à Geneve savoit que cette piece existoit. Je suis, selon le libelle, un bouffon qui reçoit des nasardes à l'opéra, et qu'on prostituoit marchant à quatre pattes sur le théâtre de la comédie. Mes liaisons avec M. Vernes suivirent immédiatement le temps où l'on m'ôta mes entrées à l'opéra. J'en parlois avec lui quelquefois; cette idée lui est restée. A l'égard de la comédie, il étoit naturel qu'il fût plus frappé que tout autre de celle où je suis représenté marchant à quatre pattes, parcequ'il a eu de grandes liaisons avec l'auteur: sans cela ce souvenir n'eût point été naturel en pareilles circonstances; car dans ce rôle, où l'on me donne des ridicules, on m'accorde aussi des vertus; ce qui n'est pas le compte de l'auteur du libelle. Il compare mes raisonnemens à ceux de La Métrie, dont les livres sont généralement oubliés, mais qu'on sait être un des auteurs favoris de M. Vernes. En un mot il y a peu de lignes dans tout le libelle où je n'aperçoive M. Vernes par quelque côté. J'accorde qu'un autre pouvoit avoir les mêmes idées, mais non toutes à la fois ni dans la même occasion.

Si j'examine à présent ce qui s'est passé depuis la publication du libelle, j'y vois des soins pour me donner le change, mais qui ne servent qu'à me confirmer dans mon opinion. J'ai déjà parlé de la première lettre de M. Vernes; j'en reparlerai encore: passons aux autres. Comment concevoir le ton dont elles sont écrites? Comment accorder la douceur plus qu'angélique qui regne dans ces lettres avec le motif qui les dicte et avec la conduite précédente de celui qui les écrit? Quoi! ce même homme qui, pour avoir été jugé mauvais auteur, se livre aux fureurs les plus excessives, chargé maintenant d'un libelle atroce, lie une paisible correspondance avec celui qui lui intente publiquement cette accusation, et la discute avec lui dans les termes les plus honnêtes! Une si sublime vertu peut-elle être l'ouvrage d'un moment? Que je l'envie à quiconque en est capable! Oui, je ne crains point de le dire, si M. Vernes n'est pas l'auteur du libelle, il est le plus grand ou le plus vil des mortels.

Mais supposons qu'il en fût l'auteur; que, quelques mesures qu'il eût prises pour

se bien cacher, le ton ferme avec lequel je le nomme lui donnât quelque inquiétude sur son secret; que, craignant que je n'eusse contre lui quelque preuve, il voulût éclaircir doucement ce soupçon sans m'irriter ni se compromettre; comment paroît-il qu'il devoit s'y prendre? Précisément comme il a fait. Il feindroit d'abord de douter que l'accusation fût de moi pour me laisser la liberté de ne la pas reconnoître, et pouvoir, sans me forcer à la soutenir, la faire regarder comme anonyme, et par conséquent comme nulle. Si je la reconnoissois, il me reprocheroit avec modération mon erreur, et tâcheroit de m'engager à me dédire, sans pourtant l'exiger absolument, de peur de me réduire à casser les vitres. Si je m'en défendois en termes d'autant plus dédaigneux qu'ils disent moins et sont plus entendre, feignant de ne les avoir pas compris, il m'en demanderoit l'explication; et quand enfin je l'aurois donnée, il tâcheroit d'entrer en discussion sur mes preuves, afin qu'en étant instruit il pût travailler à les faire disparaître: car qui jamais, dans une accusation publique, s'avisa d'en vouloir discuter les preuves tête à tête avec l'accusateur? Enfin

si, voyant clairement son dessein, je cessois de lui répondre, il prendroit acte de ce silence, et tâcheroit de persuader au public que j'ai rompu la correspondance, faute de pouvoir soutenir l'éclaircissement. Je supplie ici le lecteur de suivre attentivement les lettres de M. Vernes, de voir si je les explique, et s'il voit quelque autre explification à leur donner.

Dans l'intervalle de cette complaisante négociation parut le second libelle dont j'ai parlé, écrit du même style que le premier, avec la même équité, la même bienséance, avec le même esprit. Il me fut envoyé par la poste, comme le premier, avec le même soin, sous le même cachet; et j'y reconnus d'abord le même auteur. Dans ce second libelle on censure mon style, comme M. Vernes le censuroit de vive voix, comme le même M. Vernes a trouvé mal écrite une lettre de dix lignes adressée à un libraire. Avant que j'eusse repoussé ses outrages il m'accusoit de bien écrire, et m'en faisoit un nouveau crime. Maintenant je n'ai qu'un style obscur, j'écris comme un charretier, mes lettres sont mal écrites. Ces

critiques peuvent être vraies : mais comme elles ne sont pas communes, on voit qu'elles partent de la même main. L'auteur connu des unes fait connoître l'auteur des autres.

L'objet secret de ce second libelle me paroît cependant avoir été de donner le change sur l'auteur du premier ; voici comment. On avoit sourdement répandu dans le public, à Geneve et à Paris, que le libelle étoit de M. de Voltaire ; et M. Vernes, dont on connoît la modestie, ne doutoit pas qu'on ne s'y trompât : les cachets de ces deux auteurs sont si semblables ! Il s'agissoit de confirmer cette erreur ; c'est ce qu'on crut faire au moyen du second libelle : car comment penser qu'au moment que M. Vernes marquoit tant d'horreur pour le premier, il s'occupât à composer le second ? On y prit la précaution qu'on avoit négligée dans le premier, d'employer dans quelques mots l'orthographe de M. de Voltaire, comme un oubli de sa part, *encor, serait*. On affecte d'y parler de la gënuflexion dans des sentimens contraires à ceux de M. Vernes ; *versis viarum indicis*. Mais qu'avoit à faire dans un libelle écrit contre moi la gënu-

flexion dont je n'ai jamais parlé? C'est ainsi qu'en se cachant mal-adroitement on se montre.

Quel est l'homme assez dépourvu de goût et de sens pour attribuer de pareils écrits à M. de Voltaire, à la plume la plus élégante de son siècle? M. de Voltaire auroit-il employé six pages d'une pièce qui en contient huit, à parler des ministres de Geneve et à tracasser sur l'orthodoxie? M'auroit-il reproché d'avoir mêlé l'irréligion à mes romans? M'auroit-il accusé d'avoir voulu brouiller des pasteurs? Auroit-il dit qu'il n'est pas permis d'étaler des poisons sans offrir l'antidote? Auroit-il affecté de mettre les auteurs dramatiques si fort au-dessous des savans? Auroit-il fait si grand' peur aux Genevois d'appeler des étrangers pour juger leurs différens? Auroit-il usé du mot de *délit commun* sans savoir ce qu'il signifie, lui qui met une attention si grande à n'employer les termes de science que dans leur sens le plus exact? Auroit-il dit que le mot *amphigouri* signifioit *déraison*? Auroit-il écrit *quinze cent*, faire *cent* indéclinable étant une des fautes de langue particulières aux Genevois? Enfin,

après

après avoir pris si grand soin de déguiser son orthographe dans le premier libelle, se seroit-il négligé dans le second, lorsqu'on l'accusoit déjà du premier? M. de Voltaire sait que les libelles sont un moyen mal-adroit de nuire; il en connoît de plus surs que celui-là.

En rassemblant tous ces divers motifs de croire, quel lecteur pourroit refuser son acquiescement à la persuasion où je suis que M. Vernes est l'auteur du libelle, soit par les traits cumulés qui l'y peignent, soit par les circonstances qui ne peuvent se rapporter qu'à lui? Malgré cela, je suis convenu, je conviens encore du tort que j'ai eu de le lui attribuer publiquement : mais je demande s'il m'est permis de réparer ce tort par un mensonge authentique, en déclarant publiquement que cette piece n'est point de lui tandis que je suis intimement assuré qu'elle en est.

Je conviens cependant que toutes ces raisons, très suffisantes pour me persuader moi-même, ne le seroient pas pour convaincre M. Vernes devant les tribunaux. J'en ai plus qu'il n'en faut pour croire, je

n'en ai pas assez pour prouver. En cet état tout ce que je puis dire, et que je dis assurément de très bon cœur, est qu'il est absolument possible que M. Vernes ne soit pas l'auteur du libelle. Aussi n'ai-je affirmé qu'il l'étoit qu'autant qu'il ne diroit pas le contraire, et en m'appuyant d'une seule raison dont même le public ne pouvoit sentir la valeur.

Or il est possible à toute rigueur que la pièce ne soit pas de celui à qui je l'ai attribuée; il est certain, dans cette supposition, que, lui ayant fait la plus cruelle injure, je lui dois la plus éclatante réparation; et il n'est pas moins certain que je veux faire mon devoir sitôt qu'il me sera connu. Comment m'y prendre en cette occasion pour le connoître? Je ne veux être ni injuste ni opiniâtre, mais je ne veux être ni lâche ni faux. Tant que je me porterai pour juge dans ma propre cause, la passion peut m'aveugler: ce n'est plus à moi que je dois m'en rapporter, et en conscience je ne puis m'en rapporter à M. Vernes. Que faire donc? Je ne vois qu'un moyen, mais je le crois sûr; la raison me l'a suggéré, mon cœur l'ap-

prouve; en fût-il d'autres, celui-là seroit le plus digne de moi.

Dans une petite ville comme Geneve, où la police est d'autant plus vigilante qu'elle a pour premier objet le plus vif intérêt des magistrats, il n'est pas possible que des faits tels que l'impression et le débit d'un libelle échappent à leurs recherches quand ils en voudront découvrir les auteurs. Il s'agit ici de l'honneur d'un citoyen, d'un pasteur; et l'honneur des particuliers n'est pas moins sous la garde du gouvernement que leurs biens et leurs vies.

Que M. Vernes se pourvoie par-devant le conseil de Geneve, que le conseil daigne faire sur l'auteur du libelle les perquisitions suffisantes pour constater que M. Vernes ne l'est pas, et qu'il le déclare; voilà tout ce que je demande.

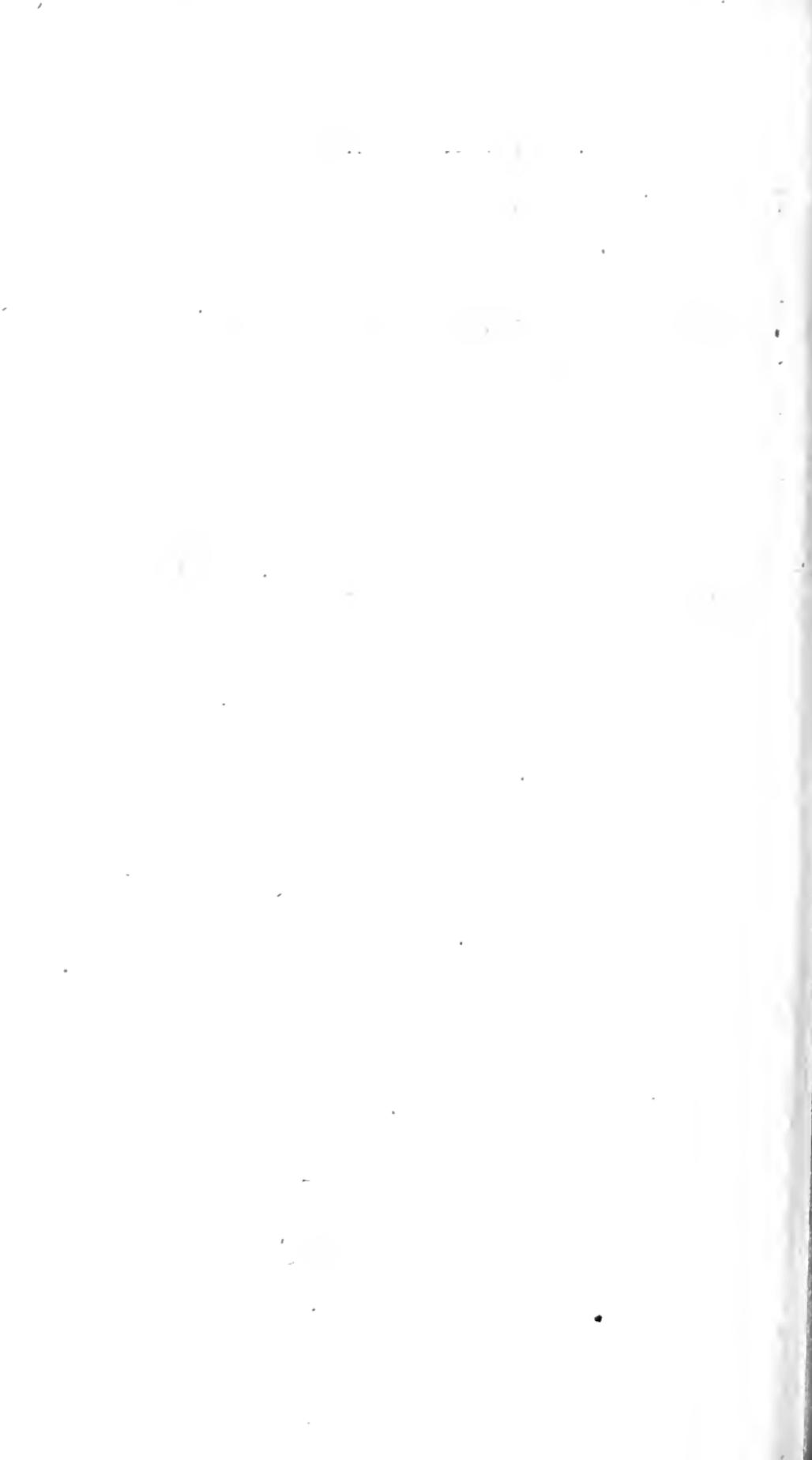
Il y a deux voies différentes de procéder dans cette affaire. M. Vernes aura le choix. S'il croit la pouvoir suivre juridiquement, qu'il obtienne une sentence qui le décharge de l'accusation, et qui me condamne pour l'avoir faite; je déclare que je me sou mets pour ce fait aux peines et réparations auxquelles

me condamnera cette sentence, et que je les exécuterai de tout mon pouvoir.

Si, contre toute vraisemblance, on ne pouvoit obtenir de preuve juridique ni pour ni contre, cela seroit même un préjugé de plus contre M. Vernes : car quel autre que lui pouvoit avoir un si grand intérêt à se cacher des magistrats avec tant de soin? Pouvoit-il craindre qu'on ne lui fit un grand crime de m'avoir si cruellement traité? A-t-on vu même que ce libelle effroyable ait été proscrit? Toutefois levons encore cette difficulté supposée. Si le conseil n'a pas ici des preuves juridiques, ou qu'il veuille n'en pas avoir, il aura du moins des raisons de persuasion pour ou contre la mienne. En ce dernier cas il me suffit d'une attestation de M. le premier syndic, qui déclare au nom du conseil qu'on ne croit point M. Vernes auteur du libelle. Je m'engage en ce cas à soumettre mon sentiment à celui du conseil, à faire à M. Vernes la réparation la plus pleine, la plus authentique, et telle qu'il en soit content lui-même. Je vais plus loin: qu'on prouve ou qu'on atteste que M. Vernes n'est pas l'auteur du second

libelle, et je suis prêt à croire et à reconnoître qu'il n'est pas non plus l'auteur du premier.

Voilà les engagements que l'amour de la vérité, de la justice, la crainte d'avoir fait tort à mon ennemi le plus déclaré, me fait prendre à la face du public, et que je remplirai de même. Si quelqu'un connoît un moyen plus sûr de constater mon tort et de le réparer, qu'il le dise, et je ferai mon devoir.



V I S I O N

D E

PIERRE DE LA MONTAGNE,
DIT LE VOYANT.

Ici sont écrits les trois chapitres de la Vision de Pierre de la Montagne, dit le Voyant, concernant la désobéissance et damnable rébellion de Pierre Duval, dit Pierrot des Dames.

CHAPITRE PREMIER.

1. **E**T j'étois dans mon pré, fauchant mon regain, et il faisoit chaud, et j'étois las, et un prunier de prunes vertes étoit près de moi.

2. Et me couchant sous le prunier, je m'endormis.

3. Et durant mon sommeil j'eus une vision, et j'entendis une voix aigre et éclatante comme le son d'un cornet de postillon.

4. Et cette voix étoit tantôt foible et tan-

tôt forte, tantôt grosse et tantôt claire, passant successivement et rapidement des sons les plus graves aux plus aigus, comme le miaulement d'un chat sur une gouttière, ou comme la déclamation du révérend Imer, diacre du Val-de-Travers.

5. Et la voix, s'adressant à moi, me dit ainsi : Pierre le voyant, mon fils, écoute mes paroles. Et je me tus en dormant, et la voix continua.

6. Écoute la parole que je t'adresse de la part de l'esprit, et la retiens dans ton cœur. Répands-la par toute la terre et par tout le Val-de-Travers, afin qu'elle soit en édification à tous les fideles ;

7. Et afin qu'instruits du châtement du rebelle Pierre Duval, dit Pierrot des Dames, ils apprennent à ne plus mépriser les nocturnes inspirations de la voix.

8. Car je l'avois choisi dans l'abjection de son esprit et dans la stupidité de son cœur pour être mon interprete.

9. J'en avois fait l'honorable successeur de ma servante la *Batizarde* (*), afin qu'il

(*) Vieille commere de la lie du peuple, qui jadis se piquoit d'avoir des visions.

portât comme elle dans toute l'église la lumière de mes inspirations.

10. Je l'avois chargé d'être comme elle l'organe de ma parole, afin que ma gloire fût manifestée, et qu'on vît que je puis, quand il me plaît, tirer de l'or de la boue et des perles du fumier.

11. Je lui avois dit : Va, parle à ton frere errant Jean-Jacques, qui se fourvoie, et le ramene au bon chemin.

12. Car dans le fond ton frere Jean-Jacques est un bon homme, qui ne fait tort à personne, qui craint Dieu, et qui aime la vérité.

13. Mais pour le ramener d'un égarement ce peuple y tombe lui-même, et pour vouloir le rendre à la foi ce peuple renonce à la loi.

14. Car la loi défend de venger les offenses qu'on a reçues, et eux outragent sans cesse un homme qui ne les a point offensés.

15. La loi ordonne de rendre le bien pour le mal, et eux lui rendent le mal pour le bien.

16. La loi ordonne d'aimer ceux qui

nous haïssent, et eux haïssent celui qui les aime.

17. La loi ordonne d'user de miséricorde, et eux n'usent pas même de justice.

18. La loi défend de mentir, et il n'y a sorte de mensonge qu'ils n'inventent contre lui.

19. La loi défend la médisance, et ils le calomnient sans cesse.

20. Ils l'accusent d'avoir dit que les femmes n'avoient point d'ame, et il dit au contraire que toutes les femmes aimables en ont au moins deux.

21. Ils l'accusent de ne pas croire en Dieu, et nul n'a si fortement prouvé l'existence de Dieu.

22. Ils disent qu'il est l'Antechrist, et nul n'a si dignement honoré le Christ.

23. Ils disent qu'il veut troubler leurs consciences, et jamais il ne leur a parlé de religion.

24. Que s'ils lisent des livres faits pour sa défense en d'autres pays, est-ce sa faute et les a-t-il priés de les lire? Mais au contraire c'est pour ne les avoir point lus qu'ils croient qu'il y a dans ces livres de

mauvaises choses qui n'y sont point, et qu'ils ne croient point que les bonnes choses qui y sont y soient en effet.

25. Car ceux qui les ont lus en pensent tout autrement, et le disent lorsqu'ils sont de bonne foi.

26. Toutefois ce peuple est bon naturellement : mais on le trompe ; et il ne voit pas qu'on lui fait défendre la cause de Dieu avec les armes de Satan.

27. Tirons-les de la mauvaise voie où l'on les mene, et ôtons cette pierre d'achoppement de devant leurs pieds.

CHAPITRE SECOND.

1. VA donc et parle à ton frere errant Jean-Jacques, et lui adresse en mon nom ces paroles. Ainsi a dit la voix de la part de l'esprit.

2. Mon fils Jean-Jacques, tu t'égares dans tes idées. Reviens à toi, sois docile, et reçois mes paroles de correction.

3. Tu crois en Dieu puissant, intelligent, bon, juste et rémunérateur; et en cela tu fais bien.

4. Tu crois en Jésus son fils, son Christ, et en sa parole ; et en cela tu fais bien.

5. Tu suis de tout ton pouvoir les préceptes du saint évangile ; et en cela tu fais bien.

6. Tu aimes les hommes comme ton prochain, et les chrétiens comme tes frères. Tu fais le bien quand tu peux, et ne fais jamais de mal à personne que pour ta défense et celle de la justice.

7. Fondé sur l'expérience, tu attends peu d'équité de la part des hommes ; mais tu mets ton espoir dans l'autre vie, qui te dédommagera des misères de celle-ci ; et en tout cela tu fais bien.

8. Je connois tes œuvres ; j'aime les bonnes ; ton cœur et ma clémence effaceront les mauvaises. Mais une chose me déplaît en toi.

9. Tu t'obstines à rejeter les miracles. Et que t'importent les miracles ? Puisqu'au surplus tu crois à la loi sans eux, n'en parle point, et ne scandalise plus les foibles.

10. Et lorsque toi, Pierre Duval, dit Pierrot des Dames, auras dit ces paroles à ton frère errant Jean-Jacques, il sera saisi d'étonnement.

11. Et voyant que toi , qui es un brutal et un stupide , tu lui parles raisonnablement et honnêtement , il sera frappé de ce prodige ; et il reconnoîtra le doigt de Dieu.

12. Et , se prosternant en terre , il dira : Voilà mon frere Pierrot des Dames qui prononce des discours sensés et honnêtes. Mon incrédulité se rend à ce signe évident. Je crois aux miracles , car aucun n'est plus grand que celui-là.

13. Et tout le Val-de-Travers , témoin de ce double prodige , entonnera des cantiques d'alégresse ; et l'on criera de toutes parts , dans les six communautés : Jean-Jacques croit aux miracles , et des discours sensés sortent de la bouche de Pierrot des Dames. Le Tout-Puissant se montre à ses œuvres : que son saint nom soit béni.

14. Alors , confus d'avoir insulté un homme paisible et doux , ils s'empresseront à lui faire oublier leurs outrages , et ils l'aimeront comme leur proche , et il les aimera comme ses freres. Des cris séditioneux ne les ameuteront plus ; l'hypocrisie exhalera son fiel en vains murmures , que les femmes

mêmes n'écouteront point : la paix de Christ régnera parmi les chrétiens, et le scandale sera ôté du milieu d'eux.

15. C'est ainsi que j'avois parlé à Pierre Duval, dit Pierrot des Dames, lorsque je daignai le choisir pour porter ma parole à son frere errant.

16. Mais, au lieu d'obéir à la mission que je lui avois donnée, et d'aller trouver Jean-Jacques, comme je le lui avois commandé, il s'est défié de ma promesse, et n'a pu croire au miracle dont il devoit être l'instrument. Féroce comme l'onagre du désert et têtu comme la mule d'Edom, il n'a pu croire qu'on pût mettre des discours persuasifs dans sa bouche, et s'est obstiné dans sa rebellion.

17. C'est pourquoi l'ayant rejeté, je t'ordonne à toi Pierre de la Montagne, dit le Voyant, d'écrire cet anathême et de le lui adresser, soit directement, soit par le public, à ce qu'il n'en prétende cause d'ignorance, et que chacun apprenne par l'accomplissement du châtement que je lui annonce à ne plus désobéir aux saintes visions.

CHAPITRE TROISIEME.

1. Ici sont les paroles dictées par la voix , sous le prunier de prunes vertes , à moi Pierre de la Montagne , dit le Voyant , pour être la sentence portée en icelles duement signifiée et prononcée audit Pierre Duval , dit Pierrot des Dames , afin qu'il se prépare à son exécution , et que tout le peuple , en étant témoin , devienne sage par cet exemple , et apprenne à ne plus désobéir aux saintes visions.

2. Homme de col roide , craignois-tu que celui qui fit donner par des corbeaux la nourriture charnelle au prophete ne pût donner par toi la nourriture spirituelle à ton frere ? Craignois-tu que celui qui fit parler une ânesse ne pût faire parler un cheval ?

3. Au lieu d'aller avec droiture et confiance remplir la mission que je t'avois donnée , tu t'es perdu dans l'égarément de ton mauvais cœur. De peur d'amener ton frere à résipiscence , tu n'as point voulu lui porter ma parole. Au lieu de cela , te li-

vrant à l'esprit de cabale et de mensonge, tu as divulgué l'ordre que je t'avois donné en secret, et, supprimant malignement le bien que je t'avois chargé de dire, tu lui as faussement substitué le mal dont je ne t'avois pas parlé.

4. C'est pourquoi j'ai porté contre toi cet arrêt irrévocable dont rien ne peut éloigner ni changer l'effet. Toi donc, Pierre Duval, dit Pierrot des Dames, écoute et tremble; car voici, ton heure approche; sa rapidité se réglera sur ta soif.

5. Je connois toutes tes machinations secrètes : tes complots ont été formés en buvant; c'est en buvant qu'ils seront punis. Depuis la nuit mémorable de ta vision jusqu'à ce jour treizieme du mois d'élul (1), à la neuvieme heure (2), il s'est passé cent seize heures.

6. Pour te donner dans ma clémence le temps de te reconnoître et de t'amender,

(1) Le mois d'élul répond à-peu-près à notre mois d'août.

(2) La neuvieme heure en cette saison fait environ les deux heures après midi.

je t'accorde de pouvoir boire encore cent quinze rasades de vin pur, ou leur valeur, mesurées dans la même tasse où tu bus ton dernier coup la veille de ta vision.

7. Mais sitôt que tes levres auront touché la cent seizième rasade il faut mourir; et avant qu'elle soit vidée tu mourras subitement.

8. Et ne pense pas m'abuser sur le compte en buvant furtivement ou dans des coupes de diverses mesures; car je te suis par-tout de l'œil, et ma mesure est aussi sûre que celle du pain de ta servante et que le trébuchet où tu peses tes écus.

9. En quelque temps et en quelque lieu que tu boives la cent seizième rasade tu mourras subitement.

10. Si tu la bois au fond de ta cave, caché seul entre tes tonneaux de piquette, tu mourras subitement.

11. Si tu la bois à table dans ta famille, à la fin de ton maigre dîner, tu mourras subitement.

12. Si tu la bois chez Joseph Clerc, cherchant avec lui dans le vin quelque mensonge, tu mourras subitement.

13. Si tu la bois chez le maire Bailloë , écoutant un de ses vieux sermons , tu t'endormiras pour toujours , même sans qu'il continue de lire.

14. Si tu la bois causant en secret chez M. le professeur , fût-ce en arrangeant quelque vision nouvelle , tu mourras subitement.

15. Mortel heureux jusqu'à ton dernier instant et au-delà , tu mettras en expirant plus d'esprit dans ton estomac que n'en rendra ta cervelle ; et la plus pompeuse oraison funebre , où tes visions seront célébrées , te rendra plus d'honneur après ta mort que tu n'en eus de tes jours.

16. Boy , trop heureux Pierre Boy , hâte-toi de boire. Tu ne peux trop te presser d'aller cueillir les lauriers qui t'attendent dans le pays des visions. Tu mourras ; mais , grace à celle-ci , ton nom vivra parmi les hommes. Boy , Pierre Boy , va promptement à l'immortalité qui t'est due. Ainsi soit-il ; amen , amen.

17. Et lorsque j'entendis ces paroles , moi , Pierre de la Montagne , dit le Voyant , je fus saisi d'un grand effroi , et je dis à la voix :

18. A Dieu ne plaise que j'annonce ces choses sans en être assuré par un signe ! Je connois mon frere Pierrot des Dames ; il veut avoir des visions à lui tout seul : il ne voudra pas croire aux miennes, encore qu'on m'ait appelé *le Voyant*. Mais s'il en doit advenir comme tu dis, donne-moi un signe sous l'autorité duquel je puisse parler.

19. Et comme j'achievois ces mots, voici, je fus éveillé par un coup terrible ; et, portant la main sur ma tête, je me sentis la face tout en sang : car je saignois beaucoup du nez, et le sang me ruisseloit du visage. Toutefois, après l'avoir étanchié comme je pus, je me levai sans autre blessure, sinon que j'avois le nez meurtri et fort enflé.

20. Puis, regardant autour de moi d'où pouvoit me venir cette atteinte, je vis enfin qu'une prune étoit tombée de l'arbre et m'avoit frappé.

21. Voyant la prune auprès de moi, je la pris, et après l'avoir bien considérée, je reconnus qu'elle étoit fort saine, fort grosse, fort verte, et fort dure ; comme l'état de mon nez en faisoit foi.

22. Alors mon entendement s'étant ou-

vert, je vis que la prune en cet état ne pouvoit naturellement être tombée d'elle-même, joint que la juste direction sur le bout de mon nez étoit une autre merveille non moins manifeste, qui confirmoit la première, et montrait clairement l'œuvre de l'esprit.

23. Et, rendant graces à la voix d'un signe si notoire, je résolus de publier la vision comme il m'avoit été commandé, et de garder la prune en témoignage de mes paroles, ainsi que j'ai fait jusqu'à ce jour.

ERRATA

DE

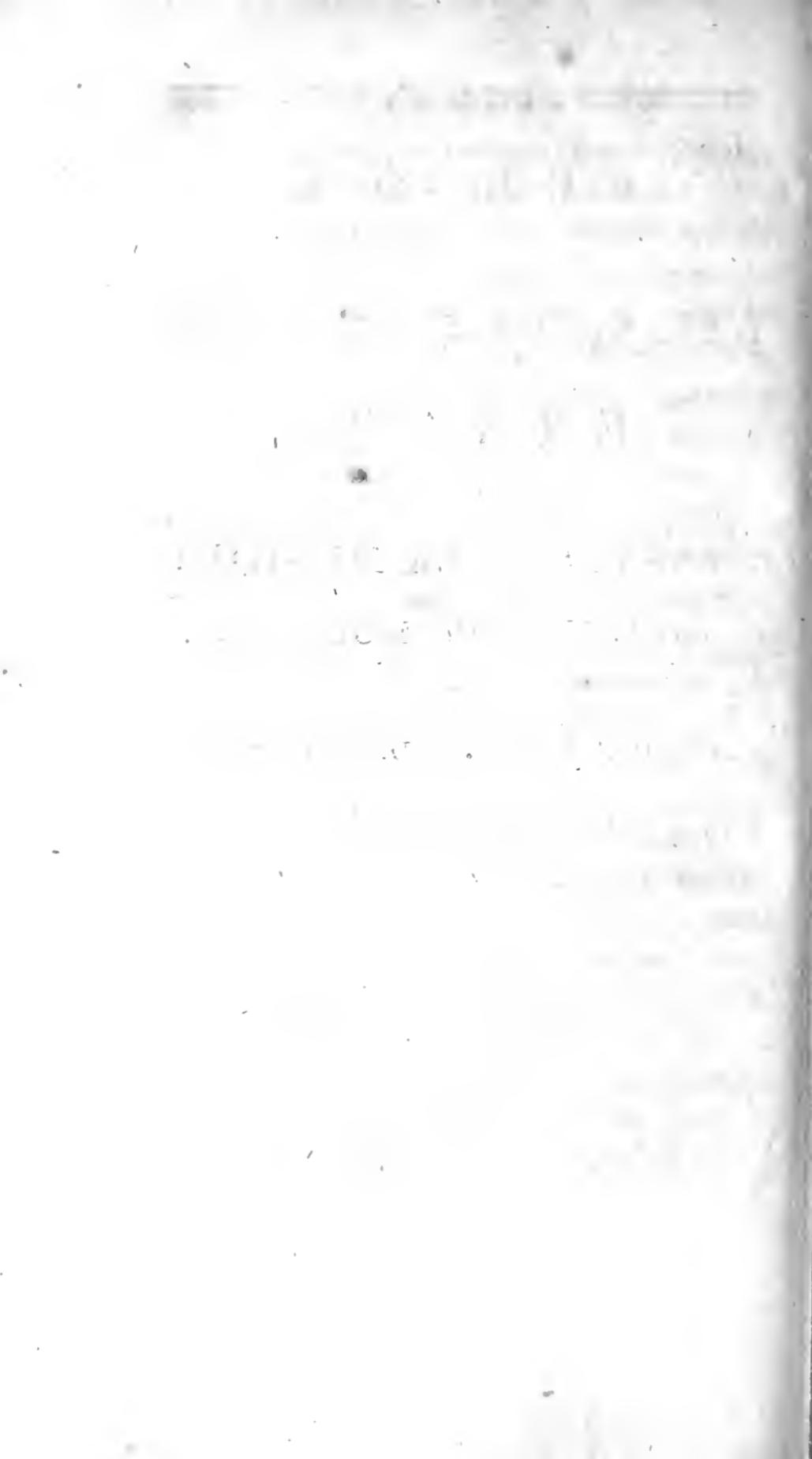
L'ESSAI SUR LA MUSIQUE

ANCIENNE ET MODERNE,

OU

LETTRE A L'AUTEUR DE CET ESSAI,

PAR MADAME ***.



E R R A T A

DE

L'ESSAI SUR LA MUSIQUE

ANCIENNE ET MODERNE,

OU

LETTRE A L'AUTEUR DE CET ESSAI,

PAR MADAME ***.

Il compiloit, compiloit, compiloit.

VOLTAIRE, *Pauvre Diable.*

C'EST par ce vers plaisamment énergique que le plus bel esprit de notre siècle rendoit compte des occupations et des talens de l'infatigable abbé Trublet. On n'en dira pas autant de vous, monsieur ; vous ne *compilez* point, et vous avez raison : cela exige une application et un discernement dont tout le monde n'est pas capable. Bien plus avisé que le laborieux littérateur ridiculisé par

Voltaire, qui ridiculisoit tout ce qui ne l'encensoit pas, vous faites *compiler*; et, au risque d'y gagner de l'honneur ou du déshonneur, choses assez égales pour qui cherche à nuire, vous prenez sur vous le résultat des travaux de quiconque veut bien suer pour vous complaire. C'est ce que nous prouve l'énorme, l'informe, le décousu, le monstrueux, l'extravagant et malheureux *Essai* que vous venez de donner au public : ouvrage qui, attendu son inutilité pour la perfection de l'art dont il traite, semble n'avoir été entrepris que dans le double dessein d'insulter aux mânes de l'illustre citoyen de Geneve (1), et d'apprendre aux maîtres de l'univers qu'à quelque point qu'ils soient favorisés de Mars et de Minerve, si Euterpe ne les compte au nombre de ses amis, ils glisseront dans l'espace des temps sans qu'on s'apperçoive de leur existence. En effet, quelques talens, quelques qualités, quelques vertus qu'il ait

(*) De cinquante-trois passages de cet *Essai* où vous parlez de Jean-Jacques, il n'y en a que seize où vous ne l'injuriez pas.

d'ailleurs , qu'est un roi dont on peut dire ,

Cet homme assurément n'aime pas la musique ?

Heureusement le doyen et le modele des potentats qui gouvernent l'Europe sait également manier la lyre d'Apollon comme musicien et comme poëte. Mais.... je ne sais, monsieur , pourquoi je m'occupe de l'importance que vous semblez mettre à ce que les souverains aiment ou n'aiment pas la musique. C'est à l'opinion publique à punir les ridicules ; l'unique soin qui me regarde c'est de démontrer la fausseté des imputations dont vous chargez la mémoire de J. J. Rousseau. Vous pourriez me dire que j'ai beaucoup tardé à remplir un devoir si cher : car il faut bien aimer cet homme aussi extraordinairement persécuté qu'extraordinaire , pour s'exposer en le défendant (même à l'abri de l'anonyme) au ressentiment de ses ennemis. Ils sont si ardens dans leurs recherches , si altérés de vengeance , si hardis dans le choix des moyens de se la procurer..... Cette observation seroit fondée ; il est bon de la prévenir. Je vous avouerai donc , monsieur , quoi que

vous en puissiez conclure au désavantage de l'attitude que j'ai dans le monde, que l'*Essai sur la musique* ne m'est parvenu que le 10 juin. Avant cette époque je connoissois, il est vrai, la complaisante lettre de l'idéal chevalier de Villeneuve, l'honnête réclamation de M. Brizard, et les très prudentes réponses que vous leur avez faites. La première de ces lettres ne valoit qu'un geste; j'ai fait ce geste en la lisant: je ne pouvois qu'applaudir à la seconde; et j'ai pensé que, tant que vous vous en tiendriez à avancer qu'*on ne doit pas faire grand cas des talens de Rousseau (en musique) ni en théorie ni en pratique*, et qu'on doit être révolté des véritables satyres et des sarcasmes indécens qui se trouvent dans le *Dictionnaire de Rousseau contre notre grand Rameau*, il falloit vous laisser dire, puisque ce *Dictionnaire*, qui est dans les mains de tout le monde, réfute ces deux propositions plus victorieusement que je ne pourrois les réfuter. Cependant, puisque je fais les frais de vous écrire, en n'y répondant pas j'aurois l'air d'y acquiescer: j'y reviendrai donc quand il en sera temps.

Il s'agit à présent de l'*Essai sur la musique*, qu'on ne m'a prêté (ne perdez pas cela de vue, monsieur,) que le 10 juin. Il a fallu que je l'examinasse pour ne rien hasarder sur la foi d'autrui; et ce n'étoit pas une petite besogne pour la tête d'une femme. Quelque *révoltée* que je fusse de la manière im..... (non, j'aurai la sagesse de supprimer cette épithète), de la manière dont vous y parlez de Jean-Jacques, quelque certitude que j'eusse que vos accusations contre lui ne sont que des calomnies; ma conviction ne me paroissoit pas un bouclier propre à opposer aux traits dont vous cherchez à l'accabler, vous, vos prôneurs, tous les gens que différens intérêts vous attachent : le zèle ne suffit pas à l'amitié comme l'audace suffit à la haine; ce n'est pas avec des raisonnemens qu'on anéantit l'allégation d'un fait : il me falloit des preuves authentiques que je n'avois pas; il m'a donc fallu le temps de me les procurer. Graces au ciel je les ai. Quelque difficile que vous puissiez être en ce genre, j'espère que vous en serez content. L'empressement que j'ai de les produire ne me fera point

intervertir l'ordre que vous avez établi; je réglerai ma marche sur la vôtre. Sans doute je pourrois vous abandonner Jean-Jacques comme musicien; ce n'est pas sur son incontestable savoir en musique qu'est fondée son immortelle réputation. Mais, irritée de votre acharnement à dénigrer ce grand homme, je veux faire voir aux lecteurs à qui votre suffisance auroit pu en imposer qu'il n'y a pas plus de justesse dans vos critiques que de justice dans vos accusations. Au reste, monsieur, comme on n'est pas obligé de rabâcher pour répondre à quelqu'un qui rabâche, n' imaginez pas que j'entreprenne de relever les 37 passages de votre éternel *Essai* dans lesquels vous attaquez Rousseau; je ne ferai mention que de ceux qui signifient quelque chose: je commence.

Vous dites, monsieur: « Quand on
« songe » dit Rousseau dans l'article Har-
monie de son *Dictionnaire de musique* » que,
« de tous les peuples de la terre qui ont
« une musique et un chant, les Euro-
« péens sont les seuls qui aient une har-
« monie, des accords, et qui trouvent ce

« mélange agréable , etc. , il est bien difficile de ne pas soupçonner que toute « notre harmonie n'est qu'une invention « gothique et barbare »..... *C'est comme si on disoit : Quand on songe que de tous les peuples du monde qui ont une poésie plus ou moins étendue , les Européens sont les seuls qui aient un Homere, un Virgile, un Horace, un Racine, un Voltaire, un Tasse, un Milton, etc.... et qui trouvent un charme inexprimable dans leurs vers, il est difficile de ne pas soupçonner que tout cela n'est qu'une barbarie.* (1)

Monsieur, que Rousseau ait raison ou tort , c'est ce dont ni vous ni moi ne sommes en état de décider : mais vous ne pouvez pas plus que moi nier qu'il ne soit absurde de comparer aux différentes parties d'un art quelconque les artistes qui se sont distingués dans un autre art. C'est pourtant ce que vous faites dans cette *note* d'une manière aussi positive, quoiqu'un peu moins choquante, que si vous com-

(*) *Note de la page 55 du 1^{er} tome de l'Essai sur la musique.*

pariez crument Voltaire à une dissonnâncé ; C. Van-loo à un piédestal ; Costou à un hémistiche, et Rameau à une draperie. Ce n'est pas tout ; vous mutilez le fragment que vous citez avec une licence d'autant plus dangereuse, qu'il est à présumer que le commun des lecteurs, déjà fatigué par la profondeur de vos raisonnemens, n'ira pas chercher le complément de ceux de Rousseau dans son *Dictionnaire*. Je vais donc transcrire ce fragment dans toute son intégrité ; et je vous préviens que je ferai de même toutes les fois que vous tomberez dans la même faute. Le seul ménagement que l'honnêteté me permette d'avoir pour vous c'est de passer sur l'incorrection de votre style :

« Quand on songe, dit Rousseau, que ;
 « de tous les peuples de la terre qui tous
 « ont une musique et un chant, les Eu-
 « ropéens sont les seuls qui aient une *har-*
 « *monie*, des accords, et qui trouvent ce
 « mélange agréable ; quand on songe que
 « le monde a duré tant de siècles, sans
 « que, de toutes les nations qui ont cul-
 « tivé les beaux arts, aucune ait connu cette

« *harmonie* ; qu'aucun animal, qu'aucun
« oiseau, qu'aucun être dans la nature ne
« produit d'autre accord que l'unisson ni
« d'autre musique que la mélodie ; que les
« langues orientales, si sonores, si musicales,
« que les oreilles grecques si délicates, si
« sensibles, exercées avec tant d'art, n'ont
« jamais guidé ces peuples voluptueux et
« passionnés vers notre *harmonie* ; que sans
« elle leur musique avoit des effets si pro-
« digieux, qu'avec elle la nôtre en a de si
« foibles ; qu'enfin il étoit réservé à des
« peuples du nord, dont les organes durs
« et grossiers sont plus touchés de l'éclat
« et du bruit des voix que de la douceur
« des accens et de la mélodie des inflexions,
« de faire cette grande découverte, et de
« la donner pour principe à toutes les re-
« gles de l'art ; quand, dis-je, on fait at-
« tention à tout cela, il est bien difficile de
« ne pas soupçonner que toute notre *har-*
« *monie* n'est qu'une invention gothique et
« barbare, dont nous ne nous serions ja-
« mais avisés si nous eussions été plus
« sensibles aux véritables beautés de l'art

« et à la musique vraiment naturelle ». (1)

Monsieur, si tous les musiciens n'adoptent pas le doute de Jean-Jacques, peut-être quelques philosophes le trouveront-ils raisonnable. Eh ! les vérités révélées mises à part, de quoi n'est-il pas raisonnable de douter ?

Rousseau prétend , dans son article Regle de l'octave , qu'il est fâcheux qu'une formule destinée à la pratique des regles élémentaires de l'harmonie contienne une faute contre ces mêmes regles (cette prétention est bien ridicule assurément) , parcequ'il n'y a pas de liaison entre l'accord de la cinquieme et celui de la sixieme. Nous n'entendons pas ce qu'il veut dire (ce seroit , ce me semble , monsieur , une assez bonne raison de ne pas disserter sur ce qu'il dit) , ni où est la faute qu'il prétend être sur la sixieme note de l'octave ; car , dans cette maniere de chiffrer l'octave (ici , monsieur , vous la chiffrerez comme elle doit l'être) , la tierce marquée sur la cinquieme note fai-

(*) Voyez le *Dictionnaire de Rousseau* , article *Harmonie*.

tant sol, si, ré, accord parfait du sol fondamental, et la petite sixte marquée sur la sixieme note faisant la, ut, ré, fa, accord de septieme du ré fondamental, ré est donc commun aux accords, et sert par conséquent de liaison.

« Quoi ! c'est parcequ'il n'y a pas de liaison entre l'accord de la cinquieme note et celui de la sixieme, qu'il est fâcheux qu'une formule destinée à la pratique des regles élémentaires de l'harmonie contienne une faute contre ces mêmes regles !.... Est-il possible qu'un aussi bon logicien que Rousseau raisonne d'une aussi étrange maniere ? Assurons-nous du fait. J'ouvre son *Dictionnaire*, et je trouve,

« Il est fâcheux qu'une formule destinée à la pratique des *regles* élémentaires de l'harmonie contienne une faute contre ces mêmes *regles* ; c'est apprendre de bonne heure aux commençans à transgresser les lois qu'on leur donne. Cette faute est dans l'accompagnement de la sixieme note dont l'accord chiffré d'un 6 peche contre les *regles* ; car il ne s'y trouve aucune liaison, et la basse fondamentale

« descend diatoniquement d'un accord parfait fait sur un autre accord parfait ; licence trop grande pour pouvoir faire *regle*. (1) »

Ah ! je respire ! Jean-Jacques n'a rien dit qui déroge à l'idée qu'on a généralement de lui. Il a raison dans tous les points ; j'en trouve la preuve dans le procédé que vous employez , monsieur , pour le combattre. Vous feignez de ne pas l'entendre, et, après avoir rapporté la gamme d'*ut* avec les chiffres consacrés par l'ancien usage à la règle de l'octave, où l'on voit la sixième note surmontée d'un 6 dénué de tout signe, vous faites semblant de ne pas reconnoître la *faute qu'il prétend être sur la sixième note de l'octave* : ensuite, chiffrant ce 6 avec une barre, vous croyez avoir démontré que *l'erreur de Rousseau est d'avoir regardé comme une simple sixte l'accord de petite sixte* (2). Monsieur, pour dire que Rousseau est un imbécille, il ne vous manque que de l'oser ; vous en mourez d'envie. Mais, entre nous,

(1) *Dictionnaire de Musique*, article *Règle de l'octave*.

(2) *Essai sur la Musique*, note *b*, pag. 61, tom. II.

il avoit assez d'esprit pour savoir qu'un 6 sans barre et un 6 barré ne peuvent être ni signifier la même chose en musique. Convenez-en sans vous faire trop prier ; convenez encore qu'en voyant le chiffre qui indique la sixte simple, Rousseau n'a dû argumenter que d'elle. Or c'est ce qu'il a fait. Où est l'erreur ? Comment avez-vous pu croire que nous donnerions dans un piège aussi grossier que celui que vous nous tendez ? Pour acquérir le plus déloyalement du monde le droit de nier la *faute* que Jean-Jacques relève, vous la corrigez d'après lui. Écoutez-le, monsieur. « On pourroit aussi « donner à cette sixieme note l'accord de « petite sixte dont la quarte feroit liaison ; « mais ce seroit fondamentalement un accord de septieme avec tierce mineure, « où la dissonance ne seroit pas préparée, « ce qui est encore contre les *regles*. » (1)

Eh bien ! monsieur , qu'avez-vous fait autre chose ? Il est à remarquer qu'à l'exemple de Voltaire, tous les antagonistes

(1) *Dictionnaire de Musique*, article *Regle de l'octave*.

de Rousseau fondent leurs succès sur la sottise du public. Je les en remercie, parcequ'en prouvant qu'ils le connoissent mal, ils s'en font bien connoître. Au reste je tiens pour certain que l'article que vous avez feint de ne pas entendre est un assemblage de vérités, et que tout musicien honnête qui saura son métier et voudra prendre garde à la dernière partie de cet article, conviendra qu'elle est lumineuse, et qu'avoir imaginé qu'on pourroit avantageusement substituer aux moyens déjà connus la septième dont Jean-Jacques parle, n'est pas le fait d'un ignorant, puisqu'au moyen de cette septième les deux tétracordes qui composent l'octave se trouveroient, autant qu'il est possible, conformes l'un à l'autre : ce qui tendoit à répandre beaucoup de clarté sur le système de la basse fondamentale, que vous portez si haut, et qui est encore bien embrouillé, malgré les éclaircissemens tant vantés de M. d'Alembert.

C'est une autre erreur du même écrivain, dans son article Accompagnement, de combattre avec dérision ceux qui prétendent qu'il est plus aisé d'apprendre à ac-

compagner lorsqu'on commence par apprendre la composition ; c'est, ajoute-t-il, comme si on commençoit par se faire orateur pour apprendre à lire. Mais il auroit dû songer qu'on apprend deux choses en apprenant l'accompagnement, la science, et la maniere. (1)

Rien n'est plus sensé, monsieur, que ce que dit Jean-Jacques à cet égard : « Plusieurs
 « conseillent d'apprendre la composition
 « avant de passer à l'accompagnement :
 « comme si l'accompagnement n'étoit pas
 « la composition même, à l'invention près
 « qu'il faut de plus au compositeur. C'est
 « comme si on proposoit de se faire orateur
 « pour apprendre à lire. Combien de gens,
 « au contraire, veulent que l'on commence
 « par l'accompagnement à apprendre la
 « composition ! Et cet ordre est assurément
 « plus raisonnable et plus naturel » (2).
 Il faudroit, monsieur, ne pas confondre,
 comme vous le faites, l'accompagnateur

(1) *Essai sur la Musique*, tome II, page 62.

(2) *Dictionnaire de Musique*, article *Accompagnement*.

consommé avec celui qui apprend l'accompagnement.

Il est à remarquer que Rousseau, dans la même page, dit qu'il faut qu'un accompagnateur soit grand musicien, qu'il sache à fond l'harmonie, qu'il connoisse bien son clavier, etc. Comment cet accompagnateur sera-t-il grand harmoniste s'il n'a pas appris la composition ?

Certes, monsieur, vous ressemblez bien à Don-Quichotte se battant contre des moulins à vent. . . . Rousseau n'a jamais dit que pour être *grand harmoniste* il ne falloit pas apprendre la composition : il a dit au contraire qu'il falloit l'apprendre en commençant par l'accompagnement ; et cela par la raison bien simple qu'il faut connoître les chiffres pour apprendre l'arithmétique.

Il faut que Rousseau ait tort au commencement de la page, ou à la fin. (1)

Point du tout : la destinée de Rousseau est telle, qu'il faut qu'il ait raison en tout,

(1) Note de la page 62 du tome II de l'*Essai sur la Musique*.

et avec tout le monde , depuis Voltaire , jusqu'à vous , monsieur.

Après avoir célébré la générosité *d'un de nos plus grands géometres , qui n'a pas dédaigné d'éclaircir les principes de Rameau , et qui a toujours eu de la vénération pour son génie malgré ses écarts qui le font quelquefois perdre de vue , et même malgré les torts que Rameau a eus plusieurs fois avec lui...* Il faut , monsieur , que vous aimiez bien M. d'Alembert , pour rappeler , à dessein de le faire valoir , les torts d'un homme que vous allez nous donner pour être *toujours juste* ! Il est vrai que cet homme est mort.

Vous dites , monsieur : *Un autre homme , qui auroit dû être assez grand pour lui rendre la même justice , n'en a pas usé avec tant de générosité.*

Monsieur , la *générosité* fait grace ; c'est l'équité qui *rend justice*.

Que n'a-t-il pas écrit contre Rameau dans son Dictionnaire de Musique ! Combien ne s'est-il pas efforcé de critiquer ses ouvrages , et même de les rendre ridicules !

Efforcé ! Il faudroit vous arrêter à chaque

pas. Jean-Jacques n'a pas écrit dans son *Dictionnaire de Musique* ni ailleurs un seul mot contre Rameau ; car les principes, les découvertes, les ouvrages de Rameau (en musique) ne sont pas Rameau. Rousseau a cru trouver des erreurs dans les ouvrages de théorie de Rameau, et il les a combattues, parceque la réputation de ce grand maître pouvoit les rendre contagieuses : mais c'a toujours été avec les ménagements que prescrit l'estime, et même le respect.

Il n'a laissé échapper aucune occasion de lancer contre eux des traits satyriques et remplis de fiel (aviez-vous bien réfléchi, monsieur, sur ce que c'est qu'une occasion quand vous avez écrit cette phrase?) *uniquement pour se venger de ce que Rameau ne le croyoit pas auteur de tout le Devin du village. Voici cependant le raisonnement bien simple* (ici, monsieur, vous aviez le choix des termes, vous auriez pu dire *bien plat*, attendu l'application) *que nous avons entendu faire à cet homme TOUJOURS JUSTE :*
 « Ce petit opéra est un tout, composé d'une
 « moitié de choses bien faites suivant les
 « principes, et d'une moitié de mauvaises

« faites contre les regles. Il n'est donc pas de
« la même main ; donc si Rousseau a fait les
« bonnes , il n'a pas fait les mauvaises ». En
vérité Rameau a été bien bon de ne pas
dire : *Donc si Rousseau a fait les mau-*
vaises , il n'a pas fait les bonnes.

On a dit long-temps, après les premières représentations du *Devin du village*, que Rameau, à l'occasion des *Muses*, autre ouvrage en musique de J. J. Rousseau, s'étoit permis de lui tenir le propos que vous rapportez : ce propos avoit paru dur, et ce n'étoit pas une raison de le révoquer en doute : mais, s'il porte sur le *Devin du village*, je suis violemment tentée de n'y pas croire. Je vous en demande bien pardon, à vous, monsieur, qui l'avez *entendu*.... Au reste, quoi qu'en ait pu dire Rameau, il n'y a point d'inégalité assez frappante entre les différens morceaux qui composent le *Devin du village* pour qu'ils ne puissent pas être *de la même main* : et quand il contiendrait quelques négligences musicales, il seroit difficile à Rameau lui-même de prouver qu'elles soient poussées au point de rendre ce charmant intermede mi-partie bon et

ni partie détestable. Mais, monsieur, vous qui en savez tant, tant, tant, en musique, vous qui connoissez si bien, si bien, si bien, les différens styles des musiciens françois et autres, voudriez-vous bien nous dire qui est celui qui a fait la *bonne moitié du Devin du village*, et la bonne œuvre de la céder à Jean-Jacques?... J'ai bien entendu dire qu'on l'attribuoit en entier à un nommé Grenet, musicien de Lyon; et à la rigueur on pourroit croire que ce petit opéra fût de lui, s'il n'avoit jamais rien donné de sa composition. Aussi n'est-ce pas à Rameau que j'ai *entendu* dire cela, mais à des gens dépourvus d'yeux et d'oreilles: car il y a de si grandes différences entre le *faire* de Rousseau et celui de Grenet, qu'il ne seroit pas moins absurde d'attribuer au premier un ouvrage du second, qu'à Louthembourg un tableau de Greuze. Mais, monsieur, comme vous me donnez lieu de craindre que les preuves de raisonnement aient peu de pouvoir sur vous, permettez, s'il vous plaît, que je vous en donne d'un autre genre.

A mesure que Jean-Jacques travailloit au *Devin du village*, il portoit sa partition

chez un ancien officier des mousquetaires , encore plus recommandable par ses mœurs et sa probité que par son état et son goût pour les talens : là se rassembloient journellement beaucoup de personnes faites pour être crues , qui peuvent certifier ce que j'avance. Je ne nommerai point ce respectable officier ; mais je ne doute point, si cette lettre tombe dans ses mains , qu'il ne se nomme lui-même : c'est à lui seul qu'appartient cet honneur. Encore un mot, monsieur. Que diriez-vous de quelqu'un qui, ne rougissant pas de se montrer mal-intentionné pour Rameau , lui disputerait les plus beaux couplets de la superbe chaconne des *Indes galantes*, parcequ'il lui est échappé d'employer dans ce charmant morceau deux quintes qui montent diatoniquement (1) ? La faute est assez lourde. Il ne me seroit pas impossible d'en citer d'autres de ce grand homme , qui , bien que *toujours juste*, n'étoit pas infailible. Mais mon objet n'est pas de le poursuivre : je reviens au précieux texte que vous m'avez fourni.

(1) 125^{me} et 126^{me} mesures.

Que répondre à cela (à l'argument de Rameau) ? des injures. Voilà le parti qu'a pris Rousseau. Mais malheureusement pour lui il n'étoit pas assez savant en musique pour combattre Rameau.

Il falloit ajouter *avec avantage* : car quoique vous soyez *en musique* infiniment moins *savant* que Rousseau, cela ne vous empêche pas, monsieur, de le *combattre*. Quant aux *injuries* que vous prétendez qu'il a répondues à Rameau, vous êtes en regle, car vous en rapportez une, et des plus sanglantes incontestablement : la voici. « Si « M. Rameau, moins occupé de calculs « inutiles, eût mieux étudié la métaphysi- « que de son art, il est à croire que le feu « naturel de ce savant artiste eût produit « des prodiges, dont le germe étoit dans « son génie, mais que ses préjugés ont tou- « jours étouffé (1). »

L'esprit peut bien suppléer à la science vis-à-vis de ceux qui ne sont pas instruits, et les éblouir au point de les convaincre ;

(1) *Dictionnaire de Musique*, article *Enharmonique*.

mais l'esprit est un foible secours dans les sciences exactes aux yeux des véritables savans , qui ne se laissent point éblouir ni par les illusions ni par les paradoxes. Aussi Rameau sera-t-il toujours pour eux (et pour moi aussi , monsieur ,) un homme savant et plein de génie ; et Rousseau ne leur paroitra en musique qu'un homme sans génie et fort peu instruit.

Ah! monsieur , *sans génie* est un peu trop fort : mais c'est un de vos moindres blasphêmes. Rousseau avoit en musique plus d'*esprit* que de *génie* , comme compositeur ; et en toute autre chose plus de *génie* que d'*esprit*. Quant à son savoir , nous verrons ailleurs ce que vous en pensez vous-même.

Il a tant d'autres avantages par son éloquence et sa logique , qu'il peut éprouver quelques pertes sans se trouver moins riche.

Placer ce beau compliment comme il l'est , c'est employer de faux or pour *dorer la pilule*. L'homme le plus riche ne peut perdre *sans se trouver moins riche* de ce qu'il a perdu.

L'article sur lequel Rousseau est le plus injuste est précisément celui qui assure à Ra-

meau une gloire immortelle ; sa belle découverte de la basse fondamentale, etc. etc. (1)

Ah ! nous y voilà donc arrivés !... Admirateur outré de Rameau, qui certainement en mérite de raisonnables, vous croyez, monsieur, devoir sacrifier aux mânes de ce sublime musicien tous ceux qui, comme vous, n'admettent pas jusqu'à ses rêves. Pour moi, je lui rends un hommage infiniment plus digne de lui ; et je dis que, s'il est incontestablement vrai qu'il soit à tous égards le premier musicien que la France ait produit, il ne l'est pas moins qu'en distinguant dans cet homme rare le praticien du philosophe, on fera fort bien d'imiter, si l'on peut, le premier, et de se préserver avec soin des erreurs du second. Sans doute le système de *la basse fondamentale* est une chose fort ingénieuse, et par le moyen de laquelle on peut jusqu'à un certain point rendre raison des procédés qu'emploie le génie. Mais qui oseroit avancer qu'avec le seul secours de ce système on pût créer une seule phrase de musique

(1) *Essai sur la Musique*, tome III, pag. 468 et 469.

passablement élégante? Les Italiens, les Allemands, les François, depuis MM. Philidor, Gossec, Grétri, jusqu'au dernier des musiciens, peuvent résoudre cette question; et le sentiment de ceux que je viens de nommer est déjà connu sur cet objet. Vous leur opposerez sans doute la profonde vénération dont la découverte de Rameau pénètre M. l'abbé Roussier: cela est fort bien. Mais en conscience M. l'abbé Roussier, qui voit dans la *basse fondamentale*, qu'il appelle la vraie théorie de la musique, la position des astres, leur cours, leurs révolutions, leurs influences, le principe des principes, le centre où tout aboutit, enfin ce que personne, ni le pere Martini, ni Rameau lui-même, n'y a jamais vu; qui y cherche vraisemblablement le secret du grand œuvre, la quadrature du cercle, le mouvement perpétuel, etc. etc.; peut-il entraîner des musiciens qui ne veulent trouver dans un système musical que des avantages relatifs à la musique? Quels sont ceux qu'offre celui-ci? Quel est celui de ses partisans à qui le public doit un seul de ses plaisirs? Qu'a fait en musique M. l'abbé

Roussier ? Rien.... Encore s'il étoit le seul qui se fût trouvé stérile en dépit de ses belles et grandes connoissances du corps sonore, du double emploi de tous les renversemens possibles, on pourroit croire qu'il lui étoit réservé de tout savoir pour ne rien faire : mais M. d'Alembert, *qui n'a pas dédaigné d'éclaircir les principes de Rameau*, et qui sans doute les entend, entend si bien la musique, qu'il bat la mesure à contre-temps ; cela est de notoriété publique : et, de tous les apôtres déclarés de la *basse fondamentale*, il n'y en a pas un de qui il fût possible de citer un bon ouvrage. Que conclure de tout cela ? Que « Rameau « a rendu des services très réels, très grands « et très solides à la musique » ; (1) et aux musiciens en leur donnant des regles d'harmonie, qui, si elles ne leur apprennent pas à faire, leur apprennent du moins à juger ce qu'ils ont fait ; mais qu'il a rendu d'encore plus grands services au public ; et que vous devez, monsieur, nous pardon-

(1) *Lettre de Rousseau à M. de... sur les ouvrages de Rameau.*

ner, à nous autres gens assez grossiers pour nous attacher au physique de la musique, de préférer Rameau composant de magnifiques chœurs et de délicieux airs de danse, à Rameau se livrant à de sublimes mais vaines spéculations, *qui, vous en convenez, le font quelquefois perdre de vue.*

On a imprimé en 1754 un ouvrage du pere Castel, sous ce titre, Lettres d'un académicien de Bordeaux sur le fond de la musique. C'est une réponse à la Lettre de Rousseau contre la musique françoise. Il s'en faut bien que le style de ces lettres réponde à celui de Rousseau: le pere Castel y a sans doute raison.

Oh! *sans doute*: le moyen d'avoir tort quand on réfute Rousseau! Vous m'avez bien l'air, monsieur, de ne pas connoître ces *lettres*: je ne les connois pas non plus ni personne qui les connoisse. Cela est d'un assez mauvais préjugé pour elles; sans compter que les éditeurs des Oeuvres de J. J. Rousseau, qui, attachés ou non à ses intérêts, ont surement consulté les leurs (puisqu'ils ont inséré dans leur édition les admirables réponses de MM. d'A-

lembert et Marmontel), ont préféré aux *Lettres sur le fond de la musique par le pere Castel l'Apologie de la musique françoise par M. l'abbé Laugier : apologie qui, bien que la meilleure réponse qui ait été faite à la Lettre sur et non pas contre la musique françoise, laisse subsister dans toute leur force les raisonnemens de Rousseau, et cependant fait honneur à son auteur par le ton de décence qui y regne et les vérités flatteuses qu'il adresse à l'homme célèbre qu'il combat. Ne seroit-ce point, monsieur, par cette raison que vous ne faites aucune mention de cette apologie à l'article Laugier? mention qui eût été au moins aussi bien placée dans un ouvrage de la nature du vôtre, que celle que vous faites des *Essais sur l'architecture* et de *l'Histoire de Venise*.*

Mais on est presque fâché (que le pere Castel ait presque raison), quoiqu'on soit indigné des paradoxes de Rousseau. (1)

Il est naturel de ne croire les autres sus-

(1) *Essai sur la Musique*, tome III, page 605.

ceptibles que des impressions qu'on a reçues soi-même. *Les paradoxes de Rousseau*, en matière de musique, vous ont donc indigné, monsieur? . . . Dans ce cas-là il y a cent contre un à parier que le fanatisme qui a dressé l'échafaud de l'innocent Calas vous a impatienté.

Comme je n'écris, monsieur, ni pour faire du bruit, ni pour faire de l'argent, ni pour faire de l'esprit, je me garderai bien de vous suivre dans tous les écarts que vous faites depuis la page 667 jusqu'à la page 677 du troisième tome de votre scandaleux ouvrage. Si je ne relevois que quelques uns des reproches que vous adressez à Jean-Jacques, vous croiriez que je passe condamnation sur les autres; et si je voulois les relever tous, il faudroit que je fisse dix volumes aussi épais que les vôtres. De plus Jean-Jacques, écrivant à M. Grimm, se défendoit de répondre à M. Gautier, parceque ce dernier n'avoit pas saisi l'état de la question et ne l'avoit pas entendu. Ayant les mêmes raisons vis-à-vis de vous quant aux prétendues erreurs que vous trouvez dans le *Dictionnaire de Musique*,

je dois prendre le même parti : aussi n'extrairai-je des dix pages dont il s'agit qu'un seul des passages qui n'attaquent pas le caractère du vertueux Jean-Jacques : le voici.

On ne doit pas regarder comme un ouvrage de théorie sa Lettre sur (bon cela) la Musique françoise, qui fit tant de bruit lorsqu'elle parut, et qui méritoit si peu d'en faire, puisque ce n'est qu'un enchaînement de paradoxes.

Cela est tranchant. Vous êtes fort le maître, monsieur, de *regarder* comme il vous plaira la *Lettre sur la Musique françoise*; cela est, je pense, fort indifférent à l'opinion que le public en a. Ce qu'il y a de certain, c'est que j'ai entendu dire à un musicien recommandable à tous égards, et dont vous parlez vous-même avec éloge, « Si la
« *Lettre sur la Musique françoise* ne con-
« tient que des *paradoxes*, ils ont un air de
« vérité si frappant pour moi, qu'il ne m'est
« pas possible de les prendre pour autre
« chose que pour un *enchaînement* de rai-
« sonnemens clairs, simples, concluans ; et
« si concluans , que je n'hésiterois pas de
« défier qui que ce fût d'y répondre d'une

« maniere satisfaisante pour quiconque
« réunit au plus léger savoir la droiture,
« qui devrait être la base de tout jugement
« porté sur les hommes et sur leurs ouvra-
« ges ». Ce musicien, monsieur, est grand
partisan de Rameau; mais il l'est encore
plus de la vérité, et l'accueille par-tout où
il la trouve... Je ne saurois aller plus loin
sans accorder quelques momens à la sur-
prise que me cause le style de ces dix pages,
et des cinquante-trois endroits de votre
Essai où vous parlez de Jean-Jacques.
Quelle extrême disconvenance entre les
expressions et le sujet! Quelle profonde
ignorance, ou quel répréhensible mépris
de tout ce qui tient aux bienséances!
Mais, monsieur, qui pouvez-vous être?
Dans quelle classe de la société faut-il vous
chercher? Votre entreprise et votre ton
donnent de vous des idées tout-à-fait op-
posées: l'une vous annonce comme un
homme assez avantageusement placé pour
compter sur de grandes ressources; l'au-
tre. On ne pourroit pas faire cette
question sur l'auteur des *Observations sur
la Musique, et principalement sur la*

métaphysique de l'art, quand vous ne l'auriez pas nommé : sa manière est celle de la bonne compagnie. Il n'adopte pas plus que vous le sentiment de Rousseau sur la musique, et assurément rien n'est plus libre : mais s'il se permet de le combattre, il ne se permet pas d'oublier les égards qui sont dus à un homme d'un aussi rare mérite ; et en cela il s'honore encore plus que l'illustre Genevois. Venons aux preuves de votre bonne volonté pour lui, c'est-à-dire de votre honnêteté.

Avant de mettre sous les yeux de vos lecteurs les seize exemples sur lesquels vous établissez la nécessité de refondre le *Dictionnaire de Musique*, vous dites, monsieur :

Il n'est pas inutile de relever d'abord la preuve évidente d'une mauvaise foi dont on n'auroit pas dû le soupçonner (Rousseau).

A la fin de sa préface, page ix, on lit ces mots : « Si l'on a vu dans d'autres ouvrages quelques articles importans qui sont aussi dans celui-ci, ceux qui pourront faire cette remarque voudront bien

« se rappeler que, dès l'année 1750, le
 « manuscrit est sorti de mes mains, sans
 « que je sache ce qu'il est devenu depuis
 « ce temps-là ».

*Pourquoi se servir de pareils moyens
 pour esquiver des reproches, lorsque la
 vérité peut se découvrir si facilement,
 quand il ne faut que lire et comparer?*

*A la page 474, et dans plusieurs au-
 tres endroits, Rousseau parle des Essais
 de M. Serre de Geneve (imprimés en
 1753); ailleurs il donne un abrégé du
 système de Tartini (qui n'a paru qu'en
 1754); dans quelques articles il cite des
 morceaux pris de la seconde édition des
 Elémens de Musique par M. d'Alembert;
 et cette édition est de 1762 (a). Comment
 accorder tout cela avec la phrase que
 l'on vient de lire? Un philosophe qui af-
 fectoit tant d'austérité devoit-il avan-
 cer une pareille fausseté si aisée à dé-
 truire? D'ailleurs la première édition
 de ce même ouvrage est de 1752, ce qui*

Note (a). Voyez entre autres l'article Cadence.

est toujours postérieur à l'année 1750, citée par Rousseau. (1)

Accuser Rousseau de mauvaise foi! Les honnêtes gens seroient bienheureux si toutes les calomnies étoient aussi *aisées à détruire*. La bonne foi a toujours été la vertu distinctive de Rousseau; c'est en ce point qu'il n'a jamais été et qu'il ne sera jamais surpassé ni peut-être égalé par personne. S'il dit une chose, ce n'est pas parcequ'il l'a déjà dite, c'est parcequ'il la pense : change-t-il d'opinion, aussitôt il change de langage; et voilà d'où nos bien intentionnés philosophes partent pour crier à *la contradiction*. Ils voient bien que ce qu'ils appellent de ce nom est une succession d'hommages rendus à la vérité par un homme trop sensible pour être toujours affecté de la même manière : ils le voient, ils en suffoquent, et veulent se soulager en empêchant les autres de le voir. Jean-Jacques n'est point un homme à systèmes; ses idées en fait de choses d'agrément dépendent des impres-

(1) *Essai sur la Musique*, tome III, page 667.

sions qu'il reçoit; il avoue franchement les révolutions qu'il éprouve, et se croit obligé de se rétracter sur ce qu'il commence à regarder comme une erreur. Cette apparente mobilité est une constance réelle, et toujours estimable, quoiqu'il ne gagne pas toujours à substituer une opinion à une autre. Par exemple, on assure qu'en sortant de la représentation d'un *opéra* du célèbre Gluck, l'enthousiasme qu'elle lui avoit causé le porta à s'écrier : « J'ai dit et écrit que les « François n'avoient ni ne pouvoient avoir « de musique; M. Gluck vient de me prou- « ver le contraire ». A mon avis, c'étoit en croyant qu'il s'étoit trompé que *Jean-Jacques* se trompoit; car il n'avoit jamais voulu dire que la combinaison des sons nous fût impossible, mais seulement que notre langue étoit incompatible avec la perfection du chant; et tous les miracles de M. Gluck ne peuvent empêcher que nos e muets, nos syllabes sourdes, notre prononciation nasale, la dureté de nos mots terminés par des consonnes, ne fassent en musique un effet détestable. Mais revenons à vous, monsieur.

Comment se peut-il que, donnant au public un ouvrage immense (qu'au moins vous avez lu), vous n'ayez pas pris la précaution de lire assez attentivement pour les entendre, les sept pages qui composent la *préface du Dictionnaire de musique* (1), avant de hasarder l'odieuse sortie que vous faites contre son auteur? Relisez-la, monsieur, cette *préface*; vous y trouverez des leçons de droiture et de défiance de soi-même, qui vous seront utiles si vous pouvez vous élever jusqu'à en faire votre profit. Vous y verrez, page deuxieme :

« Je ne formai pas de moi-même cette en-
 « treprise, elle me fut proposée; on ajouta
 « que le manuscrit entier de l'Encyclopédie
 « doit être complet avant qu'il en fût im-
 « primé une seule ligne: on ne me donna
 « que trois mois pour remplir ma tâche, et
 « trois ans pouvoient me suffire à peine pour
 « lire, extraire, comparer et compiler les
 « auteurs dont j'avois besoin. Mais le zèle de
 « l'amitié m'aveugla sur l'impossibilité du

(1) Car bien que vous citiez, et moi d'après vous, la page *ix*, elle n'en a réellement que *vij*.

« succès; fidele à ma parole, aux dépens de
« ma réputation, je fis vite et mal, ne pou-
« vant bien faire en si peu de temps: au bout
« de trois mois mon manuscrit entier fut
« écrit, mis au net et livré; je ne l'ai pas
« revu depuis. »

Page v: « Désespérant d'être jamais à
« portée de mieux faire, et voulant quit-
« ter pour toujours des idées dont mon es-
« prit s'éloigne de plus en plus, je me suis
« occupé dans ces montagnes à rassembler
« ce que j'avois fait à Paris et à Montmo-
« renci, et de cet amas indigeste est sorti
« l'espece de Dictionnaire qui on voit ici. »

Enfin page ix: « Si l'on a vu dans d'autres
« ouvrages quelques articles *peu impor-*
« tans qui sont aussi dans celui-ci, ceux qui
« pourront faire cette remarque voudront
« bien se rappeler que, dès l'année 1750,
« le manuscrit est sorti de mes mains, sans
« que je sache ce qu'il est devenu depuis ce
« temps-là. *Je n'accuse personne d'avoir*
« *pris mes articles; mais il n'est pas juste*
« *que d'autres m'accusent d'avoir pris*
« *les leurs.* »

« Motier-Travers, le 20 décembre 1764. »

Comparez ces trois passages, monsieur : peut-être parviendrez-vous à comprendre ,

1°. Que le manuscrit que Jean-Jacques dit être sorti de ses mains en 1750, et n'y être jamais revenu, est celui des différens morceaux destinés à l'Encyclopédie, et non celui du *Dictionnaire de Musique* :

2°. Qu'il étoit impossible que Jean-Jacques dît qu'il avoit perdu de vue en 1750 des choses qu'il n'avoit pas encore faites lorsqu'il se retira à Montmorenci en 1756, d'autant plus que, son amour pour la vérité mis à part, il respectoit trop le public pour lui proposer de dévorer une pareille absurdité :

3°. Qu'il est tout simple que Jean-Jacques ait composé le *Dictionnaire* qu'il publia en 1764, tant des articles qu'il avoit fournis pour l'Encyclopédie en 1750, et dont il n'avoit jamais revu le manuscrit, que des articles qu'il avoit faits en différens temps depuis cette époque; et qu'il parle dans ces derniers *des Essais de M. Serre de Geneve, imprimés en 1753; du système de Tartini, qui n'a paru qu'en 1754; et qu'il cite des morceaux pris de la première et de la seconde édition des Elémens de Mu-*

sique de M. d'Alembert, puisque l'une est de 1752, et l'autre de 1762, *temps postérieurs à l'année 1750, citée par Rousseau*, mais antérieurs à l'année 1764 où parut son *Dictionnaire*; que la conclusion la plus naturelle que l'on puisse tirer de la comparaison des dates que vous rapportez avec une si imprudente affectation, c'est qu'il seroit très possible que M. d'Alembert eût enrichi ses *Elémens de Musique*, qui ne parurent qu'en 1752, de quelques idées prises dans le manuscrit livré par Rousseau, et perdu pour lui en 1750; je ne dis pas que cela soit, je dis seulement que cela est croyable, et que l'extravagance que vous attribuez à Rousseau ne l'est pas :

4°. Enfin que rien n'est plus facile à accorder que tout cela avec la phrase qu'on a lue, non telle que Rousseau l'a écrite, mais mutilée, et par conséquent dénaturée par vous avec autant de maladresse que de perfidie; que tout cela est aussi clair que le jour; et qu'il ne l'est pas moins qu'il faut être d'une bêtise inouïe ou d'une méchanceté atroce pour dire en pareil cas, *Un philosophe qui affectoit tant*

d'austérité doit-il avancer une *pareille fausseté* si aisée à détruire? Je vous demande pardon, monsieur, ... non, c'est au public que je le demande, de me laisser emporter jusqu'à vous dire des vérités aussi humiliantes : heureusement son équité me rassure; il sentira que vous rendez la modération impossible. Eh! où est la personne honnête qui pourroit de sang froid vous voir fronder les *moyens* dont, selon vous, Jean-Jacques se sert pour *esquiver des reproches* que, selon tout ce qui a le sens commun, il ne mérita jamais; vous qui, pour assurer le succès de vos noirceurs, employez des *moyens* aussi petits, aussi bas que la soustraction de l'adverbe *peu*, qui, dans la *préface du Dictionnaire*, précède l'adjectif *importans*, et celle de la dernière phrase du seul passage de cette *préface* que vous ayez rapporté? Qui ne seroit révolté de vous entendre dire d'un air léger; *Il ne faut que lire et comparer*, tandis que vous devriez tomber aux genoux du public pour le supplier de n'en rien faire?... Monsieur, je vous ai déjà demandé qui vous étiez; je vous demande à présent

ce que vous ambitionnez d'être : car il n'y a que l'intérêt qui puisse vous engager à poursuivre avec autant d'acharnement un homme qui ne vous a jamais fait de mal , qui n'a même vraisemblablement jamais pensé à vous. A qui avez-vous voulu faire votre cour en falsifiant si indignement le texte de Jean-Jacques ? texte à quoi le retranchement du mot *peu* donne un sens fort opposé à celui que l'auteur y avoit attaché. Quelle est la créature assez méprisable pour que vous puissiez acheter sa protection en vous exposant à être convaincu , à la face de l'univers, du plus déshonorant de tous les mensonges ? Vous vous êtes sans doute flatté qu'on ne daigneroit pas vérifier vos citations : à certains égards vous vous êtes rendu justice ; mais si votre personne , qui que vous soyez , rend votre conduite sans conséquence , le nom seul de l'homme que vous outragez le droit d'attirer l'attention de tout ce qui sait apprécier ses vertus , ses qualités , ses talens et ses ouvrages. Aussi on a beau me dire que vous ne méritiez pas une réfutation , je n'ai pu me réduire au silence. Eh ! pourquoi ne parerois-

je pas les coups que vous vous *efforcez* de porter à la mémoire de Jean-Jacques, moi qui aurois voulu garantir sa personne de la piquure d'un insecte ?

Nous n'aurions pas borné ainsi nos observations si Rousseau vivoit encore ; et nous comptions en donner un bien plus grand nombre lorsque nous publiâmes notre prospectus , parcequ'alors il pouvoit nous répondre. Aujourd'hui qu'il n'est plus , nous nous contenterons d'indiquer ses principales erreurs en musique. L'amour de la vérité ne nous permet pas de les passer sous silence dans un ouvrage consacré à cet art ; et si nous devons respecter la cendre de cet éloquent écrivain , nous devons encore plus préserver ses lecteurs du danger que l'on court quelquefois à le croire.

Quelle impropriété d'expression ! *du danger que l'on court quelquefois à le croire !* S'il y a *du danger* à se tromper en fait de musique , il n'y a sûrement qu'un léger inconvénient à se tromper en matière de religion , de morale , de politique. ... A qui prétendez-vous persuader , monsieur , que le
respect

respect que vous devez à la cendre de Rousseau a borné vos observations sur ses erreurs en musique, lorsque vous attaquez avec une licence punissable sa bonne foi, ses mœurs, sa probité, et par conséquent toutes les vertus qui devoient imprimer le plus grand *respect* pour sa personne, depuis sa mort, durant sa vie, même avant son existence, si on avoit pu la prévoir? Encore une fois pour qui prenez-vous vos lecteurs? Il est plus malheureux pour vous qu'il ne vous est donné de le sentir, que J. J. Rousseau ait sitôt terminé son honorable carrière: l'homme à qui vous avez le plus désiré de nuire sera celui dont la perte vous aura le plus nuï: s'il avoit vécu jusqu'à la publication de votre rapsodie, il est présumable (quoi qu'en dise l'hypocrite *note* que je viens de transcrire) que vous auriez quelques horreurs de moins à vous reprocher. Mais si vous aviez eu le courage, *alors que cet éloquent écrivain pouvoit vous répondre*, de braver le danger d'être foudroyé, vous l'auriez pu sans risque, il vous auroit laissé japper; et sa volonté m'ayant été manifestée par sa conduite, j'aurois en-

chaîné le zèle qui me porte à faire retomber sur vous l'exécrable opinion que vous voulez donner de lui. Aujourd'hui mes devoirs sont changés; son silence étant devenu forcé, le mien deviendrait coupable. Il m'en eût coûté sans doute pour m'élever jusqu'à l'imiter, il m'en coûte d'une autre façon pour m'abaisser jusqu'à vous répondre : mais de même que tout m'eût été possible pour lui complaire, tout me l'est, tout me le sera pour le défendre. Une estime aussi inaltérable, un respect aussi profond, une amitié aussi ardente, en un mot des sentimens tels que ceux que je conserve pour lui, ne trouvent point d'efforts au-dessus ni de soins au-dessous d'eux.

*Quel autre motif que celui de la jalousie pourroit lui avoir fait dire, dans la préface de son Dictionnaire, page viij : « J'ai traité
« la partie harmonique dans le système
« de la basse fondamentale, quoique ce
« système, imparfait et défectueux à tant
« d'égards, ne soit point, selon moi, celui
« de la nature et de la vérité, et qu'il en
« résulte un remplissage sourd et confus*

« plutôt qu'une bonne harmonie? » (1).

L'ignorance ou la mauvaise foi peuvent seules avoir dicté cette phrase. Quoiqu'il soit démontré que Rousseau n'entendoit pas bien le système de la basse fondamentale, puisqu'il en a si mal expliqué plusieurs parties, nous croirions néanmoins lui faire injure si nous le soupçonnions de ne l'avoir pas entendu assez pour lui rendre la justice qu'il mérite.

Il n'entendoit pas ce système, puisqu'il l'a mal expliqué ; et puis, il l'entendoit assez pour lui rendre la justice qu'il mérite. Le bel éloge que voilà de ce fameux système! Mais, à votre avis, monsieur, le soupçon de mauvaise foi est donc moins injurieux que celui d'ignorance? Je suis bien sûre que Rousseau ne pensoit pas ainsi. Cette différence entre vous et lui est une suite nécessaire de toutes les autres.

Si ce n'est pas l'ignorance, c'est donc la

(1) Si je ne craignois de trop multiplier les citations, je rapporterois ici la suite de ce paragraphe; et le lecteur (que j'invite à le lire dans la *préface du Dictionnaire*) jugeroit si c'est ainsi que la *jalousie* fait parler.

mauvaise foi; et alors, qui a pu la faire naître si ce n'est la jalousie?

Pour cette fois, monsieur, je viens à votre secours; ce que vous ne faites qu'avancer, j'en apporte la preuve. Rousseau a dit en parlant de Rameau : « Il faudrait que la nation lui rendît bien des honneurs pour lui accorder ce qu'elle lui doit (1) ». Qui ne reconnoîtroit, dans cette phrase choisie entre beaucoup d'autres du même ton, le langage de la *jalousie*? N'est-ce pas là mot pour mot celui que vous et vos pareils tenez à l'égard de J. J. Rousseau? La patience échappe. Rousseau jaloux de Rameau!... Quelle pitié!..... Apprenez, monsieur, puisque vous en êtes encore là, que Rousseau avoit dans la tête de quoi exciter la *jalousie* de tous ceux qui en sont susceptibles, et dans le cœur de quoi n'en concevoir de personne.

Elle est encore prouvée par la préférence

(1) Extraits d'une lettre de M. Rousseau à M. . . . , sur les ouvrages de M. Rameau. *OEvres diverses*, tome II, page 376.

qu'il donne gratuitement au système de Tartini sur celui de Rameau. Aucune raison ne pouvoit l'y déterminer. 1°. Parceque celui de Rameau existoit près de 40 ans avant celui de Tartini, et que par conséquent Rameau a le mérite de l'invention.

Puisque le système de Rameau et celui de Tartini ne se ressemblent point, je ne vois pas que le mérite de l'invention appartienne plus à Rameau qu'à Tartini, quoique le dernier n'ait écrit que près de 40 ans après l'autre. Le beau titre à faire valoir en fait de systèmes que celui de l'ancienneté ! Copernic ne l'a-t-il pas emporté sur Ptolomée, et Newton sur Descartes, en dépit du droit d'aînesse ? Au surplus, si les systèmes de Rameau et de Tartini ne sont pas plus utiles que ne le jugent quelques gens qui s'y entendent, le mérite de l'invention se réduit à peu de chose, et la préférence qu'on donne à l'un sur l'autre est en effet très gratuite.

2°. Parceque, quoiqu'antérieur à celui de Tartini, il embrasse un plus grand nombre d'objets.

N'auroit-il pas fallu dire qu'il contient

un plus grand nombre de rêves? Peut-on s'en rapporter à vous, monsieur? vos connoissances et votre bonne foi sont-elles mieux établies que tous les systèmes de la basse fondamentale de Zarlín, de Rameau, de Fux et de Tartini?

3°. Parceque la plus grande partie de ce que dit Tartini est contenue dans ce qu'enseigne Rameau.

Quand vous m'aurez mise au fait de ce que contient cette 3^{me} raison qui ne soit pas compris dans la précédente, je tâcherai de vous répondre, monsieur : jusques-là je ne le pourrois sans me répéter; et les redites ne sont bonnes qu'en musique, encore faut-il qu'elles soient ménagées avec art.

4°. Parceque, dans ce que Tartini présente sous des idées différentes, on n'apprend rien qui ne soit dans Rameau.

*Des idées différentes qui n'apprennent que les mêmes choses!.... Voilà qui n'est pas trop facile à entendre. Cependant, quand on sait qu'*ut* diese et *ré* bémol, qui sont deux objets très différents, se prennent l'un pour l'autre dans le genre en-*

harmonique, et qu'à l'aide de la *basse fondamentale* tout cela s'explique très clairement, il n'y a plus, monsieur, qu'à tirer la conséquence de votre raisonnement; et pour cela on n'a qu'à se dire, *des idées différentes* de celles qu'on avoit déjà, et qui sont pourtant les mêmes, ne sont *différentes* que parcequ'on les avoit déjà. Oh! ceci est certainement l'équivalent du genre enharmonique.

Si l'un des deux systèmes doit avoir l'avantage, on voit que ce ne doit pas être celui de Tartini. (1)

On voit! En vérité, monsieur, on peut avoir de très bons yeux et ne point voir cela: Rousseau, qui n'étoit point aveugle, a vu tout le contraire, et bon nombre de gens très clair-voyans ne voient rien qui puisse les décider en faveur de l'un de ces deux systèmes, si diversement appréciés.

Le pere Souhaitty, religieux de l'observance, a donné, en 1677, un essai intitulé, Nouveaux Elémens du Chant. Il y pro-

(1) Note de la page 676 du tome III de l'*Essai sur la Musique*.

pose une nouvelle maniere d'écrire le plain-chant ou la musique en se servant de chiffres au lieu de notes. Voici comme il s'exprime à la page 3 de son ouvrage :

« 1 s'appelle *ut*; 2, *ré*; 3, *mi*; 4, *fa*; 5, *sol*;
 « 6, *la*; 7, *si*; ou, si on l'aime mieux, 1
 « s'appelle *un*; 2, *deux*; 3, *trois*; 4, *quatre*;
 « 5, *cinq*; 6, *six*; 7, *sept*. On choisira, car
 « cela est indifférent. »

Quant aux octaves inférieures, le pere Souhaitty les exprime par les mêmes chiffres avec une virgule: 1, 2, 3, etc..., et il exprime les supérieures par les mêmes chiffres avec un point: 1. 2. 3., etc.

C'est là précisément la méthode que Rousseau a publiée comme de lui en 1743, et dont il donne un précis aux mots Notes, dans son Dictionnaire de Musique, sans indiquer ni dans l'un ni dans l'autre endroit la source où il avoit puisé. Il est fâcheux pour un philosophe aussi ami de la vérité que l'étoit Rousseau, qu'on ne puisse supposer qu'il ait eu de son côté la même idée que le pere Souhaitty, puisqu'à la fin de l'article Système de son Dictionnaire, il nomme

le pere Souhaitty parmi d'autres auteurs de systèmes, mais sans faire connoître nulle part en quoi consistoit celui de ce religieux. Or comme le pere Souhaitty n'a jamais fait d'autre système que celui d'une nouvelle maniere de noter la musique, et que Rousseau le cite, il le connoissoit donc : puisqu'il le connoissoit, et que ces deux systèmes n'en font qu'un, Rousseau a donc donné comme de lui ce qui étoit d'un autre. (1)

Ce syllogisme est bien digne de vous, monsieur ; on ne vous accusera pas de l'avoir *puisé* dans une *source* étrangere : avec tout cela il me surprend. Comment pouvez-vous penser que Jean-Jacques n'eût pas été frappé d'une inconséquence qui vous choque, et qu'il eût eu l'ineptie de parler du pere Souhaitty, s'il avoit voulu s'emparer de ce que ce religieux appelle très improprement *sa découverte*, puisqu'il étoit si peu connu, que, même selon vous, Jean-Jacques n'avoit qu'à se taire pour faire croire

(1) *Essai sur la Musique*, tome III, page 688.

qu'il ne le connoissoit pas? La bonne foi, qui n'a pas besoin d'adresse, ne fait point de gaucheries; mais vous, monsieur, vous en faites une inconcevable, en disant des systèmes du pere Souhaitty et de Jean-Jacques, *ces deux systèmes n'en font qu'un*, lorsque pour se convaincre du contraire *il ne faut que lire et comparer*. C'est précisément ce que je fais; j'ai sous les yeux les *Elémens du Chant* et la *Dissertation sur la Musique moderne*. C'est de ces deux ouvrages que je vais tirer la preuve de votre turpitude: humiliation à laquelle vous n'avez pu vous exposer, que dans l'espérance que la gloire de Rousseau ne seroit assez chere à qui que ce soit pour qu'on se livrât à un examen si dangereux pour la vôtre. Vous vous êtes lourdement trompé (je veux en passant donner cet avis à tous les méchans que son ombre importune encore): Rousseau, le plus attachant des hommes, même par ce qui s'opposoit en lui à la perfection que la nature humaine ne comporte pas, a laissé nombre d'amis qu'on blesse personnellement en attaquant sa mémoire. Je ne suis pas la seule qui

veille à ses intérêts avec une application infatigable, plusieurs l'ont déjà victorieusement défendue : leurs armes dureront long-temps, elles sont d'aussi bonne trempe que leur zèle. Malgré ce que j'ai dit plus haut, comme il n'y a rien sur quoi tout le monde pense de même, il a fallu que je briguisse l'honneur d'entrer en lice avec vous, monsieur ; on vouloit me le disputer. Cela vous étonne ! Mais songez donc qui vous attaquez, et voyez s'il est possible d'imaginer une circonstance où il ne soit pas honorable de représenter J. J. Rousseau. Quant à moi, quoique je n'aie pas la sottise de m'exagérer l'idée de mes talens, la dignité de ce rôle élève assez mon ame pour m'inspirer la confiance de le remplir avec succès. Venons à la comparaison de *ces deux systèmes*, qui, s'il faut vous en croire, *n'en font qu'un*.

Le révérend pere *Jean-Jacques Souhaitty rejette absolument de sa méthode toutes sortes de clefs.* (1)

J. J. Rousseau supprime toutes les clefs

(1) *Elémens du Chant*, page *ijj*.

usitées, mais il les remplace; et celle qu'il a imaginée a cet avantage sur les clefs de la méthode ordinaire, qu'elle fait connoître au premier coup - d'œil si on est dans le ton majeur qu'elle indique, ou dans son relatif: premiere différence.

Le pere Souhaitty *ne reçoit point les différences ordinaires de bémol et de béquarre.* (1)

Rousseau exprime le bémol par une ligne qui croise la note en descendant, *si* bémol \sphericalangle , et ne retranche que le béquarre: seconde différence.

Le pere Souhaitty *appelle indifféremment* 1 ut *ou* un, 2 ré *ou* deux, 3 mi *ou* trois, 4 fa *ou* quatre, *etc.* (2)

Rousseau ne laisse point cette alternative: troisieme différence.

Le pere Souhaitty *marque le diese par un* point interrogant (?). (3)

Rousseau emploie à cet usage une ligne oblique qui croise la note en montant de

(1) *Elémens du Chant*, page *iiij*.

(2) Même page.

(3) Page *iv*.

droite à gauche: *sol* diese, par exemple, s'exprime ainsi ♩ : quatrieme différence.

Le pere Souhaitty marque le *tremblement pur* par un point admiratif (!). (1)

Cet *agrément* n'étoit vraisemblablement pas connu de Rousseau (malgré les *nouveaux Elémens du Chant*), car il n'en fait aucune mention: cinquieme différence.

Le pere Souhaitty marque *l'octave inférieure* par une virgule, 1, 2, 3, etc., et *l'octave supérieure* par un point, 1. 2. 3. etc. (2)

Rousseau marque les octaves supérieures par un point au-dessus du chiffre 1, 2, 3, etc, et les octaves inférieures par un point au-dessous du chiffre 1, 2, 3, etc, ou bien par la seule position des chiffres, en plaçant ceux qui appartiennent à l'octave supérieure au-dessus de la ligne horizontale qui porte les chiffres de l'octave intermédiaire, et au-dessous de cette ligne ceux qui appartiennent à l'octave inférieure. Quand il veut sortir de ces octaves pour

(1) *Elémens du Chant*, page iv.

(2) Page ix.

monter ou descendre, il ajoute une ligne accidentelle au-dessus ou au-dessous des chiffres déjà posés hors de la ligne principale; et au moyen de trois lignes seulement il peut parcourir l'étendue de cinq octaves; ce qu'on ne sauroit faire dans la musique ordinaire à moins de dix-huit lignes: sixieme différence.

On a vu quel usage le pere Souhaitty fait de *la virgule*. (1)

Rousseau ne s'en sert que pour séparer les temps de la mesure, objet dont le pere Souhaitty ne s'est nullement occupé: septieme différence. Mais. . . . J'ai tort. . . ; ce ne sont pas les différences qu'il faut compter, elles sont innombrables; ce sont les rapports. Or je soutiens qu'il n'y en a qu'un seul, l'adoption des chiffres; encore ce rapport est-il anéanti par la maniere de les employer. C'est ce dont se convaincront aisément tous ceux à qui *l'amour de la vérité* inspirera le courage de comparer ces DEUX systèmes, également rejetés. C'est

(1) *Ibid.* page ix.

ce que l'académie royale des sciences a autorisé à croire quand elle a dit :

« Quoiqu'en général la maniere d'écrire
« la musique sur une seule ligne horizon-
« tale et AVEC DES CHIFFRES ne soit pas
« nouvelle, puisque les anciens l'écrivoient
« ainsi (1), et qu'il y a plus de 65 ans
« qu'on a pensé à employer les chiffres à
« cet usage, il faut avouer que le sieur Rous-
« seau a donné à cette méthode une tout
« autre étendue que celle qu'on lui avoit
« donnée jusqu'à présent, et que ce qu'il y
« a ajouté peut en quelque maniere la lui
« rendre propre.

« Du reste il paroît à l'académie que
« cet ouvrage est fait avec art et énoncé
« avec beaucoup de clarté; que l'auteur
« est au fait de la matiere qu'il traite, et
« qu'il est à souhaiter qu'il continue ses re-
« cherches pour la facilité de la pratique
« de la musique. » (2)

(1) Voilà, ce me semble, de quoi dépouiller le pere *Souhaitty* du titre d'inventeur de l'expression élémentaire des sept notes tout aussi bien que Jean-Jacques Rousseau, et le laisser beaucoup plus pauvre.

(2) Extrait des registres de l'académie royale des sciences du 5 septembre 1742.

Ce jugement tire à conséquence, monsieur, d'autant plus qu'il n'est pas, comme le vôtre, dicté par la partialité : la respectable compagnie qui l'a porté n'avoit aucun intérêt, et ne pouvoit avoir aucun penchant à favoriser J. J. Rousseau, en qui elle ne voyoit qu'un étranger que rien ne rendoit recommandable, et qui étoit loin d'annoncer le degré de considération où ses vertus et ses talens devoient un jour le faire parvenir, et que ses envieux lui ont fait payer si cher. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet, parcequ'il ne s'agit pas ici de savoir si le systême de Rousseau est bon, mais s'il est à lui. Ce n'est pas tout : il promet de donner, s'il y est encouragé par le public, un autre ouvrage qui contiendra les principes absolus de sa méthode tels qu'ils doivent être enseignés aux écoliers.

« J'y traiterai (dit - il) d'une nouvelle
 « maniere de chiffrer l'accompagnement
 « de l'orgue et du clavecin, entièrement
 « différente de tout ce qui a paru jusqu'ici
 « dans ce genre, et telle qu'avec quatre
 « signes seulement je chiffre toute sorte
 « de basse continue, de maniere à rendre
 la

« la modulation et la basse fondamentale
 « toujours parfaitement connue de l'ac-
 « compagnateur, sans qu'il lui soit possi-
 « ble de s'y tromper. Suivant cette métho-
 « de on peut, sans voir la basse figurée ;
 « accompagner très juste par les chiffres
 « seuls, qui, au lieu d'avoir rapport à cette
 « basse figurée, l'ont directement à la fon-
 « damentale, etc. » (1)

Voilà pour un ignorant en musique un engagement bien téméraire ! Cependant, monsieur, Rousseau étoit homme à tenir ce qu'il promettoit ; et certes il n'avoit pas *puisé* cet ouvrage dans la riche *source* des *nouveaux Elémens du Chant*. Mais je me crois obligée de revenir sur la partie concluante de votre merveilleux article : car vous êtes un de ces raisonneurs pressans avec qui il ne faut rien laisser en arriere. Vous dites donc, monsieur, en parlant de la *découverte* du pere Souhaitty :

C'est là précisément la méthode que Rousseau a publiée comme de lui en 1743, et dont il donne un précis au mot

(1) Préface de la *Dissertation*, page xv.

Notes dans son *Dictionnaire de Musique*.

C'est ce qui vient d'être démontré avec la dernière évidence : personne n'en peut disconvenir.

Sans indiquer ni dans l'un ni dans l'autre endroit la source où il avoit puisé!

Je vous demande bien pardon, monsieur; fidèle à ses principes, Rousseau a mis son nom à sa *Dissertation* et à son *Dictionnaire*.

Il est fâcheux pour un philosophe aussi ami de la vérité que l'étoit Rousseau, qu'on ne puisse supposer qu'il ait eu de son côté la même idée que le pere Souhaitty, puisqu'à la fin de l'article Système de son Dictionnaire il nomme le pere Souhaitty parmi d'autres auteurs de systèmes.

J'ai répondu à cela de façon, ce me semble, à vous consoler d'un si grand malheur.

Mais sans faire connoître nulle part en quoi consistoit celui de ce religieux.

C'étoit ce qu'on pouvoit faire de mieux pour le pere Souhaitty, à qui toutefois on

ne sauroit reprocher d'avoir parlé de la musique aussi peu et aussi naïvement qu'il l'a fait, puisque l'excuse de son ignorance est dans la date de son écrit. D'ailleurs il est tout simple qu'animé du desir de la gloire de Dieu, et non du desir des progrès de l'art, il ait fait du plain-chant son principal et presque son unique objet: Ce à quoi on ne devoit pas s'attendre, monsieur, c'est à vous voir dire que le pere Souhaitty *propose une nouvelle maniere de noter le plain-chant ou la musique*: comme si un aussi grand musicien que vous pouvoit prendre l'un pour l'équivalent de l'autre! C'étoit *et la musique* qu'il falloit dire, dès que, pour accuser Rousseau de plagiat, vous vouliez étendre jusqu'à elle le système du pere Souhaitty malgré le cri de votre conscience. Si Rousseau avoit rendu compte du système de ce bon religieux, vous ne manqueriez pas de dire que ce n'auroit été que pour faire valoir le sien.

Or, comme le pere Souhaitty n'a jamais fait d'autre système que celui d'une nouvelle maniere de noter la musique, et que Rousseau le cite, il le connoissoit donc.

Quoiqu'il ne connût pas le pere Souhaitty lorsqu'il eut *de son côté la même idée que lui* (celle de se servir de chiffres s'entend), non seulement il le connoissoit lorsqu'il l'a *cité*, mais encore il l'a fait connoître à beaucoup d'autres. Sans lui combien de gens ne soupçonneroient pas que le pere Souhaitty eût jamais existé! Vous-même, monsieur, ne l'auriez peut-être jamais su s'il n'en avoit pas parlé dans sa *Dissertation* (1) et dans son *Dictionnaire*.

Puisqu'il le connoissoit, et que ces deux systèmes n'en font qu'un, Rousseau a donc donné comme de lui ce qui étoit d'un autre.

Si cette odieuse imputation, qui choque autant le bon sens que la justice, et dont le caractere de Rousseau devoit si bien le garantir, n'est pas détruite par tout ce que j'ai dit et prouvé jusqu'ici, il faut que la vérité renonce à se faire jour au travers des nuages dont l'imposture l'enveloppe. Cependant il seroit absurde que je m'en tinsse

(1) Page 65.

à parler pour Rousseau quand je peux le faire entendre lui-même. Or comme les gens qui argumentent et agissent comme vous, monsieur, ne sont pas d'une espece assez rare pour qu'il n'ait pas pu prévoir qu'il s'en trouveroit, et qu'il leur a répondu d'avance, je dois vous adresser la réponse qu'il leur a faite. La voici :

« Dans l'état d'imperfection où sont de-
 « puis si long-temps les signes de la musi-
 « que, il n'est point extraordinaire que
 « plusieurs personnes aient tenté de les re-
 « fondre ou de les corriger. Il n'est pas
 « même étonnant que plusieurs se soient
 « rencontrés dans le choix des signes les
 « plus propres à cette substitution, tels
 « que sont les chiffres. Cependant, comme
 « la plupart des hommes ne jugent guere
 « des choses que sur le premier coup-d'œil,
 « il pourra très bien arriver que par cette
 « unique raison de l'usage des mêmes ca-
 « racteres on m'accusera de n'avoir fait
 « que copier, et de donner ici un sys-
 « tème renouvelé. »

(Ce seroit vous faire bien de la grace,

monsieur, que de vous classer avec ces hommes-là).

« J'avoue qu'il est aisé de sentir que
 « c'est bien moins le genre des signes que
 « la manière de les employer qui constitue
 « la différence en fait de systèmes; autre-
 « ment il faudroit dire, par exemple, que
 « l'algebre et la langue française ne sont
 « que la même chose, parcequ'on s'y
 « sert également des lettres de l'alphabet:
 « mais cette réflexion ne sera probable-
 « ment pas celle qui l'emportera, et il paroît
 « si heureux par une seule objection de
 « m'ôter à la fois le mérite de l'invention;
 « et de mettre sur mon compte les vices
 « des autres systèmes, qu'il est des gens
 « capables d'adopter cette critique uni-
 « quement à raison de sa commodité. »

(Ici, monsieur, il semble que Rousseau vous ait eu personnellement en vue).

« Quoiqu'un pareil reproche ne me fût
 « pas tout-à-fait indifférent, j'y serois bien
 « moins sensible qu'à ceux qui pourroient
 « tomber directement sur mon système. Il
 « importe beaucoup plus de savoir s'il est
 « avantageux que d'en bien connoître l'au-

« teur ; et, quand on me refuseroit l'honneur
 « de l'invention , je serois moins touché de
 « cette *injustice* que du plaisir de le voir
 « utile au public. La seule grace que j'ai
 « droit de lui demander , et que *peu de gens*
 « m'accorderont , c'est de vouloir bien n'en
 « juger qu'après avoir lu mon ouvrage ,
 « et ceux qu'en m'accuseroit d'avoir co-
 « piés. » (1)

Cela suffiroit en effet à l'entiere justifi-
 cation de Rousseau ; et je me serois bornée
 à faire comme lui cette demande , si j'avois
 eu plus que lui lieu d'espérer de l'obtenir.
 Au reste , monsieur , afin qu'on ne m'accuse
 pas de *donner comme de moi ce qui est*
d'un autre , je déclare à toutes les nations
 (qui doivent s'arracher nos ouvrages) que,
 pour écrire des choses fort différentes de
 celles que vous avez écrites , je me suis
 servie des mêmes lettres , des mêmes syl-
 labes , des mêmes mots , de la même ponc-
 tuation , enfin , à l'orthographe près , des
 mêmes signes que vous. Cette précaution

(1) Préface de la *Dissertation* , page xiiij.

n'est point superflue; car enfin, si vous ne les avez pas plus inventés que le pere Souhaitty n'avoit inventé les chiffres, toujours est-il vrai que vous avez fait de ces signes, comme le pere Souhaitty a fait des chiffres, un usage dont aucun moderne ne s'étoit encore avisé; et que c'est, selon vous et vos adhérens, une façon incontestable de s'en assurer la propriété.

Rousseau (Jean-Jacques), né à Geneve en 1708, étoit fils d'un horloger; sa mere, de la maison de Bernard ou Bernardi, originaire d'Italie, mourut en couches de lui.

Rousseau n'étoit point né en 1708, monsieur, mais le 4 juillet 1712. C'est de lui-même que je le tiens: je ne puis avoir mal entendu, car il ne me l'a point dit, il me l'a écrit: j'ai sa lettre sous les yeux; et, comme vous pouvez vous en appercevoir, je sais lire.

Son pere ayant eu une querelle avec un officier, et en ayant reçu un affront, ils se battirent. Ayant blessé l'officier, il fut condamné à huit jours de prison et à une légère amende; mais, ne voulant subir ni l'une ni l'autre de ces punitions, il

quitta Geneve, et alla s'établir à Nyon, où il se maria.

Egalement incapable de résister à l'autorité des lois et de supporter les abus du pouvoir, le pere de Rousseau ayant, à l'occasion de cette *querelle*, éprouvé une injustice de la part du conseil, quitta Geneve pour n'y plus revenir, *et alla s'établir à Nyon, où il se maria.*

Son fils, dont il s'agit dans cet article, se mit en apprentissage chez un graveur à Geneve; mais ayant alors la plus grande aversion pour toute espece de métiers, il quitta Geneve en 1728; et c'est à cette époque qu'a commencé le roman de sa vie: il parcourut divers états, ne put rester dans aucun pays, et, après avoir eu une jeunesse fort orageuse et changé plusieurs fois de religion, ne goûta pas dans sa vieillesse le repos et l'aisance que sa célébrité auroit dû lui procurer.

Je sens, monsieur, qu'à l'aide de cette prétendue *aversion pour toute espece de métiers*, il vous seroit bien doux d'établir entre les goûts, la conduite et les écrits de Jean-Jacques, une opposition dont vous

tireriez grand parti, quoiqu'il ne fût ni extraordinaire ni choquant qu'à l'âge de 50 ans il eût conseillé dans *Emile* ce à quoi sa *jeunesse fort orageuse* n'auroit pas voulu se plier. Malheureusement je ne puis contribuer à vous procurer cette délicate jouissance; car ce ne fut point par *aversion* pour le *métier* de graveur que Jean-Jacques quitta *Geneve*, mais pour se soustraire à la brutalité du maître qui le lui enseignoit. Le seul *métier* pour lequel Jean-Jacques ait eu de l'*aversion* est celui de procureur, auquel on l'avoit d'abord destiné, et pour lequel son incapacité, très croyable assurément, le fit exclure de la maison où on l'avoit placé pour l'apprendre. Mais, monsieur, qu'appellez-vous le *roman de sa vie*? Il me semble qu'on entend par *roman* un tissu d'aventures supposées. Est-ce qu'il ne seroit pas vrai que Jean-Jacques eût vécu comme il a vécu? Ce qui l'est incontestablement, c'est que vers sa seizième année il fit à Turin abjuration de la religion protestante, dans le sein de laquelle il rentra, étant à *Geneve* en 1754. Voilà comment, à votre avis, il a *changé plusieurs fois de religion*, et

comment, au mien, il n'en a changé qu'une.

(*Tout ceci est tiré d'une vie de Rousseau que nous avons sous les yeux, faite par lui et écrite de sa main*).

Cela est impossible, monsieur : car ce n'est certainement pas à vous qu'il l'a confiée. Quel seroit donc l'être détestable qui, après avoir marqué à Jean-Jacques assez d'attachement pour gagner sa confiance au point d'en obtenir un si précieux dépôt, auroit eu l'infamie de vous le livrer ; à vous, l'ennemi personnel de Jean-Jacques, ou (ce qui est plus honteux encore) le vil complaisant de ses ennemis ? Il n'y a peut-être qu'un seul homme capable d'une si monstrueuse trahison ; et il est physiquement impossible que cet homme-là s'en soit rendu coupable. Vous m'entendez. . . . Non, monsieur, je le répète, vous n'avez point *une vie de Rousseau faite par lui et écrite de sa main* : je nie ce fait aussi hardiment que si je vous avois suivi depuis le berceau jusqu'à cette heure. Vous pouvez avoir tout au plus quelques lettres adressées par Rousseau à quelqu'un de recommandable, que la reconnaissance l'aura porté à informer du

détail de ses premières années. Si vous en avez , Dieu sait par quelles voies ! vous n'espérez pas , je pense , qu'on les suppose honnêtes , vu l'usage et le mystère que vous faites de ces intéressantes lettres : si vous les aviez eues par des moyens que vous osassiez avouer , vous auriez recherché les respectables éditeurs des ouvrages de ce grand homme ; vous auriez désiré qu'elles fussent insérées dans la superbe collection qu'ils ont entreprise ; vous auriez senti que votre nom étoit digne de figurer à côté de ceux des gens estimables qui ont enrichi cette collection de ce dont leur bonne fortune les avoit rendus possesseurs. Voilà ce que l'honneur vous auroit engagé à faire : comparez-le à ce que vous avez fait. Au reste , si vous avez quelques lettres de la main de Jean - Jacques où il dise qu'il est né en 1708 (ce qui me paroît même fort douteux), c'est qu'il les a écrites dans un temps où il ne savoit pas exactement son âge ; ce qui est fort ordinaire aux très jeunes gens , qui ne sont pas à portée de s'en assurer.

Cet homme chagrin , bizarre et éloquent , séduisant à lire , dangereux à

croire, qu'on admire plus qu'on ne l'aime.

Vos épreuves ont été corrigées avec bien de la négligence, monsieur ; c'étoit à l'article Voltaire que cette phrase appartenoit : ayez soin qu'on la lui restitue dans l'immensité d'éditions que votre prodigieux *Essai* doit avoir. Il faut rendre justice même à ceux qui la refusent aux autres.

A prouvé en musique et en poésie que l'esprit pouvoit suppléer aux connoissances.

On ne peut assez admirer combien la phrase suivante est heureusement placée après celle-là.

SES PROFONDES RECHERCHES EN MUSIQUE l'ont fait parvenir, 1°. à nous donner un Dictionnaire excellent dans quelques articles,

(Oui, par exemple, dans ceux où il pense comme vous),

Mais plein de fiel et de choses absolument fausses dans d'autres.

(Ce n'est pas ainsi qu'en a jugé l'honnête et savant Clairaut).

2°. *A composer son intermede du Devin du village* (ah ! il est donc de lui !), dont

l'ensemble est charmant, mais dont les paroles et la musique, examinées séparément, prouvent qu'il n'étoit ni poëte ni compositeur.

Il faut avouer que Platon et Rousseau étoient deux grands idiots : il est impossible de n'être pas frappé des ressemblances qui se trouvent entre eux. Le premier s'avise, comme un sot, de se mêler de poésie et de musique sans y rien entendre, quoique la poésie fût presque sa langue naturelle et qu'il eût *appris la musique des deux plus habiles musiciens de son temps* (1) ; le second est obligé, comme un ignorant, de mettre de *l'esprit* à la place des connoissances qui lui manquent en poésie et en musique, quoiqu'il ait étudié les poëtes grecs, latins, italiens et françois (la preuve en existe dans ses ouvrages), et qu'il ait fait *de profondes recherches en musique*. Fiez-vous donc à la célébrité! Mais que dirons-nous de ces imbécilles Athéniens qui, tout en pensant que *l'agrément d'une*

(1) Avant-propos de *l'Essai sur la musique*, p. xv.

sensation est préférable à toutes les vérités de la morale (1), admiroient stupidement leur Platon comme une merveille, lui qui étoit bon moraliste, témoin la *réforme* qui vous engage, monsieur, à lui faire son procès, mais qui étoit également mauvais musicien et mauvais poète (2)? Que dirons-nous des badauds de Paris, qui s'étouffent bêtement depuis vingt-sept ans aux représentations du *Devin du village*, dont les paroles et la musique prouvent que leur auteur n'étoit ni poète ni compositeur? Nous ne parlerons pas d'eux, ils n'en valent pas la peine : nous dirons seulement que les méprises du public de tous les pays et de tous les siècles sont inconcevables ; qu'on a grand tort de briguer les suffrages de la multitude, qui nulle part, en aucun temps, n'a le sens commun ; qu'il faut que vos contemporains et la postérité ne s'en rapportent qu'à vous, monsieur ; qu'en fait de sciences et d'arts vous êtes le seul juge compétent ; et qu'il ne doit subsister de réputations que

(1) Avant-propos de l'*Essai sur la musique*, p. viij.

(2) Même morceau, page xij.

celles que vous aurez daigné faire. Oh ! certainement vous vous joindrez à moi pour dire tout cela.

On connoît assez sa vie, ses caprices et ses paradoxes pour qu'il ne soit pas besoin d'en parler davantage.

Nous nous contenterons d'observer que, pendant qu'il écrivoit avec acharnement contre le danger des spectacles, il faisoit une comédie (Narcisse, ou l'Amant de lui-même).

Oui, pendant, rien n'est plus exact. Il fit la mauvaise comédie de *Narcisse* en 1730, la publia en 1752, et écrivit l'excellente Lettre sur le danger d'établir des spectacles dans sa patrie (autre rapport avec Platon) en 1758. Au reste, monsieur, ce Jean-Jacques savoit lire dans l'avenir; voyez la réponse qu'il m'a fournie.

« Il est vrai qu'on pourra dire quelque
 « jour, Cet ennemi si déclaré des sciences
 « et des arts fit pourtant et publia des pieces
 « de théâtre; et ce discours sera, je l'avoue,
 « une satyre très amere, non de moi, mais
 « de mon siecle. » (1)

(1) Fin de la préface de *Narcisse*.

Que pendant qu'il écrivoit des injures à notre nation, lui nioit qu'elle eût une musique, et vouloit lui prouver que sa langue n'étoit pas propre à être mise en chant, il faisoit un opéra sur des paroles françoises.

Que trouvez-vous là de contradictoire, monsieur? Jean-Jacques n'avoit pas dit que nous ne pussions pas avoir d'opéra, mais que notre langue n'étoit pas propre à être mise en chant. Ce qu'il avoit dit ill'a prouvé: demandez plutôt à M. de Vismes, qui, dans je ne sais quelle feuille du *Journal de Paris*, rejette la mauvaise exécution des nouveaux airs du *Devin du village* sur les fautes de prosodie dont ces airs fourmillent. (Excuse qui fait pitié!) Or si Jean-Jacques n'a pas pu éviter les fautes de prosodie, lui qui les sentoit si bien, elles sont donc inévitables; et partant il avoit eu raison de le dire. Il avoit encore dit que nous n'avions point de musique. Eh bien! monsieur, personne ne doit moins trouver que vous qu'il se soit donné un démenti en faisant le *Devin du village*; car, puisque vous avez souverainement décidé qu'il n'étoit ni poète ni compositeur, les notes qu'il a mises sur les

paroles de cet intermede ne sont pas plus de la musique que ces paroles ne sont de la poésie. Au reste il ne falloit rien moins que son adresse pour tirer du chapitre de la musique matiere à *écrire des injures à une nation.*

Que pendant qu'il déclamoit par-tout contre les romans comme n'étant propres qu'à gâter le cœur et l'esprit, il composoit un roman, qui assurément n'est pas propre à former l'esprit et le cœur.

Si cela est, l'éditeur du livre intitulé, *Esprit, maximes et principes de J. J. Rousseau*, est donc bien coupable; et le gouvernement bien négligent, l'un d'avoir fait, l'autre d'avoir laissé débiter un recueil dont l'introduction préliminaire contient ce qui suit :

« Jusqu'ici M. Rousseau a gardé le silence avec tous les critiques de sa Lettre
 « sur les spectacles, à moins qu'on ne re-
 « garde son *Essai sur l'imitation théâtrale*,
 « et sur-tout la *Nouvelle Héloïse*, comme la
 « meilleure réponse qu'il pût leur faire
 « selon leur différente façon de penser. En
 « effet on ne peut lire ce roman moral sans

« se persuader de plus en plus que les spec-
 « tacles et le théâtre ne sont nullement l'école
 « des bonnes mœurs , et que les personnes
 « religieusement chrétiennes sont bien fon-
 « dées à applaudir à la morale inexorable du
 « citoyen de Geneve. Quoi qu'il en soit , la
 « *Nouvelle Héloïse* est peut-être le meilleur
 « ouvrage que nous ayons en ce genre , même
 « à côté de *Miss Clarisse* : la vertu y est
 « peinte avec tous ses traits les plus tou-
 « chans et les plus propres à se soumettre
 « les ames honnêtes. Il est aisé d'y apper-
 « cevoir le caractere essentiel de son auteur ;
 « et cet excellent *roman* eût suffi seul pour
 « le faire estimer et lui donner la célébrité
 « dont il jouit à tant de titres. La *Nouvelle*
 « *Héloïse* a sans doute des défauts ; mais ils
 « sont compensés par tant de beautés qu'à
 « peine on les apperçoit : ils prouvent seu-
 « lement que l'esprit le plus sublime et le
 « cœur le plus vertueux ne sont pas tou-
 « jours à l'épreuve de la qualité d'auteur et
 « de philosophe. »

Voilà , monsieur , un jugement dicté par
 l'impartialité même. Si la sévérité du vôtre
 s'étend jusqu'à vos mœurs , vous êtes un per-

sonnage bien recommandable ; mais si par malheureuse ne s'y étendoit pas , comme certaines citations répandues dans votre *Essai* invitent à le penser , quelle opinion elle donneroit de votre caractere ! Faites votre examen.

Que tandis qu'il prêchoit la vertu, la paix, la charité, etc., il faisoit sourdement tous ses efforts auprès des Genevois pour qu'ils forçassent Voltaire à quitter sa maison des Délices; ce qu'il poursuivit avec tant d'instances, qu'il réussit enfin à lui causer ce chagrin, quoique ce grand homme, touché de son indigence, lui eût offert généreusement de demeurer avec lui, ou de lui donner en pur don une maison charmante sur les bords du lac de Geneve: et alors Voltaire ne s'étoit pas encore permis une seule plaisanterie sur les étranges idées que l'on trouve souvent dans les ouvrages de Rousseau.

Monsieur, cette accusation est trop grave pour y répondre en plaisantant, ou plutôt trop vague pour y répondre. Tous les honnêtes gens vous somment par ma voix de produire vos preuves: je m'engage à les discuter, à les vérifier, à les détruire. En les

attendant je soutiens que vous n'en avez point, que vous n'en pouvez point avoir, et qu'en prenant sur vous d'avancer cette infâme calomnie, vous vous assimilez au bouc émissaire, qui, chargé de toutes les iniquités du peuple le plus endurci, doit porter toutes les malédictions qu'il avoit encourues.

Cette conduite ne prouve pas une liaison bien suivie dans les idées.

Oh ! pour ce reproche-là, monsieur, on se gardera bien de vous le faire. Il n'y a personne qui ne convienne que vous êtes le plus conséquent des hommes ; on en conviendra sur-tout quand on verra la belle et juste comparaison que vous faites entre une *sonate* et l'*algebre* ; quand on observera que vous dites, tantôt . . . Mais quel détail allois-je entreprendre ! l'abondance des choses qui constatent la sureté de votre jugement rendroit leur choix trop difficile ; d'ailleurs ceseroit outrager vos lecteurs que de supposer qu'ils ne les ont pas saisies ; cette seule considération seroit capable de m'arrêter. Pour vous, monsieur, vous n'avez pas poussé les égards si loin vis-à-vis des lecteurs de Jean-Jacques ; vous vous êtes attaché à prouver

qu'il n'avoit pas *une liaison bien suivie dans les idées* : comme s'il étoit possible de lire une seule ligne de ses ouvrages , de donner la plus légère attention à sa conduite , d'observer , même très superficiellement ses démarches sans que cette vérité sautât aux yeux ! Mais poursuivons.

Il est mort en 1778, âgé de près de soixante-dix ans, au château d'Ermenonville, etc.

Il est mort le 2 juillet 1778 , âgé de soixante-six ans moins deux jours , étant né , je le répète , le 4 juillet 1712.

Rousseau a donné à l'opéra en 1753 son Devin du village, et on a trouvé dans ses papiers une nouvelle musique sur les mêmes paroles. La nouvelle administration de l'opéra l'a fait exécuter il y a quelques mois.

Que ce soit précisément , exactement , fidèlement , la même musique *qu'on a trouvée dans ses papiers* , voilà de quoi tout le monde n'est pas intimement persuadé. Veuve trop peu connue d'un homme bien mal connu , seigneur d'Ermenonville , ex-directeur de l'opéra , c'est vous trois que cela regarde ; tirez-vous de à le mieux que vous pourrez. J'avoue qu'à la place de chacun de

vous j'en serois bien embarrassée : car ne pas déposer (en lieu où tout le monde puisse la voir) la partition de la main de Jean-Jacques, c'est à coup sûr laisser subsister le soupçon; et la déposer seroit peut-être le changer en certitude.

Mais le public ne s'est pas soucié de l'entendre deux fois.

Admirez, monsieur, combien je suis bonne! je crois fermement que vous n'êtes pour rien dans ce dégoût-là.

Voilà le dernier trait que vous lancez contre Rousseau, dans un ouvrage qu'on seroit bien plus fondé à croire que vous n'avez *entrepris* que pour lui nuire, que vous n'avez été fondé à dire qu'il avoit *entrepris sa* Dissertation sur la musique *bien plutôt pour nuire à Gui que pour être utile aux musiciens* (1), puisqu'indépendamment de l'aversion qu'il avoit pour la flatterie, Gui d'Arrezzo, mort depuis sept siècles, n'avoit plus d'antagonistes à flatter; au lieu qu'il subsiste encore contre la personne et les vertus de Rousseau un parti puissant par son obscurité même, dont la

(1) *Essai sur la Musique*, tome III, page 352.

protection pourroit favoriser vos vues. Quoi qu'il en soit ; voici le moment de m'occuper des gentilleses fugitives que vous avez déposées dans les journaux.

Après avoir fait à M. Gluck un petit compliment aussi faux qu'apprêté , vous dites , monsieur ,

Quant à Rousseau , j'admire son génie , et son éloquence m'entraîne.

Son *éloquence* vous *entraîne* ! Ah ! perdez l'espérance de faire croire à ceux qu'elle *entraîne* qu'elle ait aucune prise sur vous. Jamais , monsieur , jamais l'*éloquence* de Jean-Jacques n'a *entraîné* personne dans le borbier où vous gisez.

Mais dans un ouvrage sur la musique je ne pouvois vanter ni ses romans ni ses ouvrages philosophiques.

Eh ! pourquoi non ? vous avez bien pu les dépriser. La louange est-elle plus étrangère que le blâme à *un ouvrage sur la musique* ? Et n'avez-vous pas *vanter* cent autres ouvrages qui n'avoient pas le moindre rapport avec cet art ? Vous n'avez point consulté la convenance , puisqu'elle se trouve violée à chaque page de votre *Essai* ; vous avez

tout uniment suivi le vicieux penchant de votre cœur.

Je n'ai pu parler que de ses œuvres en musique.

Pourquoidonc avez-vous fait mention *des motifs de sa sortie de Geneve, de ses changemens d'états, de pays, de religion, de sa jeunesse fort orageuse, de ses caprices, de son humeur chagrine et bizarre, de ses manœuvres contre Voltaire ?* Appelez-vous tout cela *des œuvres en musique ?*

M. Brizard, qui me paroît aimer la vérité (cela m'avoit paru comme à vous, monsieur, mais il a écrit une lettre de trop) (1), auroit dû, monsieur, être bien plutôt révolté des véritables satyres ou sarcasmes indécens qui se trouvent dans le Dictionnaire de Rousseau contre notre grand Rameau, que de me voir défendre comme je l'ai fait la mémoire d'un maître chéri, etc. (2).

J'ai lu moi-même, monsieur, le Dictionnaire de Rousseau : j'y ai remarqué quelques saillies d'humeur contre la musique fran-

(1) *Année littéraire* 1780, n°. 19.

(2) *Année littéraire* 1780, n°. 14.

çoise, humeur que nombre de musiciens avoient assurément bien provoquée : mais je vous défie, vous, ou plutôt *vos fureteurs*, d'y trouver une seule *véritable satire*, un seul *sarcasme indécent contre notre grand Rameau* : s'il y en avoit, ce seroit bien tant pis pour sa gloire ; car la *satyre* ne calomnie point, elle médit ; et une raillerie qui porte à faux, n'ayant par cela même rien de piquant, ne peut être appelée *sarcasme*. On peut dire de ce *Dictionnaire* et de chacun des ouvrages de son inestimable auteur ce qu'il a dit du premier *duo* de la *Serva padrona*, « Il ne lui manque que des gens qui « sachent l'entendre et l'estimer ce qu'il « vaut (1) ». Ce n'est pas tout ; le *Dictionnaire de musique* est le dernier des ouvrages publiés par Rousseau où il soit question de Rameau, et même de musique ; l'approbation de ce *Dictionnaire* est datée du 15 avril 1765 ; le privilège accordé au libraire Duchesne est daté du 17 juillet de la même année : à cette époque le *Dictionnaire* étoit donc sorti des mains de Jean-Jacques pour

(1) *Dictionnaire de Musique*, fin de l'article *Duo*.

n'y plus revenir; et Rameau ne mourut que le 17 septembre 1767. Quand sa personne et ses mœurs ne seroient pas aussi respectées qu'elles le sont dans cet ouvrage, attaque-t-on *la mémoire* d'un homme qui vit encore? A quelque point que la méchanceté vous domine, si vous aviez la moindre intelligence des mots que vous employez, oseriez-vous rejeter vos coupables écarts sur le desir de *défendre la mémoire d'un maître chéri*? A moins que vous ne fussiez au maillot quand le *Dictionnaire de musique* parut, êtes-vous pardonnable d'avoir différé jusqu'à présent de repousser les *véritables satyres ou sarcasmes ind. . .* qui, selon vous, s'y trouvent contre votre *maître chéri*? Cette conduite est à-la-fois lâche et cruelle; car d'un côté vous avez attendu pour vous déclarer l'ennemi de Rousseau que la mort l'eût terrassé, et de l'autre vous avez privé ce *maître si chéri* du ravissant spectacle des merveilleux efforts que vous faites pour le *défendre*. Au surplus, monsieur, je doute que Rameau tînt à grand honneur le titre dont vous le décorez, et à grand profit le secours tardif que vous lui prêtez, s'il voyoit que vous faites

de vos médiocres talens un usage qui aviliroit les plus sublimes. Ce dont je ne doute pas , c'est qu'au lieu de vous en tenir à apprendre la musique de ce *maître chéri* , vous auriez fort bien fait de lui demander des leçons de morale. Je ne dirai pas, comme vous, qu'il étoit *toujours juste* : mais je dirai qu'on ne lui a reproché ni bassesses ni noirceurs ; que la rudesse de son ton et la brusquerie de ses manières , qu'une éducation trop négligée n'avoit pas pu polir , étoient rachetées par beaucoup de droiture et de probité ; enfin qu'on ne se plaît tant à l'admirer comme grand musicien que parce qu'on l'estime comme honnête homme.

Je serois bien tentée de vous dire , monsieur , tout ce que l'indignation la plus forte et la mieux méritée m'inspire contre vous ; mais, retenue par la crainte de manquer au public et à moi-même , la seule chose que j'ajouterai à celles quel'intérêt de J. J. Rousseau ne m'a pas permis de supprimer , c'est que , si l'autorité mettoit vis-à-vis de vous la justice à la place de l'indulgence , elle vous défendrait de faire de nouvelles éditions de *L'Essai sur la musique* , à moins que vous

n'y joignissiez ma lettre à titre d'*Errata*.

Ce 20 août 1780.

P. S. Depuis ma lettre écrite , monsieur , il m'est venu un scrupule dont il faut que je me délivre. Lorsque vous avez avancé que J. J. Rousseau *avoit sourdement fait tous ses efforts auprès des Genevois pour qu'ils forçassent Voltaire à quitter sa maison des Délices , et qu'il avoit réussi à lui causer ce chagrin* , vous ne pouviez pas en être sûr , puisque cela n'est pas vrai : mais peut-être l'avez-vous cru sur la parole des charlatans dont vous vous êtes rendu l'organe ; ils en ont attrapé de plus fins que vous , en ont séduit de mieux fondés en principes. Dans ce cas-là , quelque horreur que m'inspirent les infidélités, les mensonges, les calomnies que vous vous êtes permis sciemment , méchamment et de plein gré , je me reprocherois de laisser subsister dans votre esprit une erreur que je peux détruire : voici donc ce que je sais.

Loin que Rousseau ait manœuvré pour faire chasser Voltaire de Geneve , il pressoit

le parti populaire, avec lequel seul il avoit des relations, de ménager infiniment Voltaire à cause de son crédit auprès de M. le duc de Choiseul. La vraie raison pour laquelle Voltaire quitta Geneve, et rendit les *Délices* à M. Tronchin, fut son poëme sur la guerre civile de Geneve, et sur-tout la part qu'il avoit voulu prendre aux affaires de la république pendant la dernière médiation; ce qui lui attira de vifs reproches de la part de M. de Botteville, et le fit haïr du parti négatif, qui crut avoir à se plaindre de lui. Nul homme de ce parti n'alloit plus le voir à Ferney; et, se voyant ainsi irréconciliablement brouillé avec la portion de la ville dans laquelle il avoit eu presque tous ses amis, il se résolut à abandonner totalement à M. Tronchin les *Délices*, dont il s'étoit réservé la possession, quoiqu'il fit depuis plusieurs années sa résidence à Ferney. Tout cela est, monsieur, de notoriété publique à Geneve.

Ce 10 septembre 1780.

E X T R A I T

Du n°. 37 de l'Année Littéraire 1780.

LETTRE A M. D'ALEMBERT.

SOUFFREZ, monsieur, que j'aie l'honneur de vous adresser quelques observations sur la lettre qui se trouve dans le Mercure du 14 octobre, page 85. Quoiqu'il fût peu vraisemblable qu'on eût osé abuser d'un nom tel que le vôtre, comme il ne l'étoit guere plus que vous eussiez écrit cette étonnante lettre, j'ai cru devoir les renfermer jusqu'à ce qu'un long silence de votre part l'eût avouée. Vous vous y plaignez, monsieur, avec une modération exemplaire d'une note placée à la page 27 de la brochure intitulée *Rousseau juge de Jean-Jacques*. A cela je vous reconnois bien; mais je ne vous reconnois plus quand vous dites, *L'auteur quel qu'il soit (car peut-être est-ce un ennemi de feu M. Rousseau) paroît avoir la tête fort dérangée*. Cette assertion est d'une dureté tout-à-fait opposée à l'urbanité de votre caractere; elle outrage le cœur ou l'esprit de l'éditeur de

cette brochure , puisqu'il s'est nommé ; et il répugne à croire que M. Brooke Bootby , qui n'est connu dans ce pays-ci qu'à titre d'ami de Rousseau , ait mérité de vous tant de rigueur. De plus , quand il seroit vrai que le dialogue entre Rousseau et un François annonceroit le dérangement de la tête de son auteur (ce que je nie , et ce que vous ne pouvez affirmer , puisque vous ne l'avez que parcouru) , la vertu et le génie ne mettant point à l'abri de l'altération des organes , comment pourroit-on n'y pas reconnoître Rousseau ? Quel est l'écrivain (excepté vous , monsieur , qui certainement n'en êtes pas l'auteur ,) qui , jouissant de toutes ses facultés , pût mettre dans ses ouvrages la profondeur de raisonnement , la chaleur d'expression , l'élévation d'idées et les graces de style qui éclatent dans celui-là ? En vérité la folie qui écriroit ainsi décréditeroit à jamais l'éloquence de la raison. Ce n'est pas tout ; à titre d'éclaircissemens , vous ajoutez , monsieur :

1°. *L'auteur de la brochure convient que les articles de musique fournis à l'Encyclopédie par M. Rousseau ne m'ont été remis qu'en*

qu'en 1750. Or, en 1749, j'avois donné à l'académie des sciences un extrait fort détaillé (et imprimé la même année) de la *Théorie de M. Rameau*.

C'est, monsieur, ce que personne ne vous conteste, et qui est fort indifférent à l'objet dont il s'agit. Il en est d'autant plus surprenant que vous cherchiez à tirer avantage de l'aveu d'un homme que vous regardez comme un fou.

2°. *M. Rousseau n'a guere fait mention de ces principes (de ceux de M. Rameau) que pour les combattre : il les avoit d'abord approuvés ; mais il changea d'avis depuis une querelle qu'il eut avec ce savant musicien.*

Eh ! monsieur, est-il digne de vous de supposer des motifs vicieux à la révolution qui s'est opérée en fait de musique dans les opinions de M. Rousseau, quand elle peut en avoir eu d'innocens ? A mesure qu'on acquiert de l'expérience et que le goût se perfectionne, on en vient à faire peu de cas de ce qu'on avoit le plus estimé. Pouvez-vous l'ignorer, vous qui, dans une réponse à la critique que M. Rameau avoit faite de vos

articles *Fondamental* et *Gamme* , défendez M. Rousseau contre M. Rameau lui-même , et disiez à ce dernier : « Avant que
« d'avoir entendu vos opéra , je ne croyois
« pas qu'on pût aller au-delà de Lully et de
« Campra ; avant que d'avoir entendu la mu-
« sique des Italiens , je n'imaginois rien au-
« dessus de la nôtre » ? et voudriez-vous qu'on
cherchât dans les petites dissensions qui se
sont élevées entre vous et *le savant musi-*
cien le principe de la préférence que vous
avez enfin donnée à la musique italienne sur
la nôtre , c'est-à-dire sur la sienne ?

3°. *On ajoute, dans cette même note dont je me plains, que la seconde édition de mes Elémens, à laquelle j'avois fait quelques additions, a paru en 1768, immédiatement après le Dictionnaire de Musique de M. Rousseau. Or cette seconde édition, où je n'ai pas changé un mot depuis, est de 1762, six ans avant l'impression du Dictionnaire de Musique : mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est que, dans ce Dictionnaire, à l'article Mode, page 288, M. Rousseau cite un long passage de mes Elémens qui ne se trouve que dans la*

seconde édition ; preuve incontestable , si je ne me trompe , que cette édition a précédé le Dictionnaire , et que si M. Rousseau est l'auteur de la note , sa mémoire l'a bien mal servi. Il me paroît difficile de répondre à ces faits et à ces dates.

Sans la réputation de candeur que vous vous êtes acquise , monsieur , sans l'espece de défi qui termine cette période , elle me paroîtroit bien *insidieuse* : mais cette phrase , *Il me paroît difficile de répondre à ces faits et à ces dates* , prouve que vous êtes de bonne foi , et me fait espérer que vous ne me saurez pas mauvais gré de relever les petites inadvertences qui vous sont échappées.

Vous vous êtes fort éloigné de votre exactitude ordinaire en citant une partie de la note dont vous vous plaignez , monsieur ; en la relisant vous en serez étonné vous-même. Pour vous épargner la peine de reporter vos yeux sur un ouvrage que vous n'avez pas goûté , je veux vous la transcrire d'un bout à l'autre. La voici :

« Tous les articles de musique que j'avois
« promis pour l'Encyclopédie furent faits

« dès l'année 1749, et remis par M. Diderot, l'année suivante, à M. d'Alembert, comme entrant dans la partie mathématique dont il s'étoit chargé. Quelque temps après parurent ses Elémens de Musique. En 1768 parut mon Dictionnaire, et *quelque temps après une nouvelle édition* de ses Elémens avec des augmentations. Dans l'intervalle avoit aussi paru un Dictionnaire des Beaux-Arts, où je reconnus plusieurs petits articles de ceux que j'avois faits pour l'Encyclopédie. M. d'Alembert avoit des bontés si tendres pour mon Dictionnaire de Musique, qu'il offrit au sieur Gui d'en revoir obligeamment les épreuves; faveur que, sur l'avis que celui-ci m'en donna, je le priai de ne pas accepter. »

Remarquez, s'il vous plaît, monsieur, que M. Rousseau dit : « En 1768 parut mon Dictionnaire, et *quelque temps après* », et non pas *immédiatement après* « une *nouvelle* », et non pas *la seconde* « édition de ses Elémens avec des augmentations ». Ce n'est pas avec vous qu'il faut appuyer sur l'énorme différence qu'il y a entre les

expressions que vous prêtez à M. Rousseau et celles qu'il a employées. Il est tout simple, monsieur, que n'ayant donné à cette note, peu faite pour affecter votre tranquillité, qu'une attention très superficielle, vous ayez sans dessein substitué quelques mots à quelques autres; mais cette substitution tire à de si grandes conséquences pour la mémoire de M. Rousseau, que toute personne honnête qui en sera frappée desirera d'en prévenir l'effet. Voilà pourquoi, encouragée par vous-même, je vais tâcher de vous démontrer que cette note ne contient rien qui ne soit rigoureusement vrai; et afin d'exposer mes preuves dans un ordre qui les rende plus sensibles, je vais séparer les articles qui la composent et les discuter chacun en particulier.

« Tous les articles que j'avois promis
« pour l'Encyclopédie (dit M. Rousseau)
« furent faits dès l'année 1749, et remis
« par M. Diderot l'année suivante à M. d'A-
« lembert, comme entrant dans la partie
« mathématique dont il s'étoit chargé :
« quelque temps après parurent ses Elé-
« mens de Musique ». C'est, monsieur,

ce que vous ne détruisez pas ; car en disant , *Or en 1749 j'avois donné à l'académie des sciences un extrait fort détaillé (et imprimé la même année) de la Théorie de M. Rameau* , il est si vrai que vous ne prétendez pas parler de vos Elémens , que vous ajoutez , *extrait dont mes Elémens de Musique ne sont que l'extension*. Eh bien ! monsieur , c'est précisément cette *extension* qui forme vos Elémens dont M. Rousseau parle. Or ils ne parurent qu'en 1752 : on n'en sauroit douter , puisqu'indépendamment de la notoriété publique et de la date que porte l'édition on en trouve la preuve dans une note de votre réponse à M. Rameau que j'ai déjà citée. Vous y dites en propres termes , en parlant d'un savant italien : « C'est le premier qui
« m'ait fait cette objection sur l'accord de
« *sixte superflue* , dès l'année 1752 , où
« parut la première édition de ces Elémens
« de Musique , etc. ». M. Rousseau est donc fondé à dire , malgré l'*extrait fort détaillé imprimé en 1749* , que vos Elémens de Musique parurent *quelque temps après* que ses articles de musique vous eurent été

remis par M. Diderot, puisqu'ils vous le furent en 1750.

« En 1768 parut mon Dictionnaire, et
« *quelque temps après une nouvelle édition*
« de ses Elémens avec des augmenta-
« tions. »

Ici, monsieur, toutes mes idées se confondent en voyant l'inconcevable distraction qui vous porte à dire : *On ajoute, dans cette même note dont je me plains, que la seconde édition de mes Elémens, à laquelle j'avois fait quelques additions, a paru en 1768, immédiatement après le Dictionnaire de Musique de M. Rousseau. Or cette seconde édition, où je n'ai pas changé un mot depuis, est de 1762, six ans avant l'impression du Dictionnaire de Musique.* Permettez-moi, monsieur, de vous représenter que M. Rousseau ne parle pas de la *seconde* édition de vos Elémens, qu'il connoissoit avant de publier son Dictionnaire, puisqu'il y cite la page 22 de cette *seconde* édition, mais d'une *nouvelle* édition dont vous ne parlez point, qui parut en 1772 et dont voici le frontispice : *Elémens de Musique théorique et*

*pratique, suivant les principes de M. Rameau, éclaircis, développés et simplifiés par M. d'Alembert, de l'académie françoise, des académies royales des sciences de France, de Prusse et d'Angleterre, de l'académie royale des belles-lettres de Suede, et de l'institut de Bologne; nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. A Lyon, chez Jean-Marie Bruyset, imprimeur - libraire, M. DCC. LXXII. Avec approbation et privilege du roi (1). M. Rousseau ne mérite donc aucun reproche pour avoir dit: « En « 1768 parut mon Dictionnaire, et quelque « temps après une nouvelle édition de ses « Elémens avec des augmentations ». Car enfin cette nouvelle édition existe, puisqu'elle est entre mes mains : elle n'a pu être faite sans votre aveu; vous n'auriez pas souffert que les augmentations qu'elle contient fussent annoncées sous votre nom, si vous ne les aviez pas fournies; et elle a paru non pas *immédiatement*, comme vous*

(1) Cette édition se trouve à Paris chez Nyon, libraire, rue du Jardinnet, fauxbourg S.-Germain.

supposez, monsieur, que le dit M. Rousseau, mais comme il le dit réellement, *quelque temps* après le Dictionnaire de Musique. S'il falloit une autre preuve de l'existence de cette *nouvelle* édition donnée en 1772 que celles que je viens de produire, je la trouverois dans une note que vous avez consacrée à la reconnoissance, et qui termine le discours préliminaire de cette *nouvelle* édition. Vous dites, monsieur, dans cette note, en parlant de M. l'abbé Roussier: « Il a eu la bonté de me commu-
« niquer un grand nombre de remarques
« très justes qu'il a faites sur la première
« édition de ces Elémens, et dont j'ai pro-
« fité pour perfectionner *les suivantes* ».
Vous ne vous seriez pas exprimé ainsi s'il n'y avoit eu à votre connoissance, depuis la première édition de vos Elémens, que celle de 1762. Je sais bien qu'en 1759 vous cédâtes au sieur Bruyset tous vos droits sur vos Elémens; mais cette cession n'empêche pas que vous n'ayez présidé aux éditions postérieures qui en ont été faites, puisque c'est, je le répète, à celle de 1772, dont parle M. Rousseau, que se trouve la note

que je viens de citer. *Ce qu'il y a de plus singulier*, monsieur, c'est que vous ayez oublié un fait de cette nature au point d'entreprendre de convaincre de mensonge l'homme célèbre qui l'a avancé.

« Dans l'intervalle avoit aussi paru un
« Dictionnaire des Beaux-Arts, où je re-
« connus plusieurs petits articles de ceux
« que j'avois faits pour l'Encyclopédie. »

Le Dictionnaire des Beaux-Arts parut en effet en 1752, ainsi que la première édition de vos *Elémens*. Je ne le connois point; mais vous le connoissez sans doute, monsieur; vous connoissez aussi mieux que personne les articles que M. Rousseau avoit faits pour l'Encyclopédie: le plagiat dont il accuse l'auteur du Dictionnaire des Beaux-Arts est donc prouvé par votre silence; car si cet auteur étoit irréprochable à cet égard, l'honnêteté des vues qui vous animent ne vous auroit pas permis de négliger sa justification, puisque vous avez daigné travailler à la vôtre.

« M. d'Alembert avoit des bontés si ten-
« dres pour mon Dictionnaire de Musique,
« qu'il offrit au sieur Gui d'en revoir

« obligamment les épreuves ; faveur que,
« sur l'avis que celui-ci m'en donna, je le
« priai de ne pas accepter. »

Un fait que M. Rousseau affirme et que vous ne niez pas, monsieur, doit passer pour constant. De plus M. du Peyrou, habitant de Neufchatel en Suisse, ami intime du célèbre Genevois et dépositaire de ses papiers, a entre les mains et s'engage à faire voir à quiconque le desirera une lettre datée *de Paris le 24 décembre 1764*, dans laquelle le sieur Gui propose à M. Rousseau de vous *choisir* pour revoir les épreuves de son Dictionnaire, et ajoute pour l'y déterminer qu'il est *sûr* que vous vous en ferez un *plaisir*. Cette lettre ne dit pas que vous ayez *offert au sieur Gui de revoir obligamment les épreuves du Dictionnaire de Musique*. Non, elle ne le dit pas, mais elle le prouve : 1°. parcequ'il n'est pas vraisemblable que le sieur Gui ait pris sur lui de risquer cette proposition sans que vous l'y eussiez autorisé : 2°. parcequ'il faut pour qu'il ait été *sûr* de votre bonne volonté, que de votre propre mouvement vous la lui ayez marquée ; votre

éloignement pour M. Rousseau étoit déjà trop connu pour que le sieur Gui eût seulement eu l'idée d'obtenir de vous pour cet auteur un service d'ami ; tant de générosité ne se présume pas : 3°. enfin parcequ'il est tout simple que l'honnête libraire ait fait cette proposition en son nom plutôt qu'au vôtre, afin que le refus qu'il devoit prévoir ne tombât pas directement sur vous ; ménagement qui n'a plus dû avoir lieu dans les entretiens que le sieur Gui a eus avec M. Rousseau, lorsqu'en décembre 1765 celui-ci passa par Paris pour se rendre en Angleterre ; entretiens qu'il n'est pas douteux que le voyageur n'ait mis à profit pour éclaircir ce point délicat.

Tout ce que vous opposez, monsieur, au *fait* établi par M. Rousseau, c'est que *vous ne vous le rappelez nullement*. J'oserai vous représenter que votre oubli ne fournit aucune objection recevable contre la vérité de ce *fait*. Encore plus accoutumé, sans doute, à faire des actes de bienfaisance que de *nouvelles* éditions, il est bien plus extraordinaire que les soins que vous avez donnés à celle de vos *Elémens*, qui parut

en 1772, n'aient laissé aucunes traces dans votre mémoire, qu'il ne l'est que vous ayez oublié que vous avez fait une *offre* obligeante qui n'a eu aucunes suites. Quant aux inductions qu'on pourroit tirer de cette *offre* en la maintenant vraie, c'est un sujet que les égards qui vous sont dus ne me permettent pas de traiter ; mais ils ne me défendent pas de vous faire observer que le dernier article de la note de M. Rousseau n'est pas plus destitué de fondement que les autres.

Vous dites encore , monsieur : *Ce même M. Rousseau , qui dans son Dictionnaire n'honore en plusieurs endroits de ses éloges , n'y fait entendre nulle part que mes Elémens aient été faits d'après lui ; il savoit trop bien le contraire.*

Je vous demande bien pardon ; mais cela ne me paroît pas aussi évident qu'à vous. Ce n'est certainement pas dans le dernier paragraphe de la préface de ce Dictionnaire que vous puisez l'assurance de dire : *Il savoit trop bien le contraire.* Le voici ce paragraphe :

« Si on a vu dans d'autres ouvrages quelques articles peu importans qui sont

« aussi dans celui-ci; ceux qui pourront faire
 « cette remarque voudront bien se rap-
 « peler que, dès l'année 1750, le manu-
 « scrit est sorti de mes mains, sans que je
 « sache ce qu'il est devenu depuis ce temps-
 « là. Je n'accuse personne d'avoir pris mes
 « articles; mais il n'est pas juste que d'au-
 « tres m'accusent d'avoir pris les leurs. »

Il est apparent, monsieur, que ce passage regarde le Dictionnaire des Beaux-Arts : il pourroit tout aussi bien regarder vos Elémens, puisque ces deux ouvrages sont de la même date, que M. Rousseau parle de plusieurs, et qu'il n'en nomme aucun. Dans ce cas-là il auroit *fait entendre* que vos Elémens étoient, du moins en partie, *faits d'après lui*. Ce que ce vertueux philosophe *savoit* sur ce point sera peut-être toujours un mystère pour le public; mais ce n'en sauroit être un pour vous, monsieur. Ce ne sont donc pas les *éloges* qu'il vous donne dans son Dictionnaire qui doivent vous rassurer, c'est votre conscience; car si vous ne l'avez pas pillé, il n'a pas pu le croire.

Je craindrois de vous offenser, monsieur, si, connoissant votre empire sur tout ce qui

tient à la littérature, je m'adessois à tout autre qu'à vous pour obtenir que ma lettre trouve place dans le Mercure. Je vous prie donc instamment de vouloir bien l'y faire insérer d'ici au 23 décembre inclusivement. Si, contre toute apparence, vous vous refusiez à un soin si digne de vous, ou qu'elle parût dans le Mercure avec des fautes de typographie capables d'en altérer le sens, je serois obligée de prendre d'autres voies pour la répandre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Notre très humble et très obéissante
servante, D. R. G.

Le 28 novembre 1780.

L E T T R E

A M. FRÉRON.

J E vous supplie, monsieur, de vouloir bien le plutôt qu'il vous sera possible donner place dans l'Année Littéraire à la lettre que j'ai l'honneur de vous envoyer. Vous pouvez, monsieur, me rendre ce service sans risquer de désobliger M. d'Alembert : son consentement à la publication de cette lettre est consigné en termes formels page 179 du Mercure du 23 de ce mois, dans lequel j'avois souhaité qu'elle fût insérée : et les protestations de *sincérité* qui accompagnent ce consentement ne permettent pas de douter que M. d'Alembert ne l'ait dicté lui-même ; car M. d'Alembert est l'homme du monde le plus *sincere*. Il est clair, monsieur, que la préférence que je donnois au Mercure sur votre journal ne m'étoit pas inspirée par le desir de me faire valoir ; mais elle n'étoit pas non plus un effet du hasard : je croyois devoir sacrifier mon intérêt à la convenance, qui me sembloit exiger que la défense eût le même

théâtre

théâtre et les mêmes spectateurs que l'attaque. M. d'Alembert en a jugé autrement ; il a trouvé fort égal que ma lettre parût dans le Mercure ou ailleurs, même qu'elle parût ou ne parût pas, dès qu'il s'en est pleinement rapporté à MM. les rédacteurs du chef-d'œuvre hebdomadaire, qui, de leur propre mouvement et sans que M. d'Alembert ait mis un grain dans la balance, m'ont donné l'exclusion. Loin que la philosophique indifférence de M. d'Alembert me gagne, monsieur, je trouve plus que jamais nécessaire que la lettre que j'ai eu l'honneur de lui adresser soit mise sous les yeux du public, puisque ce n'est qu'après avoir daigné la lire qu'il pourra juger de la sagesse des motifs qui ont empêché ces messieurs de l'insérer, et de la solidité de l'espece de réponse qu'ils ont *essayé* d'y faire.

D. R. G.

Le 25 décembre 1780.

N O T E

DE M. L'ABBÉ ROUSSIER

Sur la page 28 de l'Errata de l'Essai sur la Musique.

M. l'abbé Roussier a donné en 1770 un ouvrage intitulé , *Mémoire sur la musique des Anciens* , où , en développant l'application que faisoient les Grecs des planetes aux notes ou sons de leur système de musique , il a fait voir les absurdités dans lesquelles ont donné une multitude d'auteurs , tant anciens que modernes , en appliquant aux planetes mêmes , aux corps célestes , ce qui , dans le système des Grecs , ne s'entendoit que des sons nommés du nom des planetes. Ce sont ces absurdités , réfutées et tournées en ridicule par M. l'abbé Roussier , qu'on lui prête ici , et qu'on lui fait appliquer à notre basse fondamentale , qui n'a rien de commun avec le système des Grecs.

LETTRE

A M. L'ABBÉ ROUSSIER.

IL m'est revenu , monsieur , que vous aviez été mécontent de ce que j'ai dit de vous dans l'*Errata de l'Essai sur la Musique* ; la note que vous avez pris la peine de faire sur la vingt-huitième page de cette brochure est même tombée entre mes mains. Cette note me prouve que j'ai eu un tort vis-à-vis de vous : mon empressement à le réparer doit vous prouver combien il a été involontaire. Je ne connois point , monsieur , le *Mémoire sur la musique des Anciens* que vous donâtes en 1770 ; j'avois ouï dire que vous étiez partisan fanatique de la basse fondamentale , et que vous y trouviez tout ce que les visionnaires anciens et modernes ont trouvé dans le système musical des Grecs. L'imputation n'étoit pas de nature à exiger que je ne l'adoptasse qu'après un mûr examen. D'ailleurs j'avois vu par moi-même que l'auteur de l'*Essai sur la Musique* s'étoit à chaque page de votre sentiment : j'ai cru... vous ménager en ne me permettant à votre

sujet que des plaisanteries. J'ai eu depuis (et j'en remercie la fortune) occasion de prendre une tout autre idée de vous : j'ai entendu parler avec tant de distinction de votre caractère, de vos mœurs, de votre savoir et de votre modestie, que j'ai conçu pour vous une estime qui ajoute beaucoup au regret que j'aurois même sans elle de m'être trompée un instant sur votre compte. J'ajouterai avec le plus grand plaisir que si, comme le prétend l'auteur de l'*Essai sur la Musique*, le Dictionnaire de cet art a besoin d'être refondu (ce que je ne puis admettre d'après son jugement, ni nier d'après le mien), je pense que vous êtes le seul de nos savans qui sachiez de quel ton il convient de relever les erreurs d'un grand homme ; le seul dont l'envie ne dirige pas la critique ; le seul enfin à qui l'honnêteté de ses intentions et la supériorité de ses lumières donnent le droit de perfectionner l'ouvrage de J. J. Rousseau. Je pense encore que, si vous tenez de la nature autant de goût que l'étude vous a fait acquérir de connoissances, c'est grand dommage que vous vous soyez borné à écrire sur la musique.

Si vous jugez à propos, monsieur, de faire insérer cette lettre dans quelque papier public, non seulement j'y consens, mais je vous en prie. Loin de rougir de l'aveu qu'elle contient, loin que l'hommage que je vous y rends me coûte, je trouve l'un et l'autre assez bien placés pour être très fâchée que les circonstances ne me permettent pas de m'en faire honneur.

MON DERNIER MOT, (1)

O U

Réponse à la lettre que M. D. L. B. a adressée à M. l'abbé Roussier, en tête du Supplément à l'Essai sur la Musique, par l'auteur de l'Errata de l'Essai sur la Musique.

JE suis, monsieur, la *douce et gentille dame anonyme* en faveur de laquelle votre mépris a emprunté le style de la rage. C'est moi qui, dites-vous, vous *injurie à chaque*

(1) Lorsque, dans l'introduction que j'ai mise à la tête de ce recueil, j'ai donné à la précédente lettre le titre de *dernière*, je me flattois qu'il lui conviendrait toujours. Il y avoit huit mois que l'*Errata de l'Essai sur la Musique* avoit paru; et personne ne parloit encore du *Supplément* à cet *Essai*, dont la première et la seule remarquable partie est la *lettre* de M. D. L. B. à M. l'abbé Roussier. Enfin ce supplément m'est parvenu vers le mois d'octobre 1781; et j'y ai répondu, voulant avoir pour M. D. L. B. la déférence de le laisser se taire le premier, puisque c'est ce que nous faisons le mieux l'un et l'autre.

phrase de mon libelle (1) par un amour effréné pour la réputation de Jean-Jacques.

J'avoue que je vous ai un peu maltraité. Si j'avois su positivement qui vous étiez, sans mettre de frein à mon *amour pour la réputation de Jean-Jacques*, sentiment qui ne peut aller trop loin, attendu son principe, sa nature et son objet, sans doute j'aurois adouci les couleurs que j'ai employées à peindre votre caractère. Mais vous n'aviez point mis votre nom à l'*Essai sur la Musique*, et je n'ai pas cru que l'honnêteté me permît de partir de simples *oui-dire* pour vous attribuer un ouvrage aussi mal-honnête que celui-là. « Tout honnête homme doit avouer les livres qu'il publie (2) ». Si vous aviez profité de cette sage leçon, vous m'auriez obligée à supprimer tout ce qui n'étoit pas indispensablement nécessaire à la défense de Jean-Jacques (3). C'est donc votre faute

(1) Je savois bien qu'il y avoit des *libelles* anonymes, comme par exemple l'*Essai sur la Musique*; mais je ne savois pas qu'on pût appeler *libelle* quoi que ce fût adressé à un anonyme.

(2) Préface de la *Nouvelle Héloïse*.

(3) Vous me reprocherez peut-être de ne la pas

si j'ai accordé quelque chose à l'indignation que tout ce qui l'attaque m'inspire. Cependant il ne tiendrait qu'à mon amour-propre que vous fussiez bien vengé. Vous braquez contre moi toute l'artillerie de Voltaire. Vous m'appellez *vicille : du bon Jean-Jacques* (1), *la bonne, — bonne femme d'une ignorance crasse, — pauvre imbécille, — pauvre vieille, — sempiternelle*, et, qui pis est, *autour femelle*. Vous parlez de ma personne comme d'une *gréle machine en décadence* (2); de mon ouvrage, comme d'une *diatribe écrite en style des halles*;

pratiquer moi-même cette leçon. Monsieur, elle ne me regarde pas. Je ne suis point un *honnête homme*; je ne veux point l'être; et la probité étant un devoir commun aux deux sexes, je prendrais ce titre à injure. Combien d'hommes estimés n'auroient pas le courage de vivre en honnêtes femmes!

(1) *Bon Jean-Jacques!* Je supplie mes lecteurs d'observer combien est plate cette épithète qui voudrait être ironique. Ne semble-t-il pas que la *bonté* soit incompatible avec la supposition que l'honnête réticence de M. D. L. B. tend à établir?

(2) Cela est trop plaisant pour ceux qui me connoissent.

et de tous deux, comme *ne méritant pas que vous vous donniez la peine de répondre aux reproches que je vous fais*. Que croyez-vous que je réponde à tout cela? Rien du tout. Le public jugera, je l'espère, qu'une femme qui reçoit, même de vous, de pareilles qualifications sans s'en émouvoir, est bien sûre de ne les pas mériter, et que ce n'est pas l'impuissance de parler qui réduit l'auteur de l'*Errata* au silence. D'ailleurs, puisque j'établis que ne vous étant pas nommé vous avez tort de vous plaindre de moi ne me nommant pas, j'aurois tort de me plaindre de vous; et avoir tort est un plaisir que je ne veux pas vous faire. Les combats polémiques, monsieur, n'ont pas les mêmes regles que le bal de l'opéra. On ne doit rien aux anonymes, par la raison qu'on ne peut déterminer ce qu'on leur devoit s'ils se faisoient connoître, et qu'il ne seroit pas juste que tel auteur qui, s'il se montroit, n'auroit aucun droit aux égards des honnêtes gens, n'eût qu'à se cacher pour y prétendre. Mais il faut être bien abject pour ne se rien devoir à so-même; et vous, M. D. L. B., vous auriez dû (au moins je

veux le croire), au lieu de descendre à de si grossières trivialités, faire insérer dans tous les journaux les trois lettres, tant de Voltaire que de Rousseau, dont vous alongez la vôtre, et dire que, *vous croyant dispensé de répondre à l'auteur de l'Errata, et desirant que le public ne puisse pas douter de la vérité de ce que vous avez avancé, vous déclarez que vous êtes prêt à montrer à quiconque voudra la voir la vie de J. J. Rousseau, faite par lui et écrite de sa main, d'où vous avez tiré les particularités que vous rapportez sur son compte dans l'Essai sur la Musique.*

Ce moyen de répondre aux *deux défis* que je vous fais eût encore été une rodomontade il est vrai; mais enfin sa tournure auroit été plus décente pour vous-même, et n'auroit pas compromis M. l'abbé Rous sier, dont la délicatesse a dû cruellement souffrir de recevoir publiquement une lettre de l'espece de la vôtre, où, pour comble d'humiliation, vous le classez avec vous, en lui disant: *Au reste je suis sûr que les injures de cette pauvre vieille vous ont fait autant de peine qu'à moi.* Il n'y a

que vous au monde, M. D. L. B., qui soyez capable de prêter à M. l'abbé Roussier une façon de penser à laquelle il s'est montré si supérieur dans la *note* qu'il a faite sur la 28^{me} page de l'*Errata*, et qui a donné lieu à la lettre que j'ai l'honneur de lui adresser. Obligé de répondre à la vôtre, il a fait tout ce qu'il pouvoit faire de mieux en ne disant pas un seul mot sur tout ce qui étoit étranger aux *Mémoires* qu'elle accompagnoit. Malheureusement il y a de si mauvais pas qu'on n'en peut sortir sans quelques éclaboussures. Aussi ai-je été forcée de défendre moi-même cet estimable abbé contre des gens excessivement honnêtes, à qui ses intimes relations avec vous, monsieur, avoient fait prendre de lui des impressions peu favorables. Je me flatte d'être parvenue à leur persuader qu'en dépit du proverbe, la conformité d'occupations qui lient étroitement les hommes n'entraîne pas toujours celle des principes; qu'il y a loin des goûts aux sentimens; que M. l'abbé Roussier pouvoit bien vous FAIRE PARLER, mais non pas vous faire taire; et que très sûrement ce n'étoit pas à

diffamer J. J. Rousseau qu'il vous avoit AIDÉ dans la composition de votre savant ouvrage.

Il faut pourtant convenir que cette lettre, si embarrassante pour M. l'abbé Roussier, si dégoûtante pour vos lecteurs, est moins mal écrite que tout ce que j'avois vu de vous jusqu'à elle; il y a même quelques phrases élégantes que j'ai remarquées d'aussi bon cœur que si vous m'aviez dit les plus jolies choses du monde. Croyez-moi, monsieur, si vous voulez vous faire une réputation, renoncez à dissenter sur la musique, même à calomnier de grands hommes, ce dont vous vous tirez assez gauchement; et invectivez des femmes, c'est là votre genre.

Il est fâcheux que ce salutaire conseil ne vous ait pas été donné assez tôt pour prévenir votre second crime, c'est-à-dire votre *supplément*. Vous n'y articulez rien de nouveau contre J. J. Rousseau, parceque vous aviez épuisé dans l'*Essai sur la Musique* tout ce que la méchanceté la plus consommée pouvoit imaginer de plus propre à le déshonorer: mais vous y soutenez, avec une effronterie qu'il faut enfin con-

fondre, la seule de vos accusations dont l'*Errata* n'ait pas démontré la fausseté, celle d'avoir manœuvré pour faire chasser Voltaire de sa maison des *Délices*.

Vous croyez m'avoir atterrée en produisant une lettre de Voltaire, adressée à je ne sais qui, de je ne sais où. Une lettre de Voltaire !..... contre Rousseau !..... Si je me permettois de plaisanter sur un sujet aussi grave, je dirois que c'est se rétracter que de produire une pareille preuve. Mais je me suis engagée à *discuter* toutes celles que vous allégueriez, à les *vérifier*, à les *détruire* (1) : j'aurois pu ajouter, à vous pétrifier ; car je savois bien où prendre la tête de Méduse, et dans un instant je vais vous la montrer.

Vous annoncez, monsieur, page 3 de votre délicate lettre, que vous n'êtes pas homme à vous *formaliser d'être traité comme d'Alembert* ; et je conçois que votre petite vanité puisse encore y trouver son compte. Eh bien ! je vous ai servi à votre gré. Obli-

(1) *Errata de l'Essai sur la Musique*, page 84.

gée de combattre les odieuses imputations dont M. d'Alembert chargeoit la fatigante mémoire de l'immortel Genevois, j'eus recours à M. du Peyrou, sentant bien que les armes qu'il me prêteroit seroient plus tranchantes que tous les raisonnemens que pourroit me fournir mon *amour effréné pour la réputation de Jean-Jacques*. J'ai fait de même par rapport à vous : c'est encore M. du Peyrou que j'ai appelé à mon aide, bien sure que son zele ne se rebute-roit pas. Je lui ai envoyé votre lettre; je l'ai prié de l'examiner et de me faire passer tout ce qui dans ma réponse devoit porter le sceau de l'authenticité. Il a embrassé ce soin avec tout l'empressement que j'avois lieu de présumer de l'intérêt qui nous anime; et le service qu'il m'a rendu est d'autant plus touchant, qu'en le chargeant d'acquitter ma parole, je fais plus que je n'avois promis. Je vais, monsieur, vous communiquer sa lettre à moi, et le *commentaire* qu'il a fait sur la vôtre : vous y verrez qu'il a négligé (je l'avois bien attendu de son discernement) tout ce qui appartient à votre sentiment particulier sur la personne, le

caractere, les talens de Jean-Jacques, pour ne s'attacher qu'à la discussion des prétendus faits que vous tâchez de métamorphoser en preuves ; et j'espere que vous serez content de ce qu'il y oppose. Je n'entrerais point à son égard vis-à-vis de vous dans le détail de tout ce qu'il y a à dire de quelqu'un qui réunit à tous les avantages qu'on peut tenir du hasard tous ceux qu'on peut acquérir en cultivant un esprit juste, une raison saine, une ame sensible : car au fond ce n'est pas pour vous que je vous réponds ; c'est pour le public, et l'opinion du public sur le compte de cet homme recommandable est à jamais fixée. Mais comme il seroit très possible que , malgré les outrages que vous prodiguez à ma décrépitude, vous m'imaginassiez plus jeune, plus aimable, plus séduisante que je ne suis, et que vous tirassiez de l'attachement que me marque M. du Pérou des conséquences à votre maniere ; dussent les choses flatteuses qu'il m'adresse en perdre tout leur poids, je vous dirai qu'il ne m'a jamais vue, qu'il y a toujours eu entre nous soixante-dix à quatre-vingts lieues de distance, et que je ne suis

redevable des sentimens dont il m'honore qu'à l'idée que lui a fait prendre de ma conduite, de mon caractere et de mon cœur, la correspondance que la mort de Jean-Jacques, notre ami commun, nous a mis dans le cas d'entretenir, et sur-tout mon *amour effréné pour la réputation* de ce grand homme. Voici enfin, monsieur, la tête de Méduse.

Neuchâtel le 28 octobre 1781.

Je n'ai pas besoin, madame, de justifier auprès de vous le retard qu'a éprouvé l'envoi que je vous fais aujourd'hui. Vous connoissez toute l'importance que je mets à tout ce qui a trait à l'honneur de la mémoire de J. J. Rousseau; et quand à ce motif, déjà si puissant sur mon cœur, vous réunissez celui de vous complaire, croyez que mon zele ainsi excité ne me laisse aucun repos qu'il ne se soit satisfait. Mais la recherche des pieces originales, les copies qu'il en a fallu faire et collationner, jusqu'aux éclaircissemens dont j'ai cru nécessaire de les accompagner, et dont vous disposerez, madame, ainsi que vous le jugerez

jugerez à propos ; tout en cette occasion a contrarié mon empressement à vous servir ; et c'est là l'unique sentiment pénible que m'ait donné ce travail. Mais quel ample dédommagement ! Ah ! madame, concourir avec vous à l'honneur de confondre l'imposture et la calomnie, de venger l'innocence et la vérité ! Y être appelé par vous, c'est être jugé digne de votre estime ; et, pour qui a le bonheur de vous connoître, c'est obtenir la récompense la plus honorable tout-à-la-fois et la plus douce.

Mais, madame, il est inconcevable que M. D. L. B., non content de revenir à la charge pour diffamer Rousseau, ait eu la brutale démente de diriger ses traits jusques sur vous. En vérité c'est grand dommage que cet homme n'ait pas l'étoffe d'un héros ; on pourroit le comparer à ceux d'Homere qui osoient défier et combattre leurs divinités. Mais enfin, puisque rien en lui n'autorise cette comparaison, il faut se rabattre à mépriser la lâcheté de caractère qu'il décele en voulant outrager une femme, et le plaindre de ne pas connoître celle qu'il croit outrager. Au reste, mada-

me, sa conduite prouve que votre secret a été scrupuleusement gardé par vos amis, et qu'il ne connoît de vous que ce que vous en avez avoué vous-même dans l'*Errata de l'Essai sur la Musique*. Il sait donc que vous êtes une femme, et voilà tout : s'il vous avoit seulement entendu nommer, son amour-propre l'auroit préservé de l'excès auquel il s'est livré ; il auroit su que les épithètes qu'il vous donne sont aussi absurdes par leur application que rebutantes par leur espece. Mais, tout brutal qu'il se montre à l'égard de votre sexe, comptez que, s'il n'est pas aveugle, la plus cruelle vengeance est entre vos mains. Oui, madame, si un tel homme étoit digne de votre courroux, je vous dirois : Cédez à son invitation (1) ; montrez-vous à ses yeux parée de tous les dons de la nature, et que sa confusion devienne son moindre supplice. Mais non ; je vous connois trop, madame, pour ignorer qu'à l'indi-

(1) Cette invitation se trouve, comme on le verra, dans la lettre de M. D. L. B. à M. l'abbé Rousier.

gnation qu'excitent en vous les outrages faits à la mémoire de vos amis succède le plus profond mépris quand ces outrages vous deviennent personnels. Tenons-nous-en donc à ce sentiment comme au seul que nous devons concevoir pour votre antagoniste ; et si, dans le *Commentaire* ci-joint (auquel j'ai cru devoir donner la forme d'une lettre), il m'est arrivé d'aller au-delà, pardonnez-le moi, et songez combien il est difficile d'allier la modération avec les sentimens que vous inspirez.

J'ai l'honneur d'être avec le dévouement le plus respectueux, madame,

votre très humble et très
obéissant serviteur,

D U P E Y R O U .

C O M M E N T A I R E

Joint à la lettre précédente.

JE ne sais, madame, quand a paru le *Supplément à l'Essai sur la Musique* que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer : je n'en avois point entendu parler ; et cela n'est pas fort étonnant, puisqu'on m'assure qu'à Paris même, où il a été publié, il n'a pas fait la moindre sensation. J'ai lu attentivement la lettre qui le précède, dans laquelle M. D. L. B. vous adresse la parole avec toute l'aménité d'un auteur critiqué, et toute la modération d'un délateur démenti. C'est donc sous ce double rapport qu'il faut apprécier le ton qu'il prend dans cette lettre, ses galanteries, ses assertions, et jusqu'à ses raisonnemens. Puisque vous le permettez, madame, je vais joindre quelques réflexions sur cette originale lettre aux pièces originales dont vous me demandez la communication.

La première vérité que m'apprend M. D. L. B. c'est qu'une certaine brochure de 95 pages, intitulée *Errata de l'Essai sur la Musique*, n'a pas été trouvée bonne, puisque

personne ne lui a fait l'honneur d'en parler.

Assurément, madame, votre brochure est détestable; cela est démontré. Cependant si vous avez négligé d'en faire hommage à MM. les journalistes, cette circonstance affoiblit un peu la démonstration. Mais.... je me rappelle un fait qui prouve que je me trompe. Lorsque parut l'*Eloge de lord maréchal d'Ecosse*, et que tous les journaux s'empresserent à l'envi à se faire les échos de toutes les gentilleses attribuées à J. J. Rousseau, M. Pierre Rousseau, le petit Rousseau, si légèrement plaisanté par M. de Maignan, M. Rousseau de Toulouse, enfin le rédacteur du *Journal Encyclopédique*, ne resta pas en arriere; et Rousseau de Geneve, traîné dans la fange, porta M. d'Alembert aux nues. La scene change. Il paroît une justification de cet infâme J. J. Rousseau; justification sans réplique, puisque c'est lord maréchal lui-même, le héros de M. d'Alembert, qui donne à son panégyriste les démentis les plus formels et les mieux conditionnés. La brochure est envoyée à tous les journalistes, et spécialement à l'honnête rédacteur du *Journal Encyclopédique*. Tous

ces échos de diffamation , si ardens à la promulguer , deviennent muets quand il faut rendre gloire à la vérité. Est-ce parcequ'il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde , ou bien parcequ'il faut vivre , être journaliste , conserver son privilege , etc. etc. ? Voyez , madame ; il n'appartient pas à un étranger de décider cela. Mais revenons à M. D. L. B.

L'auteur, ajoute-t-il, m'injurie à chaque phrase de son libelle par un amour effréné pour la réputation de Jean-Jacques.

Mais vraiment , madame , c'est très mal à vous d'être attachée à *la réputation* de ce Jean-Jacques plutôt qu'à celle de M. D. L. B. Avez-vous donc oublié que

Mieux vaut goujat debout qu'empereur enterré ?

Et puis comment voulez-vous ne pas passer pour une *bonne vieille* avec des maximes surannées qui , dès que vos amis sont calomniés , vous font un ridicule devoir de repousser la calomnie sur ses auteurs ? Apprenez qu'il est reçu parmi les gens d'un certain ordre que *la réputation* de votre ami Jean-Jacques , à l'instant où il fermeroit les yeux ,

devoit être à la merci du dernier des scribes ; que l'auteur de l'*Essai sur la Musique* a donc usé de son droit quand , pour habiller Jean-Jacques à sa façon , il l'a couvert de boue ; que votre *brochure de 95 pages* ne sauroit être qu'un *libelle* , puisque vous avez eu la témérité de prouver à un auteur décoré des honneurs d'un quadruple *in-4°* , qu'en tronquant les citations , en confondant les dates , en déguisant ou en hasardant les faits , il a sciemment et volontairement déraisonné , le tout pour se donner *la réputation* d'un grand *virtuoso* , et réduire Jean-Jacques à celle d'un petit *croque-notes* , et , mieux que cela , d'un infâme coquin.

Or , après cette incartade de votre part , vous comprenez bien qu'aux yeux de M. D. L. B. vous ne sauriez avoir le sens commun , et qu'il faut de toute nécessité que vous ayez servi de *modele à l'héroïne du mauvais roman d'Héloïse*. A cette horrible imputation rougissez , madame , et passez condamnation. Pour moi , je tombe aux genoux de M. D. L. B. Ah ! M. D. L. B. , c'est aussi pousser trop loin le ressentiment. Grace , grace , M. D. L. B. ! S'il le faut pour vous appaiser , je convien.

drai avec vous que la *Nouvelle Héloïse* ne peut être qu'un bien *mauvais roman* pour vous, et que le *modele* de son *héroïne* doit vous paroître bien ridicule, comparé à ceux que vous auriez pu fournir à Jean-Jacques, s'il avoit eu le bon sens de vous consulter. (1)

(1) M. du Peyrou, occupé d'objets plus essentiels, passe sans s'en appercevoir sur un endroit assez piquant du texte qu'il commente; et je suis bien sûre qu'il trouvera bon que, pour l'amusement de mes lecteurs, je répare son inadvertence.

M. D. L. B. me dit poliment dans sa lettre à M. l'abbé Roussier, page 2, « Appaisez-vous, la « bonne, calmez votre bile incendiée; toutes vos « injures *sur ma froide compilation* n'empêcheront « pas que votre ancien galant (J. J. Rousseau) et « que l'antique Platon, grands hommes d'ailleurs, « n'aient été de médiocres musiciens, et ne passent » pour tels dans les siècles futurs »: et il a grand soin de mettre ces mots, *sur ma froide compilation*, en lettres italiques, comme si je les avois employés dans l'*Errata*, seul écrit que je lui aie adressé. Or, comme il est impossible qu'on les y trouve, à moins que, pour me préserver d'obstructions, en donnant à ma *bile incendiée* une circulation plus facile, M. D. L. B. n'ait eu la sublime générosité de faire à ses frais une nouvelle édition de l'*Errata* augmentée de ces mots *froide compilation*: mais comme

Mais du bon sens, en avoit-il ce pauvre Jean-Jacques ? Il faut bien avouer que non , puisque vous , madame , vous-même , son amie , lui en refusez , ainsi que M. D. L. B. vous le reproche dans cet accablant passage de sa conséquente lettre :

Mais ce qu'il y a de plus piquant pour vous , et dont vous devez être inconsolable, c'est qu'en tombant sans cesse sur la basse fondamentale, ce chef-d'œuvre qui a immortalisé Rameau, ce chef-d'œuvre reconnu

cela n'est guere présumable , je conclus qu'ils ont été adressés à M. D. L. B. par je ne sais quelle personne , et que , troublé par je ne sais quel sentiment , il me les attribue. La méprise est excellente , en ce que , si elle ne prouve pas invinciblement que d'autres que moi aient eu le malheur de ne pas goûter *l'Essai sur la Musique* , elle engage fortement à le penser. Au reste , cela commence à se civiliser : M. D. L. B. regimbe , mais il se corrige. Dans son *Essai* Jean - Jacques étoit traduit comme un vil plagiaire et un mauvais musicien ; dans le *Supplément* le voilà *grand homme d'ailleurs* , et , comme musicien , monté au rang des *médiocres*. Si M. D. L. B. écrit une troisieme fois , je ne désespere pas qu'il ne place J. J. Rousseau où il doit l'être.

Note de la *douce et gentille dame*.

pour tel par votre maître, puisque son Dictionnaire n'est fondé que sur cette basse, vous renversez tout d'un coup son brillant édifice, et vous lui faites en un moment plus de mal que je n'ai pu lui en faire, puisque vous lui refusez le bon sens. (1)

Voilà, madame, une accusation bien formelle, et d'autant plus grave, que, suivant M. D. L. B., refuser, comme vous faites sans vous en douter, le bon sens à Jean-Jacques, est un outrage à sa mémoire bien plus cruel, bien plus déshonorant, et qui manifeste bien plus de méchanceté, que de s'en tenir simplement et de plaingré, comme a fait M. D. L. B., à l'inculper d'ignorance, de mauvaise foi, d'envie, d'ingratitude, etc. etc. etc.

(1) Grand merci, M. D. L. B.; vous m'apprenez des choses que j'aurois toujours ignorées sans vous. Oh! oui; sans vous je n'aurois jamais su qu'on renversât *tout d'un coup* et *dans un moment* un édifice sur lequel on *tombe sans cesse*, ni que les raisons que Rousseau donne d'avoir composé son *Dictionnaire* sur le système de la basse fondamentale signifiaient qu'il la reconnût pour un *chef-d'œuvre*.

Note de l'aimable anonyme.

Sur ce principe il n'est plus permis de douter que, fier de son bon sens, et se croyant inattaquable au moins de ce côté, votre antagoniste n'ait conçu la plus haute opinion de lui même. Respectons-la, madame; et s'il nous réduit à la nécessité d'opter entre sa bonne foi et son bon sens, pour lui faire notre cour n'hésitons pas. En attendant saisissons l'occasion qu'il nous fournit dans le passage cité de rendre un double hommage à sa bonne foi et à son bon sens, lorsqu'il avoue tout à-la-fois et son intention et son impuissance de nuire à J. J. Rousseau.

En vérité, madame, je suis effrayé de l'effet qui doit résulter contre vous de l'accusation que M. D. L. B. vous intente. Comment! sans aucun ménagement il vous *prouve que le Dictionnaire de votre maître n'est fondé que sur cette base, savoir, le chef-d'œuvre qui a immortalisé Rameau*; et il vous renvoie aux articles de ce même *Dictionnaire, Système et Basse fondamentale*, dans lesquels Rousseau dit positivement que ce *Dictionnaire a été composé sur le système de Rameau*, que lui Rousseau *a suivi ce système dans cet ouvrage*, etc.

Ma foi, pour le coup, voilà de l'évidence; et vous êtes, madame, terrassée à né jamais vous relever, à moins que nous n'appelions à votre secours votre redoutable antagoniste lui-même, que je soupçonne n'être au fond pas à beaucoup près aussi méchant qu'il voudroit bien en affecter la mine. Accourez donc, ô généreux L. B., mais accourez avec votre *Essai sur la Musique*: voyons comment vous vous y prenez pour prouver à vos lecteurs que Rousseau étoit dévoré de jalousie contre Rameau. Cela est fort intéressant dans ce moment-ci. Ah! le voici. Vous en trouviez la preuve complète dans un certain paragraphe de la préface de son *Dictionnaire*, dont même alors vous aviez la discrétion de ne citer que les premières lignes, et qu'aujourd'hui vous paroissez n'avoir jamais connu. Pour suppléer, M. D. L. B. à ce défaut de votre. . . ., je n'ose dire quoi, permettez-moi de transcrire ici tout ce paragraphe.

« J'ai traité la partie harmonique dans le
« système de la basse fondamentale, quoique
« ce système, imparfait et défectueux à tant
« d'égards, ne soit point, selon moi, celui

« de la nature et de la vérité , et qu'il en ré-
 « sulte un remplissage sourd et confus
 « plutôt qu'une bonne harmonie ». (Voilà
 une nouvelle façon d'exalter les chefs-d'œu-
 vre. Il faut l'appliquer à l'*Essai sur la*
Musique). « Mais c'est un système enfin ;
 « c'est le premier , et c'étoit le seul , jusqu'à
 « celui de M. Tartini , où l'on ait lié par
 « des principes ces multitudes de regles
 « isolées qui sembloient toutes arbitraires ,
 « et qui faisoient de l'art harmonique une
 « étude de mémoire plutôt que de raisonne-
 « ment. Le système de M. Tartini , quoique
 « meilleur , à mon avis » (ah ! Jean-Jac-
 ques , vous n'y pensez pas ! rien n'est plus
 parfait ni par conséquent meilleur qu'un
 chef-d'œuvre), « n'étant pas encore aussi
 « généralement connu , et n'ayant pas , du
 « moins en France , la même autorité que
 « celui de M. Rameau , n'a pas dû lui être
 « substitué , dans un livre destiné principa-
 « lement pour la nation françoise. Je me
 « suis donc contenté d'exposer de mon mieux
 « les principes de ce système dans un article
 « de mon Dictionnaire ; et du reste j'ai cru
 « devoir cette déférence à la nation pour

« laquelle j'écrivois de préférer son senti-
 « ment au mien sur le fond de la doctrine har-
 « monique. Je n'ai pas dû cependant m'abs-
 « tenir, dans l'occasion, des objections né-
 « cessaires à l'intelligence des articles que
 « j'avois à traiter ; c'eût été sacrifier l'utilité
 « du livre au préjugé des lecteurs ; c'eût
 « été flatter sans instruire, et changer la dé-
 « férence en lâcheté. »

Convenez, madame, que voilà bien le lan-
 gage d'un jaloux ; mais convenez aussi qu'il
 est bien heureux pour vous et même pour
 Rousseau qu'il ait tenu ce langage. Com-
 bien vous devez l'un et l'autre de reconnois-
 sance à ce bon M. D. L. B. ! Sans cette basse
 jalousie dont il a fait l'heureuse découverte,
 vous restiez atteinte et convaincue d'avoir
 fait à *votre maître* le plus sanglant des af-
 fronts en lui refusant le bon sens.

Mais me voici parvenu à un article de la
 lettre de M. D. L. B. qui me paroît vraiment
 embarrassant pour vous ; c'est sa réponse
 aux défis que vous lui faites,

1°. *De prouver que la notice qu'il a donnée
 de la vie de Rousseau soit tirée d'un ma-*

nuscrit de sa main et signé par lui; (1)

2°. De prouver ce qu'il a aussi avancé dans la même notice, que, *tandis que*

(1) Ce n'est point là le défi que j'ai fait à M. D. L. B., parceque ce n'est point là l'assertion qu'il a avancée dans l'*Essai sur la Musique*. Il y dit : *Tout ceci est tiré d'une vie de Rousseau que nous avons sous les yeux, faite par lui et écrite de sa main*. Voilà ce que je l'ai défié et ce que je le défie encore de prouver. Il dit dans sa lettre : *J'affirme que ce manuscrit est entièrement de sa main et signé par lui*. Ceci est autre chose. La première version de M. D. L. B. présente l'idée d'un ouvrage aussi complet que peut l'être la vie d'un homme écrite par lui-même; l'idée du récit fidele de tous les évènemens auxquels il a eu part, de quelque maniere que ce soit; de l'exposé de sa conduite par rapport aux autres, et de la conduite des autres par rapport à lui; du détail de toutes les circonstances où il s'est trouvé, excepté celles qui ont accompagné ses derniers momens; enfin d'un ouvrage tel que les *Confessions* de Jean-Jacques. Voilà ce que j'ai nié et ce que je niè encore qu'ait M. D. L. B. Sa seconde version, à la dénomination de *manuscrit* près, qui y est assez mal-à-propos placée, n'annonce qu'une lettre qui ne rend compte que de quelques particularités relatives à un court espace de la vie de son

Rousseau prêchoit la vertu , la paix , la charité , etc. , il faisoit sourdement tous ses efforts auprès des Genevois pour qu'ils s'ôrçassent Voltaire à quitter sa maison des Délices , etc.

Eh bien ! madame , qu'avez-vous à répondre à un homme qui se présente armé de preuves aussi fortes que celle qui suit ?

J'affirme que ce manuscrit est entièrement de sa main et signé par lui. J'offre de le faire voir à quiconque en douteroit , même à l'aimable anonyme ; je serois enchanté que cela pût me procurer la douce satisfaction d'être visité par elle.

Le pauvre M. D. L. B. ! il ne sait ce qu'il desire ; ou plutôt il ne feint , madame , de désirer votre visite , que parcequ'en dépit de la nature l'usage du monde lui a appris qu'une anonyme de votre espece ne se montre

auteur ; et je suis convenue dans l'*Errata* qu'il étoit possible que M. D. L. B. eût de Rousseau quelque chose de ce genre. Ainsi M. D. L. B. , quoi qu'il en dise , ne répond pas à mon premier défi , il l'élude.

Note de l'auteur femelle.

pas

pas sans conséquence. Mais quand, voulant bien être connue, vous vous détermineriez à aller visiter M. D. L. B., ce qui, comme méchanceté à pure perte, seroit indigne de vous, je pourrois vous en épargner la peine. Car, sans jamais avoir vu ni daigné faire voir ce *manuscrit*, je vais vous dire ce que c'est, et vous mettre à portée d'apprécier la valeur de la dénomination de *manuscrit* que M. D. L. B. lui donne, et celle de sa prétendue réponse à votre premier défi (1); et je défie à mon tour M. D. L. B. de produire une autre *vie de Jean-Jacques* que celle dont voici l'histoire.

Dans sa plus tendre jeunesse, Rousseau se trouvant à Soleure avec un *quidam* qui, se disant archimandrite de Jérusalem, faisoit sa quête en Suisse, et auquel Jean-Jacques s'étant attaché servoit d'interprete; les deux voyageurs se présenterent à l'hôtel de M. le marquis de Bonac, alors ambassadeur en Suisse. L'archimandrite fut interrogé, démasqué et congédié. L'interprete, à

(1) On vient de voir que tout cela étoit apprécié d'avance.

Note de la *bonne vieille*.

son tour interrogé par M. l'ambassadeur, lui fit naïvement le détail de ses petites aventures. Cette naïveté plut et intéressa. On ne voulut pas qu'il rejoignît son prêtre grec, et, en attendant qu'on vît ce qu'on pourroit faire de lui, on le retint à l'hôtel. Mais laissons parler Rousseau lui-même.

« M. de la Martiniere (alors secrétaire
 « d'ambassade) voulut voir de mon style ,
 « et me demanda par écrit le même détail
 « que j'avois fait à M. l'ambassadeur. Je lui
 « écrivis une longue lettre , que j'apprends
 « avoir été conservée par M. de Marianne ,
 « qui étoit attaché depuis long-temps au
 « marquis de Bonac , et qui depuis a succédé
 « à M. de la Martiniere sous l'ambassade
 « de M. de Courteilles. J'ai prié M. de Ma-
 « lesherbes de tâcher de me procurer une
 « copie de cette lettre. Si je puis l'avoir par
 « lui , ou par d'autres , on la trouvera dans
 « le recueil qui doit accompagner mes Con-
 « fessions. »

Voilà donc cette lettre retrouvée, madame: je ne puis vous dire comment de cascade en cascade elle est tombée entre les mains de

M. D. L. B. (1). Mais vous voyez l'usage que l'auteur se proposoit d'en faire s'il eût pu en recouvrer une copie. S'il vous paroît étrange que M. D. L. B. se montre plus scrupuleux que Jean-Jacques, et qu'au lieu de publier ce *manuscrit*, il se borne à n'en fournir que des extraits, souvenez-vous que M. D. L. B. ne manque pas de bon sens. Cela posé, voudriez-vous qu'après avoir affirmé à ses lecteurs, dans son *Essai sur la Musique*, que *tout ce qu'il y dit de Rousseau est tiré d'une vie de ce même Rousseau faite par lui et écrite de sa main*, il allât bêtement leur prouver que cette *vie* d'un homme parvenu à l'âge de soixante-six ans est contenue dans une *lettre*, prophétique sans doute, écrite par ce même homme avant l'âge de 20 ans? Cela ne seroit pas rai-

(1) A titre de dépositaire de la confiance de J. J. Rousseau, M. du Peyrou sait seulement que vous ne pouvez avoir que la lettre dont il parle. Moi, qui vis moins loin de vous, je conçois comment vous pouvez l'avoir; mais je ne veux pas le dire. M. D. L. B., regardez autour de vous, et convenez que Jean-Jacques *mon maître* savoit bien former ses écolières à la modération.

Note de la *délicate anonyme*.

sonnable. Il ne faut pas ainsi prendre les gens au mot ; et quand au lieu de cette *vie de Rousseau*, faite par Rousseau, écrite de la main de Rousseau, que vous avoit promise M. D. L. B., et que vous l'avez défié de produire, il vous offre la vue d'une lettre toute écrite de la main de Rousseau (lorsqu'il sortoit à peine de l'adolescence), et dès-là *manuscrite*, vous ne pouvez rien demander de plus satisfaisant.

C'est un terrible dialecticien que ce M. D. L. B. ! Tout bouffi du bon sens et de la logique qu'il vient d'étaler dans ce qu'il appelle sa réponse à votre premier défi, le voilà maintenant qui, passant au second, va vous administrer aussi et de même la preuve de sa seconde assertion. Or cette preuve est une lettre de Voltaire du 5 janvier 1767, adressée ; dispensez-moi, madame, de vous dire à qui, car M. D. L. B. ne nomme pas ce correspondant. Mais qu'importe ? Ce qui importe, c'est cette date du 5 janvier 1767, qui démontre clairement que cette pièce probante doit servir de suite aux différens écrits du GRAND HOMME sur le même sujet, notamment à la lettre du 24

octobre 1766 à *David Hume* ; à celle au docteur *Pansophe* ; au poëme de la *Guerre de Geneve* ; aux *Sentimens des citoyens*, etc. etc. Ceci bien entendu, vous sentirez, je l'espere, combien M. D. L. B. vous ménage, puisqu'ayant tant de bonnes pieces dans son sac, il veut bien se borner à celle qu'il vous présente, et qu'il faut que je vous représente, quelque choquante qu'elle soit.

A Ferney, ce 5 janvier 1767.

« Je vous fais juge, monsieur, des procédés de Rousseau avec moi. Vous savez que ma mauvaise santé m'avoit conduit à Geneve auprès de M. Tronchin le médecin, qui alors étoit ami de Rousseau. Je trouvai les environs de cette ville si agréables, que j'achetai d'un magistrat quatre-vingt-sept mille livres une maison de campagne, à condition qu'on m'en rendroit trente-huit mille lorsque je la quitterois. Rousseau dès lors conçut le dessein de soulever le peuple de Geneve contre ses magistrats, et il a eu enfin la funeste et dangereuse satisfaction de voir son projet accompli. »

« Il écrivit d'abord à M. Tronchin qu'il ne remettroit jamais les pieds dans Geneve tant que j'y serois. M. Tronchin peut vous certifier cette vérité. »

« Voici sa seconde démarche. »

« Vous connoissez le goût de madame Denys, ma niece, pour les spectacles. Elle en donnoit dans le château de Tournai et dans celui de Ferney qui sont sur là frontiere de France, et les Genevois y accouroient en foule. Rousseau se servit de ce prétexte pour exciter contre moi le parti qui est celui des représentans, et quelques prédicans qu'on nomme ministres. »

« Voilà pourquoi, monsieur, il prit le parti des ministres au sujet de la comédie contre M. d'Alembert, quoiqu'ensuite il ait pris le parti de M. d'Alembert contre les ministres, et qu'il ait fini par outrager également les'uns et les autres. »

« Voilà pourquoi il voulut d'abord m'engager dans une petite guerre au sujet des spectacles ; voilà pourquoi, en donnant une comédie et un opéra à Paris, il m'écrivit que *je corrompois sa république en faisant représenter des tragédies dans mes*

maisons par la niece du grand Corneille, que plusieurs Genevois avoient l'honneur de seconder. »

« Il ne s'en tint pas là ; il suscita plusieurs citoyens ennemis de la magistrature ; il les engagea à rendre le conseil de Geneve odieux , et à lui faire des reproches de ce qu'ils souffroient malgré la loi un catholique domicilié sur leur territoire, tandis que tout Genevois peut acheter en France des terres seigneuriales et même y posséder des emplois de finance (1). Ainsi cet homme qui prêchoit à Paris la liberté de conscience, et qui avoit tant besoin de tolérance pour lui, vouloit établir dans Geneve l'intolérance la plus révoltante et en même temps la plus ridicule. »

« M. Tronchin entendit lui-même un citoyen qui est depuis long-temps le principal boute-feu de la république, dire qu'il falloit absolument exécuter ce que Rous-

(1) Je ne conçois pas comment M. du Peyrou a pu tenir aux mauvais raisonnemens dont cette lettre fourmille : mais, puisqu'il n'en a rien dit, il faut bien que je m'en taise.

Note de la *pauvre imbécille.*

seau vouloit, et me faire sortir de ma maison des Délices qui est aux portes de Geneve. M. Tronchin, qui est aussi honnête homme que bon médecin, empêcha cette levée de bouclier, et ne m'en avertit que long-temps après. Je prévis alors les troubles qui s'exciteroient bientôt dans la petite république de Geneve; je résiliai mon bail à vie des Délices; je reçus trente-huit mille livres, et j'en perdis quarante-neuf, outre environ trente mille que j'avois employées à bâtir dans cet enclos. »

« Ce sont là, monsieur, les moindres traits de la conduite que Rousseau a eue avec moi: M. Tronchin peut vous les certifier, et toute la magistrature de Geneve en est instruite. »

« Je ne vous parlerai point des calomnies dont il m'a chargé auprès de monseigneur le prince de Conti et de madame la duchesse de Luxembourg dont il avoit surpris la protection. Vous pouvez d'ailleurs vous informer dans Paris de quelle gratitude il a payé les services de tous ceux qui avoient protégé ses extravagantes bizarreries, qu'on vouloit alors faire passer pour de l'élo-

quence. Le ministère est aussi instruit de ses projets criminels que les véritables gens de lettres le sont de tous ses procédés. Je vous supplie de remarquer que la suite continue des persécutions qu'il m'a suscitées pendant quatre années ont été le prix de l'offre que je lui avois faite de lui donner en pur don une maison de campagne nommée l'Hermitage, que vous avez vue entre Tournai et Ferney. Je vous renvoie pour tout le reste à la lettre que j'ai été obligé d'écrire à M. Hume, et qui étoit d'un style moins sérieux que celle-ci. »

« Que M. Dorat juge à présent s'il a eu raison de me confondre avec un homme tel que Rousseau, et de regarder comme une querelle de bouffon les offenses personnelles que M. Hume, M. d'Alembert et moi avons été obligés de repousser : offenses qu'aucun homme d'honneur ne pouvoit passer sous silence. »

« M. d'Alembert et M. Hume, qui sont au rang des premiers écrivains de France et d'Angleterre, ne sont point des bouffons ; je ne crois pas l'être non plus, quoique je n'approche pas de ces deux hommes illustres. »

« Il est vrai, monsieur, que, malgré mon âge et mes maladies, je suis très gai quand il ne s'agit que de sottises de littérature ; de prose ampoulée, de vers plats, ou de mauvaises critiques ; mais on doit être très sérieux sur les procédés, sur l'honneur, et sur les devoirs de la vie. » (1)

Eh bien ! madame, qu'avez-vous à objecter à cela ? Direz-vous que le *grand homme*, dans les convulsions de haine et de fureur auxquelles il étoit si sujet, a trop souvent compromis sa mémoire et sa bonne foi pour être cité dans sa propre cause comme l'oracle de la vérité ? bon ! madame, ce ne sont là que des accès de gentillesse. Pour infirmer son témoignage alléguerez-vous ces fréquens, ces impudens désaveux de tout écrit sorti de sa plume qui pouvoit mettre en risque sa sécurité ? encore moins, madame, ce sont là des actes de prudence. Opposerez-vous enfin le témoignage de Rousseau à celui de Voltaire ? je doute par

(1) C'est bien là le cas de s'écrier avec le zélé capucin, ECCOLO IL VERO POLICINELLO !

Note de la *bonne femme d'une ignorance crasse.*

de bonnes raisons que cela prenne avec M. D. L. B. Mais essayons.

1°. A l'offre d'une maison de campagne nommée l'*Hermitage*, que dans sa lettre à David Hume Voltaire prétendoit avoir été faite de sa part à Rousseau en 1759 par M. Marc Chappuis, voici la réponse de Rousseau consignée dans une lettre aussi du 5 janvier 1767.

« Jamais, ni en 1759 ni en aucun autre temps, M. Marc Chappuis ne m'a proposé de la part de M. de Voltaire d'habiter une petite maison appelée l'Hermitage. En 1755 M. de Voltaire, me pressant de revenir dans ma patrie, m'invitoit d'aller boire du lait de ses vaches. Je lui répondis; sa lettre et la mienne furent publiques. Je ne me souviens pas d'avoir eu de sa part aucune autre invitation. »

Observez en passant, madame, que ces deux lettres dont parle ici Rousseau comme ayant été publiques, sont précisément celles que M. D. L. B. va bientôt vous mettre sous les yeux, et vous verrez dans quel but. En attendant continuons d'élever autel contre autel.

2°. Si d'un côté , dans la lettre qu'on vous produit, vous voyez Voltaire répéter, en d'autres termes il est vrai (car le grand homme a plusieurs versions à ses ordres), mais toujours en italiques, ce qu'il avoit affirmé quelques semaines auparavant à David Hume , savoir que Rousseau ne répondit à ses offres qu'en lui écrivant :

M O N S I E U R ,

« Je ne vous aime point: vous corrompez ma république en donnant des spectacles dans votre château de Tournai, etc. etc. »

Voyez d'un autre côté Rousseau qui affirme que cette lettre dont parle Voltaire *n'étoit point une réponse* ; que lui Rousseau est très sûr de n'y avoir point parlé du château de Tournai ni employé ces ridicules mots, VOUS CORROMPEZ MA RÉPUBLIQUE. Il va même plus loin, il produit la copie de cette lettre dont se plaint Voltaire: elle est du 17 juin 1760. Mais comme elle roule essentiellement sur l'impression furtive et faite sans son aveu de celle qu'au 18 août 1756 il avoit adressée à Voltaire à l'occasion des deux poèmes sur la *Religion na-*

tuelle et sur le Tremblement de terre de Lisbonne, vous me permettrez de ne vous en transcrire ici que le dernier article, seul relatif au fait en question. Permis à M. D. L. B. et consors de s'inscrire en faux contre cette copie, mais les défiant de produire un original différent. »

« Je ne vous aime point, monsieur: vous m'avez fait tous les maux qui pouvoient m'être les plus sensibles, à moi, votre disciple et votre enthousiaste. Vous avez perdu Geneve pour prix de l'asyle que vous y avez reçu; vous avez aliéné de moi mes concitoyens pour le prix des applaudissemens que je vous ai prodigués parmi eux; c'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable; c'est vous qui me ferez mourir en terre étrangere, privé de toutes les consolations des mourans et jeté pour tout honneur dans une voirie, tandis que, vivant ou mort, tous les honneurs qu'un homme peut attendre vous accompagneront dans mon pays. Je vous hais enfin, vous l'avez voulu; mais je vous hais en homme encore plus digne de vous aimer si vous l'aviez voulu. De tous les sentimens dont mon cœur étoit pé-

nétre pour vous , il n'y reste que l'admiration qu'on ne peut refuser à votre beau génie et l'amour de vos écrits. Si je ne puis honorer en vous que vos talens , ce n'est pas ma faute. Je nemanquerais jamais au respect que je leur dois , ni aux procédés que ce respect exige. Adieu , monsieur. »

Sous la copie de cette lettre Rousseau ajoute cette apostille :

« On remarquera que, depuis près de sept ans que cette lettre est écrite , je n'en ai parlé ni ne l'ai montrée à ame vivante. Il en a été de même des deux lettres que M. Hume me força l'été dernier de lui écrire , jusqu'à ce qu'il en ait fait le vacarme que chacun sait. Le mal que j'ai à dire de mes ennemis je le leur dis en secret à eux-mêmes : pour le bien , quand il y en a , je le dis en public et de bon cœur. »

Avec de tels procédés et de pareilles maximes il n'est passurprenant que Jean-Jacques soit un homme abominable , et ses détracteurs les plus honnêtes gens du monde (1). Mais poursuivons.

(1) Ni que M. D. L. B. dise que *l'on peut tirer d'excellentes choses des écrits de Rousseau , quand*

3°. A l'accusation portée contre Rousseau d'avoir excité les citoyens de Geneve contre la magistrature, et notamment contre Vol-

*on sait les dépouiller des poisons dangereux qui les enveloppent. Il paroîtroit plus naturel d'envelopper d'excellentes choses les poisons pour les faire passer. Mais Jean-Jacques ne fait rien comme les autres. M. D. L. B. a bien aussi ses petites singularités. Cette expression *dépouiller de poisons* n'offre-t-elle pas une plaisante image ? Avec tout cela, il a grandement raison ce M. D. L. B. ; Jean-Jacques a par fois des opinions si fausses !... si dangereuses !... Ne dit-il pas quelque part que *la femme d'un charbonnier est plus respectable que la maîtresse d'un prince* ? Il faut être bien entiché de l'*ostrogomanie* pour mettre au jour une pareille idée : il n'est pas étonnant que tout ce qu'elle a de *dangereux* soit apperçu par un homme accoutumé à voir aussi bonne compagnie que M. D. L. B.. Ne semble-t-il pas, à entendre Jean-Jacques, qu'on ne doit faire cas que de la vertu ? Si cette bizarrerie alloit prendre, où en seroient, grand Dieu ! les gens qui font le plus de bruit dans le monde ? Mais il faut espérer que M. D. L. B., qui en écrivant sur la musique a l'art de ridiculiser la morale, les garantira de ce *danger*.*

Note du *modele de l'héroïne du mauvais roman d'Héloïse*.

taire, opposez, madame, les lettres de Rousseau à ces mêmes citoyens; et, en attendant le recueil qui en va paroître, et qui prouvera combien il étoit coupable au premier chef, contentez-vous, pour faire voir à M. D. L. B. comment Rousseau s'y prenoit pour enflammer contre Voltaire l'animosité des Genevois, de lui produire la lettre suivante, adressée à M. d'Ivernois, un des plus zélés représentans.

A Paris, le 30 décembre 1765.

« Je reçois, mon bon ami, votre lettre du 23. Je suis très fâché que vous n'ayez pas été voir M. de Voltaire. Avez-vous pu penser que cette démarche me feroit de la peine? Que vous connoissez mal mon cœur! Eh! plutôt à Dieu qu'une heureuse réconciliation entre vous, opérée par les soins de cet homme illustre, me faisant oublier tous ses torts, me livrât sans mélange à mon admiration pour lui! Dans les temps où il m'a le plus cruellement traité j'ai toujours eu beaucoup moins d'aversion pour lui que d'amour pour mon pays. Quel que soit l'homme qui vous rendra la paix et la liberté, il me sera toujours cher et respectable. Si
c'est

c'est Voltaire, il pourra du reste me faire tout le mal qu'il voudra, mes vœux constans jusqu'à mon dernier soupir seront pour son bonheur et pour sa gloire. »

« Laissez menacer les jongleurs ; *tel fier qui ne tue pas*. Votre sort est presque entre les mains de M. de Voltaire ; s'il est pour vous, les jongleurs vous feront fort peu de mal. Je vous exhorte, après que vous l'aurez suffisamment sondé, à lui donner votre confiance. Il n'est pas croyable que, pouvant être l'admiration de l'univers, il veuille en devenir l'horreur. Il sent trop bien l'avantage de sa position pour ne pas la mettre à profit pour sa gloire. Je ne puis penser qu'il veuille en vous trahissant se couvrir d'infamie. En un mot il est votre unique ressource, ne vous l'ôtez pas. S'il vous trahit, vous êtes perdus, je l'avoue ; mais vous l'êtes également s'il ne se mêle pas de vous. Livrez-vous donc à lui rondement et franchement ; gagnez son cœur par cette confiance. Prêtez-vous à tout accommodement raisonnable. Assurez les lois et la liberté, mais sacrifiez l'amour-propre à la paix. Sur-tout aucune mention de moi, pour ne pas aigrir ceux qui

me haïssent ; et si M. de Voltaire vous sert comme il le doit , s'il entend sa gloire , comblez-le d'honneurs , et consacrez à Apollon pacificateur , PHOEBO PACATORI , la médaille que vous m'aviez destinée. »

Quel boute-feu que ce J. J. Rousseau !

4^o. Quand Voltaire affirme que ce furent les menées de Jean-Jacques qui le forcèrent à quitter sa maison des *Délices* , répétez , madame , à M. D. L. B. (car vous le lui avez déjà dit dans le P. S. de l'*Errata*) qu'il est de notoriété publique à Genève que le *grand homme* étoit depuis long-temps possesseur et habitant de Tournai et de Ferney quand il résilia son bail à vie des *Délices* , dont il avoit conservé la jouissance ; qu'il est plus notoire encore, s'il est possible, que ce furent ses *écrits religieux* et ses *démarches politiques* qui lui valurent les désagrémens dont il se plaint , et qui le dégoûtèrent de son domicile aux *Délices* ; désagrémens dont l'effet fut puissamment renforcé par l'appât de recevoir *trente-huit mille livres* , contre l'abandon d'une jouissance qui n'étoit pour lui qu'un droit stérile depuis l'acquisition de

Terney et la préférence qu'il donnoit à cette nouvelle habitation.

5°. Si, contre cette notoriété publique, Voltaire, aussi judicieusement que légalement, invoque le témoignage de M. Tronchin, son ami actuel, autrefois celui de Rousseau, ne vous effrayez pas, madame; M. Tronchin a trop d'esprit pour ne pas apprécier ce que peut valoir son témoignage dans le cas présent, et vous trop d'humanité pour le blâmer de ce que, dans ses relations avec Voltaire, il a cru, comme médecin et comme ami, devoir pousser si loin les égards pour un malade dont le tempérament lui étoit parfaitement connu, et qu'il eût été un barbare de ne pas ménager. Jugez-en vous-même, madame. Rousseau ayant adressé à M. Tronchin sa belle lettre sur la Providence, du 18 août 1756, pour la remettre à Voltaire, ou pour la supprimer, comme il le jugeroit à propos, voici ce que lui répondit M. Tronchin. Cette lettre, comme bien d'autres, se trouve entre mes mains; elle est du 1^{er} septembre 1756.

« J'ai reçu, mon respectable ami, vos lettres avec l'empressement qui précède et

qui suit tout ce qui vient de vous, et avec le plaisir qui accompagne ce qui est bien. Je voudrois pouvoir vous répondre du même effet sur notre ami ; mais que peut-on attendre d'un homme qui est presque toujours en contradiction avec lui-même , et dont le cœur a toujours été la dupe de l'esprit ? Son état moral a été dès sa plus tendre enfance si peu naturel et si altéré , que son être actuel fait un tout artificiel qui ne ressemble à rien. De tous les hommes qui co-existent avec lui , celui qu'il connoît le moins c'est lui-même ; tous les rapports de lui aux autres hommes et des autres hommes à lui sont dérangés : il a voulu plus de bonheur qu'il n'en pouvoit prétendre ; l'excès de ses prétentions l'a conduit insensiblement à cet excès d'injustice que les lois ne condamnent pas , mais que la raison désapprouve. Il n'a pas enlevé le bled de son voisin , il n'a pas pris son bœuf ou sa vache , mais *il a fait d'autres rapines pour se donner une réputation que l'homme sage méprise parcequ'elle est toujours trop chere : peut-être n'a-t-il pas été assez délicat sur le choix des moyens.*

(J'en demande pardon à M. du Peyrou, mais je n'ai pas pu m'empêcher de souligner cette phrase. Juste ciel ! c'est M. Tronchin qui raisonne ainsi !) Les louanges et les cajoleries de ses admirateurs ont achevé ce que ses prétentions immodérées avoient commencé ; et croyant être le maître, il est devenu l'esclave de ses encenseurs, son bonheur a dépendu d'eux. Ce fondement trompeur y a laissé des vuides immenses : il s'est accoutumé aux louanges ; et à quoi ne s'accoutume-t-on pas ? L'habitude leur a fait perdre un prix imaginaire ; c'est que la vanité en fait l'estimation, et qu'elle-même compte pour rien ce qu'elle s'approprie, et pour trop ce qu'on lui refuse : d'où il arrive que les injures de la Baumelle font plus de peine que les acclamations du parterre n'ont jamais fait de plaisir. »

« Et que résulte-t-il de tout cela ? La crainte de la mort (car on tremble) n'empêche pas qu'on ne se plaigne de la vie ; et, ne sachant à qui s'en prendre, on se plaint de la Providence, quand on ne devrait être mécontent que de soi-même. . . . »

Suivent des réflexions générales sur l'injustice et la misère des hommes, après quoi M. Tronchin continue ainsi :

« A juger du futur par le passé, notre ami se roidira contre vos raisons. Lorsqu'il eut fait son poëme je le conjurai de le brûler; nos amis communs se réunirent pour obtenir la même grâce : tout ce qu'on put gagner sur lui fut de l'adoucir : vous verrez la différence en comparant le second poëme au premier. J'espère pourtant qu'il lira votre belle lettre avec attention : si elle ne produit aucun effet, c'est qu'à soixante ans on ne guérit guère des maux qui commencent à dix-huit. On l'a gâté, on en gâtera bien d'autres. Plaignons-le et conservons-nous. »

Eh bien ! madame, vous voyez que si *l'ami malade* se connoissoit bien en témoins, *l'ami témoin* se connoissoit bien aussi en malades. Mais je me lasse de suivre celui-ci dans l'énumération de ses griefs contre Rousseau. Que répondre en effet aux *extravagantes bizarreries que l'on vouloit alors faire passer pour de l'éloquence*, aux *projets criminels dont le ministre est instruit*, aux *calomnies dont Rousseau a chargé Voltaire*

auprès de monseigneur le prince de Conti et de madame la duchesse de Luxembourg(1)? Comment, sur-tout justifier la *Lettre de M. d'Alembert sur les spectacles*? N'est-il pas évident que le petit sermon inséré dans l'article *Geneve* de l'*Encyclopédie* sur la grande utilité de l'établissement du théâtre dans cette ville étant un peu de la façon du *grand homme*, et tout à-la-fois un modèle de la déférence qui lui étoit due et que lui portoit M. d'Alémbert, le citoyen de Geneve fut un impertinent de ne pas montrer la même déférence; et un sot de préférer

(1) Que répondre? Que ces accusations, et toutes celles que Voltaire articule contre Rousseau, ne sont pas moins détruites par le caractère de l'accusateur que par celui de l'accusé; qu'on prouve suffisamment qu'une chose n'est pas, en prouvant qu'elle ne peut pas être; qu'il est moralement impossible que Rousseau ait imaginé, avancé, soutenu, des mensonges calomnieux, ou autres; et que, quand Voltaire, plus que suspect d'avoir sacrifié la vérité à tous les genres d'intérêts dont son âme vaine, envieuse et cupide étoit susceptible, affirme ce que Rousseau nie, c'est Voltaire qui ment.

Note de l'impartiale anonyme.

ce qu'il croyoit devoir à sa patrie aux fantaisies du *grand homme* et à l'honneur ainsi mérité d'être placé par lui à côté de M. d'Alembert *au rang des premiers écrivains de France ?*

Croyez, madame, que M. D. L. B., qui paroît aimer la gloire, n'eût pas, comme *votre maître*, perdu cette belle occasion de devenir un *de ces hommes illustres qui ne sont point des bouffons*, et dont Voltaire dit si humblement et si sincèrement que lui-même *n'approche pas, quoiqu'il ne crût pas être non plus un bouffon.*

Mais puisque voilà M. D. L. B. revenu sur la scene, il est convenable de lui laisser achever son rôle ; il lui sied si bien !

En réfléchissant sur cette lettre de Voltaire, il lui vient un petit scrupule ; *il croit s'appercevoir, d'après cette lettre, que non seulement il a pu dire ce qu'il a dit (sur le compte de Jean-Jacques s'entend), mais qu'il en a infiniment peu dit ;* et comme il n'est pas homme à s'en tenir à si peu, *il va y ajouter quelques petites choses, savoir la maniere basse et respectueuse dont Rousseau avoit écrit à Voltaire dans le temps où il*

croyoit avoir besoin de lui et où il espéroit en ses bontés (1). Mais pour qu'on ne l'accuse pas lui, M. D. L. B., de rien CHANGER ou RETRANCHER, il rapportera la lettre que Voltaire écrivit à Rousseau en remerciement de ce qu'il lui avoit envoyé son ouvrage de l'Inégalité des conditions, et ensuite la réponse de Jean-Jacques.

(1) Après avoir, dans l'Essai sur la Musique, imputé les plus honteuses bassesses à Rousseau, ce pauvre M. D. L. B. croit bonnement ajouter quelques petites choses à cela en disant que Rousseau a écrit à Voltaire d'une manière basse et respectueuse. (Qu'il apprenne en passant, M. D. L. B., que les ames basses craignent, et ne respectent point). Il fait bien mieux, il va appuyer ce beau dire sur des lettres de Rousseau, qui expriment la franche admiration que produit dans les ames élevées la supériorité des talens : sentiment dont Voltaire n'étoit pas capable ; témoin ses *Commentaires sur Corneille*, qu'il affecte de mettre au-dessous de Racine, à qui cependant il est aisé de sentir qu'il se préfère intérieurement. M. D. L. B. s'entend assez mal en additions, et cela est surprenant : mais ce qui l'est encore davantage, c'est qu'il ne s'entende pas mieux en bassesses ; car enfin on est encore plus près de son caractère que de son état.

Note de la grêle machine en décadence.

Pour nous conformer à la marche tracée par M. D. L. B. voyons d'abord cette *lettre de remerciement*. J'ai, madame, deux copies à vous en offrir; l'une d'après l'imprimé de M. D. L. B., l'autre d'après l'original de Voltaire. Il ne faut pas que vous vous scandalisiez des différences qui existent entre ces deux copies; mais comme il faut que vous les connoissiez, j'ai tâché de vous les rendre sensibles en employant des *guillemets* pour les additions, des *italiques* pour les changemens, avec des *renvois en notes* pour le texte original.

L E T T R E

*De Voltaire à Rousseau d'après l'imprimé
de M. D. L. B.*

J'ai reçu, monsieur, votre nouveau livre contre le genre humain; je vous en remercie. Vous plairez aux hommes à qui vous dites leurs vérités, et vous ne les corrigerez pas. On ne peut peindre avec des couleurs plus fortes les horreurs de la société humaine, dont notre ignorance et notre foiblesse se

promettent tant de *consolations* (a). On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes. Il prend envie de marcher à quatre pattes quand on lit votre ouvrage : cependant, comme il y a plus de soixante ans que j'en ai perdu l'habitude, je sens malheureusement qu'il m'est impossible de la reprendre ; je laisse cette allure naturelle à ceux qui en sont plus dignes que vous et moi. Je ne peux non plus m'embarquer pour aller trouver les sauvages du Canada : premièrement parceque les maladies dont je suis accablé me retiennent auprès du plus grand médecin de l'Europe, et que je ne trouverois pas les mêmes ressources chez les Missouris (b) ; secondement parceque la guerre est portée dans ce pays-là, et que les exemples de nos nations ont rendu les sauvages presque aussi méchans que nous. Je me borne à être sauvage paisible dans la solitude que j'ai choisie auprès de votre patrie, où vous êtes tant désiré. (c)

(a) Douceurs.

(b) Auxquelles je suis condamné me rendent un médecin d'Europe nécessaire.

(c) Devriez être.

Je conviens (d) avec vous que les belles-lettres et les sciences ont causé quelquefois beaucoup de mal. Les ennemis du Tasse firent de sa vie un tissu de malheurs; ceux de Galilée le firent gémir dans les prisons à soixante-dix ans, pour avoir connu le mouvement de la terre; et, ce qu'il y a de plus honteux, c'est qu'ils l'obligèrent à se rétracter. Vous savez quelles traverses vos amis essayèrent quand ils commencèrent cet ouvrage, aussi utile qu'immense, de l'Encyclopédie, auquel vous avez tant contribué. (e)

Si j'osois me compter parmi ceux dont les travaux n'ont eu que la persécution pour récompense, je vous ferois voir *des gens (f)* acharnés à me perdre du jour que je donnai la tragédie d'OEdipe, une bibliothèque de calomnies (g) imprimées contre moi; *un homme qui m'avoit des obligations assez*

(d) *J'avoue.*

(e) *Dès que vos amis eurent commencé le Dictionnaire encyclopédique, ceux qui osoient être leurs rivaux les traitèrent de déistes, d'athées, et même de jansénistes.*

(f) *Une troupe de misérables;*

(g) « *Ridicules* ».

connues, me payant de mes services par vingt libelles ; un autre, beaucoup (h) plus coupable encore, faisant imprimer mon propre ouvrage du Siecle de Louis XIV avec des notes dans lesquelles la plus crasse ignorance vomit les plus infâmes impostures (i) ; un autre qui vend à un libraire « quelques chapitres » d'une prétendue Histoire Universelle sous mon nom ; le libraire assez avide (k) pour imprimer ce tissu informe de bévues, de fausses dates, de faits et de noms estropiés ; et enfin des hommes assez injustes (l) pour m'imputer « la publication de » cette rapsodie. Je vous ferois voir la société infectée de ce « nouveau » genre d'hommes inconnus à tout l'antiquité, qui, ne pouvant embrasser une profession honnête, soit de manœuvre, soit de laquais, et sachant malheureusement lire et écrire, se

(h) *Un prêtre ex-jésuite, que j'avois sauvé du dernier supplice, me payant par des libelles diffamatoires du service que je lui avois rendu ; un homme.*

(i) *Où la plus crasse ignorance débite les calomnies les plus effrontées.*

(k) « Ou assez sot ».

(l) *Assez lâches ou assez méchans.*

font courtiers de littérature, « vivent de nos ouvrages », volent nos manuscrits, les défigurent et les vendent. Je pourrois me plaindre que « des fragmens d' « une plaisanterie, faite il y a près de trente ans, sur le même sujet que Chapelain eut la bêtise de traiter sérieusement, *courent* (m) aujourd'hui le monde par l'infidélité et l' (n) avarice de ces malheureux, qui ont mêlé leurs grossièretés à ce badinage, qui en ont rempli les vuides (o) avec autant de sottise que de malice, et qui « enfin », au bout de trente ans, vendent par-tout *en manuscrit ce qui n'appartient qu'à eux et qui n'est digne que d'eux* (p). J'ajouterois qu'en dernier lieu on a volé une partie des matériaux que j'avois rassemblés dans les archives publiques pour servir à l'histoire de la guerre de 1741 (q),

(m) Court.

(n) « Infâme ».

(o) L'ont défigurée.

(p) Cet ouvrage, lequel certainement n'est plus le mien, et qui est devenu le leur.

(q) Osé fouiller dans les archives les plus respectables, et y voler une partie des mémoires que j'avois mis en dépôt.

lorsque j'étois historiographe de France ; qu'on a vendu à un libraire ce fruit de mon travail (r) ; « qu'on se saisit à l'envi de mon « bien comme si j'étois déjà mort , et qu'on « le dénature pour le mettre à l'encan ». Je vous peindrois l'ingratitude, l'imposture et la rapine me poursuivant « depuis quarante ans » jusqu'au pied des Alpes et jusqu'au bord de mon tombeau. « Mais que conclurai-je de toutes ces tribulations ? Que je ne dois pas me plaindre ; que Pope , Descartes , Bayle , le Camoëns , et cent autres , ont essuyé les mêmes injustices et de plus grandes ; que cette destinée est celle de presque tous ceux que l'amour des lettres a trop séduits. »

« Avouez en effet , monsieur , que ce sont là de ces petits malheurs particuliers dont à peine la société s'apperçoit. Qu'importe au genre humain que quelques frêlons pillent le miel de quelques abeilles ? Les gens de lettres font grand bruit de toutes ces petites querelles , le reste du monde les ignore ou en rit. »

(r) A un libraire « de Paris » le fruit de mes travaux.

De toutes les amertumes répandues sur la vie humaine ce sont là les moins funestes. Les (s) épines attachées à la littérature et à un peu de (t) réputation ne sont que des fleurs en comparaison des autres maux qui de tout temps ont inondé la terre. Avouez que ni Cicéron, ni Varron, ni Lucrece, ni Virgile, ni Horace, n'eurent la moindre part aux proscriptions. Marius étoit un ignorant; le barbare Sylla, le crapuleux Antoine, l'imbécille Lépide, lisoient peu Platon et Sophocle; et pour ce tyran sans courage, Octave Cépias, surnommé si lâchement Auguste, il ne fut un détestable assassin que dans le temps où il fut privé de la société des gens de lettres. (u)

« Avouez que Pétrarque et Bocace ne firent pas naître les troubles de l'Italie »;

(s) *Mais, monsieur, avouez aussi que ces.*

(t) *La.*

(u) *Ne furent les auteurs des proscriptions de Marius, de Sylla, de ce débauché d'Antoine, de cet imbécille Lépide, de ce tyran sans courage, Octave Cépias, surnommé si lâchement Auguste.*

avouez

avouez que le badinage de Marot n'a pas produit la saint-Barthélemi, et que la tragédie du Cid ne causa pas les *troubles* (x) de la fronde. Les grands crimes n'ont « guere » été commis que par de célèbres ignorans : ce qui fait et fera toujours de ce monde une vallée de larmes, c'est l'insatiable cupidité et l'indomtable orgueil des hommes, depuis Thamas-Kouli-kan qui ne savoit pas lire jusqu'à un commis de la douane qui ne sait que chiffrer. Les lettres nourrissent l'ame, la rectifient, la consolent; elles *vous servent, monsieur* (y); dans le temps que vous écrivez contre elles : vous êtes comme Achille qui s'emporte contre la gloire, et comme le pere Mallebranche dont l'imagination brillante écrivoit contre l'imagination.

« Si quelqu'un doit se plaindre des lettres c'est moi, puisque dans tous les lieux elles ont servi à me persécuter. Mais il faut les aimer malgré l'abus qu'on en fait; comme il faut aimer la société, dont tant

(x) *Guerres.*

(y) *Font même votre gloire.*

d'hommes méchans corrompent les dou-
 ceurs ; comme il faut aimer sa patrie ,
 quelques injustices qu'on y essuie. » (z)

Ces différences, comme vous voyez, ma-
 dame, ne font presque rien à la question,
 la plupart n'offrant que des additions, des
 changemens fort permis à un auteur qui se
 fait imprimer : il est tout simple de faire
 une toilette plus recherchée pour se pré-
 senter au public que pour rendre une vi-
 site particulière. Passons donc à Voltaire
 et à M. D. L. B. les variantes en *additions*,
 mais demandons-leur raison de celles en
soustractions.

Il y en a une de ce dernier genre sur la-
 quelle il est bon de s'expliquer avec le can-
 dide M. D. L. B. ; c'est la soustraction du

(z) (A la place du paragraphe qui termine cette
 lettre, produite par M. D. L. B. , on lit dans l'ori-
 ginal le paragraphe très remarquable qui suit) :

« M. Chappuis m'apprend que votre santé est
 « bien mauvaise ; il faudroit la venir rétablir dans
 « l'air natal , jouir de la liberté , boire avec moi du
 « lait de nos vaches , et brouter nos herbes.

« Je suis très philosophiquement et avec la plus
 « tendre estime , monsieur , votre , etc. »

paragraphe qui termine la lettre de Voltaire, et que je viens, madame, de vous rapporter.

Permettez-vous, M. D. L. B., qu'on vous demande par quel excès de discrétion ou de prudence, et au risque d'encourir cette accusation que vous paroissiez tant redouter, *de rien changer ou retrancher*, vous faites sans pitié main-basse sur cette queue de la lettre que vous produisez? Auriez-vous aperçu que tout, jusqu'au nom de M. Chappuis, indique cette invitation si simple de la part de Voltaire *de venir boire du lait de ses vaches*, comme le vrai, le seul texte original des offres faites à Rousseau? texte qu'a su embellir des plus riches variantes la brillante imagination du *grand homme*; et dès-là auriez-vous craint, en produisant cette queue, de faire mentir l'ancien adage **A LA QUEUE LE VENIN?** Vous auriez eu grand tort; car, avec votre admirable logique étayée de votre incomparable bon sens, il vous étoit aisé de prouver que l'invitation que fait ici Voltaire à Rousseau *de venir, pour rétablir sa santé, boire du lait de ses vaches et brouter ses herbes*, emporte néces-

sairement avec elle l'offre de *la propriété d'une maison de campagne nommée l'Hermitage*, où sans doute Voltaire tenoit ses vaches; puisqu'il est clair comme le jour que toutes les fois que l'on offre du vin de son crû, on est censé offrir le vignoble qui l'a produit. Enfin quel parti ne pouviez-vous pas encore tirer du nom de M. Chappuis, qui, se trouvant dans cette offre, l'identifie avec celle dont Voltaire fit la confidence à David Hume le 24 octobre 1766?

Mais, madame, si M. D. L. B. paroît ici ne pas faire valoir tous les avantages que lui fournissoit la lettre de Voltaire, c'est qu'en homme qui ne veut pas manquer son coup *il recule pour mieux sauter*: car le voilà qui, la réponse de Rousseau à la main, va vous prouver la *maniere basse et respectueuse dont il écrit à Voltaire*. Lisez donc bien attentivement cette réponse qui est du 10 septembre 1755.

L E T T R E

De Rousseau à Voltaire.

« C'est à moi, monsieur, de vous remercier à tous égards: en vous offrant l'ébauche de mes tristes rêveries, je n'ai point cru vous faire un présent digne de vous, mais m'acquitter d'un devoir et vous rendre un hommage que nous vous devons tous comme à notre chef. Sensible d'ailleurs à l'honneur que vous faites à ma patrie, je partage la reconnoissance de mes concitoyens, et j'espère qu'elle ne fera qu'augmenter encore lorsqu'ils auront profité des instructions que vous pouvez leur donner. Embellissez l'asyle que vous avez choisi; éclairez un peuple digne de vos leçons; et vous qui savez si bien peindre les vertus et la liberté, apprenez-nous à les chérir dans nos murs comme dans vos écrits. Tout ce qui vous approche doit apprendre de vous le chemin de la gloire. »

« Vous voyez que je n'aspire pas à nous rétablir dans notre bêtise, quoique je re-

grette beaucoup pour ma part le peu que j'en ai perdu. A votre égard, monsieur, ce retour seroit un miracle si grand à-la-fois et si nuisible, qu'il n'appartiendroit qu'à Dieu de le faire et qu'au diable de le vouloir. Ne tentez donc pas de retomber à quatre pattes, personne au monde n'y réussiroit moins que vous; vous nous redressez trop bien sur nos deux pieds pour cesser de vous tenir sur les vôtres. »

« Je conviens de toutes les disgraces qui poursuivent les hommes célèbres dans les lettres; je conviens même de tous les maux attachés à l'humanité et qui semblent indépendans de nos vaines connoissances. Les hommes ont ouvert sur eux-mêmes tant de sources de misere, que quand le hasard en détourne quelque-une, ils n'en sont guere moins inondés. D'ailleurs il y a dans le progrès des choses des liaisons cachées que le vulgaire n'apperçoit pas, mais qui n'échapperont point à l'œil du sage quand il voudra y réfléchir. Ce n'est ni Térence, ni Cicéron, ni Virgile, ni Sénèque, ni Tacite; ce ne sont ni les savans ni les poètes qui ont produit les malheurs de

Rome et les crimes des Romains : mais sans le poison lent et secret qui corrompoit peu-à-peu le plus vigoureux gouvernement dont l'histoire ait fait mention, Cicéron, ni Lucrece, ni Salluste, n'eussent point existé ou n'eussent point écrit. Le siècle aimable de Lélius et de Térence amenoit de loin le siècle brillant d'Auguste et d'Horace, et enfin les siècles horribles de Sénèque et de Néron, de Domitien et de Martial. Le goût des lettres et des arts naît chez un peuple d'un vice intérieur qu'il augmente ; et, s'il est vrai que tous les progrès humains sont pernicious à l'espece, ceux de l'esprit et des connoissances qui augmentent notre orgueil et multiplient nos égaremens accélèrent bientôt nos malheurs. Mais il vient un temps où le mal est tel que les causes mêmes qui l'ont fait naître sont nécessaires pour l'empêcher d'augmenter ; c'est le fer qu'il faut laisser dans la plaie, de peur que le blessé n'expire en l'arrachant. Quant à moi, si j'avois suivi ma première vocation, et que je n'eusse ni lu ni écrit, j'en aurois sans doute été plus heureux. Cependant, si les lettres étoient main-

tenant anéanties, je serois privé du seul plaisir qui me reste ; c'est dans leur sein que je me console de tous mes maux ; c'est parmi ceux qui les cultivent que je goûte les douceurs de l'amitié et que j'apprends à jouir de la vie sans craindre la mort ; je leur dois le peu que je suis ; je leur dois même l'honneur d'être connu de vous. Mais consultons l'intérêt dans nos affaires et la vérité dans nos écrits. Quoiqu'il faille des philosophes, des historiens, des savans, pour éclairer le monde et conduire ses aveugles habitans, si le sage Memnon m'a dit vrai je ne connois rien de si fou qu'un peuple de sages. »

« Convenez-en, monsieur, s'il est bon que de grands génies instruisent les hommes, il faut que le vulgaire reçoive leurs instructions : si chacun se mêle d'en donner, qui les voudra recevoir ? *Les boiteux*, dit Montaigne, *sont mal propres aux exercices du corps, et aux exercices de l'esprit les ames boiteuses.* Mais en ce siècle savant on ne voit que des boiteux vouloir apprendre à marcher aux autres. Le peuple reçoit les écrits des sages pour les juger et non

pour s'instruire : jamais on ne vit tant de Dandins ; le théâtre en fourmille , les cafés retentissent de leurs sentences , ils les affichent dans les journaux , les quais sont couverts de leurs écrits ; et j'entends critiquer l'*Orphelin* (1), parcequ'on l'applaudit , à tel grimaud si peu capable d'en voir les défauts qu'à peine en sent-il les beautés. »

« Recherchons la première source des désordres de la société ; nous trouverons que tous les maux des hommes leur viennent de l'erreur bien plus que de l'ignorance ; et que ce que nous ne savons point nous nuit beaucoup moins que ce que nous croyons savoir : or quel plus sûr moyen de courir d'erreurs en erreurs que la fureur de savoir tout ? Si l'on n'eût prétendu savoir que la terre ne tournoit pas , on n'eût point puni Galilée pour avoir dit qu'elle tournoit : si les seuls philosophes en eussent réclamé le titre , l'Encyclopédie n'eût point eu de persécuteurs : si cent myrmidons n'aspiroient à la gloire , vous jouiriez en

(1) Tragédie de Voltaire que l'on jouoit alors.

paix de la vôtre, ou du moins vous n'aurez que des rivaux dignes de vous. »

« Ne soyez donc pas surpris de sentir quelques épines inséparables des fleurs qui couronnent les grands talens. Les injures de vos ennemis sont les acclamations satyriques qui suivent le cortège des triomphateurs. C'est l'empressement du public pour tous vos écrits qui produit les vols dont vous vous plaignez : mais les falsifications n'y sont pas faciles ; car le fer ni le plomb ne s'allient point avec l'or. Permettez-moi de vous le dire par l'intérêt que je prends à votre repos et à notre instruction : méprisez de vaines clameurs par lesquelles on cherche moins à vous faire du mal qu'à vous détourner de bien faire : plus on vous critiquera, plus vous devez vous faire admirer. Un bon livre est une terrible réponse à des injures imprimées : et qui vous oseroit attribuer des écrits que vous n'aurez pas faits, tant que vous n'en ferez que d'inimitables ? »

« Je suis sensible à votre invitation ; et si cet hiver me laisse en état d'aller au printemps habiter ma patrie, j'y profiterai de

vos bontés. Mais j'aimerois mieux boire de l'eau de votre fontaine que du lait de vos vaches; et quant aux herbes de votre verger je crains bien de n'y en trouver d'autres que le lotos qui n'est pas la pâture des bêtes; et le moly qui empêche les hommes de le deyenir. »

« Je suis de tout mon cœur et avec respect, etc. »

A Paris, le 10 septembre 1755.

Oh! pour cette lettre, madame, elle est de toute fidélité; rien n'y manque, pas même l'article responsif à l'invitation de Voltaire, et qu'il vous paroîtra peut-être mal-adroit d'avoir laissé subsister après la soustraction de l'article des offres de Voltaire. Pas si mal-adroit, madame; c'est une finesse qui fait infiniment d'honneur à l'esprit de M. D. L. B. Ne voyez-vous pas que présenter Rousseau remerciant Voltaire pour des offres qui ne paroissent pas lui avoir été faites, c'est le placer dans la posture *basse et respectueuse* d'un gueux (1),

(1) Ce que M. du Peyrou dit ici n'est point en contradiction avec ce que j'ai dit plus haut. Les ames

qui, pour provoquer la générosité, étale d'avance sa reconnoissance pour les *bontés* qu'il sollicite, et que, pour qu'on trouvât de la *bassesse* dans la réponse de Rousseau, il falloit bien que M. D. L. B. y en mît; car pour moi, qui ai lu et relu cette réponse du 10 septembre 1755, j'avoue de bonne foi que je n'y trouve aucune autre preuve de la *maniere d'écrire de Rousseau basse et respectueuse*. J'y trouve, il est vrai, des éloges directs (1), mais j'y trouve aussi des

basses n'ont pas le sentiment du respect; non, je le répète : mais elles en affectent les démonstrations toutes les fois que leur intérêt l'exige.

Note de la *doucereuse anonyme*.

(1) Oui, Rousseau a donné à Voltaire des éloges directs : mais ils étoient sinceres puisqu'il ne les a jamais démentis ; car la flatterie foule aux pieds l'objet de son culte dès qu'elle n'en espere plus rien. Dans le fragment de la lettre du 17 juin 1760, que M. du Peyrou vient de rapporter, où Rousseau dit à Voltaire, *Je vous hais enfin, vous l'avez voulu*, ce qui n'est pas je pense le langage de la *bassesse*, il proteste encore de son admiration pour le beau génie, de son amour pour les écrits, du respect qu'il doit aux talens de Voltaire, et s'engage à ne jamais manquer aux procédés que ce respect exige. Bien

avis indirects donnés par un connoisseur au plus brillant génie, au plus varié, au plus célèbre des écrivains de ce siècle, à celui à qui l'Europe entière accorde le plus d'esprit et de goût. Si c'est là ce que M. D. L. B. appelle une *manière d'écrire basse et respectueuse*, il faut que ce M. D. L. B. soit un homme bien fier ou bien scrupuleux pour être le seul en Israël qui n'ait jamais fléchi le genou devant l'idole. Peut-être aussi est-ce dans la contemplation et dans l'admiration de ses quatre *in-quarto* qu'il s'est fâché contre Rousseau d'avoir loué Voltaire, qui n'a rien su produire de comparable à l'*Essai sur la Musique*. Quoi qu'il en soit, cette *bassesse* de Rousseau tient si fort à cœur à M. D. L. B., que, peu content de la preuve du 10 septembre 1755, il en produit une autre du 18 août 1756, qu'il faut que je transcrive ici : vous en verrez la raison, madame.

plus généreux que César, ce n'est pas un ennemi abattu qu'il plaint, c'est un ennemi triomphant qu'il loue.

Note de l'auteur femelle.

« Je ne puis m'empêcher, monsieur, de remarquer à ce propos, une opposition bien singulière entre vous et moi dans le sujet que je traite ici. Rassasié de gloire et désabusé des vaines grandeurs, vous vivez libre au sein de l'abondance; bien sûr de l'immortalité vous philosophiez paisiblement sur la nature de l'ame; et si le corps ou le cœur souffre, vous avez Tronchin pour médecin et pour ami: vous ne trouvez pourtant que mal sur la terre. Et moi, obscur, pauvre et tourmenté d'un mal sans remède, je médite avec plaisir dans ma retraite, et je trouve que tout est bien. D'où viennent ces contradictions apparentes? Vous l'avez vous-même expliqué: vous jouissez; moi j'espere, et l'espérance embellit tout. »

« J'ai autant de peine à quitter cette ennuyeuse lettre que vous en aurez à l'achever. Pardonnez-moi, *grand homme*, un zèle peut-être indiscret, mais qui ne s'épancheroit pas avec vous si je vous estimois moins. A Dieu ne plaise que je veuille offenser celui de mes contemporains *dont j'honore le plus les talens et dont les écrits parlent le mieux à mon cœur!* Mais

il s'agit de la cause de la Providence dont j'attends tout, etc. »

Ici la plume tombe des mains de M. D. L. B., tant il est impatienté de tant de *bassesse*, et, par un honnête et sur-tout commode *etc.*, il laisse à l'imagination à deviner la fin de cette lettre. Pour moi, qui ne veux pas, madame, que votre imagination fasse la moindre grâce à Rousseau, je vais traduire l'*et caetera* de M. D. L. B.

« Après avoir si long-temps puisé dans vos leçons des consolations et du courage, il m'est dur que vous m'ôtiez maintenant tout cela pour ne m'offrir qu'une espérance incertaine et vague, plutôt comme un palliatif actuel que comme un dédommagement à venir. »

Qui croiroit, madame, qu'après avoir écrit (notez bien en 1755 et 1756) d'une *manière si basse et si respectueuse* à Voltaire, Rousseau ait osé, huit ou dix ans après se plaindre des tracasseries que lui suscitoit ce même Voltaire, et ne pas s'extasier de tous ces charmans pamphlets, ces petits chefs-d'œuvre qui ont signalé la vieillesse du *grand homme*? J'en suis fâché pour vous ;

mais l'inconséquence de *votre maître* saute aux yeux. Quand on a une fois admiré un homme à cause des talens qu'on reconnoît en lui et des vertus qu'on lui suppose, quelques vices qu'il décele durant le cours d'une longue vie, il faut admirer toujours, non seulement ses talens (comme a fait Rousseau), mais encore toutes les méchancetés qu'il peut faire.

Graces au ciel, me voilà parvenu à la péroration de M. D. L. B. N'êtes-vous pas tentée, madame, d'admirer avec lui la réflexion de M. Palissot sur l'indulgence du public pour Rousseau (1) et sa sévérité pour Voltaire? Elle a du moins cela de bon qu'elle termine l'oraison de M. D. L. B. contre vous et contre votre ami Jean-Jacques.

Si les preuves que je lui oppose ne sont ni aussi ingénieuses ni aussi recherchées que les siennes, elles ont du moins le mérite de reposer sur des titres originaux qui existent

(1) M. Palissot parler de l'indulgence du public pour Rousseau après ce qu'il doit à l'indulgence de Rousseau !... cela feroit pitié, si cela ne faisoit horreur.

Note de la *sempiternelle*.

entre mes mains , et que je suis prêt à produire à qui desirera les constater; car il est possible que parmi ces titres il s'en trouve qui ne soient pas destinés à paroître dans la collection actuellement sous presse des *écrits de Jean-Jacques Rousseau* , mais que les attaques de ses ennemis forceront tôt ou tard ses amis à exposer au grand jour.

Je suis effrayé de la longueur de cette lettre , madame. Remarquez pourtant qu'elle relève , non toutes les exécérations vomies contre Rousseau dans l'*Essai sur la Musique* , et si victorieusement démenties dans votre *Errata de cet Essai* , mais simplement celles dont M. D. L. B. se disoit en état d'administrer la preuve. Et c'est ainsi , comme le savent très bien tous ces messieurs , qu'une petite calomnie en une seule ligne , même de la façon d'un BAZILE , nécessitant vingt pages de réfutation , laisse toujours sa cicatrice.

Permettez , madame , que je vous offre ici les assurances de mon dévouement et de mon respect.

DU PEYROU.

M. du Peyrou, ainsi que vous l'avez vu, monsieur, m'a laissée la maîtresse de prendre pour enrichir la réponse que je vous destinois tout ce qui me conviendrait dans ce *Commentaire*. J'ai cru bien faire pour le public, pour J. J. Rousseau et pour moi, de l'employer en entier. La gloire de Jean-Jacques m'est trop chere pour que je ne cede pas avec transport l'honneur de la défendre à un homme que tout invite à se nommer et de qui le nom prévient tous les doutes. Mais comme il ne pouvoit pas tout dire, je me suis permis de mettre en notes quelques réflexions qui m'ont paru ne pas contraster avec les siennes et que j'espere qu'il ne désapprouvera pas. Au surplus, persuadée qu'on ne peut à l'avenir accuser Jean-Jacques de rien dont, en prouvant la fausseté des accusations déjà portées contre lui, je ne l'aie disculpé d'avance, je vous déclare, monsieur, que je pose la plume pour ne la plus reprendre. Si l'on doit dire la vérité à ceux qui l'ignorent et

la respectent , c'est la profaner que de la répéter à ceux qui la savent et la méprisent : ainsi vous pouvez respirer.

Ce 12 novembre 1781.

P. S. Mes lecteurs jugeront par la date de la lettre de M. du Peyrou que le *Commentaire* qu'il m'a fourni a été fait quelque temps auparavant la mort de M. Tronchin, arrivée le 30 novembre dernier, et que j'aurois bien souhaité qui ne précédât pas la publication de ma réponse. L'incertitude de la vie est pour les amis de J. J. Rousseau le plus grand des inconvéniens attachés à la difficulté de publier tout écrit qui a sa défense pour objet ; difficulté que je n'ose encore me promettre de vaincre. Combien j'ai tremblé pour les jours de MM. d'Alembert , Diderot , D. L. B. , etc. etc. ! Graces à Dieu ce ne sera plus que par humanité que je desirerai leur conservation.

Ce 20 janvier 1782.

Fin du tome trentieme.

... of the ...

... of the ...

1
325

